

## DOSSIER DE PRÉFIGURATION

### DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ÉSPÉ)

10

# Académie de Créteil

20

30

- Université Paris-Est Créteil, Conseil d'administration du 24.05.2013 – unanimité moins 3 abstentions ;
- Université Paris 13, Conseil d'administration du 24.05.2013 – unanimité moins 8 abstentions ;
- Université Paris 8, Conseil d'administration du 14.06.2013 – unanimité moins 3 refus de vote ;
- Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Conseil d'administration du 30.05.2013 – 16 votes favorables, 2 abstentions et 3 refus de vote.



**Date de transmission : 05.07.2013**



## Contenu du document

	<b>1. Renseignements administratifs</b> .....	<b>7</b>
	1.1 – Chef de projet .....	7
	1.2 – Groupe de pilotage académique .....	7
40	<b>2. La structure de l'ÉSPÉ et sa gouvernance</b> .....	<b>9</b>
	2.1 - Statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP et EPCS.....	9
	2.2 - Organisation générale de l'ÉSPÉ (organisation interne et partenariale).....	9
	Organisation interne .....	9
	Les deux centres de formation.....	9
	Le Centre de valorisation des innovations pédagogiques (CVIP) .....	10
	La Mission « recherche en éducation et formation ».....	12
	L'Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention (OUIEP) .....	13
	Partenariats .....	13
50	2.3 Description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission .....	14
	Le Conseil de l'École .....	14
	Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique.....	15
	Autres instances .....	16
	Commentaire.....	16
	<b>3. Le projet de l'ÉSPÉ</b> .....	<b>17</b>
	3.1 - Présentation.....	17
	Le socle .....	17
	L'organisation des stages .....	18
	Les reçus-collés.....	22
60	3.2 - Offre de formation au sein du cycle Master (description de l'architecture de formation et flux prévisibles).....	23
	L'architecture de formation.....	23
	Enseignements de tronc commun .....	25
	Collaboration avec les formateurs « de terrain » du premier degré .....	26
	Le suivi des stagiaires du premier degré.....	26
	3.3 – Flux prévisibles .....	27
	Projection des effectifs à la rentrée 2013.....	27
	Gestion des flux d'étudiants du second degré .....	28
70	3.4 - Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle Licence (pistes envisagées) .....	29
	Enseignement du premier degré et du second degré .....	29
	Exemples de modules de « préprofessionnalisation » envisagés .....	29
	3.5 - Accompagnement du dispositif EAP dans l'Académie de Créteil : modalités de pilotage de l'ÉSPÉ	30
	3.6 - Participation aux actions de formation continue des enseignants du 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré, ainsi que les enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante ou qualifiante, dans et hors LMD).....	36
	La formation continue des enseignants, en lien avec les services académiques .....	37
	La formation continue des enseignants professeurs du second degré et des conseillers principaux d'éducation.....	38
80	Autres types de formation .....	38
	3.7 - Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF .....	39
	Professeurs des écoles.....	39
	Professeurs des lycées et collèges, CPE.....	39
	Professeurs des lycées professionnels et formations technologiques .....	39
	3.8 - Dispositifs permettant l'acquisition et la validation de compétences en langues.....	40
	3.9 - Dispositifs permettant l'acquisition et la validation de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement .....	40
90	3.10 - Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques.....	41

	3.11 - Modalités d'évaluation des étudiants .....	41
	3.12 - Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques .....	42
	<b>4. Organisation de la mission de coordination .....</b>	<b>43</b>
	4.1 - Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (grandes lignes) .....	43
	4.2 - Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaire, le rectorat et les services académiques, les EPLE (grandes lignes).....	43
	4.3 - Nature de la relation (convention) avec les établissements scolaires et les écoles.....	44
100	4.4 - Nature des liens avec les enseignants du secondaire (réseaux de formateurs), les inspecteurs et les chefs d'établissements .....	44
	Liens avec les enseignants du secondaire .....	44
	Liens avec les IA IPR.....	44
	Liens avec les chefs d'établissement .....	45
	4.5 - Outils de la coordination (grandes lignes) .....	45
	4.6 - Lien avec la recherche (grandes lignes) .....	46
	« Mission recherche en éducation et formation » .....	46
	L'Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention (OUIEP) .....	46
	<b>5. Modèle économique .....</b>	<b>47</b>
	5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet.....	47
110	5.2 Modalités d'inscription des étudiants pour la rentrée 2013-2014.....	47
	<b>Annexe 1 : répartition géographique de l'offre de formation de l'ESPE .....</b>	<b>49</b>
	<b>Annexe 2 : mention de master MEEF « premier degré » principes généraux et axes stratégiques .....</b>	<b>51</b>
	Objectifs et cohérence du diplôme .....	51
	Historique de la formation .....	51
	Objectifs .....	52
	Prévisions pour la prochaine période : filières et bassin de recrutement, flux attendus, métiers et poursuites d'études envisagés, etc. ....	53
120	Contexte .....	53
	Place de la formation dans l'offre de l'établissement .....	53
	Place de la formation dans les contextes régional et national .....	53
	Adossement à la recherche .....	53
	Adossement au milieu socioprofessionnel .....	54
	Partenariats académiques régionaux, nationaux et internationaux .....	54
	Ouverture internationale .....	54
	Organisation du diplôme .....	54
	Structure de la formation et organisation pédagogique .....	54
	Correspondances avec les « blocs » .....	59
130	Aspects formation à et par la recherche.....	62
	Politique des stages .....	64
	Aspects formation continue .....	64
	Publics concernés .....	64
	Équipe pédagogique (mention MEF « premier degré »).....	64
	Pilotage de la formation .....	65
	Modalités pédagogiques pour des publics particuliers .....	65
	<b>Annexe 3 : mentions de masters MEEF « second degré » et « encadrement éducatif » principes généraux et axes stratégiques .....</b>	<b>67</b>
	Principes généraux réunissant les mentions MEEF « 2 <sup>nd</sup> degré » et « encadrement éducatif ».....	67
140	Master MEEF « second degré », disciplines générales : justification de certains volumes horaires .....	67
	Master MEEF « second degré », principes généraux.....	68
	Organisation des liens entre l'ÉSPÉ et les établissements scolaires.....	68
	Pilotage de la formation .....	69

	Formation à et par la recherche.....	69
	La formation disciplinaire.....	69
	Un tronc commun transversal .....	70
	La langue vivante dans le master.....	70
	La formation aux TICE dans le master.....	70
	L'adaptation de la formation à l'hétérogénéité des étudiants en master MEEF.....	70
	Le continuum de formation pour les étudiants formés et affectés dans l'académie .....	71
150	Propositions pour une répartition des cinq axes de compétences .....	72
	Les parcours du second degré général .....	73
	Mention MEEF « second degré », parcours « ANGLAIS/ALLEMAND » .....	74
	M1 - volume horaire total : 501h.....	74
	M2 - volume horaire total : 248 h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	83
	Mention MEEF « second degré », parcours « ARTS PLASTIQUES » .....	93
	M1 - volume horaire total : 482h.....	93
	M2 - volume horaire total : 237 h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	98
	Mention MEEF « second degré », parcours « DOCUMENTATION » .....	101
160	M1 - volume horaire total : 498h.....	101
	M2 - volume horaire total : 249h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	102
	Mention MEEF « second degré » parcours « ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL ».....	104
	M1 - volume horaire total : 505h.....	104
	M2 - volume horaire total : 241 h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	106
	Mention MEEF « second degré », parcours « EPS » .....	108
	M1 - volume horaire total : 602 h.....	108
	M2 - volume horaire total : 246h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	112
	Mention MEEF « second degré », parcours « ESPAGNOL » .....	115
	M1 : Volume horaire total : 496h .....	115
	M2 : Volume horaire total : 248h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant .....	117
170	Mention MEEF « second degré », parcours « HISTOIRE-GEOGRAPHIE » .....	120
	M1 - volume horaire total : 566h.....	120
	M2 - volume horaire total : 250h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	123
	Mention MEEF « second degré », parcours « LETTRES » .....	127
	M1 - volume horaire total : 563h.....	127
	M2 - volume horaire total : 251h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	131
	Mention MEEF « second degré », parcours « MATHÉMATIQUES » .....	133
	M1 - volume horaire total : 572h.....	133
	M2 - volume horaire total : 243h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	135
180	Mention MEEF « second degré », parcours « MATHÉMATIQUES - SCIENCES ».....	138
	M1 - volume horaire total : 539,5h.....	138
	M2 - volume horaire total : 282h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	140
	Mention MEEF « second degré », parcours « PHYSIQUE CHIMIE » .....	142
	M1 - volume horaire total : 600h.....	142
	M2 - volume horaire total : 240h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	144
	Mention MEEF « second degré », parcours « SES » .....	147
	M1 - volume horaire total : 569h.....	147
	M2 - volume horaire total : 244h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	149
	MAQUETTE MEEF « second degré », parcours « SVT » .....	153
190	Remarque liminaire.....	153
	M1 - volume horaire total : 615h.....	153
	M2 - volume horaire total : 240h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant.....	156
	Mention MEEF « second degré », pour tous les parcours « PLC », bloc 5 : tronc commun .....	158
	Mention MEEF « second degré », parcours « PLC » : équipes pédagogiques.....	159
	Universités.....	159
	Pilotage de la formation .....	160

	Note PLP/PLT (en complément de la note second degré général, pour prendre en compte des différences substantielles).....	161
	Les besoins de formation des enseignants des voies technologiques et professionnelles .....	161
	Propositions en cours d'évaluation .....	161
200	Mention MEEF « second degré », maquette générique aux 3 parcours « CAPET ».....	163
	Mention MEEF « second degré », maquette générique aux 5 parcours « CAPLP ».....	167
	<b>Annexe 4 : Master MEEF, mention « Encadrement éducatif ».....</b>	<b>171</b>
	Deux parcours sont proposés .....	171
	Une alternative pour les étudiants qui ne réussissent pas le concours CPE.....	172
	Des maquettes compatibles.....	172
	<b>Annexe 5 : Master MEEF « Ingénierie et Pratiques de Formation ».....</b>	<b>181</b>
	Parcours existants pouvant être rattachés à la mention MEEF « IPF ».....	181
	Nouveaux parcours MEEF « IPF » .....	181
210	Parcours « Formateurs et encadrants de professionnels des métiers de l'enseignement, de l'action sociale & éducative et du soin » .....	181
	Publics visés .....	181
	Objectifs .....	182
	Débouchés.....	182
	Parcours « Formation de formateurs et conseil en formation » .....	182
	Objectifs .....	182
	Publics visés .....	183
	Débouchés.....	183
220	Parcours « Scolarisation des élèves à besoins spécifiques ».....	183
	Objectifs .....	183
	Débouchés.....	186
	Relations avec le milieu socioprofessionnel.....	186
	Parcours « Transmission, pédagogie et médiation musicales ».....	187
	Objectifs .....	187
	Publics visés .....	187
	Débouchés.....	187
	<b>Annexe 6 : Licence professionnelle « Éducation &amp; Prévention ».....</b>	<b>189</b>
230	Public.....	189
	Effectifs .....	189
	Objectifs .....	189
	Modalités .....	189
	Financement .....	189
	Porteurs .....	189
	Partenaires.....	189
	Volume horaire .....	189
	Programme .....	189
	Contexte.....	190
	Pourquoi une formation sous la forme d'une licence professionnelle en alternance ?.....	190
	Le format de la licence Professionnelle en alternance.....	190
240	La mise en place de la licence professionnelle comme source de partenariat entre l'université et le Rectorat .....	190
	<b>Annexe 7 : Master MEEF, mention « premier degré », équipe pédagogique.....</b>	<b>193</b>
	<b>Annexe 8 : Master MEEF, mention « second degré », équipes pédagogiques.....</b>	<b>205</b>
	Universités .....	205
	Équipe enseignante « université », parcours « CAPET » et « CAPLP » .....	211
	Inspecteurs référents (y compris formations technologiques et professionnelles).....	212
	Formateurs « rectorat » (y compris formations technologiques et professionnelles).....	212
	<b>Annexe 9 : Master MEEF « Encadrement Educatif ».....</b>	<b>216</b>

## 1. Renseignements administratifs

### 250 1.1 – Chef de projet

Nom du chef du projet :

**Didier GEIGER, Prof. des universités, CNU 60, MSME UMR CNRS 8208**

Coordonnées téléphoniques :

**06 86 49 07 17**

Courriel :

**didier.geiger@u-pec.fr**

Établissement d'enseignement supérieur de rattachement :

**Univ. Paris-Est Créteil (UPEC)**

### 1.2 – Groupe de pilotage académique

- 260
- Rectorat : *[Florence Robine, rectrice, chancelière des universités]*
    - Jean-Michel Alfandari, secrétaire général
    - Patrick Le Pivert, IA/IPR, directeur de la pédagogie
    - Frédéric Gante, IA/IPR, chargé de mission (1<sup>er</sup> degré)
  - Université Paris 8 : *[Danièle Tartakowsky, présidente]*
    - Jean-Marc Meunier, chargé de mission formation et numérique, MCF (Psychologie, PARAGRAPHE)
    - Patrick Rayou, Pr. univ. (Sc. de l'éducation, CIRCEFT)
    - Olga Moll, PRAG (Dr qualifiée MCF, Musique)
- 270
- Université Paris 13 : *[Jean-Loup Salzmans, président]*
    - André Tardieu, vice-président du CEVU
    - Françoise Dibos, Directrice Institut Galilée, Pr. univ. (Mathématiques)
    - Michel Molin, Directeur UFR LSHS, Pr. univ. (Histoire, CRESC)
    - Frédéric Alexandre, Pr. univ. (Géographie, CRESC)
  - Université Paris-Est Créteil : *[Luc Hittinger, président]*
    - Lucie Gournay, vice-présidente du CS, Pr. univ. (Anglais, IMAGER)
- 280
- Université Paris-Est Marne la Vallée : *[Gilles Roussel, président]*
    - Inès de Diego, vice-présidente du CEVU, PRAG (Espagnol, LISAA)
    - Karine Marot, PRAG (Géographie, ACP)
    - Elie Favier, vice-président adjoint, en charge des enseignements, MCF (Mécanique, MSME)
    - Romain Dujardin, Pr. univ. (Mathématiques, LAMA)

290



## 2. La structure de l'ÉSPÉ et sa gouvernance

### 2.1 -Statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP et EPCS

#### Composante d'un EPCSCP (université Paris-Est Créteil)

### 2.2 - Organisation générale de l'ÉSPÉ (organisation interne et partenariale)

300 Le présent document d'accréditation est le résultat d'un travail collaboratif des universités partenaires et du rectorat : chacune des étapes de son processus de rédaction a fait l'objet de concertation académique à la fois au niveau des présidences, des vice-présidences, des directions et des responsables des masters. Cet esprit partenarial sera transcrit tant dans la gouvernance, que dans les instances de formation, de recherche et de diffusion de l'innovation pédagogique.

Le statut retenu par les quatre universités de l'académie est celui d'une composante de l'université Paris-Est Créteil, au sens des articles L625-1, L.713-1, L.721-1, L.721-2 du Code de l'éducation (cf. projet de Loi).

En tant que de besoin, des collaborations pourront être recherchées avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Dans son organisation territoriale, l'ÉSPÉ veillera à l'accessibilité de son offre de formation à l'ensemble des étudiants de l'académie en prenant en compte sa géographie et les collaborations inter établissements.

#### Organisation interne

310 L'ÉSPÉ de l'académie de Créteil est une composante à vocation professionnelle, dont le cœur de métier est la formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation.

Elle est ainsi composée de :

- deux centres de formation thématiques ;
- un Centre de valorisation des innovations pédagogiques (CVIP) ;
- une Mission « recherche en éducation et formation » ;
- un Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention (OUIEP).

#### Les deux centres de formation

- 320
- le « Centre de formation des enseignants » qui a pour mission la mise en œuvre des modules et des formations menant aux métiers de l'enseignement (à titre d'exemples : *modules didactiques pour les licences disciplinaires, C2i et C2i2E, masters MEEF*) ; selon les besoins exprimés par les partenaires (PRES, universités) le « Centre de formation des enseignants » coordonne et pilote une offre de formation pour les doctorants et les nouveaux maîtres de conférence ; enfin, il participe à la réponse à l'appel d'offre de formation continue disciplinaire et didactique pour les enseignants de l'académie ;
  - le « Centre de formation aux métiers de l'éducation et de l'accompagnement social »<sup>1</sup> qui a pour mission de proposer des modules et formations aux autres métiers de l'éducation et de la formation (à titre d'exemples : *Éducation spécialisée, Formation Prévention-sécurité (APS et EMS), MEEF – CPE, M2 professionnalisants, (voir annexe 6)*<sup>2</sup>. L'ÉSPÉ ouvrira des masters« MEEF IPF », en concertation avec les universités partenaires, sur la base de
- 330 l'échange, de la recherche de complémentarité et de la réponse aux besoins.

---

1 Nom provisoire.

2 Il existe déjà dans les universités partenaires des formations non MEEF dans ce champ.

Cette structuration thématique, fondée sur des entrées métiers, s'écarte d'un modèle cloisonné en 1<sup>er</sup> / 2<sup>nd</sup> degré ou encore en formation initiale / formation continue, pour s'inscrire dans la perspective de la formation tout au long de la vie. Elle est souhaitée pour créer plus de synergies, optimiser les ressources humaines enseignantes dans les différentes spécialités, et afficher la double mission professionnalisante de l'École (volet transmissions des savoirs et volet connaissance des contextes socio-professionnels).

340 Afin de ne pas cloisonner non plus la formation des différents spécialistes de l'Éducation, le projet pédagogique de l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil comprend la création d'un **socle commun de connaissances transverses** pour tous les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. *L'initiation à la recherche, l'analyse de situations professionnelles, la sociologie et la psychologie des publics, les politiques publiques en éducation, la connaissance de problématiques du territoire* – pour ne donner que quelques exemples – sont des thèmes qui feront l'objet de modules dispensés dans le cadre de ce socle commun, ouvert aux futurs enseignants et aux futurs professionnels de l'éducation. Ce socle commun permettra d'alimenter entre autres les dispositifs EAP.

**Au-delà des missions nationales des ÉSPÉ, l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil s'organise pour répondre au mieux aux enjeux sociétaux de l'académie.**

350 Ainsi, en plus des deux centres de formation (enseignants / spécialistes de l'Éducation), l'ÉSPÉ est composée d'un Centre de valorisation des innovations pédagogiques (CVIP), d'une Mission « recherche en éducation et en formation » et d'un Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention (OUIEP).

**L'objectif est de se doter de structures dont l'activité innovante en recherche et en pédagogie irrigue toutes les formations de l'ÉSPÉ** (concernant la formation des enseignants et la formation aux métiers de l'éducation et de l'accompagnement social) et les formations situées en dehors du périmètre de l'ÉSPÉ (selon les besoins des composantes des universités). **L'accent est mis sur la diffusion des innovations pédagogiques et les réponses éducatives à la violence et au décrochage scolaire.**

*Le Centre de valorisation des innovations pédagogiques (CVIP)*

360 ❖ **Les missions du CVIP**

Le CVIP a pour objet **la coordination et le développement des projets d'innovations pédagogiques** à destination des publics de l'ÉSPÉ. Il s'appuie pour cela sur les centres d'innovation pédagogique et/ou les services d'ingénierie pédagogique des universités.

Ces innovations pédagogiques sont issues :

- d'un transfert de la recherche dans le champ large de l'éducation (*cf.* Mission recherche)
- d'une expérimentation fructueuse mise en place par des enseignants ou enseignants-chercheurs des universités partenaires, ou encore d'enseignants ou formateurs de l'académie.

370 Le CVIP a également pour rôle de **valoriser l'innovation pédagogique dans l'académie**, et pour la communauté des universités partenaires. Il assure ainsi l'irrigation des formations initiale et continue par le transfert et la diffusion des pratiques innovantes ou expérimentales en enseignement.

Le CVIP vise aussi à faire connaître et reconnaître de nouvelles pratiques pédagogiques et leurs effets et à proposer des formations ou des plans de formation pour tous les enseignants ou formateurs, usagers potentiels de l'ÉSPÉ. Les nouvelles pratiques pédagogiques peuvent être des contenus de formation à acquérir ou des modalités d'enseignement nouvelles.

La valorisation concerne également la diffusion de ressources pédagogiques et documentaires en collaboration avec les centres de documentation des universités et des établissements.

380 La troisième mission du CVIP est d'assurer la **veille documentaire, logicielle et matérielle** nécessaire à l'innovation pédagogique. À cette fin, il s'appuie sur le réseau des centres d'innovation pédagogique des universités.

### ❖ *Développement des usages pédagogiques du numérique*

La dimension numérique constitue un axe particulièrement important de la politique d'innovation pédagogique. En effet, les futurs enseignants doivent posséder une solide culture du numérique et être capables :

- de scénariser des séquences pédagogiques ;
  - d'articuler l'usage du numérique dans la classe et hors la classe ;
  - de participer à des projets pédagogiques collaboratifs, éventuellement à distance ou d'être à leur initiative ;
- 390
- de former les élèves et de conseiller les parents, notamment dans les domaines de l'éducation aux médias et de l'internet responsable.

En tant que lieu de discussion et de concertation des équipes pédagogiques, le CVIP est une instance particulièrement adaptée pour être le moteur du **développement des usages pédagogiques du numérique** :

- en apportant son expertise dans l'ingénierie de la formation par le numérique au sein des différents parcours des blocs disciplinaires, didactiques et communs ;
  - en participant à la définition des contenus de formation au numérique pédagogique et en contribuant à les déployer dans les parcours pour les étudiants de master pour leur permettre de s'intégrer dans un projet de formation utilisant le numérique ;
- 400
- en facilitant l'immersion des futurs professeurs dans un environnement numérique leur permettant de découvrir l'organisation des formations hybrides, notamment en y participant dans le cadre des parcours disciplinaires ou didactiques durant leur master.

### ❖ *Valence partenariale du CVIP*

Le CVIP opère à trois niveaux, qui s'entrecroisent et s'enrichissent mutuellement :

- au niveau académique, le CVIP permet de valoriser les pratiques innovantes des enseignants de l'académie en partenariat avec la Mission Académique Pédagogie Innovation Expérimentation du rectorat (MAPIE) par le biais d'appels à soutien de projets ; il participe au développement de l'offre de formation continue pour les enseignants en poste ; il assure l'intégration des pratiques innovantes dans la formation initiale, notamment celle dispensée à l'ÉSPÉ ;
- 410
- au niveau interuniversitaire, le CVIP se positionne en tête de pont d'un réseau de missions ou autres instances déjà existantes de l'innovation pédagogique dans les universités ; à partir d'innovations expérimentées dans les universités ou à partir des résultats de recherche jugés transférables pour l'innovation pédagogique, le Centre informe et, pour les universités qui le souhaitent, prend en charge la valorisation de l'innovation ;
  - au niveau national et international, le CVIP assure un travail de veille et inversement, de diffusion, permettant les échanges, les comparaisons et les développements pour la formation initiale et continue.

### ❖ *Composition du CVIP*

420 Le CVIP est composé d'un directeur, élu ou désigné par le Conseil d'École. Pour mettre en œuvre les missions du CVIP, il est secondé par :

- un ingénieur pédagogique ;
- un assistant assurant le suivi des dossiers en traitement et le travail de communication.

Pour le développement des actions du CVIP, le directeur s'appuie sur une équipe composée :

- des acteurs de l'innovation pédagogique des quatre universités (VP CEVU ou chargé de mission) ;
- des acteurs de l'innovation au rectorat :

- conseiller académique recherche - développement - innovation - expérimentation (CARDIE),
- 430 ○ délégué académique au numérique (DAN),
- correspondant académique pour les sciences et la technologie (CAST) ;
- des enseignants et enseignants-chercheurs issus des quatre universités et reconnus pour leurs compétences particulières en innovation pédagogique et valorisation ;
- du directeur de la Mission recherche ;
- des membres élus du COSP.

### *La Mission « recherche en éducation et formation »*

La « Mission recherche en éducation et formation » que l'ÉSPÉ souhaite mettre en place, ne se substitue pas aux équipes de recherche. S'appuyant sur les unités de recherche dans lesquelles les enseignants-chercheurs de l'ÉSPÉ sont investis, elle a pour objectifs de :

- 440 • favoriser l'animation de la recherche dans le champ large de l'éducation sur des axes à définir par la Mission et engager le transfert des résultats de la recherche en éducation en collaboration avec le Centre de valorisation et d'innovation pédagogique ;
- mener une politique d'internationalisation de l'ÉSPÉ, en utilisant des supports de postes vacants pour inviter des enseignants-chercheurs étrangers ;
- mener une réflexion sur les modalités de la formation-recherche dans le cadre des masters MEEF ;
- développer des projets collectifs en s'appuyant sur les unités de recherche et le réseau informel des professionnels de l'éducation associés aux activités de l'ÉSPÉ, grâce à :
  - 450 ○ un travail d'information sur l'actualité scientifique en éducation dans la sphère de l'ÉSPÉ : mise en place, sur le site WEB de l'ÉSPÉ, d'une page centralisant les informations relatives à la recherche en éducation dans l'académie,
  - un soutien financier et/ou logistique par le biais d'appels à projets fléchés sur les thématiques définies par la Mission recherche en éducation et formation.

La Mission sera particulièrement attentive à prendre en considération dans les axes de recherche privilégiés les spécificités de l'académie de Créteil (diversité des publics, résultats de l'académie aux examens et évaluations nationales...).

- La Mission privilégiera les projets inter-partenaires faisant intervenir des unités de recherche ou des enseignants-chercheurs d'ancrages disciplinaires différents. Tout enseignant-chercheur rattaché à l'ÉSPÉ ou à l'une des quatre universités partenaires pourra répondre en tant que porteur à un appel à projet de la Mission recherche en éducation et formation et bénéficier d'un soutien logistique de l'ÉSPÉ (par exemple, utilisation de salles) dans la mesure où son projet répond aux attentes des appels à projets de la Mission.
- 460

La Mission, animée par un Conseil, pourra apporter un soutien financier et / ou logistique à l'organisation de manifestations scientifiques, à la publication d'articles et d'ouvrages, et à l'élaboration des projets.

Dotée de fonctions support, la Mission assurera le suivi de projets contractualisés comportant une valence recherche et une valence enseignement.

#### *❖ Modalités du fonctionnement de la Mission*

- La Mission recherche est composée en deux temps. Un premier ensemble de membres désigne, tout en veillant à une représentation équilibrée des universités, un second ensemble de membres, acteurs reconnus de la recherche dans le champ de l'éducation et de la formation.
- 470

Cette composition assure la légitimité scientifique de la Mission et son fonctionnement autonome, sous la direction de l'ÉSPÉ.

- 1<sup>er</sup> ensemble de membres :

- le responsable de la Mission, élu par le Conseil d'École sur proposition du Directeur de l'ÉSPÉ, pour une durée de 4 ans, renouvelable une fois,
  - les vice-présidents des Conseils scientifiques ou les vice-présidents « recherche » des universités partenaires ou leurs représentants (1 par université),
  - 480 ○ 4 enseignants-chercheurs, membres du Comité d'orientation scientifique et pédagogique et désignés par celui-ci pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois,
  - le Directeur du Centre de valorisation de l'innovation pédagogique,
  - 1 personnalité représentant la rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités, et désignée par celle-ci.
- 2<sup>e</sup> ensemble de membres :

Ce premier ensemble de 11 membres désignera un second ensemble de 12 membres de la Mission recherche. La désignation est opérée à partir de listes fournies par les Conseils scientifiques des universités partenaires.

- 490 Dans ce second ensemble, des équilibres doivent être respectés, concernant la représentation des universités (au moins 2 enseignants-chercheurs par université), la représentation des champs de recherche, et les statuts d'enseignants-chercheurs (6 PR, 6 MCF/MCF HDR).

Ces 12 enseignants-chercheurs, spécialistes des champs de la recherche en éducation et en formation, participeront à la Mission recherche pour une durée de 4 ans, renouvelable.

Il revient à la Mission d'arrêter les modalités de son fonctionnement. Inscrite dans le règlement intérieur de l'ÉSPÉ :

- elle se réunit en plénière au minimum 4 fois par an ;
- elle rend compte de son activité au Conseil d'École une fois par an ;
- le Conseil d'École arrête tous les ans le budget de la mission, après présentation du bilan et du projet scientifique de l'année à venir.

500 **❖ Proposition d'un fonctionnement budgétaire collectif de la Mission recherche**

La mission fonctionnera sur la base d'un financement apporté par chacune des quatre universités impliquées. Cette somme serait de 5000 euros par université, révisable tous les ans.

La Mission aura également pour tâche de rechercher des financements complémentaires en mobilisant les partenaires territoriaux (Rectorat, Région, Conseils généraux), en développant des projets de recherche répondant aux attentes de ces partenaires et en préparant des réponses à des appels à projets régionaux, nationaux, européens et internationaux.

**L'Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention (OUIEP)**

- 510 L'OUIEP a ouvert en septembre 2011 à l'UPEC. Son activité est la veille, l'expertise et la formation dans le domaine de la violence en milieu scolaire et des nouvelles problématiques éducatives (le décrochage, la polyvictimation des enfants et des jeunes et la discrimination sexuée). Aujourd'hui entité autonome, son rattachement à l'ÉSPÉ renforce la cohérence du projet de l'ÉSPÉ, dont l'un des objectifs majeurs est de répondre à la demande sociétale sur la prévention en milieu scolaire.

L'OUIEP, qui fonctionne sur ressources propres, est déjà un centre qui rayonne au niveau européen et international. L'objectif de son intégration dans l'ÉSPÉ est de mieux intégrer à la formation (initiale et continue) son expertise, de lui apporter un soutien logistique, notamment pour le suivi des contrats et enfin de rapprocher les futurs enseignants ou CPE d'un réseau de professionnels de l'Éducation nationale déjà constitué.

**Partenariats**

1 Universités de l'académie :

- 520 • dont les étudiants bénéficieront de l'offre de formation des centres ;

- dont les doctorants, enseignants et enseignants-chercheurs pourront bénéficier de dispositifs de formation continue ou des services du CVIP :
  - qui seront représentées dans le Conseil d'École et dans le Conseil d'orientation,
  - dont les enseignants-chercheurs seront partie prenante des activités du département Recherche en éducation et du service CVIP.

2 *Académie :*

- qui sera représentée dans le Conseil d'École ;
- qui sera acteur dans l'organisation des stages et autres processus professionnalisant à l'attention des usagers de l'ÉSPÉ ;

530

- qui pourra demander à l'ÉSPÉ son expertise dans des missions de formation continue ou de recherche.

3 *Autres établissements du supérieur :*

- par le biais des activités de recherche ;
- dans le cadre de toute mission au profit des formations dispensées à l'ÉSPÉ.

4 *Partenariats à créer : collectivités territoriales, établissements étrangers de formation en Éducation...*

- par le biais des activités de recherche, notamment de réponses à des projets européens ou bilatéraux (cf. activités du OUIEP aujourd'hui) ;
- dans le cadre de toute mission au bénéfice des formations en éducation de l'ÉSPÉ.

540

**2.3 Description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission**

Les quatre universités de l'académie de Créteil restent attentives quant à leur représentativité respective dans les différentes instances, notamment le futur Conseil de l'École. Elles souhaitent rappeler qu'il est important que le processus de validation des formations leur garantisse un droit de regard et une implication dans les processus de décision.

Les membres du comité de pilotage académique nommés par les présidents des quatre universités demandent que ce pilotage partenarial puisse se traduire par une majorité de membres élus représentant la communauté universitaire en charge de la mise en œuvre de l'offre de formation. Les compositions des Conseils qui suivent sont provisoires en attente des modalités qui seront arrêtées.

550

**Le Conseil de l'École**

❖ **Composition**

Sa composition et le collège électoral restent soumis au décret spécifique prévu par le projet de Loi « d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » ainsi qu'aux évolutions du décret 85-59 du 18 janvier 1985 (modifié) « fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux... » induites par la Loi « relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ».

560

Dans le cadre d'une ÉSPÉ hautement partenariale (4 universités dans le projet), le Conseil d'École idéal serait composé de 40 membres. Sur la base de 30 membres (projet de Loi, sous sa forme transmise au Sénat), la demande formulée par les membres du comité de pilotage académique nommés par les présidents des quatre universités est la suivante :

- 10 membres de droit ou nommés :
  - les présidents des 3 conseils généraux (77, 93, 94) ou leurs représentants,
  - les représentants nommés par les CA des 4 universités de l'académie de Créteil, (1 par université),
  - un représentant des acteurs économiques,

- 2 personnalités nommées par la rectrice de l'académie de Créteil ;
- 20 membres élus :
  - 4 professeurs des universités ou personnels assimilés,
  - 4 maîtres de conférences ou personnels assimilés,
  - 4 représentants des autres enseignants,
  - 4 représentants des personnels BIATSS,
  - 4 représentants des usagers.

Puis, sur demande de Madame la rectrice, une autre composition est proposée :

- 14 membres de droit ou nommés :
  - les présidents des 3 conseils généraux (77, 93, 94) ou leurs représentants,
  - les représentants nommés par les CA des 4 universités de l'académie de Créteil, (1 par université),
  - 5 personnalités nommées par la rectrice de l'académie de Créteil, dont un représentant des acteurs économiques ;
  - 2 personnalités qualifiées dans le domaine de l'éducation et de la recherche, désignées à titre personnel ;
- 16 membres élus :
  - 4 professeurs des universités ou personnels assimilés,
  - 4 maîtres de conférences ou personnels assimilés,
  - 3 représentants des autres enseignants,
  - 3 représentants des personnels BIATSS,
  - 2 représentants des usagers.

590 Le président du conseil de l'ÉSPÉ sera élu parmi les personnalités nommées par la rectrice (projet de Loi).

#### ❖ **Missions**

- Le Conseil d'École définit l'offre de formation de l'École et les programmes d'enseignement dans les cadres fixés par les Universités ;
- il adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances ;
- il est chargé de la gestion de la composante dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- il adopte le budget de l'ÉSPÉ et approuve les contrats pour les affaires intéressant l'école ;
- il soumet au Conseil d'administration de l'université intégratrice la répartition des emplois ;
- il est consulté sur les recrutements.

### **Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique**

#### ❖ **Organisation**

Dans l'attente de textes précisant sa composition et les modalités de désignation, il pourrait se composer, sur une base de 35 membres environ dont la majorité sont des membres élus :

- de 4 à 6 personnalités nommées par la rectrice (correspondant aux divers « métiers » de l'éducation nationale : professeurs des écoles, conseillers principaux d'éducation, professeurs du second degré général ou technologique, professeurs des lycées professionnels),

- 610
- des 4 vice-présidents des conseils scientifiques et des 4 vice-présidents des conseils des études et de la vie universitaire des 4 universités de l'académie, ou dans les deux cas leurs représentants,
  - d'élus du Conseil d'École, désignés par celui-ci (un professeur des universités, un maître de conférences, un représentant des autres enseignants, un représentant des BIATSS),
  - en nombre équivalent, de représentants élus au sein et par chacun des divers corps (2 professeurs des universités, 2 maîtres de conférences, 4 autres enseignants et personnels d'enseignement intervenant dans la formation, 1 BIATSS, 4 à 6 usagers de formation initiale et de formation continue correspondant aux divers « métiers » de l'éducation nationale.

620 ❖ **Missions**

Il est force de proposition auprès du Conseil d'École et contribue à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'ÉSPÉ.

**Autres instances**

- Centre de valorisation des innovations pédagogiques et de la recherche en éducation (voir composition et fonctionnement plus haut).
- Mission recherche en éducation et formation (voir composition et fonctionnement plus haut).
- 630 • Conseil de perfectionnement pour la formation MEEF « premier degré » (déjà en place à l'IUFM).
- Conseil de perfectionnement pour les parcours « filières technologiques et professionnelles » du master MEEF « second degré » (déjà en place à l'IUFM).
- Conseil de perfectionnement pour les parcours « filières du second degré général » du master MEEF « second degré » (à créer, commun à l'ensemble des universités de l'académie).

**Commentaire**

640 Que l'hypothèse selon laquelle les présidents des quatre universités peuvent être membres de droit du conseil de l'ÉSPÉ avec voix délibérative soit validée ou non, les présidents d'université prévoient de mettre en place un « **directoire académique** » présidé par la rectrice, chancelière des universités. Ce directoire, composé de la rectrice, chancelière des universités, des présidents des quatre universités de l'académie, du président du conseil de l'ÉSPÉ et de son directeur, sera chargé de préparer les décisions stratégiques concernant l'ÉSPÉ (offre de formation et orientations en matière de recherche ; fonctionnement et l'utilisation des moyens affectés ; conventions inter universitaires...) et de préparer les arbitrages avant passage devant les conseils centraux des universités. Il pourrait se réunir formellement une fois par an, et en tant que de besoin, en cas de difficulté avérée.

Le directoire académique pourra être mentionné dans les statuts de l'ÉSPÉ, en particulier si le président de l'université intégratrice ou un représentant désigné par son Conseil d'administration ne peut être membre de droit du Conseil de l'ÉSPÉ avec voix délibérative.

650

### 3. Le projet de l'ÉSPÉ

#### 3.1 - Présentation

660 L'offre de formation proposée par l'ÉSPÉ s'adresse à un public élargi, constitué de futurs enseignants, mais aussi d'éducateurs et de formateurs d'adultes. En complément de cette offre de formation liée aux masters MEEF, les quatre universités de l'académie de Créteil se concertent, tout en respectant l'autonomie de leur offre, pour proposer également des formations à destination d'autres professionnels de l'éducation et de la formation, ainsi que des passerelles et des réorientations. De nouvelles professionnalités doivent être accompagnées, intégrant les enjeux de partenariats et de coéducation (par exemple autour des questions de prévention).

L'ÉSPÉ de l'académie de Créteil propose ainsi, pour chaque métier, un tronc commun de formation donnant accès à un éventail de professions dépassant la sphère des métiers de l'Éducation nationale. Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, elle est le lieu de la formation initiale et continue, de la reconversion et de l'évolution des carrières. L'ÉSPÉ de l'académie de Créteil développe une culture d'École afin de créer un réseau d'utilisateurs sur le territoire et de renforcer le maillage université - académie - collectivités / associations.

670 L'architecture de formation, conçue de manière partenariale, propose une formation concertée à l'échelle de l'académie garantissant les mêmes conditions pour les étudiants des quatre universités. L'ÉSPÉ de l'académie de Créteil forme ses étudiants aux différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, dans le cadre d'un projet pédagogique commun et cohérent, favorisant échanges, mutualisations et passerelles entre et avec les enseignements proposés par les composantes de chaque université.

#### *Le socle*

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est abordé comme l'une des problématiques actuelles du métier d'enseignant. Ses enjeux et les questions que pose sa mise en œuvre seront présentés et analysés. Différentes pratiques d'enseignement et d'évaluation seront proposées et interrogées dans les enseignements de didactique, de tronc commun et d'accompagnement des stages.

- Bloc didactique du M1 et du M2

680 Les fiches de présentation des UE des différentes disciplines envisagent, entre autres compétences à viser dès le M1, la connaissance des exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi que la capacité à les mettre en œuvre et à repérer les acquis et les besoins des élèves.

En M2, l'acquisition de pratiques pour la classe comprend l'approche par les compétences, en lien avec la formation à l'évaluation, la prise en compte de la diversité des élèves et de leurs besoins, et la différenciation de l'approche pédagogique.

- Bloc mise en situation professionnelle

690 Pour l'accompagnement à la mise en situation professionnelle (modules d'enseignement ou suivi individualisé), la référence aux compétences du socle est une des entrées possibles dans l'analyse des pratiques observées ou expérimentées.

Certaines disciplines envisagent une ou deux journées d'observation dans un établissement du premier degré en M2, afin de favoriser la conscience de la continuité des apprentissages, notamment au travers des compétences du socle.

- Bloc contexte d'exercice du métier (tronc commun)

Il est prévu au S2 un module en groupes pluridisciplinaires consacré au socle commun et à l'approche par les compétences, afin de sensibiliser à la question de la transversalité des compétences.

## *L'organisation des stages*

700 La part importante accordée à la professionnalisation *via* les stages sur le terrain permet à l'étudiant d'affiner son projet professionnel en appréhendant la réalité du métier d'enseignant, de CPE ou de formateur, en lien étroit avec les enseignements délivrés à l'université.

Ces stages sont inclus dans des unités d'enseignement où ils sont préparés et exploités. Leur validation en ECTS est assurée en collaboration entre formateurs universitaires et formateurs de terrain, sous la responsabilité de l'ÉSPÉ. Elle est établie à partir de l'appréciation de la compétence à concevoir et à analyser sa pratique, à conduire la classe et les apprentissages des élèves.

710 Les stages en milieu scolaire ont des objectifs différents et progressifs : observation et début de pratique accompagnée (semestre 1), pratique accompagnée (semestre 2), stage en responsabilité en alternance (semestres 3 et 4). En M1, ces stages servent simultanément à donner l'expérience nécessaire à la préparation des épreuves du concours et à la formation professionnelle. En M2, le stage en responsabilité permet de construire des séquences didactiques et d'analyser des pratiques et des situations professionnelles. Il permet également de constituer le corpus sur lequel porte le mémoire, en lien avec les apports théoriques destinés à nourrir la réflexion des étudiants.

❖ *Stages en établissement scolaire et enseignements d'accompagnement dans le second degré*

❖ *Stages en établissement scolaire et accompagnement en M1*

### **A. Calendrier et description**

Le stage se décompose en deux parties, dans le même établissement scolaire et avec le même tuteur :

720 • S1 : stage filé. vendredi 15.11, vendredi 22.11, vendredi 13.12, vendredi 20.12.

Il s'agit d'un stage d'observation de l'établissement scolaire. Une journée sera consacrée à l'observation du service de vie scolaire et une journée à l'observation du travail de l'équipe de direction. Les deux autres journées sont à la décision de l'équipe (par exemple : suivi de la journée d'une classe ; suivi d'une journée de l'emploi du temps du tuteur de stage. Ou : observation du travail du ou de la documentaliste, observation du travail d'autres membres de la communauté scolaire, selon les disponibilités).

Le tuteur a pour rôle d'accueillir l'étudiant et de l'aider à organiser son observation et à l'analyser.

730 • S2 : stage de pratique accompagnée : 3 semaines du 6 janvier au 24 janvier (sauf dispositions particulières en langues et disciplines artistiques)

Il s'agit d'un stage de pratique accompagnée dans les classes du tuteur ; il comprend un temps d'observation dans le prolongement du M1, un temps d'enseignement (prise en charge de quelques séances, 4 heures au minimum, en présence du tuteur) et des temps d'entretien avec le tuteur (entretiens d'analyse des séances observées ou prises en charge).

### **B. Organisation**

Comme c'était le cas jusqu'à présent, les stages seront organisés par l'ESPE, en lien avec les équipes globales des masters et le rectorat, notamment les corps d'inspection :

740 • à partir d'une liste fournie par l'IPR référent de la discipline, sollicitation des chefs d'établissement et des tuteurs ; communication aux tuteurs, chefs d'établissement et étudiants des attentes pédagogiques par l'enseignant responsable des stages de la discipline, en lien avec le responsable du parcours ;

• suivi par le secrétariat pédagogique de l'ESPE: suivi de la signature des conventions, des courriers et documents pédagogiques à destination des tuteurs, des étudiants, et des chefs d'établissement ; suivi de la rémunération des tuteurs en lien avec les services du rectorat.

Conventions du même type que celles qui sont utilisées jusqu'à présent pour les stages d'observation et de pratique accompagnée ; mêmes signataires (chef d'établissement, direction de l'ESPE, étudiant, université d'inscription si elle est autre que l'UPEC).

### **C. Enseignement d'accompagnement des stages**

750 Dans la plupart des disciplines, cet enseignement est partagé entre le S1, qui permet de préparer le stage, et le S2, qui permet de l'accompagner et de l'analyser.

#### **D. Régulation du travail des tuteurs**

L'enseignant responsable des stages communique au tuteur le cadrage pédagogique du master et reste en contact avec lui pour répondre à ses questions et lui envoyer toutes les informations nécessaires.

#### **E. Objectifs, contenu, modalités de formation (UE stage et enseignements d'accompagnement)**

- Objectifs :

L'UE vise l'acquisition progressive de la connaissance du milieu professionnel et des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

760 • Compétences visées :

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

- Coopérer au sein d'une équipe.

- Initiation aux autres compétences didactiques et pédagogiques.

- Contenu des enseignements d'accompagnement:

- Apports théoriques sur le fonctionnement d'un EPLE, les missions de ses personnels, et sur le système éducatif.

770 ○ Premiers apports en didactique (mise en œuvre didactique et pédagogique de thèmes / objets d'étude / notions / compétences ; sensibilisation à la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves).

- Avant le stage : préparation des axes d'observation, construction d'outils pour mieux observer et mieux analyser.

- Après le stage : retour d'expérience et analyse de pratiques professionnelles.

- Présentation des attentes liées à l'évaluation pour permettre le recueil d'informations sur le terrain.

- Modalités de formation

- Apports théoriques.

- Analyse des pratiques observées.

780 ○ Ateliers de conception et d'analyse de dispositifs d'enseignement réalisés dans le cadre du stage

- Analyse et mutualisation de documents pédagogiques recueillis lors du stage

- Évaluation (contrôle continu)

Ce sont les capacités à analyser l'expérience qui sont évaluées ; supports variables selon les disciplines : exposé écrit ou oral en lien avec une situation de stage, portfolio analysé, présentation et analyse d'une séance d'enseignement.

Des liens étroits seront faits avec les UE de didactique et les enseignements de tronc commun.

#### **❖ Stages en établissement scolaire et accompagnement en M2**

#### **A. Organisation**

790 L'affectation de l'étudiant en établissement scolaire et le choix du tuteur de stage seront à la charge des services du rectorat et des corps d'inspection, en lien étroit avec l'équipe de l'ÉSPÉ

(direction, responsable du parcours dans l'université concernée et responsable des stages dans la discipline).

Le suivi administratif du stage sera organisé par l'équipe de l'ESPE, en lien avec les services du rectorat, notamment les corps d'inspection : suivi de la signature des conventions, des courriers et documents pédagogiques à destination des tuteurs, des étudiants, et des chefs d'établissement ; suivi de la rémunération des tuteurs de stage en lien avec les services du rectorat.

800 Des conventions du même type que celles qui sont utilisées jusqu'à présent pour les stages en alternance pourront être utilisées ; mêmes signataires (recteur, direction de l'ESPE, étudiant, université d'inscription si elle est autre que l'UPEC).

### **B. Suivi pédagogique des étudiants stagiaires**

Le responsable des stages, en lien avec le responsable du parcours et la direction de l'ESPE, sera chargé de la communication avec les tuteurs de stage, les corps d'inspection et les chefs d'établissement, dans le cadre du projet pédagogique du master.

Un tuteur universitaire (enseignant dans le master) sera chargé du suivi de chaque étudiant, en lien étroit avec le tuteur de stage.

810 L'étudiant devra observer régulièrement son tuteur dans ses classes, observations qui feront dans la mesure du possible l'objet d'échanges réguliers avec le tuteur de stage. Le tuteur de stage et le tuteur universitaire feront l'un et l'autre des visites dans les classes de l'étudiant. Ces visites seront suivies d'un entretien d'analyse.

Dans chaque discipline, un groupe de pilotage (composé notamment des responsables de parcours et du responsable des stages, d'enseignants de l'ESPE, de l'IPR référent de la discipline, d'un chef d'établissement et d'un représentant des tuteurs de stage) se réunira à l'issue de chaque semestre pour faire le point sur le déroulement du stage en établissement.

En cas de difficultés de l'étudiant dans ses classes, un signalement sera fait par le chef d'établissement en direction de l'ÉSPÉ ; le groupe de pilotage se chargera de la mise en place d'un protocole d'accompagnement spécifique, en lien avec les services du rectorat (notamment santé et DRH).

### **820 C. Régulation du travail des tuteurs**

Une réunion de rentrée et une réunion de bilan seront menées conjointement par l'IA IPR référent et les enseignants de l'ESPE

Une formation des tuteurs (de M1 et de M2) doit impérativement être mise en place, en lien avec le rectorat et les corps d'inspection. Cette formation sera animée par les enseignants de l'ÉSPÉ et mobilisera les ressources de la recherche sur la formation en alternance et le tutorat.

### **D. Enseignements d'accompagnement des stages**

830 L'ensemble des enseignements du master doit aider l'étudiant à mener à bien ses missions professionnelles, mais les enseignements de didactique, les enseignements du tronc commun et le séminaire d'analyse de pratiques (prévu dans la plupart des disciplines), sont plus précisément consacrés à permettre à l'étudiant de construire ses compétences professionnelles par le biais de son expérience en stage.

Les enseignements et le suivi lié au mémoire sont en liens étroits avec le stage, et doivent permettre à l'étudiant l'apprentissage d'un recul réflexif sur ses pratiques professionnelles.

Pour les descriptifs de ces enseignements et de leur évaluation : voir les fiches UE de chaque discipline.

### **E. Objectifs, contenu, modalités de formation (ensemble stage et enseignements d'accompagnement)**

#### **Compétences visées**

840 L'ensemble des compétences du référentiel doivent être travaillées par le biais du stage, des visites (suivies d'un entretien) du tuteur de stage et des visites (suivies d'un entretien) du tuteur universitaire, et enfin des enseignements reçus dans le master.

1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication
3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier
4. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
5. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
6. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- 850 7. Faire partager les valeurs de la République
8. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
9. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
10. Prendre en compte la diversité des élèves
11. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
12. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
13. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
14. Coopérer au sein d'une équipe
15. Contribuer à l'action de la communauté éducative
- 860 16. Coopérer avec les partenaires de l'école
17. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

**Modalités de formation dans les temps d'enseignement directement consacrés à l'accompagnement du stage :**

- Analyse de pratiques
- Ateliers de conception et d'analyse de dispositifs d'enseignement réalisés dans le cadre du stage
- Analyse et mutualisation de documents pédagogiques recueillis lors du stage (conservés dans le portfolio et disponibles sur une plate-forme collaborative)
- Visites de formation
- 870 ○ Entretiens individuels

Un temps de formation préalable à la rentrée scolaire est indispensable (dans le cadre des enseignements de didactique ou du séminaire de suivi de stage).

**F. Évaluation**

L'évaluation de l'axe 5 « mise en situation professionnelle » (20 ECTS) porte sur la capacité du stagiaire à concevoir, mettre en œuvre et analyser son activité en situation professionnelle. Elle prend donc en compte des savoirs et compétences acquis par le biais des enseignements de l'ensemble du master.

880 Elle se base sur les pratiques observées par les formateurs et par le tuteur et sur des supports permettant d'évaluer la capacité de l'étudiant à manifester un recul réflexif sur ses pratiques : selon les disciplines, compte rendu et analyse de séances, écrits réflexifs, portfolio analysé, analyse de séances filmés etc.

Les différents « blocs » (formation dans les disciplines nécessaires à l'enseignement et dans leur didactique, formation professionnelle, initiation à la recherche) participent d'un dispositif permettant le suivi individuel de chaque étudiant sous forme de visites lors des stages et

d'entretiens. Des binômes de référents, enseignants et professionnels, prennent en charge un groupe d'étudiants pour assurer la cohérence des mises à niveau individualisées, des options, des lieux de stages, des thématiques de mémoires, etc.

890 En M2, des équipes réduites de formateurs prennent en charge les groupes d'étudiants dans l'ensemble des UE en vue d'une alternance harmonieuse entre l'expérience pratique et les apports de formation.

La formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation se faisant à la fois au sein de l'université et au sein des EPLE, dans le cadre du stage de pratique accompagnée en M1 et de l'alternance en M2, la collaboration avec les chefs d'établissement et surtout les tuteurs, qui doivent être formés par l'ÉSPÉ et associés à son projet pédagogique, est essentielle.

En M1, les étudiants bénéficient, au cours du stage, des conseils du professionnel de terrain qui les accueille, et en M2, pendant le stage en responsabilité, de visites conseils d'un binôme de formateurs (un enseignant de l'université et un professeur tuteur), et de comptes rendus écrits de ces visites.

900 La mise en œuvre de ce diplôme se fait dans le cadre d'un partenariat entre l'ESPE, les quatre universités de l'académie et les services de l'Éducation nationale (Rectorat et DASEN) :

- dans les instances de pilotage et de régulation (conseil de perfectionnement) et par des réunions entre responsables permettant l'organisation des stages et des modalités de travail en commun ;
- dans la formation elle-même, au sein d'équipes mixtes de formateurs, avec une importance croissante de ces équipes mixtes du M1 au M2, où elles constituent un pivot pour organiser l'alternance entre l'université et le terrain professionnel.

Les stages font l'objet d'une gestion académique concertée et de conventions avec le Rectorat et les Directions académiques des services de l'Éducation nationale de chaque département.

910 Le second stage de M1 peut s'effectuer à l'international, avec un accompagnement pédagogique individuel adapté et une valorisation collective.

Dans certains masters seront organisés des stages en entreprise, ou dans des institutions sociales et/ou culturelles, ou enfin dans des laboratoires, structures avec lesquelles l'ÉSPÉ devra donc établir des liens de collaboration.

En M1 comme en M2, certains étudiants, par exemple de nationalité non européenne, peuvent souhaiter se former à l'enseignement sans préparer de concours. Des stages de pratique accompagnée devront être proposés à ceux de ces étudiants désireux de valider un master MEEF. En tant que contractuels, ils devront suivre un stage en alternance.

### *Les reçus-collés*

920 Dans le contexte de l'académie de Créteil, la question des reçus collés appelle des réponses différentes selon les situations et selon les degrés.

Dans le premier degré, le nombre important de postes mis au concours en rend le principe moins sélectif qu'il ne l'est d'ordinaire, de sorte que les lauréats du concours ne sont pas toujours détenteurs du master. La validation des 60 ECTS correspondant à la première année du master est ainsi garante du niveau de connaissances exigibles à ce stade du cursus universitaire.

Lorsqu'un lauréat du concours n'obtient pas le master 1, il lui est donné la possibilité de se réinscrire en master 1 pour y suivre des compléments d'enseignement, et parallèlement, la même année, les enseignements de master 2.

930 L'emploi du temps de ces étudiants qui ne sont pas placés en situation de stage en responsabilité leur permet d'entrer de manière cohérente dans ce dispositif en favorisant la continuité de leur processus de formation.

Dans le second degré, le cas des étudiants qui n'obtiendront pas le concours à la fin de leur année de M1 a été plus particulièrement envisagé. Ces étudiants bénéficieront tous d'un entretien individuel (bilan de leur projet professionnel et élaboration d'un parcours de formation adapté à leur profil).

Plusieurs cas seront alors possibles :

- 940
- S'ils n'ont pas validé la totalité de leurs ECTS de M1 et envisagent une réorientation, ils pourront s'inscrire dans un autre M1 ou compléter leur M1 MEEF « enseignement du second degré » tout en suivant une partie des enseignements d'un autre M2 (MEEF ou non).
  - S'ils n'ont pas validé la totalité de leurs ECTS de M1, mais maintiennent leur projet professionnel, ils pourront alors suivre la totalité des enseignements liés à la préparation au concours, éventuellement certains enseignements de M2, et faire un stage de pratique accompagnée de 8 à 12 semaines (dans deux contextes différents) pour mieux se préparer à la prise en charge d'un demi-service l'année suivante, s'ils sont reçus au concours.
- 950
- S'ils ont validé l'ensemble de leurs ECTS de M1, ils s'inscrivent dans le M2 alternatif ; selon que leur projet professionnel est plus ou moins ouvert à d'autres possibilités que l'enseignement, leur parcours de formation (autour de 450 heures) est composé :
    - de tout ou partie des enseignements du M1 permettant la re-préparation au concours,
    - d'une partie des enseignements du M2 MEEF « enseignement du second degré » ou d'un autre M2 (selon les projets professionnels, M2 MEEF ou non) ;
    - d'un stage de pratique accompagnée de 8 à 12 semaines, mené soit en totalité en établissement scolaire dans deux contextes différents (il s'agit alors d'un stage filé, deux jours par semaine durant 20 à 30 semaines), soit pour partie en établissement scolaire et pour partie dans un autre cadre.

960 Ce M2 alternatif ne permet pas l'obtention complète d'un M2 MEEF « enseignement du second degré » car il y manque dans tous les cas les ECTS associés à la période alternée de la formation, qui ne peut trouver son équivalent en termes d'acquis professionnels dans un stage de pratique accompagnée même long.

Dans la mention encadrement éducatif, deux parcours de M2 sont prévus, CPE et autres métiers de l'encadrement éducatif, chacun des deux parcours pouvant permettre des réorientations aux étudiants de l'autre parcours.

970 En amont du niveau master, l'ÉSPÉ contribuera à la définition et à la coordination des parcours « enseignement » en licence, en particulier pour les étudiants se destinant à l'enseignement du premier degré. Ses enseignements pourront y accompagner la découverte des terrains professionnels et former à la polyvalence disciplinaire.

L'ÉSPÉ formera des futurs enseignants, des éducateurs et des formateurs d'adultes. Pour ces publics, elle est le lieu de la formation initiale et continue, de la reconversion et de l'évolution de carrière. Outre la formation de ces publics, l'ÉSPÉ de Créteil développera une culture d'École, pour que chaque usager (étudiant en formation initiale, enseignant en formation continue) s'identifie à cette école et participe à son animation en dehors des cours qui y sont dispensés. L'objectif est aussi de créer un réseau des usagers sur le territoire et ainsi de renforcer le maillage université-académie-collectivités/associations.

980 Plusieurs dispositifs sont à l'étude : création d'un BDE, remise officielle des diplômes, invitation des anciens de l'École etc.

### **3.2 - Offre de formation au sein du cycle Master (description de l'architecture de formation et flux prévisibles)**

#### ***L'architecture de formation***

L'architecture de formation ci-après a fait l'objet d'une conception partenariale. L'objectif était de proposer une formation concertée à l'échelle de l'académie et qui garantisse les mêmes conditions de formations pour les étudiants des quatre universités. Des groupes de travail incluant les quatre universités de l'académie ont rapidement été mis en place afin :

- d'étudier les mutualisations souhaitables ;
- de proposer un cadrage harmonisé des mentions de masters MEEF (hors MEEF IPF, en négociation) ;
- de proposer une maquette unique (voir annexes) par parcours de chaque mention de master MEEF pour le second degré général.

990

Cette façon collégiale de travailler sera pérennisée entre autres par les conseils de perfectionnement par MEEF, dont l'une des missions sera de vérifier que les formations proposées au niveau de chaque université dans le cadre des MEEF soient conformes au modèle académique.

L'ÉSPÉ de l'académie de Créteil forme ses étudiants aux différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, dans le cadre d'un projet pédagogique commun et cohérent, favorisant échanges, mutualisations et passerelles entre et avec les formations proposées par les composantes de chaque université.

1000

Les formations destinées aux futurs professeurs (PE, PLC, PLP) et aux CPE doivent intégrer et croiser, pour une même finalité de professionnalisation :

- des contenus de savoirs ;
- une activité d'initiation à la recherche qui permet à l'étudiant de se familiariser à la démarche scientifique ;
- des compétences et savoir-faire liés à la pratique du métier.

Les mentions de master proposées sont les suivantes :

- MEEF « 1<sup>er</sup> degré » ;
- MEEF « 2<sup>nd</sup> degré » : avec des parcours pour la formation des professeurs des disciplines du second degré général et de la technologie, des professeurs-documentalistes, et des lycées professionnels ;
- MEEF Encadrement éducatif ;
- MEEF IPF (à partir de la rentrée 2014 pour certaines formations et de la rentrée 2015 pour d'autres).

1010

L'ensemble de ces masters partageront un tronc commun de formation, notamment autour des modules de contexte professionnel. Des possibilités de **réorientation** seront accessibles en fin de M1 en vue d'une reprise de M1 dans un autre MEEF aux étudiants qui ne souhaitent pas continuer en M2 MEEF. Une réflexion est actuellement en cours sur la mise en place de passerelles qui permettraient d'accepter des étudiants de M1 MEEF au sein de certains M2.

Par ailleurs, les universités de l'académie préparent et organisent déjà :

1020

- la préparation de diverses certifications (C2i2e ; CLES2 ; disciplines non linguistiques – DNL ; adaptation aux situations de handicap – CAPA-SH, 2CA-SH...)
- la préparation des concours externes et internes destinés aux candidats soit dispensés de diplôme, soit déjà titulaires d'un master.

En complément de cette offre de formation liée aux masters MEEF, les quatre universités de l'académie de Créteil se concertent, tout en respectant l'autonomie de leur offre de formation, pour proposer également des formations à destination d'autres professionnels de l'éducation et de la formation, ainsi que des passerelles et des réorientations. De nouvelles professionnalités doivent être accompagnées, intégrant les enjeux de partenariats et de coéducation (par exemple autour des questions de prévention). L'ÉSPÉ de l'académie de Créteil propose ainsi, pour chaque métier, un tronc commun de formation donnant accès à un éventail de professions dépassant la sphère des métiers de l'Éducation nationale.

1030

## Enseignements de tronc commun

### ❖ Tronc commun du M1

#### ❖ Semestre 1 (commun à l'ensemble des disciplines)

##### A. Organisation

Un module de 18 heures, portant sur le contexte d'exercice du métier, sera proposé aux étudiants parmi une offre commune à tous les masters MEEF enseignement ; les différents modules occuperont trois vendredis sur les quatre qui seront banalisés dans les maquettes : **vendredi 18.10, vendredi 8.11, vendredi 29.11, vendredi 6.12**

1040 L'organisation commune sera prise en charge par l'ESPE, en lien avec les équipes des masters.

Les groupes seront composés d'une trentaine d'étudiants. Les étudiants seront répartis dans les sites des 4 universités de l'académie.

Les équipes enseignantes pourront être pluridisciplinaires et seront composées d'universitaires et/ou de formateurs.

##### B. Contenu

L'appel d'offres porte sur trois thématiques parmi lesquelles les étudiants en choisiront une.

- **Être enseignant dans l'académie de Créteil** : connaissances des territoires et de leurs publics (caractéristiques, ressources, potentialités...)
- **Apprendre** : apprentissages, différenciation, diversité, psychologie de l'enfant et de l'adolescent.
- **Enseigner** : gestion de la classe, construction de l'autorité, gestion des conflits, prévention des discriminations

##### C. Évaluation (2 ECTS)

Écrit sur table que les étudiants rendent à la fin du module ; cet écrit est évalué par l'équipe enseignante du module.

### ❖ Semestre 2

##### A. Compétences travaillées

1060 Faire partager les valeurs de la République - Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux des systèmes éducatifs et dans le cadre réglementaire de l'école - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

##### B. Contenu

Connaissance du socle commun et de l'approche par les compétences, processus d'orientation des élèves, fonctionnement d'un EPLE (diversité des personnels, organisation, règlement intérieur...), connaissances sur le système éducatif français (organisation EN, historique...), méthodes d'évaluation des élèves, enseignement de la laïcité, aspect éthique et juridique des TICE.

##### **Première partie :**

15 heures en groupes transversaux aux disciplines du second degré général

- 6h sur les TICE : aspects juridiques et éthiques. **7 mars**
- 3h sur le socle commun et l'approche par compétences. **7 février matin**
- 6h sur le système éducatif, l'établissement scolaire, les processus d'orientation, le cadre juridique et réglementaire, les valeurs de la République, notamment la laïcité. Co-animation d'une partie de la formation avec un chef d'établissement et/ou d'autres intervenants extérieurs. Appui notamment sur les chefs d'établissement du master GEDOS de l'université de Marne la Vallée. **21 mars**

## **Deuxième partie :**

1080 11 heures en groupe disciplinaire permettant de remobiliser les contenus apportés au cours des 15h en transversal.

### **C. Évaluation (3 ECTS)**

Évaluation globale de l'UE, écrite ou orale, selon des modalités définies à l'échelle de chaque discipline (définition en cours). Cette évaluation devra porter sur les connaissances acquises et sur la capacité de l'étudiant à les mobiliser dans le cadre, par exemple, d'une étude de cas.

#### **❖ Tronc commun du M2**

1090 Un module de 18 heures en S3 et un module de 18 heures en S4 seront consacrés aux deux des trois thématiques que l'étudiant n'aura pas travaillées au S1 (connaissance des territoires et des publics de l'académie, enseigner, apprendre), de manière à ce que sur l'ensemble du master les points évoqués dans le document de cadrage soient traités (processus d'apprentissage des élèves, prise en compte de la diversité des publics et en particulier des élèves en situation de handicap, méthodes de différenciation pédagogique et de soutien des élèves en difficulté, connaissance du socle commun et de l'approche par les compétences, processus d'orientation des élèves, spécificités de certains niveaux d'enseignement (...), méthodes d'évaluation des élèves, enseignement de la laïcité, lutte contre les discrimination et culture de l'égalité homme-femme..., conduite de classe et prévention des violences scolaires).

Le contenu des modules et les modalités de formation seront précisés selon l'évaluation qui sera faite par les équipes disciplinaires des besoins des étudiants eu égard à l'expérience du M1.

#### **Collaboration avec les formateurs « de terrain » du premier degré**

1100 Dans le premier degré, les principaux intervenants « de terrain » seront les Maitres formateurs (MF) et les Directeurs d'écoles d'application (DEA), et de manière plus ponctuelle, les Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) et les Conseillers pédagogiques de circonscription (CPC).

Les formateurs de terrain interviendront dans les UE du bloc professionnel et dans certaines UE à visée didactique : en M1 les UE 3 et 8 (Mises en situation professionnelle et didactique) ; en M2 dans les UE 10 et 15 (Savoirs disciplinaires et didactiques) et dans les UE 13 et 17 (Mises en situation professionnelle). Le volume d'intervention envisagé représente 312 heures-formateurs par groupe d'étudiants (sur 1190 h), soit environ 25 % du total des besoins en horaires enseignants.

En outre, ces formateurs assureront une partie des visites du stage en responsabilité de M2 (4 visites par stagiaire), ce qui correspond à 50% des besoins d'accompagnement.

1110 Le total des heures d'interventions à mobiliser compte tenu des effectifs d'étudiants attendus est de l'ordre de 22500 heures.

#### **Le suivi des stagiaires du premier degré**

Le principe retenu dans le premier degré est celui des visites croisées : quatre visites de formateurs « de terrain » et quatre visites de formateurs universitaires de l'ÉSPÉ ; une visite éventuelle de l'IEN peut s'y ajouter au semestre 4. Les visites sont formatives, excepté la dernière, consacrée à une évaluation finale des capacités professionnelles.

L'évaluation des UE professionnelles liées au stage (UE 13 et UE 17) retient le principe des regards croisés et se fait de manière conjointe (ÉSPÉ / Éducation nationale).

1120 UE 13 (semestre 3) : L'évaluation est fondée sur la capacité de l'étudiant à analyser sa pratique. Écrit réflexif du stagiaire sur sa pratique (5 pages, qui figureront aussi en annexe au mémoire), soutenu devant une commission d'évaluation composée des formateurs qui ont accompagné l'étudiant en stage. La commission attribue la note de l'UE13 et procède à un bilan intermédiaire du stage.

UE 17 (semestre 4) : Accent mis sur l'évaluation de la capacité à enseigner. Évaluation par la commission, fondée sur la visite d'évaluation opérée par les formateurs. Cette commission conjointe est coprésidée par un formateur de l'ESPE, qui suit l'étudiant, et un IEN, en charge de la circonscription d'affectation dans la mesure du possible. Le formateur de terrain (MF, DEA ou CPC) est associé aux délibérations et à l'évaluation. La commission arrête la note de l'UE17 et

1130 indique son point de vue quant à la titularisation du stagiaire, point de vue transmis ensuite au jury de titularisation.

### 3.3 – Flux prévisibles

**La répartition au niveau national des professeurs stagiaires impactera nettement les flux et ceci dès la rentrée 2013. La réforme et le contexte économique actuel devraient susciter une hausse des inscriptions, hausse sensible que nous pouvons constater au niveau M1, dès les préinscriptions pour la rentrée de septembre 2013.**

**Par ailleurs, les besoins en nouveaux professeurs de l'académie de Créteil semblent bien supérieurs au vivier actuel d'étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement dans l'académie de Créteil.**

**La situation actuelle<sup>3</sup> est la suivante :**

- 1140
- Premier degré, dans l'actuelle spécialité de master « métiers de l'enseignement du 1er degré » : 500 étudiants en M1, 700 au niveau M2 (tous dispositifs d'inscription confondus : présentiel, semi-présentiel, formation à distance, M2 en alternance, M2 avec VAP ou VAE pour des enseignants déjà en poste.) ;
  - Second degré général : 280 étudiants en M1, et autant en M2 (cf. infra 3.5) ;
  - Second degré professionnel et technologique : 200 étudiants en M1 et en M2 dont de nombreux parcours de reconversion vers les métiers de l'enseignement et de seconde carrière.

#### *Projection des effectifs à la rentrée 2013*

##### *❖ Premier degré*

- 1150
- M1
    - Capacités d'accueil maximales : 850 étudiants
    - Effectifs attendus compte tenu des candidatures au 20 juin 2023 : 650 étudiants
  - M2
    - Effectifs attendus : 850 « étudiants » (mais avec de très fortes incertitudes sur le taux des arrivées d'étudiants admissibles au CRPE extérieurs à l'académie, ou déjà titulaires d'un master, ou dispensés de master)
  - En régime de croisière, et dans une hypothèse du maintien du volume des recrutements, les effectifs de M1 pourraient se stabiliser sur une fourchette comprise entre 500 et 700 étudiants ; concernant les fonctionnaires stagiaires, ils pourraient se répartir de deux manières différentes : une première moitié inscrits en M2 MEEF, soit environ 500 étudiants (dont 25 à 30 % auraient validé le M1 dans une autre académie, mais seraient lauréats du concours dans l'académie de Créteil) ; l'autre moitié des stagiaires serait constituée de lauréats du concours soit dispensés de master, soit déjà titulaires d'un autre master (voire même d'un M2 MEEF, à partir de la rentrée 2015 : étudiants n'ayant pas été lauréats du concours en 2014, mais poursuivant en M2 MEEF « aménagé » pendant l'année universitaire 2014 - 2015) ; ils bénéficieraient alors d'enseignements allégés et d'un suivi organisés par l'ÉSPÉ (entre 50 et 100 heures, selon le profil initial).
- 1160

##### *❖ Second degré général*

- M1
    - Effectifs attendus toutes universités et parcours de masters confondus : 350 à 400 étudiants, dans des régimes d'inscription variés selon leur profil initial
  - M2
    - Effectifs attendus toutes universités et parcours de masters confondus : 250 ; cette hypothèse reste très largement tributaire de la mise en œuvre, pour le second degré,
- 1170

---

3 Toutes modalités d'inscriptions 2012-2013 confondues (FI, FC, AEU...).

du « principe de continuité académique » et de la gestion inter-académique « Paris, Créteil, Versailles » des lauréats du concours spécial 2013.2.

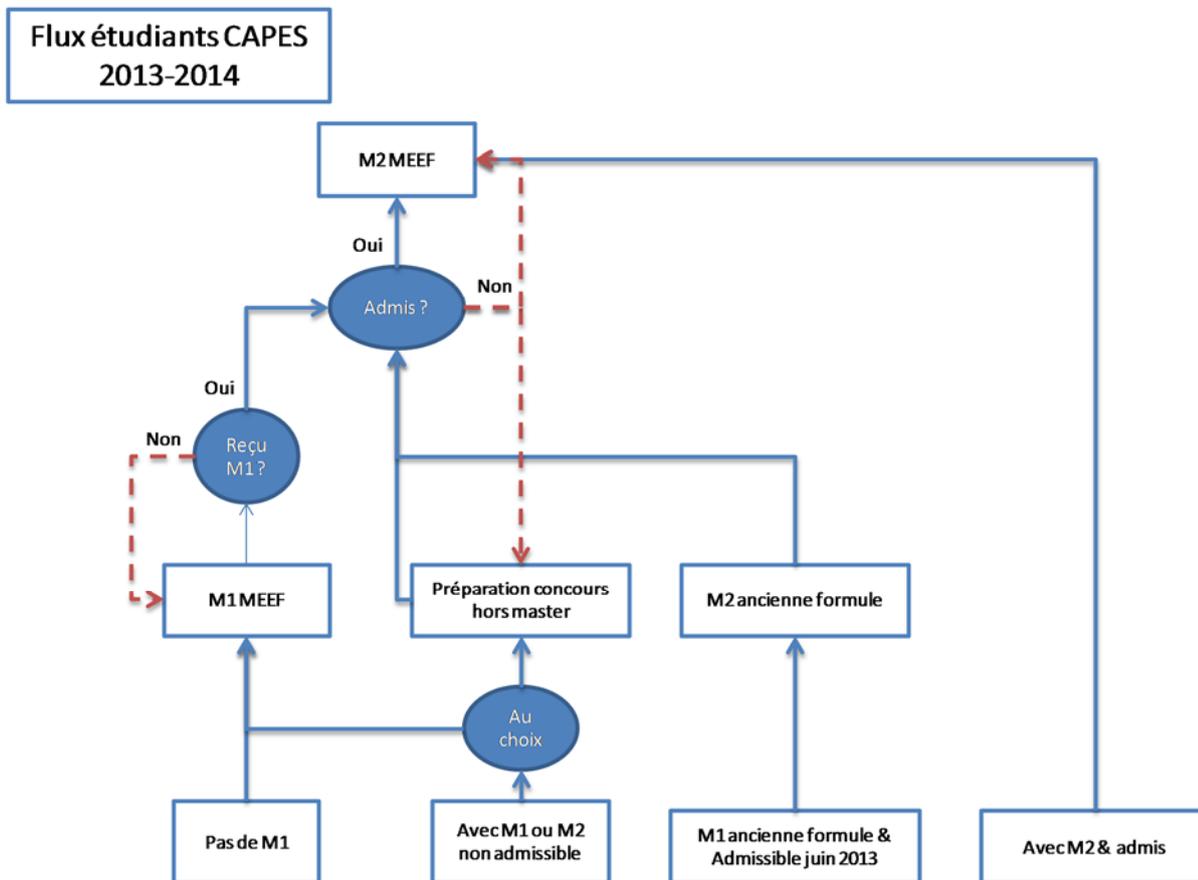
1180

- En régime de croisière, et dans une hypothèse du maintien du volumes des recrutements, les effectifs de M1 pourraient se stabiliser sur une fourchette comprise entre 300 et 400 étudiants ; concernant les fonctionnaires stagiaires, ils pourraient se répartir de deux manières différentes : une première moitié inscrits en M2 MEEF, soit environ 200 à 250 étudiants) ; l'autre moitié des stagiaires (350 à 400 stagiaires) serait constituée de lauréats du concours soit dispensés de master, soit déjà titulaires d'un autre master (voire même d'un M2 MEEF, à partir de la rentrée 2015 : étudiants n'ayant pas été lauréats du concours en 2014, mais poursuivant en M2 MEEF « aménagé » pendant l'année universitaire 2014-2015) ; ils bénéficieraient alors d'enseignements allégés et d'un suivi organisés par l'ÉSPÉ (entre 50 et 100 heures, selon le profil initial) ; ces hypothèses restent très largement tributaires de la mise en œuvre, pour le second degré, du « principe de continuité académique », de la gestion inter-académique « Paris, Créteil, Versailles, » et des règles d'affectation des lauréats des concours déjà titulaires d'un master.

1190

### Gestion des flux d'étudiants du second degré

En fonction de leurs études antérieures, il convient de distinguer plusieurs catégories d'étudiants afin d'organiser les modalités d'accueil, de préparation au concours et de formation spécifiques. Le schéma ci-dessous présente ces différentes catégories.



La première catégorie d'étudiants attendus est constituée des étudiants titulaires d'une licence qui s'inscriront naturellement en M1 MEEF.

1200

Nous envisageons de traiter le problème des étudiants reçus au M1 et collés au concours en proposant trois voies, après entretien individuel avec l'étudiant et avis de l'équipe de formation :

- Inscription dans une préparation hors master,
- Réorientation dans un autre master ;

- Inscription dans le M2 MEEF avec des modalités spécifiques (stage filé ou vacances) ;

Les étudiants qui auront échoué au M1 et au concours auront la possibilité de redoubler.

La seconde catégorie est constituée des étudiants non admissibles, titulaires d'un M1 ou d'un M2 à la rentrée 2013-2014. Ceux-ci seront encouragés à s'inscrire en M1 MEEF, mais il n'est pas possible de les y obliger. Ils auront donc également la possibilité de suivre une préparation au concours hors master dont une bonne partie des cours seront mutualisés avec les MEEF.

Parmi les admissibles au concours 2013, il faut distinguer :

- 1210
- Les recalés en M1 en 2012-2013 devront s'inscrire en M1 MEEF en 2013-2014 avec examen des équivalences possibles.
  - Les reçus en M1 en 2012-2013 poursuivent dans le M2 du même master. Ils se verront proposer un contrat de 6h par semaine par le rectorat ; Ils suivront par ailleurs des enseignements de préparation à l'oral. Après l'admission, ils suivront avec les autres les enseignements de M2 MEEF
  - Les recalés en M2 en 2012-2013 devront s'inscrire en M2 MEEF en 2013-2014 avec examen des équivalences possibles.
  - Les reçus en M2 en 2012-2013 se verront proposer un contrat de 6h à 18h par le rectorat. Ils suivront par ailleurs des enseignements de préparation à l'oral. Après l'admission, ils suivront avec les autres les enseignements de M2 MEEF.
- 1220

Les étudiants titulaires d'un M1 ou d'un M2 et ayant réussi les épreuves d'admission s'inscriront dans le M2 MEEF avec le cas échéant l'attribution d'équivalences (sauf pour la partie alternance et contexte professionnel).

### **3.4 - Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle Licence (pistes envisagées)**

- 1230
- Dans une logique de formation intégrée des enseignants, l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil et les universités partenaires doivent répondre aux besoins communs de formation d'un vaste public en licence se destinant à poursuivre des études autour de l'éducation (au sens large), y compris au sein du **dispositif Emploi Avenir Professeur (EAP)**. C'est en licence, en amont du concours, que sera initiée une formation professionnelle progressive. Celle-ci s'effectuera au rythme d'immersions régulières, accompagnées dans les établissements scolaires ou dans les entreprises. L'expertise de l'ÉSPÉ permet de viser des objectifs communs de formation, avec chaque université, en accentuant la complémentarité de l'offre à travers un maillage territorial renforcé.

#### *Enseignement du premier degré et du second degré*

- 1240
- En partenariat avec l'ÉSPÉ, les composantes des universités proposeront des modules de préprofessionnalisation à insérer dans les licences portées par les différentes universités. Ces projets permettent un décloisonnement des professions et une orientation progressive des étudiants. La poursuite du maillage territorial demande maintenant une politique volontariste des instances concernées, menant en particulier à des conventions « fortes », et mieux encore à des cohabilitations qui seront garantes de la pérennité de la réussite de la mission de l'ÉSPÉ au niveau licence.

Concernant le premier degré, une attention particulière sera portée à la mise en place, dans les parcours de licence, d'unités d'enseignement s'ouvrant sur d'autres champs disciplinaires que ceux du domaine de rattachement initial de l'étudiant, et le préparant ainsi à la polyvalence.

#### *Exemples de modules de « préprofessionnalisation » envisagés*

- Contextes professionnels des enseignants et personnels de l'éducation ;
  - Compétences numériques (Préparation C2i niveau 1 et évolution des pratiques didactiques) ;
- 1250
- Initiation à la didactique de la discipline ;
  - Sociologie et psychologie des publics ;

- Politiques publiques, partenariats et dispositifs territoriaux en éducation ;
- Connaissance du territoire académique ;
- Recherche en éducation ;
- Analyses de situations professionnelles et analyse de pratiques.

### 3.5 - Accompagnement du dispositif EAP dans l'Académie de Créteil : modalités de pilotage de l'ÉSPÉ

1260

Si l'on considère que les étudiants recrutés sur des contrats « emploi d'avenir professeur » doivent dans le cadre de leurs missions passer de l'observation active, en L2, à la responsabilité pédagogique en partage, en M1, il est nécessaire de lier cette expérience au cursus universitaire dans lequel ils sont inscrits. Cela nécessite de définir des parcours, de prendre en compte ceux préexistants et donc de faire de l'ÉSPÉ le référent de l'ensemble de ces dispositifs.

Il faut aussi entrer dans une logique de validation des acquis prise en charge ou accompagnée par l'ÉSPÉ sur une base contractuelle entre l'employeur, les différentes universités de l'académie et leurs UFR de référence. Le projet PEC (Portefeuille d'expériences et de compétences), déjà investi, servira de point d'appui à cette validation.

Cela nécessite aussi que les tuteurs accompagnant ces futurs collègues soient informés et formés à cette mission spécifique en regard des contraintes et du projet de chacun.

1270

Cette expérience professionnelle doit, comme les stages d'observation et de pratique accompagnée et en lien avec les enseignements délivrés à l'université, permettre à l'étudiant envisageant de devenir enseignant, CPE ou formateur : (i) d'affiner son projet professionnel en appréhendant la réalité du métier d'enseignant ; (ii) de se rapprocher progressivement des compétences exigées pour ces métiers.

L'ÉSPÉ, par sa mission de formation, sa place particulière dans le processus, et les liens forts qu'elle entretient avec l'employeur, est le référent légitime de l'ensemble du dispositif EAP (cf. recommandations des Ministères dans les documents d'accompagnement en réponse aux dossiers de préfiguration des ÉSPÉ).

1280

Les procédures d'accompagnement pédagogique seront contractualisées et mises en place entre les différents acteurs<sup>4</sup> afin de garantir cohérence et lisibilité du dispositif. Dans le respect du cadrage national, les responsables de formation à l'université (ÉSPÉ et UFR), les représentants de l'employeur et les acteurs des établissements d'accueil définiront conjointement les missions à confier aux EAP et les dispositifs destinés à les former pour leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles tout en suivant les enseignements universitaires dans de bonnes conditions.

Les étudiants boursiers de L2, L3 ou M1 qui bénéficient du dispositif EAP seront accompagnés dans cette expérience au sein de l'établissement d'accueil et de leur composante. L'ÉSPÉ veillera à ce que cet accompagnement soit homogénéisé au niveau de l'académie et que le public des EAP soit informé et orienté vers les Masters MEEF.

#### ***Double accompagnement***

1290

**Au sein des établissements**, un tuteur EAP a la responsabilité du suivi des étudiants EAP et veille à leur bonne intégration dans l'équipe pédagogique en place.

Les tuteurs accompagnant un EAP sur le terrain seront formés à cette mission spécifique afin de répondre aux besoins liés au projet de chacun. Des formations seront organisées à cet effet au sein des ÉSPÉ. La sélection des tuteurs sera organisée afin de garantir un fonctionnement optimal ; elle s'appuiera en amont sur la constitution de viviers.

---

4 Dans l'enseignement supérieur : MESR, universités (UFR, CPU, ESPE, CDESPE, PRES). Dans le premier et le second degré : MEN, Rectorat, DAFOP, chefs d'établissements, IA, IEN...

1300 **Au sein des composantes**, un enseignant ou enseignant-chercheur a la charge d'encadrer les étudiants EAP. Comme pour le responsable des tuteurs<sup>5</sup>, l'encadrant EAP identifie en L1 et L2 des étudiants boursiers les plus à même de s'inscrire dans le dispositif EAP. Pendant l'année universitaire, l'encadrant est l'interlocuteur privilégié des étudiants EAP, et il est en charge d'une UE libre ou transversale, type « projet pro » qui permet la validation et l'évaluation de l'expérience EAP dans le diplôme.

Le tuteur en établissement et l'encadrant universitaire se communiquent les informations nécessaires au bon déroulement de l'expérience EAP pour les étudiants. L'organisation permettra de favoriser l'imbrication des activités de terrain, de formation spécifique et la poursuite normale du cursus universitaire initial. Il faut en effet veiller à ne pas mettre en difficulté ces étudiants soumis à des charges de travail cumulatives qui pourraient faire échouer l'objectif initial.

1310 Un emploi du temps annualisé permettra d'intégrer les heures de formation spécifique (en référence à l'article 4 du contrat des EAP), de sorte que le temps de présence devant élèves correspondra à une moyenne de 9 heures par semaine. La durée globale de 12 heures est susceptible de varier au cours de l'année afin de permettre de suivre la formation universitaire, de préparer et passer les examens, et de présenter les concours de recrutement.

#### **Détail de l'accompagnement : individualisation et progressivité des parcours des EAP**

A partir d'objectifs de formation définis en fonction des lieux d'exercice des missions des EAP, un cadre assez souple permettra l'individualisation et la progressivité des compétences professionnelles à acquérir. On visera l'acquisition de connaissances et de compétences propres à servir le projet de l'étudiant dans la perspective de son futur métier, qui répond à un seul et même référentiel tout en considérant le cursus suivi par chacun.

1320 Les étudiants recrutés sur des postes d'EAP devront, dans le cadre de leurs missions, passer de l'observation active en L2 à la responsabilité pédagogique en partage en M1. Il a été établi un inventaire des missions (voir annexe) qui pourront être confiées à l'étudiant selon son niveau de formation et de compétences (estimé lors d'un premier positionnement) et l'environnement dans lequel il évoluera (l'organisation des structures et la formation étant très différentes dans le premier et le second degrés).

1330 On proposera un cadre garantissant à l'étudiant un dispositif à la hauteur des attentes dans lesquelles pourront cependant s'inscrire les projets personnels et d'établissement. On permettra que l'accent soit mis sur le domaine péri - éducatif, en lien avec la réforme des rythmes scolaires et que soit privilégiée la contribution à un travail spécifique inscrit dans le projet d'établissement, en lien avec les compétences spécifiques et le profil de l'étudiant. On pourra envisager la mise en place de nouveaux projets, comme le travail sur le montage d'une section européenne ou sur l'éducation à la santé, ou encore sur l'ASH...

Lors de la prise de fonction, le chef d'établissement, en accord avec le tuteur, fixera les objectifs pour l'année scolaire et définira un programme exprimé en activités et volumes horaires. Il veillera à la progressivité du parcours sur la durée du contrat et à un équilibre entre les temps d'appui aux enseignements, les moments de la vie scolaire et les autres temps de la vie de l'établissement. Ce programme pourra être ajusté au cours de l'année, lors de rencontres formalisées entre le chef d'établissement, le tuteur et l'étudiant.

#### ***Pilotage de l'ÉSPÉ***

1340 L'ÉSPÉ veille à ce que les composantes universitaires incluent dans leurs formations de Licence une UE libre ou transversale permettant de valider et d'évaluer l'expérience EAP.

#### **Validation**

5 Dans les composantes, les tuteurs sont des étudiants de L3 ou Master qui assurent un soutien pédagogique pour les étudiants de L1.

1350

Le dispositif EAP sera conçu de telle sorte qu'il soit validable dans les cursus universitaires. Les acquis issus de l'expérience professionnelle et des enseignements d'accompagnement devront être évalués dans le cadre du diplôme suivi par l'étudiant, par exemple, comme une option créditée en ECTS. Cette évaluation portera sur la capacité de l'étudiant à utiliser les connaissances acquises en cours pour analyser l'environnement d'exercice, les besoins des élèves, les dispositifs permettant d'y répondre, ainsi que des séances et séquences d'enseignement. L'évaluation pourra se faire sur la base de travaux écrits et / ou oraux ponctuels (études de cas, analyses de cours filmés, entretiens suite à visite...). Le tuteur de l'EPL sera associé au suivi et à l'évaluation de cette production.

En fin d'année de L3, l'ÉSPÉ réunit par grands secteurs disciplinaires les étudiants ayant bénéficié du dispositif avec pour objectif de symboliser un passage vers les Master MEEF (réunion d'information, de remise de « certificat EAP », rencontres avec des professionnels...).

Selon le niveau de formation (L2, L3, M1) et l'établissement scolaire où sera affecté l'étudiant (école, collège, lycée), cette expérience sera l'occasion pour l'étudiant :

1360

- de situer sa pratique dans l'environnement spécifique d'un établissement scolaire ;
- de s'initier à la transposition didactique des savoirs disciplinaires enseignés à l'université ;
- d'analyser les pratiques enseignantes et éducatives observées et/ou expérimentées ;
- d'analyser les caractéristiques d'un groupe-classe, et pour chaque élève ses acquis et ses besoins eu égard aux programmes et aux compétences attendues ;
- de concevoir et d'expérimenter la mise en œuvre de séquences d'enseignement en réponse à cette analyse ;
- de comprendre l'intérêt d'un travail en équipe.

1370

Ceci impose que les responsables de formation (universités, et à travers elles, l'ÉSPÉ) et des structures d'accueil délimitent conjointement, dans le respect du cadrage national, les dispositifs destinés à les former, afin que d'une part ces étudiants puissent suivre leurs enseignements universitaires dans de bonnes conditions et que d'autre part leur activité professionnelle leur permette un gain de formation.

**Au sein de l'ÉSPÉ**, ces étudiants devront bénéficier d'un accompagnement spécifique (présence d'un tuteur auprès de chaque étudiant) pour faire de cette expérience un début de professionnalisation. Cet enseignement devra pouvoir concerner également les étudiants ne bénéficiant pas d'un emploi d'avenir professeur mais effectuant un stage en établissement scolaire.

1380

L'évaluation de l'ensemble du dispositif (expérience professionnelle et suivi universitaire spécifique), donnant lieu à la délivrance d'ECTS, portera sur la capacité de l'étudiant à analyser l'environnement de l'établissement dans lequel il est intervenu, les besoins des élèves et les dispositifs permettant d'y répondre. Cette analyse fera l'objet d'une production écrite et d'une soutenance orale, que ce soit en licence ou en master. Le tuteur de l'établissement sera associé au suivi et à l'évaluation de cette production.

**Les modalités de l'ensemble du dispositif devront pouvoir s'adapter au mieux à chaque maquette de formation concernée et s'intégrer harmonieusement aux organisations en place. Par ailleurs, un arrêté ministériel sur la possibilité de validation de stage en ECTS en licence fait l'objet de discussions internes aux universités dans le cadre de son application. Les quatre universités de l'académie de Créteil envisagent actuellement la possibilité d'intégrer le stage des EAP dans ce dispositif.**

### 1390 →Au sein de l'établissement dans lequel l'EAP est affecté

Les missions confiées doivent permettre de comprendre la nécessité de la polyvalence propre à l'enseignement du premier degré et aux exigences du socle commun.

L'emploi avenir professeur (des écoles) doit être formé à la polyvalence du métier en lien avec le référentiel de compétences du professeur, en prenant en compte le descriptif du diplôme visé notamment au niveau de la licence et en gardant à l'esprit la logique de progressivité

#### **Activités possibles - préconisées :**

##### **Connaissance de l'environnement de travail / Découverte du fonctionnement d'une école dans tous ses aspects**

- 1400 - S'impliquer dans la concertation et le travail d'équipe réalisés au sein de l'école
- Participer aux réunions (conseils de cycles et conseils des maîtres, réunions de parents)
- Découvrir les bases de conception du fonctionnement d'une classe et de la relation pédagogique (en lien avec les apprentissages visés et la construction des compétences envisagées)
- S'approprier les outils des enseignants (institutionnel et fonctionnel)

##### **Interventions dans le cadre de l'organisation générale des activités éducatives ou péri éducatives de l'école**

- 1410 - Intervenir en appui des enseignants sur un travail en petits groupes tant au niveau de l'école maternelle que de l'école élémentaire, sous la responsabilité du maître de classe
- Prendre en charge des ateliers dans tous les apprentissages en donnant priorité aux domaines éloignés de son parcours universitaire (un étudiant en histoire pourrait avoir à intervenir majoritairement en sciences, mathématiques, EPS...)
- Construire et mener des situations d'apprentissage incluant l'informatique
- Prendre en charge des séances complètes, avec l'enseignant référent dans la classe
- Participer à l'élaboration des évaluations, leur mise en œuvre éventuellement et leur analyse
- Participer à des actions pédagogiques à caractère péri éducatif du type accompagnement scolaire au sens large (soutien/aide personnalisée)

#### **Autres activités possibles**

- 1420 - Percevoir le fonctionnement du premier degré, au sens institutionnel et fonctionnel, en effectuant un stage en circonscription (secrétariat, IEN, CPC, personnes-ressources...);
- Participer à une session de stage dans les services municipaux en lien avec l'école et dans les services et structures partenaires. La piste de stages durant les vacances scolaires semble intéressante à creuser :
- Suivre des élèves en situation de handicap et d'autres en difficulté en s'appuyant sur un projet d'action d'aide auprès d'eux :
- Monter un projet dans un domaine spécifique en lien avec le projet d'établissement (projet de classe verte, projet informatique, etc.).

### →Éléments de formation spécifique au sein du cursus universitaire

- 1430 Il est nécessaire que, dans le cadre d'un module optionnel par exemple (UE ou module de préprofessionalisation commun avec d'autres étudiants se destinant au métier), les étudiants EAP reçoivent un enseignement spécifique à l'université (ESPE/UFR); par ailleurs un enseignant encadrant doit pouvoir suivre l'expérience professionnelle des promotions d'étudiants EAP, en lien avec le tuteur, et lui rendre une visite dans l'établissement d'exercice afin de l'observer dans ses fonctions et de l'aider à analyser ses pratiques. Cet accompagnement est indispensable pour faire de cette expérience un début de professionnalisation. Les contenus de l'enseignement spécifique sont progressifs de la L2 au M1.

- 1440 Suivre ces modules de « préprofessionalisation » est indispensable pour se préparer au terrain et pour pouvoir exploiter au mieux les apprentissages de terrain (analyse de pratiques observées et/ou expérimentées). Des modalités de formation à distance devraient pouvoir permettre un accès facilité à la formation.

### **Contenus et modalités envisagés**

Étudiants de L2	connaissance des publics scolaires, des missions de l'enseignant, des principes fondamentaux du système éducatif et du cadre réglementaire de l'école ; découverte des programmes, du socle commun, et des grandes directions de la loi d'orientation ; découverte des partenaires de l'école ; contenus disciplinaires et renforcement dans les disciplines autre que celles du cursus d'origine.
Étudiants de L3	connaissances pédagogiques, didactique, conception de quelques séances à mettre en œuvre avec les élèves ; analyse des pratiques professionnelles ; construction de l'autorité, organisation du travail de la classe, ressources TICE
Étudiants de M1	construction de séquences d'enseignement prenant en compte la diversité des élèves, expérimentation et analyse de leur mise en œuvre, travail sur l'évaluation des besoins et des acquis des élèves

### **Articulation formation / cursus universitaire / validation des acquis**

La mise en place d'un outil de formalisation, type portfolio semble nécessaire. Les extractions de ce dernier pourraient servir de base pour l'évaluation des acquis (cf. Master 1<sup>er</sup> degré de Créteil)

**→Au sein de l'établissement dans lequel l'EAP est affecté**

Les missions confiées doivent demeurer compatibles avec les études et être en lien avec le projet professionnel. Elles évolueront au fur et à mesure des trois années afin de se rapprocher progressivement des compétences exigées par le métier envisagé.

Les EAP doivent pouvoir observer des séquences d'enseignement nombreuses et variées, le fonctionnement du CDI et du service de vie scolaire, s'essayer, dans la mesure du possible, au travail des uns et des autres, et bénéficier de l'accompagnement d'un tuteur.

**Objectifs visés**

1460 Cette expérience professionnelle doit, en lien avec les enseignements délivrés à l'université, permettre à l'étudiant :

- d'appréhender la réalité du métier d'enseignant ou de CPE ainsi que ses missions,
- de situer cette pratique dans l'environnement spécifique d'un Établissement Public Local d'Enseignement,
- de s'initier à la transposition didactique des savoirs disciplinaires enseignés à l'université,
- d'analyser les pratiques enseignantes et éducatives observées et/ou expérimentées,
- d'analyser les caractéristiques d'un groupe-classe, et pour chaque élève ses acquis et ses besoins eu égard aux programmes et aux compétences attendues,
- de concevoir et d'expérimenter la mise en œuvre de séquences d'enseignement en réponse à cette analyse,
- de comprendre l'intérêt d'un travail en équipe.

1470

**Activités possibles :**

**Connaissance de l'environnement de travail / découverte du fonctionnement d'un établissement dans tous ses aspects**

- Programmer ses interventions dans le cadre de l'organisation générale des activités éducatives ou péri éducatives de l'établissement en lien avec l'assemblée générale des délégués au collège et le conseil de la vie lycéenne au lycée, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- Participer / assister à tout ou partie des différentes séances des organes internes de l'EPL, notamment au conseil d'administration et au conseil pédagogique.

1480

**Interventions dans le cadre de l'organisation générale des activités éducatives ou péri-éducatives de l'école**

- Participer à des activités pédagogiques en lien avec les domaines de spécialité présentés au concours de recrutement, sous la responsabilité du tuteur ou d'un autre membre de l'équipe pédagogique ;
- Intervenir en appui des enseignants pour permettre un travail en groupes à effectifs réduits ;
- Participer à l'élaboration des évaluations, leur mise en œuvre éventuellement et leur analyse ;
- Participer aux activités de soutien et d'accompagnement personnalisé ;
- Participer éventuellement aux divers dispositifs visant à l'accueil et au soutien organisés pendant les vacances scolaires.

1490

**En fonction du niveau d'étude, des responsabilités différentes seront confiées à l'étudiant**

Étudiants de L2	observation de séances de cours dans diverses disciplines et observation du fonctionnement de l'établissement ; participation aux dispositifs d'aide aux devoirs et de suivi personnalisé ; participation aux activités éducatives et pédagogiques de l'établissement.
Étudiants de L3	poursuite des activités de L2 ; observations plus ciblées sur l'enseignement d'une discipline, période de pratique accompagnée (prise en charge de plusieurs séances de cours en présence du tuteur) ; autonomisation dans la

	participation aux actions éducatives et pédagogiques.
Étudiants de M1	poursuite des activités de L3 ; période longue de pratique accompagnée dans la discipline choisie par l'étudiant, prise en charge d'une séquence complète en présence du tuteur, participation à l'évaluation des élèves ; remplacements de courte durée des enseignants de la discipline.

**Attention !**

- les étudiants ne doivent pas être confinés à des tâches d'exécutant administratif ;
- ils ne doivent pas non plus être mobilisés systématiquement et sans y avoir été préparés pour les remplacements de courte durée des professeurs de l'établissement.

1500 → **Éléments de formation spécifique au sein du cursus universitaire**

Il est nécessaire que, dans le cadre d'un module optionnel par exemple (UE ou module de préprofessionalisation commun avec d'autres étudiants se destinant au métier), les étudiants EAP reçoivent un enseignement spécifique à l'université (ESPE/UFR),; par ailleurs un enseignant encadrant doit pouvoir suivre l'expérience professionnelle des promotions d'étudiants EAP, en lien avec le tuteur, et lui rendre une visite dans l'établissement d'exercice afin de l'observer dans ses fonctions et de l'aider à analyser ses pratiques. Cet accompagnement est indispensable pour faire de cette expérience un début de professionnalisation. Les contenus de l'enseignement spécifique sont progressifs de la L2 au M1.

1510 **Contenus et modalités envisagés**

Étudiants de L2	connaissance des publics scolaires, des missions de l'enseignant et du CPE, des principes fondamentaux du système éducatif et du cadre réglementaire de l'école ; découverte des programmes, du socle commun, et des grandes directions de la loi d'orientation ; découverte des partenaires de l'école ; contenus disciplinaires spécifiques, en lien avec les programmes du 2nd degré.
Étudiants de L3	connaissances pédagogiques, initiation à la didactique d'une ou de deux disciplines (dans les cas où les concours visés sont bidisciplinaires), conception de quelques séances à mettre en œuvre avec les élèves ; analyse des pratiques professionnelles ; construction de l'autorité, organisation du travail de la classe, ressources TICE ; contenus disciplinaires spécifiques, en lien avec les programmes du second degré.
Étudiants de M1	approfondissement des connaissances didactiques, construction de séquences d'enseignement prenant en compte la diversité des élèves, expérimentation et analyse de leur mise en œuvre, travail sur l'évaluation des besoins et des acquis des élèves ; contenus disciplinaires spécifiques, en lien avec les programmes du 2nd degré.

**3.6 - Participation aux actions de formation continue des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, ainsi que les enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante ou qualifiante, dans et hors LMD)**

La formation en début de carrière, liée aux premières années de prise de fonction, dont l'enjeu est particulièrement important dans une académie « importatrice » de jeunes enseignants, doit de nouveau être mise en œuvre avec détermination, comme elle l'avait été déjà il y a une dizaine d'années, en mobilisant l'expérience acquise à l'époque.

- 1520 Différents types d'actions de formation continue seront développés au sein de l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil, en lien avec l'académie, les universités et les PRES, concernant les enseignants de l'académie, les doctorants chargés d'enseignement et les enseignants-chercheurs :
- des actions de formation en direction **des enseignants débutants, des enseignants en poste et des formateurs d'enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, général, technologique et professionnel**. Ces formations concernent aussi bien les équipes de terrain que les équipes d'enseignants formateurs au sein de l'ÉSPÉ. Elles relèvent aussi bien du transversal que du disciplinaire ou du lien avec les entreprises, et concernent notamment la difficulté ou grande difficulté scolaire ;
- 1530
- des actions de formation **en direction des doctorants, enseignants du supérieur, débutants et non débutants** : initiation à la pédagogie universitaire pour les débutants, modules de formation innovants pour tous enseignants du supérieur, concernant notamment la responsabilité d'enseignant-référent, la prise en charge de la diversité des publics, l'évaluation, la mise en réseau des actions de formation, etc.
  - des actions de **formation diplômantes ou certifiantes en direction des enseignants, des formateurs d'enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés** : masters MEEF avec validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP - VAE), master formation de formateurs, diplômes d'université préparant au CAFIPEMF<sup>6</sup>, au C2i2e, aux certifications « adaptation aux situations de handicap » (ASH)...
- 1540 *La formation continue des enseignants, en lien avec les services académiques*
- Des dispositifs étroits de concertation entre les services académiques compétents en matière de formation continue et l'ÉSPÉ permettent de définir des priorités de formation et d'y apporter des réponses en concevant des plans de formation (plan académique de formation et plans départementaux de formation).
- Certains domaines prioritaires de formation peuvent dès à présent être cités :
- **La formation des formateurs** est aussi un enjeu pour démultiplier l'efficacité de la formation, en s'appuyant sur les formations déjà opérationnelles, notamment les formations diplômantes (master Premier degré avec validation des acquis, master Éducation et formation de l'université Paris 8...).
- 1550
- **Le domaine de la lecture et de la littératie** : un apprentissage de la lecture réussi, en particulier au cycle 2 de l'école primaire, constitue un enjeu décisif pour la suite de la scolarité et une condition pour lutter contre les inégalités scolaires, démocratiser l'accès aux études longues et réduire les sorties du système scolaire sans qualification. C'est plus largement la maîtrise du langage écrit, en réception et en production, dans les diverses situations scolaires, sociales et professionnelles où elle est indispensable, qui constitue un enjeu fort pour la réussite dans tous les autres apprentissages et pour la réconciliation des publics en difficulté avec l'école.
  - **La culture scientifique à l'école primaire** : la culture scientifique est un atout indispensable à la compréhension de l'évolution de la société, pour permettre un regard critique sur la science et ses rapports aux autres champs d'activités, en particulier technologiques. L'enjeu n'est donc pas seulement de promouvoir des carrières scientifiques pour combler la pénurie en personnel qualifié dans notre société de haute technologie, mais c'est aussi de former des citoyens aptes à comprendre les enjeux éthiques et sociétaux des choix scientifiques. C'est à l'école primaire que devrait émerger la curiosité scientifique. L'enjeu de la formation continue dans ce domaine est d'autant plus grand qu'une faible proportion de professeurs des Écoles est issue des cursus scientifiques.
- 1560
- **La prévention** : l'Observatoire Universitaire International de l'Éducation et de la Prévention met et mettra en œuvre des formations spécifiques à la prévention du harcèlement et de la violence en milieu éducatif – entre autres en milieu scolaire :
- 1570

---

6 CAFIPEMF : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Professeur des Écoles Maître Formateur.

diagnostic de climat scolaire, formation de référents académiques et de référents dans les établissements, mise en place de modules spécifiques tels qu'ils ont par exemple été validés par le Comité scientifique international des Assises contre le harcèlement à l'école, aide à la formation de formateurs (projet en cours avec le FSE), implication dans les établissements de l'Académie. La connaissance des programmes de prévention validés internationalement sera un des points forts de ces formations, qui incluront un important réseau de chercheurs étrangers.

- **La formation à la scolarisation des élèves en situation de handicap** au sein d'une école inclusive.

1580 **Une attention particulière, en lien avec les autorités rectorales, doit être portée aux débuts de carrière des enseignants titulaires qui pourront bénéficier, pendant leurs deux premières années d'exercice d'une formation continuée et ce notamment lorsque ce sont de nouveaux arrivants dans l'académie de Créteil.**

### *La formation continue des enseignants professeurs du second degré et des conseillers principaux d'éducation*

La formation continue sera le résultat de la collaboration entre les enseignants chercheurs des universités, les corps d'inspection et des formateurs. Celle-ci s'adresse aux professeurs et conseillers principaux d'éducation tout au long de leur carrière avec des étapes identifiées en particulier celle couvrant les premières années d'exercice.

1590 Le cahier des charges de la formation continue est décliné en objectifs de formation définis en fonction des priorités nationales, des priorités académiques déclinées dans le projet académique et des besoins de formation identifiés chez les professeurs. Ces objectifs concourent au développement des compétences professionnelles.

Toutes les instances académiques (corps d'inspection, groupes de pilotages, missions académiques ou départementales, services spécifiques,...) ont vocation à exprimer, en relation avec les objectifs visés, des unités de commande en termes de contenus, de modalités et de moyens nécessaires.

1600 Afin de répondre au plus près des besoins, des commandes spécifiques peuvent émaner des établissements, des districts ou de groupements d'établissements sous forme de formation de proximité ou d'aides négociées.

Ces unités de commande forment l'appel d'offre du plan de formation.

L'ÉSPÉ en tant que partenaire privilégié répond pour tout ou partie à cet appel d'offre et participe aux commissions d'expertise afin d'apporter un avis sur les offres de formation relatives aux différentes orientations académiques. Elle participe aussi aux commissions d'expertise de l'ensemble des propositions de formations et des demandes d'aides négociées.

### *Autres types de formation*

- Les actions de formation non diplômante :
  - Afin d'introduire de la cohérence entre les différents moments de formation initiale et continue, la formation continue des enseignants devra être complétée par la formation de formateurs et tuteurs des différents publics.
  - Des actions de formation en direction des équipes pédagogiques au sein des circonscriptions et/ou des districts et/ou de réseaux d'établissements. Ces formations ont pour objectif de former à et par la recherche des équipes de professionnels, de manière à ce qu'elles-mêmes puissent ensuite former, notamment par des actions de proximité, les praticiens du premier et second degré, en prenant en compte systématiquement les résultats de la recherche, notamment en vue de réduire les inégalités scolaires.
  - En direction des doctorants, enseignants du supérieur débutants et non débutants : initiation à la pédagogie universitaire pour les débutants, modules de formation innovants pour tous les enseignants du supérieur, concernant notamment la prise en charge de la diversité des publics, l'évaluation, la mise en réseau des actions de formation, la fonction d'enseignant - référent etc.

- Les actions de formation diplômante ou certificative :
  - Diplômante : en direction des enseignants et (?)des formateurs d'enseignants des premier et second degrés : masters MEEF avec validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP - VAE), master formation de formateur,
  - Certificative : en direction des enseignants et des formateurs d'enseignants des premier et second degrés : diplômes d'université (DU) préparant au CAFIPEMF, au C2i2e, aux certifications « adaptation aux situations de handicap » (ASH).

### 1630 3.7 - Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF

La formation initiale des personnels enseignants et d'éducation d'une académie est organisée par son ESPÉ, qui en a la responsabilité. L'ESPÉ assure la cohérence et la responsabilité de tous les masters MEEF de l'académie dans la continuité du pilotage coopératif de ce projet, en partenariat avec les différentes universités qui s'y rattachent, et pour cela elle doit :

- définir des principes généraux pour l'élaboration des maquettes de formation, comme cela a été le cas pour les maquettes présentées en annexes ;
- coordonner le travail des équipes en charge de leur élaboration ;
- les valider, et notamment avoir un regard sur les modalités d'évaluations proposées.

1640 Disposant d'une connaissance approfondie des enjeux qui traversent le territoire de l'académie, l'ESPÉ dispose aussi de nombreuses ressources scientifiques au sein des universités directement en lien avec le Projet académique (prévention en éducation, littératies, circulation des savoirs, recherches en formation, ressources pour la classe...). Cet ancrage territorial en interaction avec les enjeux contemporains d'éducation a vocation à faire de ces ressources locales un atout majeur de la qualité des formations proposées par l'ESPÉ.

#### *Professeurs des écoles*

1650 La formation des futurs professeurs des écoles se déroulera, comme actuellement, très majoritairement sur les quatre sites de l'actuel IUFM (Melun, Torcy, Livry-Gargan, Bonneuil sur Marne), avec un point d'inscription administrative principale unique dans la mention « MEEF – premier degré » (UPEC). Une inscription secondaire dans les trois autres universités de l'académie sera effectuée pour permettre aux étudiants de participer à des séminaires et/ou à des activités de recherche, qu'elles soient en lien direct avec leur projet professionnel ou un préalable à une éventuelle réorientation, l'ESPÉ veillant à respecter les souhaits des étudiants et l'équilibre territorial.

#### *Professeurs des lycées et collèges, CPE*

Le schéma retenu est la mise en place d'une maquette unique de parcours de la mention de master « second degré » déclinés selon les diverses disciplines d'enseignement, permettant ainsi, en lien avec l'ESPÉ, à chaque université, seule ou en association selon les effectifs étudiants et dans un souci de cohérence géographique, de présenter une offre diversifiée de formations.

1660 Pour la formation des PLC du second degré général, le principe de « continuité académique » pour l'année de master 2, qui semble être le schéma retenu nationalement, aura une influence très significative sur les effectifs de fonctionnaires stagiaires et donc sur une carte prévisionnelle des effectifs d'étudiants inscrits en M2 ; pour mémoire, l'académie de Créteil est très fortement importatrice de fonctionnaires stagiaires et de néo-titulaires (si continuité académique et affectation seulement après titularisation : de l'ordre de 200 à 250 stagiaires ; si schéma actuel d'affectation des stagiaires : de l'ordre de 800 ; actuellement, le nombre de néo-titulaires arrivant dans l'académie de Créteil est de l'ordre de 1600).

1670 La formation devra donc permettre d'accueillir (et d'inscrire, selon des statuts et modalités à définir), en tant que fonctionnaires stagiaires, des lauréats des concours déjà titulaires d'un master et leur permettre de valider pendant leur année de stage les ECTS prévus par le « cadre national des formations liées au métiers du professorat... »

#### *Professeurs des lycées professionnels et formations technologiques*

Ces formations se dérouleront sur le site IUFM de Saint-Denis, dans les parcours du master « MEEF – second degré » prévus à cet effet. Ces formations devront également permettre d'accueillir (et

d'inscrire, selon des statuts et modalités à définir), en tant que fonctionnaires stagiaires, des lauréats des concours déjà titulaires d'un master ou des personnels en reconversion et leur permettre de valider pendant leur année de stage les ECTS prévus par le « cadre national des formations liées au métiers du professorat... ».

### 3.8 - Dispositifs permettant l'acquisition et la validation de compétences en langues

1680 Des modules spécifiques permettant l'acquisition de compétences en langues seront inscrits dans les parcours des futurs masters MEEF, de manière à lier étroitement l'acquisition de compétences dans la langue étrangère à la formation globale au métier d'enseignant.

Pour les étudiants ayant besoin de consolider leur niveau de langue, une formation complémentaire sur les compétences déficientes pourrait être proposée, en lien avec les structures existantes des quatre universités (« maison des langues », « espaces langues », « départements de langues »...). Des dispositifs d'auto-formation avec suivi individualisé pourront être mis à disposition des étudiants dans chacune des universités.

1690 Les mutualisations seront favorisées dans un double objectif : permettre la mise en place de groupes de niveau et favoriser une culture commune en regroupant des étudiants de différents parcours. A cet effet on a cherché à harmoniser les volumes horaires et les ECTS, sauf contrainte particulière de la discipline de sorte que la plupart des parcours voient leurs enseignement de langue étrangères organisées selon le schéma suivant :

- M1 S1 : 1 ECTS
- M1 S2 : 1 ECTS
- M1 S3 : 2 ECTS

La priorité a été de ne pas interrompre les enseignements en langue étrangère entre les différents semestres pour permettre une réelle progression des étudiants dans les différentes compétences de communication langagière.

1700 L'objectif est d'assurer et de mesurer la progression entre le niveau initial et le niveau en fin de cycle. Le niveau initial sera évalué par un test de positionnement (auto - évaluation selon grille CECRL plus évaluation plateforme auto formation ou DIALANG). Les enseignements associeront le présentiel en petit groupe et l'auto formation individuelle sur la plate-forme de langue disponible. Le niveau en fin d'études sera apprécié suivant un mode mixte entre contrôle continu et contrôle terminal, complétés éventuellement d'un test de positionnement final.

Dans certains parcours, les étudiants les plus avancés se verront proposer une initiation à l'enseignement en langue étrangère pour les DNL.

1710 En complément des dispositifs prévus dans leur maquette, les étudiants ayant besoin de consolider leur niveau de langue pour atteindre le niveau B2 du CECRL pourront bénéficier d'une formation complémentaire en lien avec les structures existantes dans les quatre universités (« maison des langues », « espaces langues », « départements de langues »...). Des dispositifs d'auto formation avec suivi individualisé pourront être mis à disposition de ces étudiants dans chacune des universités.

### 3.9 - Dispositifs permettant l'acquisition et la validation de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

Les compétences nécessaires à un usage raisonné des outils numériques en activité d'enseignement sont aujourd'hui validées par une certification spécifique (C2i2e).

Indépendamment du maintien ou non de cette procédure, l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil propose une formation en vue de la validation de ces compétences intégrée aux cursus des masters.

1720 La plupart d'entre elles seront naturellement développées au cours de l'année de M1 dans les UE de didactique des disciplines (essentiellement les compétences du cadre B). Les autres trouveront leur place dans les différents blocs de formations.

Dans le premier degré, l'acquisition des compétences à utiliser les technologies numériques à l'école se fait :

- dans les EC consacrés aux didactiques des disciplines ;

- dans un EC en M1 et un EC en M2 permettant de traiter d'autres compétences ne relevant pas des didactiques. C'est dans ces deux EC que sont évaluées les compétences acquises dans le domaine numérique, à travers une réalisation et un court écrit critique.

1730 Les réalisations des étudiants liées à l'évaluation des unités d'enseignement ou de leurs éléments constitutifs seront déposées sur la plateforme EMAEVAL et évaluées en tant que telles pour valider les compétences en liens avec celles du C2i2e.

Les étudiants qui le souhaitent pourront être inscrits (sans frais supplémentaires) en vue l'obtention du C2i2e et celui-ci leur sera délivré au vu des compétences réellement validées au cours des deux années de formation du master. Contrairement au dispositif prévu pour les compétences en langue étrangère (ECTS non compensables), et dans l'état actuel des textes, il n'est pas actuellement prévu de lier l'obtention du master à la validation de toutes les compétences requises pour la certification informatique et internet.

1740 Pour les fonctionnaires stagiaires qui seraient déjà titulaires d'un master (ou qui en sont dispensés) un dispositif d'acquisition des compétences et de leur validation en vue de l'obtention du C2i2e existe déjà et sera poursuivi sous la forme d'un diplôme d'université : les modalités d'inscription ainsi que les conditions économiques sont en cours d'élaboration.

### **3.10 - Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques**

En tant que composante de l'UPEC qui a mis en place des dispositifs annuels d'évaluation des enseignements et d'évaluation des formations, l'IUFM a déjà installé ce type de pratiques (questionnaires à remplir par les étudiants, traitement statistique des retours, analyse des commentaires libres ; taux de retours > 50%). Elles seront maintenues au sein de l'ÉSPÉ.

1750 Dans l'ÉSPÉ, la généralisation d'un dispositif homogène d'évaluation des formations et des enseignements se fera dans la double perspective de rendre compte des perceptions des étudiants sur les dispositifs de formation qui leur sont proposés et de mettre à disposition des équipes pédagogiques et des responsables institutionnels des éléments de suivi permettant la diffusion des pratiques pédagogiques les plus favorables à la réussite des étudiants et à la formation des professeurs stagiaires. Ce dispositif s'effectuera en lien avec les observatoires de la vie étudiante (ou les services équivalents) des quatre universités.

Les conseils de perfectionnement des masters MEEF et le COSP auront pour mission de s'en saisir et de proposer à l'employeur principal (MEN) et au Conseil de l'ÉSPÉ des pistes d'adaptation de la formation.

Ce dispositif sera complété par des initiatives de soutien en ingénierie pédagogique et en accompagnement des équipes désireuses d'engager un travail réflexif sur l'évolution des dispositifs de formation et des enseignements mis en œuvre.

1760 Le CVIP (Centre de valorisation de l'innovation pédagogique) est un acteur privilégié de la réflexion concernant l'intégration de nouveaux contenus ou nouvelles modalités d'enseignement.

### **3.11 - Modalités d'évaluation des étudiants**

Pensées en cohérence avec les finalités spécifiques des diplômes de master MEEF, les modalités d'évaluation permettront aux équipes pédagogiques de valider les savoirs et savoir-faire attendus des titulaires d'un diplôme de Master et aux étudiants de passer progressivement des expériences vécues dans leur parcours universitaire aux compétences indispensables pour s'engager dans le métier d'enseignant (réussite aux concours, mobilisation des disciplines pour enseigner...).

1770 Les évaluations, dans lesquelles le contrôle continu pourra avoir toute sa place, seront peu segmentées afin de mettre les étudiants face à des situations complexes, et vérifieront la maîtrise des fondamentaux.

Pour les langues, il n'est pas prévu de compensation, conformément aux directives ministérielles.

Pour les TICE, il convient d'évaluer les compétences des étudiants en situation professionnelle afin de s'assurer de leur capacité de les réinvestir dans leur futur environnement professionnel.

### 3.12 - Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

L'ÉSPÉ développera l'accueil des **étudiants en situation de handicap** et voulant devenir professeurs. Cela nécessitera certaines adaptations des formations mais aussi celles des stages en lien avec l'employeur. Il sera également nécessaire de travailler avec ce dernier afin d'anticiper l'adaptation des postes où ces futurs enseignants pourront être affectés à terme.

1780

L'ÉSPÉ pourra s'appuyer sur les forces de chaque université et sur celles des formateurs déjà engagés (formateurs ASH) et par exemple sur le partenariat déjà mis en place avec l'université Paris 8 qui accueille **des étudiants communiquant en langue des signes française**. Prendre en compte les besoins spécifiques de ces étudiants constitue d'ores et déjà une réponse à des demandes explicites.

Les dispositifs déjà en œuvre pour faciliter la réussite des **étudiants salariés ou des sportifs de haut niveau** seront amplifiés en M1 (notamment dispositifs semi-présentiel et à distance) et favoriseront l'augmentation du vivier des candidats au professorat, dans une académie particulièrement touchée par la crise du recrutement.

1790

Par ailleurs, en M2 le profil universitaire des étudiants sera beaucoup plus hétérogène qu'il ne l'est actuellement : étudiants venant des M1 MEEF de l'académie ou d'autres M1, lauréats du concours ou non, lauréats du concours déjà titulaires d'un M2. L'offre de formation devra permettre de prendre en charge cette hétérogénéité.

Enfin, l'ÉSPÉ vise à développer l'accueil d'usagers en reprise d'étude ou/et reconversion, et qui pourront, grâce au dispositif de VAE ou de VAP, entrer en Master 1 MEEF. La réflexion porte actuellement sur des modules de remise à niveau avant le démarrage effectif du Master MEEF.

## 4. Organisation de la mission de coordination

### 4.1 - Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (grandes lignes)

1800 Les équipes pédagogiques sont formées des enseignants et enseignants-chercheurs des quatre universités de l'académie (dont un certain nombre d'enseignants du 2<sup>nd</sup> degré en service partagé) qui interviennent dans les Masters MEEF.

Il est également fait appel à des enseignants « de terrain » du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, à des membres des corps d'inspection et à des chefs d'établissement.

Tous ces acteurs de l'enseignement et de la formation sont associés au fonctionnement et à l'évolution de la formation à laquelle ils prennent part. Les formations de l'ÉSPÉ sont adossées à un corps pédagogique qui se compose :

- d'une centaine d'enseignants-chercheurs (dont 50 PR) ;
- d'environ 200 « autres enseignants » (PRCE, PRAG etc.) ;

1810 • d'un corps de 250 personnels de l'académie (maîtres-formateurs, directeurs d'école d'application).

Compte tenu du nombre de professeurs des écoles maîtres-formateurs dans les 3 départements de l'académie ainsi que de celui des enseignants du second degré et de membres des corps d'inspection déjà mobilisés par le rectorat au bénéfice de la formation initiale et continue des enseignants, la cible de 20 à 25% de « professionnels » impliqués devrait pouvoir être atteinte.

### 4.2 - Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaire, le rectorat et les services académiques, les EPLE (grandes lignes)

- Participation à la promotion et accompagnement des emplois d'avenir professeur
- 1820
- Participation à la mise en stage d'observation en licence
  - Mise en stage d'observation et de pratique accompagnée en M1
  - Mise en stage de pratique accompagnée (éventuellement en responsabilité) en M2 pour les non-admis aux concours
  - Suivi pédagogique (y compris organisation des visites) des fonctionnaires stagiaires en alternance en M2)
  - Co-construction, en partenariat avec le rectorat et les inspections académiques, d'actions de formation continue 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés
  - Gestion des professeurs associés (second degré) et des maîtres-formateurs en service partagé (premier degré)
- 1830
- Échanges sur les unités d'enseignement de M2 dont les résultats interviennent dans l'examen de qualification professionnelle des fonctionnaires stagiaires
  - Élaboration d'une politique de communication, d'information et d'orientation à destination des lycéens et des étudiants

En parallèle de ces missions transverses assurées par les équipes pédagogiques et administratives, le Centre de Valorisation des Innovations Pédagogiques (présenté en première partie de ce dossier d'accréditation) assure la valorisation de l'innovation pédagogique dans l'académie, et pour la communauté des universités partenaires. Il assure ainsi l'irrigation des formations par le transfert et la diffusion des pratiques de pointe ou expérimentales en enseignement.

#### 1840 4.3 – Nature de la relation (convention) avec les établissements scolaires et les écoles

Une convention générale entre l'ÉSPÉ et le rectorat précisera les modalités d'accueil et de suivi dans les établissements en fonction de la nature du stage ou de l'emploi :

- emploi d'avenir professeur
- étudiants de M1 en stage d'observation
- étudiants de M2 en stage de pratique accompagné ( cas des étudiants de master MEEF non lauréats de concours)
- fonctionnaires stagiaires, inscrits en M2 MEEF

Un calendrier annuel fixera de façon conjointe les périodes éventuelles de stage.

1850 Le rectorat mettra à disposition de l'ÉSPÉ la liste des établissements « labellisés avec tuteurs » pouvant accueillir dans de bonnes conditions les étudiants de M1 ou de M2 non lauréats.

Une charte d'accueil sera définie.

Des établissements pourraient être labellisés « établissements formateur ».

#### 4.4 – Nature des liens avec les enseignants du secondaire (réseaux de formateurs), les inspecteurs et les chefs d'établissements

##### *Liens avec les enseignants du secondaire*

L'équipe IUFM second degré comprend 22 « formateurs à temps partagé » (moitié de leur service à l'IUFM, moitié dans un établissement scolaire) ; tous participeront aux enseignements de didactique, au tronc commun et aux enseignements de préparation et d'accompagnement des stages (environ 40% de ces enseignements).

1860 Un très solide réseau de formateurs compétents est en place autour de l'équipe IUFM, car la formation des professeurs stagiaires est actuellement assurée par des équipes mixtes IUFM/rectorat, comme c'était déjà le cas avant la mastérisation (participation des « formateurs associés » à la formation des PLC2). Ce réseau de formateurs sera sollicité en M2, pour de la formation et pour des suivis individualisés, en fonction des besoins.

Le travail avec les tuteurs doit impérativement être approfondi, dans le cadre notamment de la formation des tuteurs, pratiquée jusqu'à présent par l'équipe IUFM mais sans doute dans un volume trop peu important (l'équipe est chargée par le rectorat d'une journée de formation transversale des tuteurs de stagiaires ; pas de formation des tuteurs d'étudiants). Le suivi en binôme (tuteur de stage / tuteur universitaire) des étudiants de M2 en alternance devra renforcer les liens (voir le document « stages en établissement scolaire »).

1870 La formation des tuteurs des étudiants de M1 et leur association au projet pédagogique de l'ÉSPÉ sont elles aussi nécessaires.

##### *Liens avec les IA IPR*

Depuis trois ans, l'équipe IUFM, qui avait une forte expérience de la formation des stagiaires PLC2, a été chaque année sollicitée par le rectorat (qui en avait la responsabilité) pour assurer une partie importante de la formation des professeurs stagiaires ; par ailleurs, les formateurs de l'IUFM proposent presque tous des stages au plan de formation continue du rectorat ; des liens de travail de très bonne qualité ont donc été maintenus avec les corps d'inspection des différentes disciplines.

1880 Dans le cadre de la construction de l'ÉSPÉ et des maquettes MEEF, le programme de travail conjoint, concerté entre la direction du second degré de l'IUFM et le directeur de la pédagogie du rectorat, est le suivant :

- ⇒ Rencontre entre la direction du second degré et l'IA IPR référent de la discipline, puis réunion de travail avec la totalité ou une partie de l'équipe du master : présentation des principes généraux de la mention et de la maquette du parcours disciplinaire.<sup>7</sup>
- 1890 ⇒ Définition des collaborations pour l'année 2013-2014 :
- Choix des lieux de stage des étudiants de M1 ;
  - Réunions d'information avec les tuteurs des M2 transitoires et des M1 ;
  - Accueil commun des M2 transitoires avant la rentrée scolaire (formation conjointe avec les professeurs stagiaires) ;
  - Selon les disciplines : intervention de l'IA IPR en M1, dans les enseignements du bloc « didactique » ou du bloc « mise en situation professionnelle » (présentation du métier ou présentation des épreuves du concours).
- 1900 ⇒ Définition du travail à mener au cours de l'année 2013-2014 pour préparer la rentrée 2014 :
- Réunions sur les contenus de la maquette de M2 (mise à profit de l'expertise des IA IPR pour la détermination des besoins prioritaires des étudiants de M2/professeurs stagiaires) ;
  - Réflexion sur le choix des lieux de stage et mise en place de la formation des tuteurs ;
  - Conception de projets de collaboration afférents à la formation continue, notamment :
    - La formation des néo-titulaires ;
    - La conception d'actions de formation continue croisant les ressources de la recherche et celles de l'expérience professionnelle.
    - La réflexion sur la mise en place de formations certifiantes ou diplômantes en direction des enseignants en exercice.

### *Liens avec les chefs d'établissement*

- 1910 • De nouvelles modalités de collaboration sont à mettre en œuvre pour le suivi des étudiants en stage, notamment en cas de difficultés ; la participation d'un chef d'établissement au groupe de pilotage des enseignements professionnels dans les différents parcours est prévue (voir le document « stages en établissement scolaire ») ;
- Conception et co-animation de la journée EPLE du tronc commun du S2 (voir le document « tronc commun » : appui sur un groupe de chefs d'établissement volontaires, dont certains participants du master GEDOS de l'université de Marne La Vallée).

Aucune collaboration n'est actuellement en œuvre avec les associations périscolaires ou de parents d'élèves, mais plusieurs formateurs se sont dit intéressés par cette direction de travail.

### **4.5 - Outils de la coordination (grandes lignes)**

- 1920 Direction des études et de la vie étudiante (ou services équivalents des quatre universités), Observatoires de la vie étudiante (OVE), conseils de perfectionnement des diverses mentions/parcours des masters MEEF...

Chacune des universités de l'académie se dote, sur son site principal, d'un secrétariat visible et identifié disposant de toutes les informations sur les métiers et les filières (EAP, parcours de licence, mentions et parcours de master, aspects liés aux concours et recrutements...) et faisant office de « guichet unique » de promotion des métiers de l'enseignement et de renseignement des étudiants intéressés.

Pour assurer une information la plus large possible et une présence sur internet, une adresse de la forme [www.creteil-espe.fr](http://www.creteil-espe.fr) a déjà été retenue : en lien avec les pages spécifiques du ministère de l'éducation nationale, du rectorat et des quatre universités de l'académie. L'ensemble des informations disponibles y seront relayées et les parcours de formation présentés.

- 1930 Ce secrétariat sera également l'interface avec les directions des systèmes d'information des universités et l'ESPÉ. Il permettra à cette dernière de recueillir et de synthétiser toutes les données relatives aux étudiants et stagiaires dont le point d'inscription administrative ne sera pas l'UPEC. L'ESPÉ assurera ainsi le suivi des étudiants et des usagers de formation continue (origine

---

<sup>7</sup> Travail déjà mené ou en cours dans la plupart des disciplines ; à initier avant la fin de l'année universitaire en sciences physiques et EPS.

géographique, cursus universitaires antérieurs – dont intitulés des parcours de licence ou de master – succès aux concours, devenir professionnel...).

#### 4.6 - Lien avec la recherche (grandes lignes)

##### *« Mission recherche en éducation et formation »*

La « Mission recherche en éducation et formation », présentée en première partie de ce document, a pour but de favoriser l'animation de la recherche en Éducation, le développement de projets collectifs et de permettre une ouverture internationale. Elle donne notamment son avis au Conseil d'Orientation sur les questions politiques « recherche », AO et le profil recherche des recrutements.

1940

##### *L'Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention (OUIEP)*

Son activité est la veille, l'expertise et la formation dans le domaine de la violence en milieu scolaire et des nouvelles problématiques éducatives. L'objectif de son intégration dans l'ÉSPÉ est de mieux intégrer à la formation son expertise et de rapprocher les futurs enseignants ou CPE d'un réseau de professionnels de l'Éducation nationale déjà constitué.

Il revient au COSP de débattre des modalités de l'initiation à la recherche dans les différents Master MEEF et notamment de se pencher sur les attentes du mémoire de M2.

1950

Enfin, l'ÉSPÉ envisage de mettre en place des formations continues d'initiation à la recherche (recherche documentaire, recherche disciplinaire) afin de préparer les enseignants de l'académie qui le souhaiteraient à une reprise d'études au niveau doctorat.

## 5. Modèle économique

### 5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

Les grandes orientations du Modèle économique sont en cours de négociation avec les Universités partenaires et le Rectorat).

1960 L'ÉSPÉ Créteil, par sa mission de veiller à la formation de l'ensemble des étudiants de l'académie et surtout par l'implication tant pédagogique que financière des quatre universités qu'elle réunit en son sein, déclinera le modèle économique selon les grandes orientations ci-dessous et **sous couvert des directives ministérielles telles qu'elles seront arrêtées**. En effet, chaque université alloue des moyens humains, financiers, immobiliers, logistiques et documentaires nécessaires à la **formation initiale** typée Master MEEF. Ces moyens définissent la contribution de chaque établissement à l'ÉSPÉ. Ils serviront de base pour la correction des effectifs étudiants comptabilisés par le ministère dans le cadre de la révision du système d'allocations des moyens.

**TABLEAU : Effectifs dans le modèle d'allocation des moyens transmis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.**

	<b>Etablissement A</b>	<b>Etablissement B</b>	<b>Etablissement C</b>
Effectifs initiaux	250	50	100
Contribution ESPE	22,5%	55,0%	22,5%
Effectifs corrigés	90	220	90

1970 Afin d'être au plus proche de la réalité, il faut être en capacité de calculer les coûts complets de chaque formation MEEF : à ce jour, ce n'est pas encore le cas pour toutes les formations. Entre autres estimations des coûts, cela pourrait se traduire par un calcul en ETPT de la part du service de chaque enseignant consacrée à l'ÉSPÉ, et ceci pour toutes les universités (idem pour les services administratifs).

Cette évaluation des coûts, en termes réalistes, s'appliquera également pour la formation continue en direction des enseignants en poste, ceci dans la perspective du partenariat avec le rectorat.

1980 Par ailleurs, l'ÉSPÉ sera amenée à développer des **formations professionnelles** (rédaction, communication, formateurs...) en direction du secteur privé ou public : le territoire de l'académie de Créteil héberge un secteur tertiaire florissant qui serait particulièrement demandeur de formations pour leurs cadres. À moyen terme, le développement de ce type d'activités devra alimenter le budget de fonctionnement du **Centre de Valorisation des Innovations Pédagogiques** (CVIP).

En ce qui la concerne, la **Mission recherche** fonctionnera sur la base d'un pot commun alimenté déjà par des sommes équivalentes pour chacune des universités impliquées. Cette somme sera de 5000 euros pour les universités, révisable tous les ans. La Mission aura aussi la tâche d'augmenter ce fond d'amorçage en mobilisant les partenaires territoriaux (Rectorat, Région, CG), notamment en développant des projets de recherche répondant aux attentes de ces partenaires.

1990

### 5.2 Modalités d'inscription des étudiants pour la rentrée 2013-2014

- Mention MEEF « 1<sup>er</sup> degré »

Les étudiants s'inscrivent en inscription première à l'ÉSPÉ, avec une deuxième inscription exonérée de frais d'inscription dans l'université « seconde ».

- Mention MEEF « 2<sup>nd</sup> degré », parcours du second degré général

2000 Les étudiants s'inscrivent en inscription première dans l'université de rattachement (Paris 8, Paris 13, UPEMLV ou UPEC), et en deuxième inscription exonérée de frais d'inscription à l'UPEC, lorsque l'université de rattachement de l'étudiant n'est pas l'UPEC.

- Mention MEEF « 2<sup>nd</sup> degré », parcours des voies technologiques et professionnelles

Les étudiants s'inscrivent strictement à l'UPEC.

- Mention MEEF « encadrement scolaire » (CPE)

Les étudiants s'inscrivent strictement à l'UPEC.

2010 En ce qui concerne les certifications C2i2e et CLES, les étudiants inscrits dans les mentions des divers masters MEEF dont l'inscription principale n'est pas l'UPEC doivent payer les frais d'inscription, s'ils souhaitent les passer à l'UPEC ; s'ils sont inscrits en master MEEF dans l'un des universités de l'académie, la convention interuniversitaire en cours d'élaboration définira leur modalité d'inscription.

**Annexe 1 : répartition géographique de l'offre de formation de l'ESPE**

CONCOURS	UPEC	UPEMLV	Paris 8	Paris 13
CRPE : concours de recrutement de professeur des écoles (rattaché à plusieurs domaines)	X			
<b>Arts, lettres, langues</b>				
CAPES d'allemand	X			
CAPES d'anglais	X	X	X	X
CAPES d'arabe			X	
CAPES d'espagnol	X	X	X	X
CAPES d'arts plastiques			X	
CAPES de langue des signes française			X	
CAPES de lettres modernes	X	X	X	X
CAPES de musique			X	
CAPLP lettres, histoire, géographie ( <i>en lien avec le domaine SHSS</i> )	X			X
<b>Droit, économie, gestion</b>				
CAPES de sciences économiques et sociales	X		X	
CAPET Économie et gestion, <i>options Communication-Administration, Marketing-Vente</i>	X			
CAPLP Économie et gestion, <i>options Comptabilité, Communication-Administration, Marketing-Vente, Transport-Logistique</i>	X			

CONCOURS	UPEC	UPEMLV	Paris 8	Paris 13
<b>Sciences humaines et sciences sociales</b>				
CAPEPS d'éducation physique et sportive	X	X		X
CAPES de documentation	X			
CAPES d'histoire-géographie	X	X	X	X
CAPLP lettres, histoire, géographie ( <i>en lien avec le domaine ALL</i> )	X			X
CRCPE concours de recrutement de conseiller principal d'éducation (CPE)	X			
<b>Sciences, technologie, santé</b>				
CAPES de mathématiques	X	X		X
CAPES de sciences de la vie et de la terre	X			
CAPES de sciences physiques et chimiques	X	X		
CAPET de biotechnologies	X			
CAPET de sciences industrielles de l'ingénieur (SII), <i>options architecture et construction, énergie, information et numérique, ingénierie mécanique</i>	X			
CAPLP de mathématiques-sciences physiques	X	X		
CAPLP génie civil, <i>options construction et économie, construction et réalisation des ouvrages, etc.</i>	X			
CAPLP génie industriel, <i>options bois, construction en carrosserie, matériaux souples, optique-lunetterie, etc.</i>	X			
CAPLP génie mécanique, <i>options construction, maintenance des systèmes mécaniques automatisés, maintenance des véhicules, etc.</i>	X			

**Annexe 2 : mention de master MEEF « premier degré »  
principes généraux et axes stratégiques**

**2020 Objectifs et cohérence du diplôme**

**Historique de la formation**

Ce diplôme s'inscrit dans plusieurs cohérences :

- *une cohérence transversale* avec l'ensemble des masters MEEF relevant de l'offre de formation de l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil. Nous proposons aux futurs enseignants, dans le respect des textes nationaux, une formation de haut niveau scientifique et préparant le plus efficacement possible à l'exercice du métier dans les écoles et les établissements. Nous tentons de répondre aux défis d'une académie où une proportion importante des publics scolaires sort aujourd'hui sans qualification et où certains établissements présentent un contexte d'enseignement difficile ;

- 2030
- *une cohérence longitudinale.* Le master est un moment de la formation scientifique et professionnelle qui ne prend son sens que dans une continuité : continuité avec, en amont, des études de licence qui devront désormais, de manière plus marquée que dans le passé, assurer les bases de la polyvalence du professeur des écoles ; continuité, en aval, avec la prise de fonction et la formation tout au long de la vie, grâce à une collaboration renforcée avec les services de l'Éducation nationale et les formateurs de terrain ;

- 2040
- *une cohérence historique.* Ce nouveau diplôme s'appuie sur l'expérience de la formation des professeurs des écoles acquise de longue date par les équipes de l'IUFM, sur la collaboration étroite entre l'IUFM de l'académie de Créteil et le Rectorat, les DASEN et les circonscriptions du premier degré, collaboration ancienne et toujours préservée depuis la mastérisation. Il tire également parti de l'expérience du master « Éducation et métiers de l'enseignement du premier degré », master cohabilité créé en 2010. Le master « Éducation et métiers de l'enseignement du premier degré » avait en effet des objectifs proches du nouveau diplôme qui va le remplacer et son bilan offre plusieurs points d'appui pour l'avenir.

Il a permis de faire réussir, au master et au Concours de recrutement des professeurs des écoles, un taux significatif d'étudiants, malgré une proportion importante d'étudiants inscrits salariés et en reconversion (voir le dossier d'autoévaluation du diplôme).

- 2050
- Il a également permis de faire vivre une coopération efficace entre les quatre universités de l'académie dans la formation des futurs professeurs des écoles, grâce à la création d'une trentaine d'options (avec un horaire d'environ 130 heures pour 33 ECTS) assurées par plusieurs UFR, les UE communes étant assurées d'autre part par les enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUFM et les maîtres-formateurs.

Le master « Éducation et métiers de l'enseignement du premier degré » a aussi permis de mettre en œuvre progressivement depuis trois ans des réponses adaptées aux besoins et aux demandes particulières d'une partie du public étudiant (étudiants salariés, en formation initiale ou continue, publics en formation à distance, demande de reprise d'étude de professionnels de l'éducation...), afin de faciliter leur accès à la formation et leur réussite :

- 2060
- dès 2010, des groupes en formation semi-présentielle ont été ouverts dans les différents sites pour les salariés avec deux déclinaisons d'emplois du temps (1. soirées et samedi, 2. jours de liberté des assistants d'éducation et dans les deux cas complément à distance) ;
  - en 2011 en M1 et 2012 en M2, une modalité à distance ;
  - à partir de 2011, une modalité en alternance en M2 (partenariat avec le rectorat de l'académie de Créteil) ;
  - à partir de 2012, une modalité avec validation des acquis destinée à des professionnels en poste (formation continue).

2070 L'expérience acquise dans ces différentes modalités est le gage de la mise en place efficace d'une formation adaptée à différents publics, d'un élargissement du vivier des candidats au professorat et, en ce qui concerne l'alternance, généralisée à tous les étudiants de M2 en 2014, d'un dispositif assurant un lien étroit entre théorie et pratique.

Enfin, sur le plan de son pilotage, le master « Éducation et métiers de l'enseignement du premier degré » s'est doté de structures (conseil de perfectionnement, groupe de pilotage, réunion des coordinateurs d'options) permettant d'associer enseignants et partenaires au fonctionnement et aux décisions, nécessité absolue pour un diplôme accueillant un nombre important d'étudiants, associant divers partenaires et offert sur plusieurs sites. La pratique régulière d'une évaluation de la formation et des enseignements est un des outils de régulation qui a été mis en place. Là aussi l'expérience des trois années de fonctionnement est un appui pour le futur dans la mise en place de la formation rénovée que nous proposons aujourd'hui.

## 2080 *Objectifs*

Ce diplôme est destiné aux étudiants qui souhaitent se préparer au métier de professeur des écoles et se présenter au concours de recrutement (CRPE).

Il propose donc une préparation intégrée. Il conduira les étudiants à acquérir les compétences nécessaires pour enseigner, et en particulier pour enseigner à l'école maternelle et élémentaire, en se fondant sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation :

- connaissance des valeurs, des principes et de la réglementation qui régissent le service public d'éducation ;
- connaissance des processus d'apprentissages, des élèves et de leur diversité, capacité à organiser les apprentissages des élèves et à contribuer à leur éducation ;
- capacité à coopérer au sein d'équipes et avec des partenaires ;
- maîtrise des contenus d'enseignement et aptitude à permettre leur acquisition par les élèves, dans les différents domaines de la polyvalence du professeur des écoles, et en particulier dans le domaine du parler-lire-écrire, condition de la réussite dans tous les apprentissages ;
- capacité à installer la relation pédagogique ;
- capacité à observer les élèves et à évaluer leurs progrès, les points de difficulté et en tenir compte dans la conception des situations d'apprentissage.

2100 Ainsi, l'ambition de ce master est de professionnaliser de futurs enseignants du premier degré pour qu'ils exercent, de façon optimale dès la première année de mise en contact avec la classe et l'établissement, un métier qui exige de maîtriser plusieurs domaines de savoirs et de compétences (polyvalence). Il s'agit de proposer une formation qui leur permette de passer progressivement ensuite à l'expertise, c'est-à-dire à la capacité de problématiser sur le terrain et en partenariat, à fin d'enseignement, mais aussi, dans une perspective de mobilité de carrière ou de réorientation, à fin de conseil, d'innovation, d'administration, de recherche.

2110 On accordera, dans ce cursus, un rôle important à la recherche, parce que s'initier à la recherche en rédigeant note de recherche et mémoire est un puissant moyen pour s'approprier des connaissances et devenir capable de les mettre à jour ultérieurement, mais aussi parce que les résultats, les méthodes et les démarches de recherche outillent les pratiques professionnelles, permettent d'analyser les situations d'apprentissage et d'enseignement et constituent ainsi un levier de développement professionnel.

Le modèle d'enseignant auquel nous souhaitons conduire les étudiants à travers ce master est un enseignant capable de mobiliser des connaissances et des références théoriques plurielles pour comprendre les évolutions de l'école, les situations scolaires, s'approprier de manière critique des outils d'enseignement et contribuer à la réduction des échecs et des inégalités. C'est également un enseignant capable de penser les questions d'apprentissage et d'éducation au-delà des segmentations institutionnelles, dans une approche globale favorable au développement des projets partenariaux, en vue de la réussite de tous les élèves et de la lutte contre les exclusions.

2120 En même temps, les étudiants pourront acquérir les compétences nécessaires pour leur réussite au concours de recrutement des professeurs des écoles, étape indispensable de leur parcours vers le métier.

Un autre objectif important du master est d'accueillir et de conduire à la réussite un nombre croissant d'étudiants. C'est une nécessité particulière dans l'académie de Créteil, en raison des importants besoins de recrutement d'enseignants (1050 postes mis au concours externe pour les professeurs des écoles en 2013 et 2014), besoins aujourd'hui insuffisamment satisfaits. Les étudiants qui se destinent au professorat des écoles n'ont en outre pas toujours le niveau requis dans les différentes disciplines concernées, notamment parce qu'ils proviennent de cursus de premier cycle universitaire très éloignés des contenus nécessaires à de futurs enseignants des écoles ou parce qu'ils sont contraints d'occuper un emploi en même temps qu'ils poursuivent leurs études. D'où la mise en place d'une part de modalités spécifiques de formation pour les salariés en M1 (outre les modalités particulières destinées aux étudiants inclus dans le dispositif Emplois Avenir Professeurs), d'autre part d'un dispositif innovant de mise à niveau et d'aide à la réussite au cours du semestre 1 du master (voir plus loin).

### *Prévisions pour la prochaine période : filières et bassin de recrutement, flux attendus, métiers et poursuites d'études envisagés, etc.*

2140 En première année, on peut s'attendre à une augmentation progressive des flux actuels (450 étudiants), en raison du nouveau contexte (concours en fin de M1) et d'une politique volontariste de création de filières destinées aux futurs candidats professeurs des écoles à partir de la L2 dans plusieurs licences portées par les universités de l'académie de Créteil. Nous nous attendons donc à des effectifs d'environ 600 étudiants en cours de période.

En seconde année, les effectifs correspondront, en formation initiale, à environ 900 étudiants, auxquels il faut ajouter les stagiaires de la modalité du master offerte en formation continue aux enseignants, conseillers pédagogiques et inspecteurs du premier degré, avec validation des acquis professionnels (environ 100 étudiants). À ces étudiants inscrits en master viennent s'ajouter les lauréats du CRPE déjà titulaires d'un master ou dispensés de diplôme, qui participeront à une partie des enseignements du master pour obtenir les ECTS nécessaires à leur titularisation (environ 200 étudiants, dans des modalités d'inscription à préciser).

2150 L'implantation de la formation sur quatre sites couvrant les trois départements de l'académie (Melun et Torcy, 77 ; Livry-Gargan, 93 ; Bonneuil, 94), ainsi que l'existence d'une modalité à distance répond à la nécessité de mailler le territoire de l'académie, nécessité qui participe de l'objectif d'accroissement des effectifs d'étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

## **Contexte**

### *Place de la formation dans l'offre de l'établissement*

2160 L'offre des masters MEEF s'insère dans une offre riche et complémentaire, non seulement dans le domaine des différents professorats et fonctions au sein des établissements scolaires, mais aussi en matière de préparation aux métiers de l'éducation, aussi bien à l'UPEC que dans les autres universités de l'académie de Créteil (par exemple, à l'UPEC, métiers de l'animation et du social, prévention ; à l'université Paris 8, formation de formateurs et d'encadrants ; à l'université Paris 13, préparation au concours d'orthophoniste...). Ce contexte est favorable à des réorientations éventuelles à des étudiants.

### *Place de la formation dans les contextes régional et national*

Ce diplôme répond aux besoins importants de recrutement d'enseignants de l'académie de Créteil et prend sa place dans le dispositif de « refondation de l'école » en cours. Une bonne formation des enseignants et la reconstitution des viviers de candidats sont en effet des leviers pour un enseignement de qualité dans les écoles et l'amélioration des résultats des élèves.

### *Adossement à la recherche*

2170 Le master s'appuie sur les ressources de plusieurs équipes de recherche, tant du côté de l'IUFM et plus généralement de l'UPEC que des autres établissements supérieurs de l'académie, équipes engagées dans des recherches en éducation, sur les apprentissages ou dans des domaines scientifiques pouvant contribuer à la formation des professeurs des écoles : le CIRCEFT (U. Paris 8 et UPEC), le LDAR (U. Paris-Diderot et UPEC), l'UMR STEF (ENS Cachan et IFÉ), CHART (U. Paris 8),

LIS (UPEC), IMAGER (UPEC). Il s'appuie aussi sur des enseignants-chercheurs des quatre universités affiliés à d'autres équipes de recherche.

### *Adossement au milieu socioprofessionnel*

Au-delà des relations institutionnelles prévues par la structure même des ÉSPÉ avec les services de l'Éducation nationale (Rectorat et DASEN), futur employeur de la plupart des étudiants engagés dans cette filière, les relations de travail sont quotidiennes dans la mise en œuvre de ce diplôme :

- dans les instances de pilotage et de régulation (conseil de perfectionnement) et par des réunions entre responsables permettant l'organisation des stages
- et des modalités de travail en commun (service des maîtres-formateurs, participation aux EC de maîtres-formateurs, de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs, évaluation) ;
- dans la formation elle-même, au sein d'équipes mixtes de formateurs, avec une importance croissante de ces équipes mixtes du M1 au M2, où elles constituent un pivot pour organiser l'alternance entre l'université et le terrain professionnel.

2180

### *Partenariats académiques régionaux, nationaux et internationaux*

Ce diplôme comporte un partenariat entre les quatre universités de l'académie de Créteil : Université Paris-Est Créteil, Université Paris 8, Université Paris 13, Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Les UE communes sont assurées par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'UPEC en poste à l'ÉSPÉ (en lien avec les formateurs de terrain, voir plus loin) et dispensées sur quatre sites : Melun et Torcy, 77 ; Livry-Gargan, 93 ; Bonneuil, 94. Les UE ou EC optionnels sont assurés par un ensemble plus large d'enseignants-chercheurs et enseignants, appartenant à différentes composantes des quatre universités partenaires, qui mettent ainsi la richesse et la diversité de leurs ressources et de leurs recherches au service de la formation des professeurs des écoles.

2190

### *Ouverture internationale*

Des partenariats existent avec plusieurs universités étrangères :

- University of London, Institute of Education (Angleterre)
- Canterbury Christ Church University (Angleterre)
- Universitat de València, Facultat de Magisteri (Espagne)
- Universität Erfurt, Romanistische Literaturwissenschaft (Allemagne)
- Uniwersytet Warszawski (Pologne)
- Istanbul Üniversitesi (Turquie)
- Dokuz Eylül Üniversitesi (Turquie)
- Instituto Politécnico de Viana do Castelo (Portugal)
- Panepistimio Kritis (Grèce)

2200

Ces partenariats, qui se concrétisent aujourd'hui par des séjours courts d'étudiants (mobilité sortante) ou des accueils Erasmus (mobilité entrante), pourraient prendre une plus grande ampleur dans la prochaine période par l'envoi d'étudiants de notre master pour un semestre d'étude dans une université partenaire.

2210

En outre, nous poursuivons les relations actuelles avec des établissements des réseaux de la Mission laïque française (MLF) et de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), notamment en Amérique du Nord et en Afrique, en y envoyant des étudiants volontaires dans le cadre du stage en école prévu au cours du semestre 2.

### **Organisation du diplôme**

#### *Structure de la formation et organisation pédagogique*

Semestre 1	VOLUMES HORAIRES
------------	------------------

UE	Intitulés	ECTS	Travail personnel étudiant			
			Enseignements			
			CM	TD	TOTAL	
<b>UE1</b>	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques (programmes du primaire)</b> (Français, y compris apprentissage de la lecture ; Mathématiques ; Histoire, géographie et instruction civique et morale ; Sciences ; Enseigner les disciplines avec le numérique)	16	19	122	141	100
<b>UE2</b>	<b>Contextes d'exercice du métier (tronc commun)</b> (Comprendre l'élève en situation d'apprentissage ; Connaissance de l'institution scolaire et de ses contextes ; Enseignement optionnel)	6	12	36	48	30
<b>UE3</b>	<b>Mises en situation professionnelle et didactique</b> (UE incluant un stage d'observation et de pratique accompagnée en école de deux semaines)	3	0	20	20	10
<b>UE4</b>	<b>Approfondissement dans une thématique optionnelle et recherche (approfondissement disciplinaire et didactique et initiation à la recherche)</b>	5	0	40	40	80
<b>TOTAL Semestre 1</b>		<b>30</b>	<b>31</b>	<b>218</b>	<b>249</b>	<b>220</b>

Semestre 2			VOLUMES HORAIRES			
UE	Intitulés	ECTS	Travail personnel étudiant			
			Enseignements			
			CM	TD	TOTAL	
<b>UE5</b>	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b> (Français ; Mathématiques ; Arts ; EPS ; Didactique des langues étrangères ; Renforcement dans une discipline au choix)	14	8	142	150	120
<b>UE6</b>	<b>Langue vivante étrangère</b>	2	2	18	20	20
<b>UE7</b>	<b>Contextes d'exercice du métier (tronc commun)</b> S'inscrire dans un service public d'éducation et construire une éthique professionnelle ; L'école et la diversité des publics ; L'éducation prioritaire. Sociologie des inégalités scolaires ; Cas de l'école maternelle ; Théories et méthodes en éducation ; Connaître les déterminants de la violence scolaire	4	12	28	40	20

<b>UE8</b>	<b>Mises en situation professionnelle et didactique</b> (UE incluant un stage de pratique accompagnée de deux semaines dans une école)	3	0	20	20	10
<b>UE9</b>	<b>Approfondissement dans une thématique optionnelle et recherche (approfondissement disciplinaire et didactique et initiation à la recherche)</b> <b>Note de recherche</b>	7	0	20	20	100
	<b>TOTAL Semestre 2</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>228</b>	<b>250</b>	<b>270</b>

Semestre 3			VOLUMES HORAIRES			
UE	Intitulés	ECTS	Travail personnel étudiant Enseignements			
			CM	TD	TOTAL	
<b>UE10</b>	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b> Compétences disciplinaires et didactiques, polyvalence du professeur des écoles Analyse des productions des élèves ; Évaluation ; Différenciation Enseigner les disciplines avec le numérique	11	0	40	40	20
<b>UE11</b>	<b>Langue vivante étrangère</b>	2	0	15	15	10
<b>UE12</b>	<b>Contextes d'exercice du métier (tronc commun)</b> Prévention de la violence à l'école ; Gestion de la classe ; Spécificité des contextes d'exercice	4	0	25	25	30
<b>UE13</b>	<b>Mises en situation professionnelle</b> (incluant le stage filé en responsabilité)	7	0	40	40	200
<b>UE14</b>	<b>Approfondissement dans une thématique optionnelle et recherche (approfondissement disciplinaire et didactique et initiation à la recherche)</b>	6	0	30	30	100
	<b>TOTAL Semestre 3</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>380</b>

Semestre 4			VOLUMES HORAIRES			
UE	Intitulés	ECTS	Travail personnel étudiant Enseignements			

			CM	TD	TOTAL	
<b>UE15</b>	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b> Compétences disciplinaires et didactiques ; Polyvalence du professeur des écoles	5	0	40	40	40
<b>UE16</b>	<b>Contextes d'exercice du métier (tronc commun)</b> Prise en charge des élèves à besoins particuliers ; Diversité des publics	2	0	20	20	20
<b>UE17</b>	<b>Mises en situation professionnelle</b> (incluant le stage filé en responsabilité)	7	0	30	30	200
<b>UE18</b>	<b>Approfondissement dans une thématique optionnelle et recherche (approfondissement disciplinaire et didactique et initiation à la recherche)</b>	6	0	30	30	20
	<b>Mémoire</b> (portant sur le terrain professionnel)	10	0	0	0	100
	<b>TOTAL Semestre 4</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>380</b>

L'architecture proposée est fondée sur plusieurs principes :

- 2220
- un équilibre entre les « blocs » qui concourent à la formation d'enseignants (disciplinaire, didactique, contextes d'exercices, mises en situation professionnelle, recherche) au plus près des recommandations du comité de suivi Master ;
  - une combinaison de ces blocs dans l'organisation des UE en fonction de choix de formation :
    - articulation étroite entre les savoirs disciplinaires et les savoirs didactiques dans l'ensemble des domaines disciplinaires de la polyvalence du professeur des écoles : la didactique s'appuie sur de solides connaissances dans la discipline, mais l'acquisition des savoirs disciplinaires bénéficie de la perspective didactique offerte à ces futurs enseignants parfois eux-mêmes en difficulté dans certaines des disciplines à enseigner (UE 1, 5, 10 et 15) ;
    - initiation à la recherche en appui sur des enseignements disciplinaires et didactiques optionnels offerts par les quatre universités partenaires (UE 4, 9, 14 et 18) ;
    - en M2, réalisation d'un mémoire portant sur le terrain de l'école, en articulation avec le stage en responsabilité, et bénéficiant de la formation théorique et méthodologique des UE 14 et 18) ;
- 2230
- 2240
- la progressivité de la formation professionnelle au cours des deux années de master, qu'il s'agisse de la progressivité des stages (voir plus loin) ou des enseignements sur les contextes d'exercice du métier (tronc commun) : processus d'apprentissage des élèves, prise en compte de la diversité des publics et en particulier des élèves en situation de handicap, méthodes de différenciation pédagogique et de soutien aux élèves en difficulté, connaissance du socle commun et de l'approche par les compétences, processus d'orientation des élèves, spécificité de l'école maternelle, liaison école-collège, méthodes d'évaluation des élèves, enseignement de la laïcité, lutte contre les discriminations et culture de l'égalité hommes-femmes, conduite de classe et prévention des violences scolaires... (UE 2, 7, 12 et 16) ;
  - un des modules de formation de tronc commun sera organisé de manière conjointe entre les différents masters MEEF et conduira à faire travailler ensemble des enseignants se destinant aux différents degrés, afin de les aider à penser la complémentarité et la

- 2250 spécificité des niveaux d'enseignement. Ce module, dans le master « Premier degré », sera rattaché à l'UE 2. Il mutualise les ressources en enseignants des quatre universités ;
- la formation à l'utilisation du numérique pour enseigner est assurée au sein des enseignements didactiques, en M1 et en M2 ;
  - deux UE (UE 6 et 11) sont consacrées à l'acquisition de compétences dans une langue étrangère correspondant au niveau B2 du CECRL. Ces UE sont attribuées sans système de compensation des notes ;
  - un dispositif expérimental, appuyé sur le projet IDEA (Initiatives d'excellence en formations innovantes) du PRES Paris-Est, est mis en place pour favoriser la réussite en début de master. Il s'agit d'une part, de prendre en charge l'hétérogénéité très importante des étudiants se destinant au métier de professeur des écoles, d'autre part, de permettre à des publics changeant d'orientation (titulaires de licences professionnelles, autres cursus non universitaires, étudiants en reprise d'étude, etc.) de s'y investir et d'y réussir. Un des enjeux est de favoriser une évolution de leur rapport au savoir et à l'institution, une prise de conscience du décalage entre les connaissances et modes de fonctionnement construits et ceux visés par le métier d'enseignant. Le dispositif passe par une évaluation diagnostique favorisant l'autopositionnement, des étudiants, la conception de parcours adaptés, un accompagnement renforcé, la production de ressources favorisant l'autoformation.
- 2260

Correspondances avec les « blocs »

2270

Semestre 1		Bloc 1 Disciplinaire Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation prof.	
		ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures
U E 1	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques (programmes du primaire)</b> (Français, y compris apprentissage de la lecture ; Mathématiques ; Histoire, géographie et instruction civique et morale ; Sciences ; Enseigner les disciplines avec le numérique)	16	141 h						
	<b>Contextes d'exercice du métier (tronc commun)</b> (Comprendre l'élève en situation d'apprentissage ; Connaissance de l'institution scolaire et de ses contextes ; Enseignement optionnel)					6	48 h		
	<b>Mises en situation professionnelle et didactique</b> (UE incluant un stage d'observation et de pratique accompagnée en école de deux semaines)	3	20 h						
	<b>Approfondissement dans une thématique optionnelle et recherche (approfondissement disciplinaire et didactique et initiation à la recherche)</b>	2	20 h	3	20 h				
<b>TOTAL Semestre 1</b>		<b>21</b>	<b>181 h</b>	<b>3</b>	<b>20 h</b>	<b>6</b>	<b>48 h</b>		

Semestre 2		Bloc 1 Disciplinaire Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation prof.	
		ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures
U E 5	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b> (Français ; Mathématiques ; Arts ; EPS ; Didactique des langues étrangères ; Renforcement dans une discipline au choix)	14	150 h						
	<b>Langue vivante étrangère</b>	2	20 h						
U E 7	<b>Contextes d'exercice du métier (tronc commun)</b> S'inscrire dans un service public d'éducation et construire une éthique professionnelle ; L'école et la diversité des publics ; L'éducation prioritaire Sociologie des inégalités scolaires ; Cas de l'école maternelle ; Théories et méthodes en éducation ; Connaître les déterminants de la violence scolaire					4	40 h		
U E 8	<b>Mises en situation professionnelle et didactique</b> (UE incluant un stage de pratique accompagnée de deux semaines dans une école)							3	20 h
U E 9	<b>Approfondissement dans une thématique optionnelle et recherche (approfondissement disciplinaire et didactique et initiation à la recherche)</b> <b>Note de recherche</b>	3	10 h	4	10 h				
<b>TOTAL Semestre 2</b>		<b>19</b>	<b>180 h</b>	<b>4</b>	<b>10 h</b>	<b>4</b>	<b>40 h</b>	<b>3</b>	<b>20 h</b>

Semestre 3		Bloc 1 Disciplinaire Bloc 2 Didactique		Bloc 4 Contexte...		Bloc 3 Recherche Bloc 5 Mise en situation prof.	
		ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures
UE 10	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b> Compétences disciplinaires et didactiques, polyvalence du professeur des écoles Analyse des productions des élèves ; évaluation ; différenciation Enseigner les disciplines avec le numérique	11	40 h				
UE 11	<b>Langue vivante étrangère</b>	2	15 h				
UE 12	<b>Contextes d'exercice du métier (tronc commun)</b> Prévention de la violence à l'école ; Gestion de la classe ; Spécificité des contextes d'exercice			4	25 h		
UE 13	<b>Mises en situation professionnelle</b> (incluant le stage filé en responsabilité)					7	40 h
UE 14	<b>Approfondissement dans une thématique optionnelle et recherche (approfondissement disciplinaire et didactique et initiation à la recherche)</b>	3	15 h			3	15 h
<b>TOTAL Semestre 3</b>		<b>16</b>	<b>70 h</b>	<b>4</b>	<b>25 h</b>	<b>10</b>	<b>55 h</b>

Semestre 4		Bloc 1 Disciplinaire Bloc 2 Didactique		Bloc 4 Contexte...		Bloc 3 Recherche Bloc 5 Mise en situation prof.	
		ECTS	Heures	ECTS	Heures	ECTS	Heures
	Intitulés						
UE 15	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b> Compétences disciplinaires et didactiques, polyvalence du professeur des écoles	5	40 h				
UE 16	<b>Contextes d'exercice du métier (tronc commun)</b> Prise en charge des élèves à besoins particuliers ; diversité des publics			2	20 h		
UE 17	<b>Mises en situation professionnelle</b> (incluant le stage filé en responsabilité)					7	30 h
UE 18	<b>Approfondissement dans une thématique optionnelle et recherche (approfondissement disciplinaire et didactique et initiation à la recherche)</b> <b>Mémoire</b> (portant sur le terrain professionnel)	3	15 h			3	15 h
						10	
<b>TOTAL Semestre 4</b>		<b>8</b>	<b>55 h</b>	<b>2</b>	<b>20 h</b>	<b>20</b>	<b>45 h</b>

### Aspects formation à et par la recherche

Des masters préparant les enseignants aux défis de leur future profession doivent mettre en synergie l'acquisition des gestes du métier et l'analyse critique des situations d'enseignement et d'apprentissage. Être capable de lire des résultats de recherche est aussi un point de départ pour une formation tout au long de la vie. L'acquisition, par une pratique personnelle de recherche, des méthodes et des attitudes de la recherche est donc un des objectifs de ce master.

L'initiation à la recherche est assurée au sein d'options de recherche et d'approfondissement où elle va de pair avec un renforcement de la formation dans une thématique choisie. Plusieurs équipes, issues des quatre universités et de diverses équipes de recherche concourent à cette formation à et par la recherche.

#### ❖ Liste des options de recherche et d'approfondissement et des laboratoires d'appui (UE 4, 9, 14 et 18)

Numéro	Intitulé	Université	Laboratoire
1	Apprentissages mathématiques à l'école : approche didactique	U Paris-Est Créteil	LDAR (EA 1547)
2	La polyvalence dans l'enseignement : pluridisciplinarité et pratiques innovantes	U Paris-Est Créteil	STEF (UMR P1) / EHGO (UMR 8504) / CIRCEFT (EA 4384)
3	La littérature à l'école : aspects et enjeux culturels	U Paris-Est Créteil	LIS (EA 4395)
4	Enseigner les langues à l'école	U Paris-Est Créteil	IMAGER (EA 3958)

5	Activités physiques et nouvelles problématiques éducatives	U Paris-Est Créteil	CIRCEFT (EA 4384)
6	Histoire, histoire des arts, géographie, instruction civique et découverte du Monde : enjeu de leur enseignement à l'école primaire	U Paris-Est Créteil	CEDITEC (EA 3119)
7	Musée, histoire des sciences, médiation : mobiliser des ressources hors de l'école pour enseigner à l'école	U Paris-Est Créteil	IHPST (UMR 8590) / REHSEIS - SPHERE (UMR 7219)
8	Langage et apprentissages	U Paris-Est Créteil	CIRCEFT (EA 4384)
9	Les sciences et la technologie à l'école : c'est possible !	U Paris-Est Créteil	PLMC (EA 3954)
10	Psychologie de l'apprentissage, diversité, handicap	U Paris-Est Créteil	CHART (EA 4004)
11	Socialisation, cultures et apprentissages	U Paris-Est Créteil	CIRCEFT (EA 4384) / OUIEP
13	Histoire et connaissance des civilisations	U Paris-Est Créteil	CRHEC (EA 4392)
14	Langues et cultures étrangères : aires anglophones, germanophones, hispanophones	U Paris-Est Créteil	IMAGER (EA 3958)
15	Recherche en études littéraires « Littératures, discours, francophonies »	U Paris-Est Créteil	LIS (EA 4395)
16	Biologie, géologie et sciences de l'environnement	U Paris-Est Créteil	Plusieurs laboratoires de Biologie de l'UPEC
17	Didactique des langues et des cultures	U Paris 8	LAPS (EA 1569)
18	École et inégalités	U Paris 8	CIRCEFT (EA 4384)
19	Connaissance de l'enfant et pratiques éducatives	U Paris 8	CIRCEFT (EA 4384)
20	Comprendre et enseigner la grammaire	U Paris 8	SFL (UMR 7023)
21	Acquisition des connaissances	U Paris 8	Paragraphe (EA 349)
22	Sport et éducation physique des enfants de 3 à 11 ans	U Paris-Est Marne	ACP (EA 3350)
23	Littérature et arts pour le premier degré	U Paris-Est Marne	LISAA (EA 4120)
24	Éducation à l'environnement et au développement durable	U Paris-Est Marne	Géo matériaux et environnement
25	Histoire, mémoire, patrimoine, sociétés et espaces à l'école primaire. Histoire/Géographie/Sociologie	U Paris-Est Marne	ACP (EA 3350)
26	Approche des mathématiques à travers des pratiques quotidiennes	U Paris 13	LIPN (UMR 7030)
27	École maternelle et éducation des jeunes enfants	U Paris 13	EXPERICE (EA 3971)
28	Formation interculturelle et enseignement de la langue	U Paris 13	LLF (UMR 7110)
29	Histoire, territoire, culture	U Paris 13	CRESC (EA 2356)

30	L'élève et les apprentissages	U Paris 13	UTRPP (EA 4403)
32	Handicap et école inclusive	U Paris-Est Créteil	CIRCEFT (EA 4384)

### Politique des stages

2290

Les stages en milieu scolaire ont des objectifs différents et progressifs : observation et début de pratique accompagnée (semestre 1), pratique accompagnée (semestre 2), stage en responsabilité en alternance (semestres 3 et 4). En première année, ces stages servent simultanément à donner l'expérience nécessaire à la préparation des épreuves du concours et à la formation professionnelle. En seconde année, le stage en responsabilité constitue le point d'ancrage de l'ensemble de la formation : aboutissement et point de départ de la formation théorique, occasion de construction de séquences didactiques et d'analyses de pratiques et de situations professionnelles, lieu de constitution du corpus sur lequel porte le mémoire. Ces stages sont donc inclus dans des unités d'enseignement où ils sont préparés et exploités. Ils donnent lieu à l'attribution d'ECTS. En première année, les étudiants bénéficient, au cours du stage, des conseils du professionnel de terrain qui les accueille. En seconde année, pendant le stage en responsabilité, ils bénéficient de visites conseil d'un binôme de formateurs (un enseignant de l'université et un professeur des écoles maître-formateur), et de comptes rendus écrits de ces visites. Les stages donnent lieu à des écrits de l'étudiant qui contribuent à leur évaluation.

2300

Ils font l'objet d'une gestion académique concertée et de conventions avec le Rectorat et les Directions académiques des services de l'Éducation nationale de chaque département.

Le second stage de M1 peut s'effectuer à l'international, avec un accompagnement pédagogique individuel adapté et une valorisation collective.

### Aspects formation continue

L'accueil de stagiaires inscrits sous le régime de la formation continue vise deux publics distincts :

2310

- des professionnels en reconversion professionnelle viennent préparer le concours et se former au métier de PE. Ils apportent une expérience antérieure différente de celle d'étudiants plus jeunes, qui contribue au dynamisme des groupes en formation ;
- des enseignants en poste, des formateurs, des inspecteurs soucieux d'acquérir un diplôme dans le cadre d'une formation tout au long de la vie bénéficient d'un dispositif spécifique incluant une validation des acquis professionnels (voir plus bas). Ce dispositif contribue en outre à l'augmentation des compétences des formateurs de terrain et à l'élargissement du vivier des futurs formateurs.

### Publics concernés

2320

Une commission d'examen des dossiers statue sur les candidatures des étudiants pour l'entrée en première année. Sont admis en M1 sans examen du dossier les étudiants titulaires d'une licence dans l'une des disciplines de la polyvalence du professeur des écoles ou en Sciences de l'éducation. La commission examine attentivement les cursus et le niveau des autres étudiants ayant un parcours éloigné des compétences attendues à l'entrée du M1. Un test d'entrée (compétences en français et en mathématiques) peut être proposé à ces étudiants après étude de leur dossier s'il est jugé insuffisant ou incomplet.

Le passage en seconde année des étudiants reçus au M1 est de droit, ainsi que l'inscription des étudiants détenteurs d'un autre M1 (ou diplôme équivalent) et reçus au CRPE dans l'académie de Créteil.

### Équipe pédagogique (mention MEF « premier degré »)

2330

Les enseignements et l'accompagnement des étudiants sont assurés par des équipes<sup>8</sup> qui comprennent des formateurs universitaires (enseignants-chercheurs et enseignants spécialistes de la formation des professeurs des écoles issus de l'IUFM et au-delà enseignants-chercheurs et

8 Cf. annexe 7

enseignants d'autres composantes universitaires investies dans ce master) et des formateurs de terrain de l'Éducation nationale (maîtres-formateurs, directeurs d'école d'application, inspecteurs de l'éducation nationale, conseillers pédagogiques de circonscription).

2340 Les différents « blocs » (formation dans les disciplines nécessaires à l'enseignement à l'école primaire et dans leur didactique, formation professionnelle, initiation à la recherche) sont tenus en tension et en cohérence par un dispositif permettant le suivi individuel de chaque étudiant sous forme de visites lors des stages et d'entretiens. Des binômes de référents, enseignants et professionnels, prennent en charge un groupe d'étudiants pour assurer la cohérence des choix des mises à niveau individualisées, des options, des lieux de stages, des thématiques de mémoires, etc.

En M2, des équipes réduites de formateurs prennent en charge les groupes d'étudiants dans l'ensemble des UE et sont garantes de la cohérence de l'alternance et de la mise en synergie entre l'expérience pratique et les apports de formation.

La validation des ECTS liées au stage (compétence à concevoir et à analyser sa pratique, compétence à conduire la classe et les apprentissages des élèves) est assurée en collaboration entre formateurs universitaires et formateurs de terrain, sous la responsabilité de l'ÉSPÉ.

### **Pilotage de la formation**

2350 L'équipe pédagogique, nombreuse et répartie sur plusieurs sites, est structurée par un *groupe de pilotage* d'une douzaine de personnes. Elle est composée, notamment, des responsables des UE et des sites de formation. Le groupe de pilotage assure des tâches de coordination et fait des propositions concernant l'évolution de la maquette, des descriptifs d'UE et EC et des modalités de contrôle des connaissances.

2360 Le *conseil de perfectionnement* a pour but de donner les orientations générales en assurant une coordination avec le futur employeur et entre les universités partenaires. Le conseil de perfectionnement comprend trois représentants de l'employeur (Éducation nationale : représentants désignés par la rectrice), quatre représentants des universités (un par université de l'académie de Créteil), deux représentants des enseignants-chercheurs et enseignants intervenant dans le diplôme, un directeur de site, le responsable du master et le directeur de l'ÉSPÉ.

Des réunions des *responsables des options de recherche et d'approfondissement* permettent d'assurer une harmonisation pédagogique entre options.

### **Modalités pédagogiques pour des publics particuliers**

#### **❖ Formation des étudiants bénéficiant d'un emploi d'avenir professeur (M1)**

2370 Les étudiants bénéficiaires du dispositif « Emplois d'avenir Professeurs » assurent des fonctions pédagogiques dans une école d'affectation pendant une douzaine d'heures chaque semaine. Des groupes spécifiques sont constitués pour ces étudiants, afin de leur assurer un emploi du temps compatible avec leur présence et leurs missions dans les écoles. Une partie de la formation est assurée à distance (formation semi-présentielle). En outre, le travail assuré dans les écoles est suivi par un formateur de l'ÉSPÉ, en lien avec l'enseignant titulaire de la classe, le directeur de l'école et l'équipe de circonscription. Ces temps en école permettent de valider les deux stages du M1 (UE 3 et 8) ; des dispositifs spécifiques d'évaluation des UE incluant des stages sont mis en place.

Le travail conduit à l'université, notamment dans le cadre des UE consacrées à la professionnalisation (UE 3 et 8), est étroitement articulé avec leur emploi dans une école, afin que celui-ci ne vienne pas en concurrence avec la poursuite du master, mais soit au contraire un facteur de réussite dans leur formation.

#### **❖ Les étudiants salariés (M1)**

2380 Beaucoup d'étudiants se destinant au professorat des écoles occupent un emploi salarié à plein temps ou à temps partiel, soit parce qu'ils ont besoin de financer leurs études, soit parce qu'ils opèrent une reconversion professionnelle. Une modalité semi-présentielle du master leur est offerte en première année, comportant des cours le soir et le samedi, avec des compléments à distance (plateforme de formation EPREL de l'UPEC). Ils peuvent aussi être intégrés à des groupes à l'emploi du temps compatible avec leurs obligations professionnelles.

❖ **Les étudiants déjà titulaires du master 1 ou dispensés de diplôme (M1)**

2390

Les étudiants dispensés de diplôme (parents de trois enfants, sportifs de haut niveau, candidats au 3<sup>e</sup> concours et au 2<sup>nd</sup> concours interne) peuvent s'inscrire en AEU (Attestation d'étude universitaire) pour préparer le concours et le métier. Cette formule permet à ces étudiants, de manière contractuelle, de bénéficier des UE du master qu'ils souhaitent suivre, en fonction de leur profil individuel.

❖ **Cursus adapté en M2 pour les étudiants non admis au concours**

Les étudiants ayant validé les 60 ECTS du M1, mais non admis au CRPE, suivent un parcours spécifique en M2. Un stage de 8 semaines leur est offert. Ils suivent les UE de M2. Ce parcours est complété par des modules d'enseignement leur permettant de préparer à nouveau chacune des épreuves du CRPE.

❖ **Les stagiaires déjà titulaires du master ou dispensés de diplômes (M2)**

2400

À compter de 2014, après leur réussite au concours, les professeurs stagiaires déjà titulaires d'un master complet ou d'une équivalence, ou dispensés de diplôme, ont à s'inscrire à l'ÉSPÉ afin d'y obtenir des ECTS liés à la professionnalisation. Un contrat individualisé est proposé à ces étudiants en début de M2, qui fixe la liste des enseignements qu'il s'engage à suivre. De manière obligatoire, ces étudiants doivent souscrire aux exigences des UE 13, 17 et 19 et obtenir les 24 ECTS liés à la réussite à ces UE.

❖ **La formation à distance**

Une formation à distance interactive (utilisant la plateforme de formation EPREL et des cours virtuels) est offerte en M1 à des étudiants que leur éloignement des sites universitaires de formation et/ou leurs obligations professionnelles empêchent de suivre d'autres modalités du master. En M2, elle s'adresse, de manière plus limitée, à des étudiants non reçus au concours et à des stagiaires de formation continue (enseignants en poste à l'étranger).

❖ **La formation continue avec validation des acquis (M2)**

2410

L'objectif de cette formation destinée aux inspecteurs et aux enseignants titulaires est d'offrir une formation diplômante permettant aux professionnels en poste dans l'enseignement du premier degré d'obtenir un master et d'améliorer leurs pratiques professionnelles par une réflexivité renforcée. Les stagiaires de formation continue admis dans ce dispositif sont dispensés d'une partie des UE (par validation des acquis professionnels), dans une part qui varie en fonction de leur profil (enseignant ou formateur).

La formation des professeurs des écoles au CAFIPEMF, assurée en partenariat entre l'ÉSPÉ et les DASEN, établit des passerelles avec ce diplôme, en permettant d'acquérir certaines unités d'enseignement.

2420

**Annexe 3 : mentions de masters MEEF « second degré »  
et « encadrement éducatif »  
principes généraux et axes stratégiques**

**Principes généraux réunissant les mentions MEEF « 2<sup>nd</sup> degré » et « encadrement éducatif »**

2430 Les professeurs des lycées et collèges et les conseillers principaux d'éducation intervenant dans les mêmes établissements, il a semblé pertinent de rassembler quelques éléments de culture commune et de présenter des principes généraux communs aux mentions de master « second degré » et « encadrement éducatif ». L'architecture de la mention « encadrement éducatif » fait toutefois l'objet d'une annexe spécifique (*cf. infra* : annexe 4)

2440 Les formations du second degré général de l'ÉSPÉ intègrent et croisent, pour une même finalité de professionnalisation, des contenus de savoir, des activités de recherche, et des savoir-faire liés à la pratique du métier. Il s'agit de former ainsi des praticiens capables de concevoir les enjeux de leurs missions et de réaliser les actes et gestes professionnels qui en favorisent la mise en œuvre dans différents contextes. Ceci suppose l'apprentissage d'une posture professionnelle réflexive, permettant à l'enseignant, au CPE et au professionnel de l'éducation ainsi formé de diagnostiquer les besoins spécifiques des publics qui lui sont confiés, notamment dans l'Académie de Créteil, de savoir évaluer l'efficacité de ses pratiques, de les modifier en conséquence, d'apprécier ses propres besoins en formation, notamment en mettant en pratique une veille scientifique autour de ses activités disciplinaires et professionnelles, et enfin d'appréhender l'environnement complexe et partenarial dans lequel s'inscrit aujourd'hui l'enseignement.

**Master MEEF « second degré », disciplines générales : justification de certains volumes horaires**

2450 Les maquettes ont été élaborées par des groupes de travail disciplinaires, composés des responsables de formations et de membres des équipes pédagogiques des actuels masters « parcours enseignement ». Elles donnent lieu à des volumes horaires de l'ordre de 500 à 600 heures/étudiant en M1 et se limitent à 250 heures/étudiants en M2 (exception faite du parcours maths-sciences), auxquelles s'ajoutent 10 heures/étudiant dans le cadre suivi de l'alternance.

Pour mémoire, il était préconisé au niveau national un volume de 450 à 550 heures en M1 et 250 à 300 heures en M2. On constate ainsi que les équipes ont privilégié un léger renforcement au niveau du M1 (tout en maintenant un total M1+M2 dans la limite des 850 heures). Plusieurs facteurs viennent expliquer ce choix :

- Dans les parcours bi disciplinaires (physique - chimie, mathématiques - sciences, histoire - géographie, sciences économiques et sociales, sciences de la vie et de la Terre), il s'agit de s'adapter au fait que les étudiants issus de Licence sont le plus souvent spécialisés dans l'une des deux matières. Une consolidation est donc nécessaire en vue de la préparation au CAPES ;
- 2460 • Un volume horaire important est dédié aux travaux pratiques dans certaines matières où ils sont indispensables (voir par exemple les stages de terrain dans le parcours SVT) ;
- Une dernière explication a trait à l'ancrage territorial de l'ESPE. On le sait, les universités de l'académie de Créteil accueillent un public étudiant qui a parfois besoin d'un accompagnement renforcé, notamment sur le plan de l'expression écrite et orale qui est primordiale dans l'optique de la préparation au concours du CAPES.

## Master MEEF « second degré », principes généraux

Les masters MEEF préparant aux métiers et aux concours du second degré articulent cinq axes fondamentalement indissociables, que l'enseignant ou le CPE en formation<sup>9</sup> doit apprendre à faire interagir :

- 2470 • Axe disciplinaire : il vise la maîtrise de savoirs disciplinaires, multidisciplinaires (CAPET, CAPLP, certains CAPES bi-disciplinaires), des pratiques des métiers (CAPLP), l'autonomisation et l'apprentissage des démarches qui à l'avenir aideront l'enseignant ou le CPE à actualiser ses savoirs en fonction de ses besoins.
- Axe didactique : il vise la maîtrise des savoirs et compétences didactiques qui permettront à l'enseignant de favoriser les processus d'apprentissage de ses élèves et de savoir s'adapter à la diversité des publics scolaires et à la pratique interdisciplinaire et partenariale.
- 2480 • Axe recherche (disciplinaire, didactique, en éducation) : il s'agit d'une formation par la recherche et d'une initiation à la recherche, en lien avec les problématiques d'enseignement (et plus généralement d'éducation ou d'apprentissage dans tous les espaces aujourd'hui concernés, y compris les espaces numériques).
- Axe contexte d'exercice du métier : il vise les savoirs et compétences nécessaires à une claire perception de l'environnement institutionnel et social ainsi que la capacité à s'adapter aux publics, aux situations scolaires et aux pratiques de partenariat de niveau local, national ou international.
- Axe mise en situation professionnelle : cet axe est transversal aux autres : la formation s'appuiera sur des stages (en établissements scolaires, mais aussi, au besoin, entreprises, collectivités territoriales, institutions culturelles ou scientifiques ayant une politique éducative), ce qui permettra, en lien avec les enseignements délivrés à l'université, de mettre en perspective les quatre autres axes.
- 2490

### Organisation des liens entre l'ÉSPÉ et les établissements scolaires

- Pour que le travail puisse se faire dans de bonnes conditions, il serait souhaitable que l'étudiant de M2 soit inscrit dans un master MEEF de l'académie dans laquelle il est affecté en tant que professeur stagiaire. Un lauréat du concours déjà titulaire d'un master et affecté comme stagiaire à Créteil devra valider les ECTS liés à la période alternée du master MEEF de sa discipline, ce qui supposera qu'il suive une partie des enseignements.
- 2500 • Il est impératif aussi que l'étudiant de M2, dans sa qualité de professeur stagiaire, soit affecté dans un EPLE sur l'ensemble de l'année, afin qu'il puisse suivre ses classes. Les chefs d'établissement devront recevoir des consignes qui seront sans doute contraignantes mais qui sont indispensables : que l'étudiant/fonctionnaire stagiaire soit déchargé de cours en établissement sur deux journées entières communes à tous les étudiants de la même spécialité, consacrées aux enseignements du master ; que par ailleurs son service d'enseignement en établissement scolaire soit regroupé sur 5 demi-journées au maximum, afin que l'étudiant ait du temps pour son travail personnel (master et préparation de ses cours ; enfin, que ne lui soient pas confiées, dans la mesure du possible, de classes à examen).
- 2510 • La formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation se faisant à la fois au sein de l'université et au sein des EPLE, dans le cadre du stage de pratique accompagnée en M1<sup>10</sup> et de l'alternance en M2, la collaboration avec les chefs

---

9 Pour la mention « encadrement éducatif », la définition de ces blocs est spécifique (voir la maquette de cette mention).

10 En M1, pour toutes les disciplines générales : stage filé d'observation en S1 (4 vendredis banalisés), stage de pratique accompagnée à l'inter semestre (3 semaines).

d'établissement et surtout les tuteurs, qui doivent être formés par l'ÉSPÉ et associés à son projet pédagogique, est essentielle.

Il est à noter que certains masters organiseront aussi des stages en entreprise, ou dans des institutions sociales et/ou culturelles, ou enfin dans des laboratoires, structures avec lesquelles l'ÉSPÉ devra donc établir des liens de collaboration.

### **Pilotage de la formation**

2520 À l'échelle de la mention, l'équipe pédagogique est nombreuse et répartie sur quatre universités. Elle est structurée par un groupe de pilotage composé notamment de responsables des parcours, chaque université étant représentée. Le groupe de pilotage assure des tâches de coordination et fait des propositions concernant l'évolution de la maquette, des descriptifs d'UE et EC dans chaque parcours et des modalités de contrôle des connaissances.

Le conseil de perfectionnement a pour but de donner les orientations générales en assurant une coordination avec le futur employeur. Il comprend trois représentants de l'employeur (Éducation nationale : représentants désignés par la rectrice), quatre représentants des universités (un par université de l'académie de Créteil), quatre représentants des enseignants intervenant dans la mention, deux responsables de la coordination de la mention et le directeur de l'ÉSPÉ.

### **Formation à et par la recherche**

2530 L'initiation à la recherche doit garder toute sa place, en M1 et en M2. En M1 comme en M2, l'initiation à la recherche pourra porter sur des questions disciplinaires, sur des questions de didactique de la discipline, sur des questions d'épistémologie et d'historiographie de la discipline, ou sur des questions scolaires et éducatives. En M2 ces travaux devront impérativement être en relation avec le stage, du moins pour les étudiants en alternance (ceux qui sont titulaires du concours). Le mémoire sera suivi par un binôme d'enseignants (enseignant-chercheur et formateur), pour faire le lien entre les différents axes. Cela participera de la construction d'une formation intégrée. Un large choix sera laissé à l'étudiant, ce qui a l'intérêt de permettre une diversification du profil des futurs enseignants et CPE du second degré.

2540 Une des finalités de l'initiation à la recherche dans les masters enseignement doit être de former des enseignants et des professionnels de l'éducation qui seront capables d'identifier leurs besoins de formation tout au long de leur carrière, de nourrir leurs pratiques des avancées de la recherche et de questionner les modalités de construction des connaissances dans la discipline. L'objectif est qu'ils soient en mesure d'appréhender les différents problèmes qu'ils rencontreront dans leurs pratiques professionnelles comme des questionnements à traiter au moyen des ressources offertes par la lecture de travaux de recherche et par la connaissance des démarches de la recherche. Ces problèmes pourront relever d'un ou plusieurs des domaines abordés dans le master (discipline, didactique, éducation).

2550 Plus largement, le travail de recherche doit pouvoir permettre à l'étudiant de construire son identité professionnelle et de faire évoluer sa pratique vers celle d'un praticien réflexif.

### **La formation disciplinaire**

- Elle doit avoir une place importante en M1, pour la préparation des épreuves du concours, en lien avec les enseignements de didactique mais aussi avec les autres axes de la formation.
- En M2, l'approfondissement disciplinaire doit être centré sur la mise en œuvre des programmes et permettre à l'étudiant de repérer les points qui pourraient le mettre en difficulté dans sa pratique professionnelle et d'actualiser les connaissances qui lui feraient défaut<sup>11</sup>. Cette formation disciplinaire est donc l'occasion d'une analyse

---

<sup>11</sup> En langues, il doit prendre en compte la pratique orale et l'analyse grammaticale et linguistique, nécessaires à la mise en œuvre en question.

2560 critique des choix de contenus et de notions des programmes. Les réflexions peuvent être mutualisées par l'intermédiaire du mémoire.

### **Un tronc commun transversal**

- Une partie des éléments abordés dans l'axe « contexte d'exercice du métier », qui doit permettre la formation à des compétences professionnelles générales, gagne à être travaillée dans des groupes pluridisciplinaires ou dans des groupes inter-degrés à l'échelle d'un même secteur géographique<sup>12</sup>.
- Dans le cas de certaines disciplines aux problématiques connexes, les cours d'épistémologie, d'histoire ou de didactique pourront être mutualisés en tout ou en partie.
- Des groupes pluridisciplinaires liés aux activités de recherche proposées dans le master et portant sur des questions transversales pourraient également être constitués dans les spécialités qui le souhaitent.
- Des modules de didactique interdisciplinaire seront envisagés en M2.

### **La langue vivante dans le master**

Outre les enseignements communs d'actualisation des connaissances en langues, des modules permettant de lier étroitement l'acquisition de compétences dans la langue étrangère avec la finalité globale de formation au métier d'enseignant pourront être envisagés, dans la mesure du possible et pour les disciplines qui le souhaitent, afin de former les étudiants :

- à la lecture de la production scientifique relative à la discipline étudiée rédigée dans une autre langue ;
- aux spécificités de chaque discipline dans les pays de la langue apprise : connaître l'enseignement de sa discipline à l'étranger, horaires, pratiques et contenus scolaires ; connaître le contexte institutionnel éducatif ;
- à l'analyse de documents didactiques et pédagogiques en langue étrangère (par exemple extraits de manuels scolaires étrangers).

### **La formation aux TICE dans le master**

La formation aux TICE sera systématiquement intégrée dans les enseignements de didactique de la discipline, en M1 et en M2, en référence aux compétences du C2i2e.

### **L'adaptation de la formation à l'hétérogénéité des étudiants en master MEEF**

- En M1, les étudiants auront une expérience diverse des métiers de l'enseignement et de l'éducation : enseignants contractuels, emplois d'avenir professeur, assistants d'éducation, étudiants ayant suivi une préprofessionnalisation en licence, étudiants n'ayant aucune expérience professionnelle ;
- Le profil universitaire des étudiants sera hétérogène lui aussi, différent selon leur parcours antérieur et selon leur projet professionnel : les maquettes devront alors permettre la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée, en fonction des acquis, des besoins et des projets de chacun.

Les maquettes devront alors permettre la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée, en fonction des acquis, des besoins et des projets de chacun.

2600 Pendant le M1 et entre le M1 et le M2, notamment en cas d'échec au concours, il est très important que des réorientations soient possibles entre des parcours de disciplines différentes mais connexes, ou entre des parcours préparant à l'enseignement d'une discipline d'une part

---

<sup>12</sup> Les maquettes des parcours disciplinaires ne précisent pas les contenus du tronc commun : un groupe de travail étant constitué pour définir ces contenus de façon collective, ils seront présentés de façon commune. On en trouvera ci-dessous une première mouture.

et d'autre part des parcours préparant à l'enseignement de cette discipline couplée avec une autre (par exemple maths-sciences ou lettres-histoire). Des passerelles entre les masters préparant aux métiers de l'enseignement et les masters préparant aux métiers de l'éducation ou à l'ingénierie de formation devront aussi se mettre en place.

En M2, le profil universitaire des étudiants de M2 devrait être plus hétérogène encore qu'il ne l'est actuellement : étudiants venant des M1 MEEF de l'académie ou d'autres M1, lauréats du concours ou non, lauréats du concours déjà titulaires d'un M2. L'offre de formation devra impérativement permettre de prendre en charge cette hétérogénéité :

- 2610
  - Un parcours spécifique pourra accueillir les étudiants ayant échoué au concours mais ayant validé le M1, afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, valider une partie du M2 tout en préparant une nouvelle fois le concours<sup>13</sup>. Ces étudiants n'auront pas fait de stage en alternance ni de mémoire de recherche, donc il faudra prévoir pour eux, l'année suivante, une alternance et un mémoire afin qu'ils valident les ECTS spécifiquement liés à ces dispositifs, ceci même s'ils ont fait un stage de pratique accompagnée l'année précédente.
  - Un étudiant lauréat du concours, mais venant d'un M1 autre que MEEF, devra suivre un enseignement spécifique de mise à niveau sur les questions pédagogiques et didactiques.
- 2620
  - Un aménagement du master doit permettre qu'un étudiant affecté comme professeur stagiaire dans l'académie et déjà titulaire d'un master sans alternance puisse recevoir, au sein du parcours MEEF correspondant au concours dont il est lauréat, la formation lui permettant de se mettre à niveau sur les questions pédagogiques et didactiques et de valider les crédits associés à la formation en alternance (dans les mêmes conditions de décharge horaire que les autres étudiants).
  - Ces enseignements devraient également être suivis par les néo-titulaires de l'académie ayant été formés en dehors de l'académie de Créteil, pour assurer leur connaissance de leur contexte d'exercice.
- 2630
  - La mise en œuvre d'outils de formation à distance efficaces est indispensable, en complément de formations présentielles, notamment à destination des formations à faibles flux (CAPLP métier) et/ou aux étudiants salariés ;

En M1 comme en M2, certains étudiants, par exemple de nationalité non européenne, peuvent souhaiter se former à l'enseignement sans préparer de concours. Des stages de pratique accompagnée devront leur être proposés. S'ils souhaitent valider un master MEEF, ils devront être en alternance en tant que contractuels.

### **Le continuum de formation pour les étudiants formés et affectés dans l'académie**

- 2640 Ce continuum, de la préprofessionnalisation à la formation continue, doit permettre à l'enseignant ou au CPE formé dans l'académie de maîtriser le processus d'interaction entre les différents éléments de sa formation (qui correspondent aux cinq axes du master), de manière à en tirer profit pour réguler et faire évoluer ses pratiques tout au long de sa carrière.

Les équipes enseignantes constituées pour les masters MEEF (équipes composées d'enseignants de l'ÉSPÉ et des autres composantes des universités) devront donc pouvoir s'investir en licence et en formation continue des enseignants du secondaire, selon un projet pédagogique cohérent.

---

<sup>13</sup> Ces parcours spécifiques sont en cours d'élaboration dans les différentes disciplines, en référence à la note de la DGESIP du 9 mai 2013. Un second parcours existe déjà en CPE et en documentation ; dans ces disciplines, les étudiants se formant à l'enseignement doivent impérativement être regroupés, au moins pour une partie du parcours, avec d'autres étudiants qui se destinent à d'autres métiers et/ou concours proches, ce qui peut permettre que le master ouvre des perspectives professionnelles diversifiées à tous les étudiants, y compris en cas d'échec au CAPES.

2650

- **Licence** : le début de professionnalisation à ce niveau, en lien avec le master et en préparation du master, est très important pour mobiliser les étudiants pour l'enseignement et l'éducation ; qu'il s'agisse d'Emplois Avenir Professeurs ou de stages d'observation (de l'établissement scolaire ou de la classe), il est indispensable de prévoir un enseignement d'accompagnement à l'université donnant lieu à attribution de crédits ECTS sur des capacités d'analyse de l'expérience, en lien avec les autres enseignements du diplôme. Un suivi sur place, par un tuteur, est nécessaire aussi. Il est impératif que les Emplois d'Avenir Professeurs soient donc définis dans leurs attendus comme dans leur réalisation pratique de manière à permettre une expérience pédagogique compatible avec la réussite universitaire des étudiants concernés. Des options de préprofessionnalisation existent déjà : le repérage de tels dispositifs permettra de proposer aux étudiants des parcours bien adaptés à une poursuite d'étude dans un master enseignement.

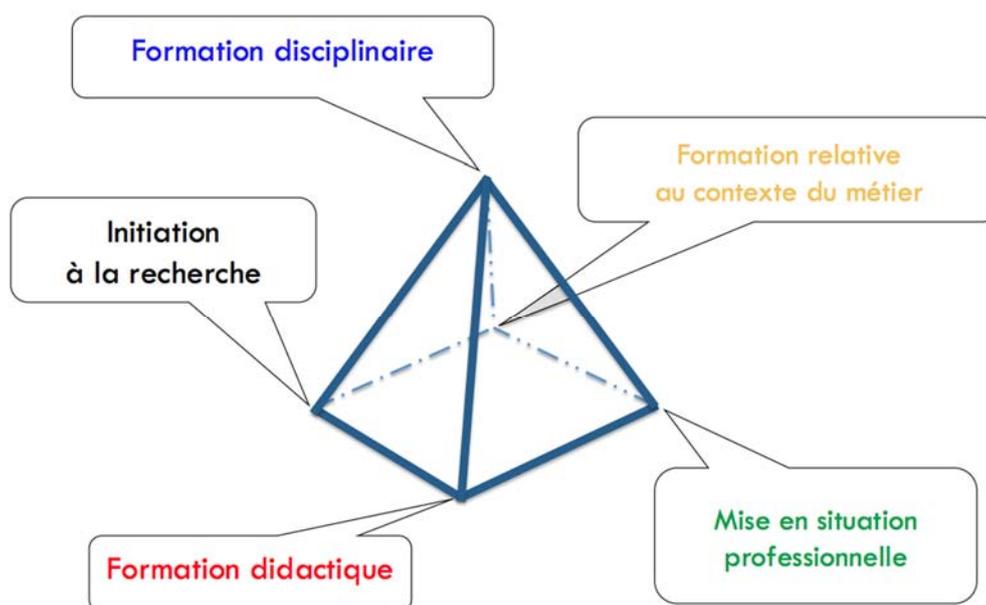
2660

- **Formation des néo-titulaires** : un accompagnement des deux premières années de pratique est indispensable, notamment pour favoriser la connaissance du contexte de l'académie de Créteil.

2670

- **Formation continue non diplômante** : tous les savoirs et compétences nécessaires ne peuvent être disponibles dès les premières années ; ils sont à approfondir dans la suite de la carrière. Des actions de formation continue conçues et animées par les équipes de l'ÉSPÉ devront pouvoir être proposées à tous les enseignants, dans le cadre des référentiels de compétences des métiers du professorat et de l'éducation et plus précisément du cahier des charges académique établi par l'employeur. Ces actions de formation se feront en partenariat avec le rectorat mais devront permettre une part d'initiative pédagogique à l'ÉSPÉ ; elles pourront porter sur des questions disciplinaires et didactiques, sur des questions professionnelles transversales ou sur des dispositifs interdisciplinaires ; elles s'appuieront sur les démarches et sur les résultats de la recherche dans ces différents domaines.
- **Formation continue diplômante** : l'ÉSPÉ proposera enfin, en lien plus ou moins étroit avec les différents masters MEEF, des formations certifiantes ou diplômantes à diverses spécialisations professionnelles.

### Propositions pour une répartition des cinq axes de compétences



Il s'agit d'un équilibre global, les cinq axes ne sont pas traités indépendamment les uns des autres, leurs interactions doivent au contraire être favorisées dans la maquette. Les cinq axes

2680 doivent tous, autant que possible, s'appuyer sur les stages, qui ne sont pas reliés spécifiquement à l'axe 5.

Ceci nécessitera un important travail de concertation dans l'équipe et de coordination par le responsable de la spécialité, travail dont la reconnaissance sera nécessaire.

#### **Les parcours du second degré général**

Les maquettes élaborées par les équipes du second degré se limitent à 250 heures/étudiants en M2 (auxquelles s'ajoutent 10 heures/étudiant de suivi de l'alternance) mais certaines vont jusqu'à 600 heures en M1 : ce sont les parcours bi-disciplinaires (physique-chimie, maths-sciences, histoire-géographie, sciences économiques et sociales, sciences de la vie et de la Terre) ainsi que certains parcours nécessitant des enseignements de travaux pratiques.

2690

Mention MEEF « second degré », parcours « ANGLAIS/ALLEMAND »

*M1 - volume horaire total : 501h*

❖ *S1 - volume horaire : 254,5h*

<i>S1</i>	<i>Bloc 1 Disciplinaire</i>		<i>Bloc 2 Didactique</i>		<i>Bloc 3 Recherche</i>		<i>Bloc 4 Contexte...</i>		<i>Bloc 5 Mise en situation pro</i>	
							<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE1- Traduction 1</b>										





<b>UE1-Traduction 1</b>	L'UE comprend la préparation au thème, à la version et à l'analyse linguistique des faits de langue.
<b>UE2- Rappel des fondamentaux 1</b>	Le rappel des fondamentaux concerne les faits de civilisation/histoire et de littérature nécessaires aux épreuves écrites et orales.
<b>UE3- Composition 1</b>	Il s'agit de préparer à l'épreuve écrite de composition du concours telle qu'elle sera définie.
<b>UE4- Pratique orale 1</b>	L'UE prépare les candidats à l'épreuve d'exposé orale en langue étrangère et à l'entretien en langue étrangère avec le jury du CAPES.
<b>UE5- Séminaire de recherche</b>	Le séminaire traitera de thèmes littéraires, civilisationnels, linguistiques ou didactiques.

<b>UE6- Didactique des langues 1</b>	Il s'agit d'un apport théorique en didactique des langues, commun aux langues.
<b>UE7-Langue : discipline scolaire 1</b>	L'UE apporte un complément pratique à l'UE précédente, dans la langue choisie, dans l'optique de l'élaboration d'un cours.
<b>UE8- Méthodologie de la recherche</b>	Il s'agit d'apprendre à faire de la recherche.
<b>UE9- Séminaire de recherche</b>	Le séminaire de recherche permettra d'approfondir des questions de nature littéraire, civilisationnelle, linguistique ou didactique.
<b>UE10- Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE11- Préparation au stage</b>	Il s'agit de préparer le stage d'observation.

❖ **S2 - volume horaire : 246,5h**

<b>S2</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE1- Traduction 2</b>	4	39h								
	3	26h								

	3	26h								
	3	26h								



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<b>UE1- Traduction 2</b>	L'UE comprend la préparation au thème, à la version et à l'analyse linguistique des faits de langue.
<b>UE 2- Rappel des fondamentaux 2</b>	Le rappel des fondamentaux concerne les faits de civilisation/histoire et de littérature nécessaires aux épreuves écrites et orales.
<b>UE 3- Composition 2</b>	Il s'agit de préparer à l'épreuve écrite de composition du concours.
<b>UE 4- Pratique orale 2</b>	L'UE prépare les candidats à l'expression orale en langue étrangère et à l'entretien en langue étrangère avec le jury du CAPES.
<b>UE 5- TICE</b>	Les TICE seront appliquées à la discipline.
<b>UE 6- Didactique des langues 2</b>	Approfondissement des questions théoriques en matière de didactique des langues, commun aux diverses langues.
<b>UE7- Langue : discipline scolaire 2</b>	L'UE apporte un complément pratique à l'UE précédente, dans la langue choisie.
<b>UE8- séminaire de recherche</b>	Le séminaire de recherche permettra d'approfondir des questions de nature littéraire, civilisationnelle, linguistique ou didactique.
<b>UE9- Tronc commun</b>	Il sera disciplinaire, en rapport avec les épreuves orales du CAPES.
<b>UE10- Préparation au stage</b>	Il s'agit de préparer le stage de pratique accompagnée.

2700 **M2 - volume horaire total : 248 h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 140,5h**

	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>	
						<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>

<b>UE 1- Analyse grammaticale/ linguistique 1</b>	3	19,5h						
	3	19,5h						

--	--	--	--	--	--	--	--	--


--	--	--	--	--	--	--	--	--

<b>UE 1- Analyse grammaticale/ linguistique 1</b>	Il s'agit de renforcer les compétences grammaticales et linguistiques.
<b>UE 2- Pratique orale</b>	Il s'agit de renforcer les compétences de compréhension et expression orales.
<b>UE3- Langue : discipline scolaire</b>	Il s'agit d'apprendre à préparer ses cours dans la langue choisie tout en tenant compte des spécificités culturelles, historiques des aires concernées.
<b>UE 4- TICE</b>	Les TICE seront appliquées à la discipline.

<p><b>UE 5- Séminaire de recherche en lien avec la didactique et analyse des pratiques professionnelles 1</b></p>	<p>Cette UE sera en lien avec le mémoire et prendra diverses formes : analyses de pratiques, modes d'articulation entre la recherche et le travail sur le terrain. Elle permettra de s'interroger sur la pratique enseignante.</p> <p>Les étudiants bénéficieront de 10h de suivi individuel sur l'année : 4h de suivi pour le mémoire et 6 heures de suivi sur le lieu de stage, visites et entretiens d'analyse de la séance observée.</p>
<p><b>UE 6-Tronc commun</b></p>	<p>Les thématiques seront à choisir, et pourront être la gestion de la classe, la psychologie de l'adolescent...</p>

❖ **S4 - volume horaire : 107,5h**

<b>S4</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>	
						<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<p><b>UE 1- Analyse grammaticale/ linguistique 2</b></p>	<p>2</p>	<p>19,5</p>						


<b>Séminaire de recherche en lien avec la didactiqu e et analyse des pratiques professio nnelles 2</b>								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--

<b>UE 1- Analyse grammaticale/ linguistique 2</b>	Il s'agit de renforcer les compétences grammaticales et linguistiques.
<b>UE2- Langue : discipline scolaire</b>	Il s'agit d'apprendre à préparer ses cours dans la langue choisie tout en tenant compte des spécificités culturelles, historiques des aires concernées.
<b>UE3- Pratique orale</b>	Il s'agit de renforcer les compétences de compréhension et expression orales.
<b>UE4- Tronc commun</b>	Les thématiques seront à choisir, et pourront être la gestion de la classe, la psychologie de l'adolescent...
<b>UE5 Séminaire de recherche en lien avec la didactique et analyse des pratiques professionnelles 2</b>	Poursuite du travail effectué en S3 et aboutissant à la rédaction du mémoire et à sa soutenance.



Mention MEEF « second degré », parcours « ARTS PLASTIQUES »

*M1 - volume horaire total : 482h*

2710

❖ *S1 - volume horaire : 250h*

<i>S1</i>	<i>Bloc 1 Disciplinaire</i>		<i>Bloc 2 Didactique</i>		<i>Bloc 3 Recherche</i>		<i>Bloc 4 Contexte...</i>		<i>Bloc 5 Mise en situation pro</i>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<i>Cult ure arti stiq ue et mét hod olo gie des que stio ns écri tes du CAP ES 1</i>	7	60h								
<i>Atel ier de prat iqu e arti stiq ue 1</i>	9	75h								

Fon da me nta ux d'u ne disc ipli ne vois ine 1 (Arc hite ctur e ou Art s app liqu és ou Cin ém a ou Pho to)	3	20h								
Lan gue 1			1	10h						
Did acti que des arts pla stiq ues et hist oire de la disc ipli ne			5	35h					Évalué en S2	16h
Tro nc co mm un							2	18h		
Sém inai re de rec her che 1					3	16h				

Tot aux										
------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<b>Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES 1</b>	Sur les deux semestres, ces UE articulent une approche méthodologique de la dissertation avec deux cycles de conférences portant sur les deux questions limitatives du CAPES externe d'Arts plastiques (l'une relative au XXe siècle jusqu'à nos jours, l'autre à une époque antérieure). Elles sont renouvelées tous les trois ans.
<b>Atelier de pratique artistique 1</b>	À travers un entraînement aux deux épreuves pratiques du CAPES, l'atelier vise durant toute l'année universitaire à développer les compétences plastiques et techniques des étudiants. En même temps, la pratique personnelle de chacun est sans cesse interrogée et approfondie.
<b>Fondamentaux d'une discipline voisine 1 (Architecture ou Arts appliqués ou Cinéma ou Photo)</b>	Selon l'option choisie par les candidats au CAPES, des cours de cinéma, architecture, arts appliqués et photographie aident les étudiants à maîtriser l'histoire et les questions propres au domaine concerné. Ces cours ont lieu en quatre petits groupes.
<b>Langue 1</b>	Voir le département de langue.
<b>Didactique des arts plastiques et histoire de la discipline</b>	L'épreuve à caractère didactique du CAPES est travaillée à travers des situations variées et une approche réflexive de l'enseignement des arts plastiques, de son histoire, de ses programmes et de ses conditions spécifiques. L'UE conduit à la construction de séquences et constitue une préparation aux stages en établissement scolaire.
<b>Tronc commun</b>	À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Séminaire de recherche 1</b>	Les deux séminaires de M1 permettent d'acquérir une méthode et une exigence nécessaires au mémoire qui sera rédigé l'année suivante. Les capacités à construire une problématique, à questionner les a priori, à convoquer des lectures et des analyses constituent les priorités de ces UE.

❖ **S2 - volume horaire : 237h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

<b>S2</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>Séminaire de recherche 2</b>					3	16h				

<b>Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES 2</b>	4	32h								
<b>Atelier de pratique artistique 2</b>	7	65h								
<b>Fondamentaux d'une discipline voisine 2 (Architecture ou Arts appliqués ou Cinéma ou Photo)</b>	2	12h								
<b>Langue 2</b>			1	10h						
<b>Stage d'observation et de pratique accompagnée</b>									3	19h
<b>Didactique des arts plastiques et analyse des pratiques professionnelles</b>			3	25h						
<b>Concevoir et exposer oralement une leçon</b>			4	32h						
<b>Tronc commun</b>							3	26		
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>109h</b>	<b>8</b>	<b>67h</b>	<b>3</b>	<b>16h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>19h</b>

	<b>Séminaire de recherche 2</b>	Poursuite du travail effectué en S1.
<b>Culture artistique et méthodologie des questions écrites du CAPES 2</b>		Poursuite du travail effectué en S1.
	<b>Atelier de pratique artistique 2</b>	Poursuite du travail effectué en S1.

<b>Fondamentaux d'une discipline voisine 2 (Architecture ou Arts appliqués ou Cinéma ou Photo)</b>	Poursuite du travail effectué en S1.
<b>Langue 2</b>	Voir le département de langue.
<b>Stage d'observation et de pratique accompagnée</b>	Les étudiants effectuent un stage en établissement scolaire. Il s'agira non seulement d'observer un enseignant d'arts plastiques dans l'exercice de ses fonctions, mais encore d'assurer des séquences de cours sous le regard critique de ce tuteur et d'un autre stagiaire. Ces stages sont accompagnés à l'université de séances d'analyse de pratique.
<b>Didactique des arts plastiques et analyse des pratiques professionnelles</b>	Au second semestre, une analyse des situations vécues durant le stage en établissement permet d'aborder les modalités et les enjeux de l'enseignement des arts plastiques de manière plus précise. Le travail de didactique est poursuivi au regard des conditions offertes par l'épreuve du concours.
<b>Concours et exposition orale d'une leçon</b>	Les étudiants sont conviés à 13 séances d'entraînement à l'épreuve de leçon. Ils peuvent y participer ou y assister. Quatre jurys ont lieu simultanément. Suite à la simulation, un corrigé permet de repérer les atouts et ce qui reste à travailler (sur le plan de l'analyse, des connaissances, de la didactique ou de la communication).

**M2 - volume horaire total : 237 h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 150h**

S3	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro et Bloc 3 Recherche	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
Didactique des arts plastiques et usage des TICE			5	30h			2	
Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé 1			4	25h			2	24h + 6h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et S4)
Pratique et théorisation artistique 1	6	35h						
Langue			2	18h				
Tronc commun 1					3	18h		
Séminaire de recherche et suivi individualisé							6	24h + 4h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et le S4)
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>35h</b>	<b>11</b>	<b>73h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>10</b>	<b>48h + 10h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et S4))</b>

<b>Didactique des arts plastiques et usage des TICE</b>	Dans cette UE, les étudiants construiront des séquences utilisables avec leurs élèves. Aussi, sera étudiée la façon dont les TICE peuvent être employées au service de l'enseignement des arts plastiques, avec les moyens dont dispose l'établissement de stage. Cette UE favorise la validation du C212E (partie B du référentiel).
<b>Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé 1</b>	L'analyse des pratiques professionnelles est un moyen d'entendre, de formuler, d'analyser et de travailler les différents problèmes posés par le stage. Au-delà de ces moments collectifs, un suivi individualisé de 6 heures par étudiant est également mis en place autour d'une relation d'écoute, d'aide et de conseil.
<b>Pratique et théorisation artistique 1</b>	UE sur deux semestres qui a pour but d'engager les étudiants dans une réflexion sur la manière dont la pratique peut convoquer des démarches artistiques et générer une théorisation au cœur des grandes questions mentionnées par les programmes officiels d'enseignement.
<b>Langue</b>	Voir le département de langue.
<b>Tronc commun 1</b>	À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.

<b>Séminaire de recherche et suivi individualisé</b>	Ce séminaire a pour but d'accompagner les étudiants dans l'élaboration progressive de leur mémoire. Outre les séances collectives qui permettent de partager questions et réflexions, chaque étudiant bénéficie de 4 heures de suivi individualisé.
--	---

2720

❖ *S4 - volume horaire : 87h*

<i>S4</i>	<i>Bloc 1 Disciplinaire</i>		<i>Bloc 2 Didactique</i>		<i>Bloc 4 Contexte...</i>		<i>Bloc 5 Mise en situation pro et Bloc 3 Recherche</i>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>Stage professionnel</b>							8	24h + 4h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et le S4)
<b>Mémoire professionnel</b>							8	24h + 6h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et le S4)
<b>Didactique des arts plastiques et projet d'enseignement</b>			5	30h			2	
<b>Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé 2</b>							2	
<b>Pratique et théorisation artistique 2</b>	2	15h						
<b>Tronc commun 2</b>					3	18h		
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>15h</b>	<b>5</b>	<b>30h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>20</b>	<b>48h + 6h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et le S4)</b>

<b>Stage professionnel</b>	Stage en alternance avec un tuteur, sur toute l'année.
<b>Mémoire professionnel</b>	L'étudiant rédige un mémoire centré sur sa pratique professionnelle.
<b>Didactique des arts plastiques et projet d'enseignement</b>	Ce cours consiste à aider les étudiants à construire leur projet d'enseignement, défini à la fois par ses visées essentielles et par les différents rouages d'une programmation. Suivant cette perspective, les besoins et moyens de poursuivre la formation au-delà de cette seconde année de master, seront envisagés.

<b>Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé 2</b>	Poursuite du travail effectué en S3.
<b>Pratique et théorisation artistique 2</b>	Poursuite du travail effectué en S3.
<b>Tronc commun 2</b>	À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.

Mention MEEF « second degré », parcours « DOCUMENTATION »

**M1 - volume horaire total : 498h**

❖ **S1 - volume horaire : 270h**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1 Méthodologie et épistémologie	8	69h	2	15h						
UE2 Enseignement, formation et documentation	4	45h	4	45h			2	18h		
UE3 Information, communication et documentation	7	55h			3	23h				
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>169h</b>	<b>6</b>	<b>60h</b>	<b>3</b>	<b>23h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	

<b>UE1 Méthodologie et épistémologie</b>	Technologies de l'information et de la communication Instruments et systèmes de recherche d'information. Politique documentaire et analyse documentaire.
<b>UE2 Enseignement, formation et documentation</b>	Sciences de l'information et de la communication : textes et savoirs Analyse de dossier, plan de classement et note de synthèse Tronc commun MEEF 2nd degré.
<b>UE3 Information, communication et documentation</b>	Théories de l'information et de la communication. Littératies : les savoirs de l'écrit. Anglais pour la recherche d'information et la communication.

❖ **S2 - volume horaire : 228h**

S2	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE4 Méthodologie et épistémologie	5	40h			3	20				
UE5 Enseignement, formation et documentation			5	56h			3	18h	3	34h
UE6 Information, communication et documentation	8	42h	3	18h						
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>82h</b>	<b>8</b>	<b>74h</b>	<b>3</b>	<b>20h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>3</b>	<b>34h</b>

2730

<b>UE4 Méthodologie et épistémologie</b>	Le sens de la culture : lectures en Sciences Humaines et Sociales Outils pour la communication et la gestion d'information
<b>UE5 Enseignement, formation et documentation</b>	Recherche documentaire et séquence pédagogique. Les métiers de la documentation : pratique et analyse. Tronc commun MEEF 2nd degré.
<b>UE6 Information, communication et documentation</b>	Lecture, écriture et pratiques culturelles et médiatiques. Ethique et droit de l'information. Anglais pour la recherche d'information et la communication.

**M2 - volume horaire total : 249h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 123h**

<b>S3</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE7 Méthodologie et épistémologie</b>	2	6h	3	6	5	12		
<b>UE8 Enseignement, formation et documentation</b>			5	18	2	6	3	18
<b>UE9 Médiation de la culture et action éducative</b>	3	24h	3	12	3	21		
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>30h</b>	<b>11</b>	<b>36h</b>	<b>10</b>	<b>39h + 10h de suivi individualisé à répartir sur l'année pour le mémoire et le stage</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

<b>UE7 Méthodologie et épistémologie</b>	Méthodologie de la recherche et du mémoire. Ressources et techniques de recherche d'emploi : métiers de la culture, des bibliothèques et de la documentation.
<b>UE8 Enseignement, formation et documentation</b>	Les métiers de la documentation : pratique et analyse. Tronc commun MEEF 2nd degré.
<b>UE9 Médiation de la culture et action éducative</b>	Documents, textes, œuvres. Les enjeux des outils de médiations comme valorisation des expositions (études de cas). Anglais pour la recherche d'information et la communication.

❖ **S4 - volume horaire : 126h**

<b>S4</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>

<b>UE10 Méthodologie et épistémologie</b>			2	12	11	24		
<b>UE11 Enseignement, formation et documentation</b>			3	18	3	18	3	18
<b>UE12 Médiation de la culture et action éducative</b>	2	12h			6	24		
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>12h</b>	<b>5</b>	<b>30h</b>	<b>20</b>	<b>66h 10h de suivi individualisé à répartir sur l'année pour le mémoire et le stage</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

<b>UE10 Méthodologie et épistémologie</b>	Méthodologie de la recherche et du mémoire Politique documentaire et analyse documentaire
<b>UE11 Enseignement, formation et documentation</b>	Les métiers de la documentation : pratique et analyse Partenariat et ouverture culturelle Tronc commun MEEF 2nd degré
<b>UE12 Médiation de la culture et action éducative</b>	L'exposition, lieu de médiation Anglais pour la recherche d'information et la communication

**M1 - volume horaire total : 505h**❖ **S1 - volume horaire : 252h**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE 1 Technicités musicales	3	33h	1							
UE2 (Culture) Histoire de la discipline Culture générale artistique	8	66h								
UE 3 (Didactique) Didactique de la discipline	1		3	33h						
UE4(outils et savoir-faire) Module chant choral TICE dédiés	6	33h	2	20h						
UE 5 (Recherche) Méthodologie					3	33h				
UE 6 (Langue)	1	10h								
UE 7 (Tronc commun)							2	18h		
(Stage d'observation et de pratique accompagnée)									(0) Évalué au S2	6h
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>142h</b>	<b>6</b>	<b>53h</b>	<b>3</b>	<b>33h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	<b>6h</b>

<b>UE 1 (S1-S2) Technicités musicales</b>	<u>Formation de l'oreille</u> pour l'analyse auditive et la transcription d'extraits musicaux ainsi que pour l'accompagnement maîtrisé des productions sonores des élèves (activités chorales et de création). <u>Écriture musicale</u> pour développer une pièce instrumentale et/ou vocale à partir d'un matériau (mélodique, rythmique, harmonique) donné.
<b>UE2 (Culture) Histoire de la discipline S1 Culture générale artistique</b>	<u>Histoire de la discipline</u> : (4 ECTS et 33h) centrée sur l'évolution des formes, des langages et des styles. <u>Culture générale artistique</u> : (4 ECTS - 33h) Construction de problématiques disciplinaires à partir d'ensembles de documents variés (textes, images, partitions, extraits musicaux).
<b>UE 3 (Didactique) Didactique de la discipline</b>	Compréhension et connaissance des programmes d'éducation musicale et du socle commun de compétences et de connaissances. Élaboration de séquences à partir d'objectifs de formations et de domaines de compétences. Conception de projets musicaux, élaboration d'objectifs pédagogiques et choix de compétences en lien avec le contexte professionnel.

<b>Module chant choral TICE dédiés</b>	<b>UE4 (outils et savoir-faire)</b>	<u>Module chant choral</u> : (4 ECTS - 33h) formation à la pratique vocale chantée, à la pratique de l'accompagnement au clavier, à la direction chorale (et de groupes instrumentaux). <u>TICE</u> : (4 ECTS - 33h) formation aux logiciels de l'édition musicale, de traitement du son, de montage du son, de séquenceurs musicaux.
<b>Méthodologie</b>	<b>UE 5 (Recherche)</b>	Consolidation des méthodes de la recherche (choix d'un sujet, problématisation, recherche documentaire, technique du mémoire).
	<b>UE 6 (Langue)</b>	Anglais ou choix "motivé"
	<b>UE 7 (Tronc commun)</b>	À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ

❖ **S2 - volume horaire : 253h**

S2	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE 1 Technicités musicales	3	33h	1							
UE2 (Culture) Culture générale artistique	3	33h	1							
UE 3 (Didactique) Didactique de la discipline	2		2	33h						
UE4(outils et savoir-faire) Module chant choral TICE dédiés	4	33h	3	33h						
UE 5 (Recherche) Recherche disciplinaire					3	33h				
UE 6 (Langue)	1	10h								
UE 7 (Tronc commun)							3	26h		
UE 8 (Stage d'observation et de pratique accompagnée)									3	19h
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>109</b>	<b>8</b>	<b>66</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>19</b>

<b>UE 1 Technicités musicales</b>	Poursuite du travail effectué en S1
<b>UE2 (Culture) Culture générale artistique</b>	<u>Culture générale artistique</u> : poursuite du travail effectué en S1 Construction de problématiques disciplinaires à partir d'ensembles de documents variés (textes, images, partitions, extraits musicaux). Consolidation des méthodes d'analyse des œuvres d'art.

UE 3 (Didactique) <b>Didactique de la discipline</b>	Poursuite du travail effectué en S1
UE 4(outils et savoir-faire) <b>Module chant choral TICE dédiés</b>	<u>Module chant choral</u> : poursuite du travail effectué en S1  TICE : poursuite du travail effectué en S1. Application dans le contexte de la classe
UE 5 (Recherche) <b>Recherche disciplinaire</b>	Un séminaire de recherche au choix de l'étudiant dans l'offre du département.
UE 6 (Langue)	Poursuite du travail effectué en S1
UE 7 (Tronc commun)	À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ESPÉ
UE 8 (Stage d'observation et de pratique accompagnée)	Préparation et analyse des pratiques professionnelles

**M2 - volume horaire total : 241 h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

S3 et S4	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE 1 (Ouverture disciplinaire )	3 + 2	20h + 20h						
UE2 Didactique Didactique (lien UE1) Didactique S3 Didactique S3-S4	3		2+2 4 3+3	13h +13h 33h 43h				
UE 3 (Tronc commun)							3 + 3	18h + 18h
UE 4 (Alternance)					20	25h + 4h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et le S4)		
UE 5 (Recherche)					10	25h + 4h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et le S4)		
UE 6 (Langue)			2	13h				
<b>Totaux</b>	<b>8</b>	<b>40h</b>	<b>16</b>	<b>115h</b>	<b>30</b>	<b>50h + 10h de suivi individualisé (ensemble à répartir sur le S3 et le S4)</b>	<b>6</b>	<b>36h</b>

<p style="text-align: right;"><b>UE 1</b></p> <p><b>Ouverture disciplinaire :</b> <b>S3-S4</b></p>	<p>Enseignements au choix parmi les enseignements ouvrant sur les musiques actuelles, les musiques extra-européennes, ou encore sur les relations interdisciplinaires telles que musique et société, musique et écologie, musique et émotion, s'avèreront un complément de formation riche de prolongements pour la réflexion de l'enseignant à propos du rôle de sa discipline dans le monde actuel et parmi les autres activités humaines.</p> <p>Articulation didactique de ces thématiques (20 + 13) par semestre.</p>
<p><b>UE2 Didactique</b> <b>Didactique S3</b></p> <p><b>Didactique (lien UE1)</b> <b>Didactique S3-S4</b></p>	<p>Repères pratiques et bibliographiques pour aborder les thèmes principaux de l'éducation musicale. Méthodologie de l'observation et analyse réflexive. Rédaction des comptes rendus. Lien avec la rédaction du mémoire. Aide à la future prise de fonction.</p> <p style="text-align: right;">Approfondissement de l'UE3 du M1. Interactions didactique-contexte professionnel, diversification des outils pédagogiques, évaluation des compétences.</p> <p>Articulation didactique des thématiques d'ouverture de la discipline.</p>
<p style="text-align: right;"><b>UE3 Tronc commun</b> <b>S3-S4</b></p>	<p style="text-align: center;">À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.</p>
<p style="text-align: right;"><b>UE4</b> <b>Alternance</b> <b>S3-S4</b></p>	<p>Analyse des pratiques professionnelles et suivi individualisé.</p>
<p style="text-align: right;"><b>UE 5</b> <b>(Recherche)</b></p> <p><b>S3-S4</b></p>	<p>En lien avec le cours de didactique du S3, élaboration des cadres théorique et méthodologique, aide au choix du projet de recherche, construction des hypothèses et modélisation expérimentale. Rédaction du mémoire. Suivi individualisé.</p>
<p style="text-align: right;"><b>UE 6</b> <b>(Langue)</b></p>	<p style="text-align: center;">Poursuite du travail effectué en S1</p>

2750

Mention MEEF « second degré », parcours « EPS »

**M1 - volume horaire total : 602 h**

❖ **S1 - volume horaire : 319h**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1 : Compétences disciplinaires	19	157h								
UE2 : Compétences didactiques			6	88h						
UE3 : Compétences « recherche »					3	48h				
UE 4 : Compétences d'exercice du métier/compétences professionnelles/Tronc commun							2	18h		
UE 5 : Compétences professionnelles									Évalué dans le S2	8h
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>157h</b>	<b>6</b>	<b>88h</b>	<b>3</b>	<b>48h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>		<b>8h</b>

UE1 : Compétences disciplinaires	ECUE 1 (36h/4ECTS) : Manifestations sociales et culturelles des Activités Physiques et sportives et de loisir : données théoriques ; ECUE 2 (36h/4ECTS) : APS et intervention auprès des différents publics ; ECUE 3 (24h/4ECTS) : Epistémologie, ECUE 4 (9h/1ECTS) : Anglais ; ECUE 5 (52h/6ECTS) : Histoire de l'EPS (Ecrit 1)
UE2 : Compétences didactiques	ECUE 1 (52h/4ECTS) : Modèles de l'acquisition motrice (Ecrit 2) ; ECUE2 (36h/2 ECTS) : Modèles d'enseignement de l'eps.
UE3 : Compétences « recherche »	ECUE1 (24h/2 ECTS) : Méthodologie de la recherche ; ECUE2 (24h/1 ECTS) : Outils méthodologiques.
UE 4 : Compétences d'exercice du métier/Tronc commun	ECUE 1 (18h/3 ECTS) : Éthique de l'acte éducatif. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
UE 5 : Compétences professionnelles	ECUE 1 (8h) : Stage, analyse des pratiques enseignantes - Évalué dans le S2

❖ **S2 - volume horaire : 283 h**

S2	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE6 : Compétences disciplinaires	13	87h								

<b>UE7 : Compétences didactiques</b>			8	106h						
<b>UE8 : Compétences « recherche »</b>					3	48h				
<b>UE9 : Compétences d'exercice du métier/Tronc commun</b>							3	26h		
<b>UE10 : Compétences professionnelles</b>									3	16h
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>87h</b>	<b>8</b>	<b>106h</b>	<b>3</b>	<b>48h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>16h</b>

	<p>ECUE1 (36h/5ECTS) : Manifestations sociales et culturelles des Activités Physiques et sportives et de loisir : applications pratiques ; ECUE2 (24h/5ECTS) : APS et intervention auprès des différents publics : applications pratiques ; ECUE 3 (18h/2ECTS) : Histoire culturelle et politique (Ecrit 1) ; ECUE 4 (9h/1ECTS) : Anglais.</p>
<b>UE7 : Compétences didactiques</b>	ECUE 1 (18h/1ECTS) : TICE ; ECUE 2 (18h/1ECTS) : Modèles de l'acquisition motrices (Ecrit 2) ; ECUE 3 (70h/6ECTS) : Connaissance des APSA, oral concours

ECUE 1 (48h/3ECTS) : Méthodologie de la recherche et mémoire

ECUE 1 (26h/3ECTS) : Citoyenneté et intégration

	ECUE 1 (16h/3ECTS) : Stage, analyse des pratiques enseignantes.
--	---

2760 **M2 - volume horaire total : 246h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 150h**

S3	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE11 : Compétences disciplinaires	6	54h						
UE12 : Compétences didactiques			11	54h				
UE13 : Compétences d'exercice du métier/Tronc commun							3	18h
UE14 : Compétences professionnelles/recherche					10	24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année		
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>54h</b>	<b>11</b>	<b>54h</b>	<b>10</b>	<b>24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

<b>UE11 : Compétences disciplinaires</b>	ECUE 1 (30h/4ECTS) : APSA et société ; ECUE 2 (24h/2ECTS) : Anglais.
<b>UE12 : Compétences didactiques</b>	ECUE 1 (30h/6 ECTS) : Théories de l'enseignement des APS ; ECUE 2 (24h/5 ECTS) : Situations didactiques en EPS.
<b>UE13 : Compétences d'exercice du métier/Tronc commun</b>	ECUE 1 (18h/3 ECTS) : Connaissance du système éducatif.
<b>UE14 : Compétences professionnelles / recherche</b>	ECUE 1 (24h/3ECTS) : séminaire 1 : au choix : "APS et prévention" ou "Corps, normes et pouvoirs" ; ECUE 2 (10h de suivi individualisé à répartir sur l'année /7 ECTS) : Stage/suivi de stage/ Mémoire

❖ **S4 - volume horaire : 96h**

<b>S4</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE15 : Compétences disciplinaires</b>	2	12h						
<b>UE16 : Compétences didactiques</b>			5	42h				
<b>UE17 : Compétences d'exercice du métier/Tronc commun</b>							3	18h
<b>UE18 : Compétences professionnelles / recherche</b>					20	24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année		
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>12h</b>	<b>5</b>	<b>42h</b>	<b>20</b>	<b>24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

<b>UE15 : Compétences disciplinaires</b>	ECUE 1 (12h/2ECTS): Corporeité et parcours de vie
<b>UE16 : Compétences didactiques</b>	ECUE 1 (24h/3ECTS) : Expérience et activités en EPS ; ECUE 2(18h/2ECTS) : TICE
<b>UE17 : Compétences d'exercice du métier/Tronc commun</b>	ECUE 1 (18h/3ECTS) : Connaissance de la diversité des publics et prévention des violences scolaires

<b>UE18 : Compétences professionnelles / recherche</b>	ECUE 1 (24h/3ECTS): séminaire 2 : au choix : " Sport et développement urbain" ou "Sport, savoirs et expertise" ; ECUE 2 (10h de suivi individualisé à répartir sur l'année /17 ECTS) : Stage/suivi de stage/Mémoire.
--	--

Mention MEEF » second degré », parcours « ESPAGNOL »

M1 : Volume horaire total : 496h

2770

❖ S1 : Volume horaire : 257,5h

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1-Traduction 1	5	52h								
UE2- Rappel des fondamentaux	3	26h								
UE3- Méthodologie 1: Composition	3	26h								
UE4- Pratique de la langue 1	3	26h								
UE5- Séminaire de recherche	5	26h								
UE6-Didactique de l'espagnol "			6	52h						
UE7-Méthodologie de la recherche					1	6h				
UE8-Séminaire de recherche					2	19,5h				
UE9- Tronc commun							2	18h		
UE10-Préparation au stage									Évalué au S2	6h
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>156h</b>	<b>6</b>	<b>52h</b>	<b>3</b>	<b>25,5h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	<b>6h</b>

UE1- Traduction 1	L'UE comprend la préparation au thème, à la version et à l'analyse des faits de langue.
UE2- Rappel des fondamentaux 1	Le rappel des fondamentaux concerne les faits de civilisation/histoire et de littérature nécessaires aux épreuves écrites (notions et œuvres au programme) et orales.
UE3- Méthodologie I	Il s'agit de préparer à la technique de l'épreuve écrite de composition du concours
UE4- Pratique de la langue 1	L'UE prépare les candidats à l'expression écrite et orale en langue étrangère et à l'entretien en langue étrangère avec le jury du CAPES.
UE5- Séminaire de recherche	Le séminaire traitera de thèmes littéraires, civilisationnels, linguistiques ou didactiques.
UE6- Didactique de l'espagnol	Apports théoriques en didactique des langues et leurs applications pratiques en didactique de l'espagnol.
UE7- Méthodologie de la recherche	Il s'agit d'apprendre à faire de la recherche.

<b>UE8-Séminaire de recherche</b>	Le séminaire de recherche permettra d'approfondir des questions de nature littéraire, civilisationnelle, linguistique ou didactique.
<b>UE9- Tronc commun</b>	Les dates retenues sont les vendredi 8 novembre, 29 novembre et 6 décembre, sur des thèmes mutualisés.
<b>UE10- Préparation au stage</b>	Il s'agit de préparer le stage d'observation.

❖ **S2 - Volume horaire : 238,5h**

S2	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1- Traduction 2	3	18h								
UE 2- Rappel des fondamentaux	4	39h								
UE 3- Méthodologie 2	3	26h								
UE 4- Pratique de la langue 2	3	26h								
UE 5- TICE			3	13h						
UE 6- Didactique de l'espagnol 2			5	45,5h						
UE7- séminaire de recherche					3	26h				
UE8- Tronc commun							3	26h		
UE9- Préparation au stage									3	19h
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>109h</b>	<b>8</b>	<b>58,5h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>19h</b>

<b>UE1- Traduction 2</b>	L'UE comprend la préparation au thème, à la version et à l'analyse des faits de langue (pendant les semaines qui précèdent l'écrit: 6 semaines).
<b>UE 2- Rappel des fondamentaux 2</b>	Le rappel des fondamentaux concerne les faits de civilisation/histoire et de littérature nécessaires aux épreuves écrites et orales (avec une attention particulière aux questions au programme pendant les semaines qui précèdent l'écrit).
<b>UE 3- Méthodologie 2:</b>	Il s'agit de préparer à l'épreuve écrite de composition du concours et à la partie d'analyse des documents de l'épreuve orale 1.
<b>UE 4- Pratique de la langue 2</b>	L'UE prépare les candidats à l'expression écrite et orale en langue étrangère et à l'entretien en langue étrangère avec le jury du CAPES.

UE 5- TICE	Les TICE seront appliquées à la discipline.
UE 6- Didactique de l'espagnol 2	Apports théoriques en didactique des langues et leurs applications pratiques en didactique de l'espagnol.
UE7- séminaire de recherche	Le séminaire de recherche permettra d'approfondir des questions de nature littéraire, civilisationnelle, linguistique ou didactique.
UE8- Tronc commun	Il sera disciplinaire, en rapport avec les épreuves orales du CAPES.
UE9- Préparation au stage	Il s'agit de préparer le stage de pratique accompagnée.

**M2 : Volume horaire total : 248h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 : Volume horaire : 140,5h**

S3	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE 1- Séminaire de Recherche	4	26h						
Pratique de la langue	2	13h						
UE3- Langue : discipline scolaire			8	40h				
UE 4- TICE			3	19,5h				
UE 5- Séminaire de recherche en lien avec la didactique et analyse des pratiques professionnelles					10 (blocs 3 et 5)	24h + sur l'année, 10h de suivi par étudiant		
UE 6-Tronc commun							3	18h
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>39h</b>	<b>11</b>	<b>59,5h</b>	<b>10</b>	<b>24h + sur l'année, 10h de suivi par étudiant</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

UE 1- Séminaire de Recherche	L'étudiant suit un séminaire de recherche en accord avec ses intérêts disciplinaires (histoire, civilisation, littérature, linguistique)
UE2-Pratique de la langue	L'UE prépare les candidats à l'expression écrite et orale en langue étrangère.
UE3- Langue : discipline scolaire	Il s'agit d'apprendre à préparer ses cours dans la langue choisie tout en tenant compte des spécificités culturelles, historiques des aires concernées.

<b>UE 4- TICE</b>	Les TICE seront appliquées à la discipline.
<b>UE 5- Séminaire de recherche en lien avec la didactique et analyse des pratiques professionnelles 1</b>	Cette UE sera en lien avec le mémoire et prendra diverses formes : analyses de pratiques, modes d'articulation entre la recherche et le travail sur le terrain. Elle permettra de s'interroger sur la pratique enseignante. Les étudiants bénéficieront de 10h de suivi individuel sur l'année : 4h de suivi pour le mémoire et 6 heures de suivi sur le lieu de stage, visites et entretiens d'analyse de la séance observée.
<b>UE 6-Tronc commun</b>	Les thématiques seront à choisir, et pourront être la gestion de la classe, la psychologie de l'adolescent...

2780

❖ *S4 : Volume horaire : 107,5h*

<i>S4</i>	<i>Bloc 1 Disciplinaire</i>		<i>Bloc 2 Didactique</i>		<i>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</i>		<i>Bloc 4 Contexte...</i>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE 1- Perspectives disciplinaires</b>	2	19,5h						
<b>UE2- Langue : discipline scolaire</b>			2	20h				
<b>UE3- Pratique orale</b>			3	26h				
<b>UE4- Tronc commun</b>							3	18h
<b>UE5 Séminaire de recherche en lien avec la didactique et analyse des pratiques professionnelles 2</b>					20 (bloc 3 et 5)	24h + sur l'année, 10h de suivi par étudiant		
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>19,5h</b>	<b>5</b>	<b>46h</b>	<b>20</b>	<b>24h + sur l'année, 10h de suivi par étudiant</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

<b>UE 1- Perspectives disciplinaires</b>	Le but du cours est d'amener les futurs enseignants à analyser leurs difficultés dans la discipline et de continuer à se former eux-mêmes.
<b>UE2- Langue : discipline scolaire</b>	Il s'agit d'apprendre à préparer ses cours dans la langue choisie tout en tenant compte des spécificités culturelles, historiques des aires concernées.
<b>UE3- Pratique orale</b>	Il s'agit de renforcer les compétences de compréhension et expression orales.
<b>UE4- Tronc commun</b>	Les thématiques seront à choisir, et pourront être la gestion de la classe, la psychologie de l'adolescent...
<b>UE5 Séminaire de recherche en lien avec la didactique et analyse des pratiques professionnelles 2</b>	Poursuite du travail effectué en S3 et aboutissant à la rédaction du mémoire et à sa soutenance.



Mention MEEF « second degré », parcours « HISTOIRE-GEOGRAPHIE »

**M1 - volume horaire total : 566h**

❖ **S1 - volume horaire : 325h**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1 Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en histoire	9	99h								
UE2 Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en géographie	9	99h								
UE3 Se préparer à enseigner l'histoire			3	24h						
UE4 Se préparer à enseigner la géographie			3	24h						
UE5 Initiation à la recherche : principe et méthode de la recherche en histoire et en géographie					3	40h				
UE6 Tronc commun							2	18h		
UE7 Langues	1	9h								
Mise en situation professionnelle (stage d'observation et de PA)									Évalué en S2	12h
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>207h</b>	<b>6</b>	<b>48h</b>	<b>3</b>	<b>40h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	<b>12h</b>

<p><b>UE 1 - Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en histoire</b></p>	<p>La préparation aux épreuves écrites d'admissibilité du concours, portant sur trois questions (dont l'une transversale à au moins deux des périodes historiques) s'inscrit dans cette UE. A travers cette préparation, on veillera à l'acquisition d'un socle commun de savoirs dans les quatre périodes historiques – histoire ancienne, histoire médiévale, histoire moderne et histoire contemporaine –, socle nécessaire à la maîtrise des programmes des lycées et collèges.</p> <p>Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu.</p> <p>L'évaluation s'appuiera sur les exercices de concours blanc organisés pour la préparation aux deux épreuves écrites du concours (1<sup>re</sup> épreuve : composition ; 2<sup>e</sup> épreuve : commentaire de documents).</p>
--	--

<b>UE 2 - Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en géographie</b>	La préparation aux épreuves écrites d'admissibilité du concours, portant sur trois questions - géographie thématique, géographie des territoires, géographie de la France - s'inscrit dans cette UE. A travers cette préparation, on veillera à l'acquisition d'un socle commun de savoirs dans les différents champs couverts par la géographie - géographie de l'environnement et du développement durable, géographie humaine, économique et sociale, géopolitique, ... -, socle nécessaire à la maîtrise des programmes des lycées et collèges. Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu. L'évaluation s'appuiera sur les exercices de concours blanc organisés pour la préparation aux deux épreuves écrites du concours (1 <sup>re</sup> épreuve : composition ; 2 <sup>e</sup> épreuve : commentaire de documents).
<b>UE 3 - Se préparer à enseigner l'histoire</b>	En s'appuyant sur l'histoire, l'épistémologie et la didactique de l'histoire, on préparera aux épreuves orales d'admission du concours (1 <sup>re</sup> épreuve orale : construction d'un cours ; 2 <sup>e</sup> épreuve : analyse d'une situation professionnelle à partir d'un dossier documentaire). Des compléments seront aussi donnés pour l'épreuve écrite de commentaire de documents. Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu.
<b>UE 4 - Se préparer à enseigner la géographie</b>	En s'appuyant sur l'histoire, l'épistémologie et la didactique de l'histoire, on préparera aux épreuves orales d'admission du concours (1 <sup>re</sup> épreuve orale : construction d'un cours ; 2 <sup>e</sup> épreuve : analyse d'une situation professionnelle à partir d'un dossier documentaire). Des compléments seront aussi donnés pour l'épreuve écrite de commentaire de documents. Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu.
<b>UE 5 - Initiation à la recherche : principe et méthode de la recherche en histoire et en géographie</b>	L'objectif de cette UE est d'amener les futurs enseignants en histoire et en géographie à comprendre suivant quels principes et avec quelles méthodes se construisent les savoirs scientifiques disciplinaires, en suivant deux séminaires de recherche (mutualisés avec les masters recherche existants). Modalités de contrôle des connaissances : écrit terminal dans chacun des séminaires.
<b>.UE 6 - Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE 7 - Langues</b>	

❖ **S2 - volume horaire : 241h**

<b>S2</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE8 Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en histoire</b>	3	18h								

<b>UE9 Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en géographie</b>	3	18h								
<b>UE10 Se préparer à enseigner l'histoire et la géographie : construction d'un cours</b>	3	30h	4	36h						
<b>UE11 Se préparer à enseigner l'histoire et la géographie : analyse d'une situation professionnelle</b>	3	30h	4	36h						
<b>UE12 Initiation à la recherche : principe et méthode de la recherche en histoire et en géographie</b>					3	20h				
<b>UE13 Tronc commun : contexte d'exercice du métier</b>							3	26h		
<b>UE14 Langues</b>	1	9h								
<b>UE15 Mise en situation professionnelle (stage d'observation et de PA)</b>									3	18h
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>105h</b>	<b>8</b>	<b>72h</b>	<b>3</b>	<b>20h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

2790

<b>UE8 - Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en histoire</b>	Préparation des épreuves écrites d'admissibilité (voir S1 : UE 1) Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu. L'évaluation s'appuiera sur les exercices de concours blanc organisés pour la préparation aux deux épreuves écrites du concours (1 <sup>re</sup> épreuve : composition ; 2 <sup>e</sup> épreuve : commentaire de documents).
<b>UE9 - Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en géographie</b>	Préparation des épreuves écrites d'admissibilité (voir S1 : UE 2) Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu. L'évaluation s'appuiera sur les exercices de concours blanc organisés pour la préparation aux deux épreuves écrites du concours (1 <sup>re</sup> épreuve : composition ; 2 <sup>e</sup> épreuve : commentaire de documents).

<p><b>UE10 – Se préparer à enseigner l’histoire et la géographie : construction d’un cours</b></p>	<p>En formant les étudiants à mobiliser les savoirs scientifiques (30 h – 3 ECTS) et à s’appuyer sur l’épistémologie et la didactique de l’histoire et de la géographie (36 h – 3 ECTS), on préparera l’épreuve orale de mise en situation professionnelle (apprentissage de la construction d’un cours structuré en classe). Les heures de préparation seront équitablement réparties entre l’histoire et la géographie. Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu. L’évaluation s’appuiera sur les colles organisées pour la préparation aux épreuves orales du concours.</p>
<p><b>UE11 – Se préparer à enseigner l’histoire et la géographie : analyse d’une situation professionnelle</b></p>	<p>En formant les étudiants à mobiliser les savoirs scientifiques (30 h – 3 ECTS) et à s’appuyer sur l’épistémologie et la didactique de l’histoire et de la géographie (36 h – 3 ECTS), on préparera l’épreuve orale d’analyse d’une situation professionnelle (analyse d’un dossier de documents à mettre en corrélation les uns avec les autres). Les heures de préparation seront équitablement réparties entre l’histoire et la géographie. Il est demandé au cours de cette épreuve de prendre tout particulièrement en compte les finalités civiques et sociales de l’enseignement. Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu. L’évaluation s’appuiera sur les colles organisées pour la préparation aux épreuves orales du concours.</p>
<p><b>UE12 – Initiation à la recherche : principe et méthode de la recherche en histoire et en géographie</b></p>	<p>En prolongement des séminaires suivis en 1<sup>er</sup> semestre et en lien avec l’exploitation qui pourrait en être faite dans les enseignements en collège et en lycée, il sera demandé aux étudiants d’expérimenter la production de savoirs scientifiques en construisant un court mémoire de recherche. Modalités de contrôle des connaissances : rédaction d’un mémoire.</p>
<p><b>UE13 – Tronc commun</b></p>	<p>Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d’une réflexion collective au sein de l’ÉSPÉ.</p>
<p><b>UE16 – Langues</b></p>	
<p><b>UE15 – Mise en situation professionnelle (stage d’observation et de PA)</b></p>	<p>Stage d’observation en établissement scolaire (voir S1) et stage de pratique accompagnée.</p>

**M2 - volume horaire total : 250h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 184h**

S3	<i>Bloc 1 Disciplinaire</i>		<i>Bloc 2 Didactique</i>		<i>Bloc 3 Recherche</i>		<i>Bloc 4 Contexte...</i>		<i>Bloc 5 Mise en situation pro</i>	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
<p><b>UE1 - ECUE 1 : Atelier d’approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en histoire</b></p>	2	18h								

UE1 - ECUE 2 : Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en géographie	2	18h								
UE2 - ECUE 1 : Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle en histoire			5	30h						
UE2 - ECUE 2 : Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle en géographie			5	30h						
UE2 - ECUE 3 : Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle en EC/ECJS			1	10h						
UE3 : Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement					5	24h				
UE4 : Tronc commun							3	18h		
UE5 : Exercer son métier : analyse des pratiques									5	18h et de 2h à 4h de suivi individualisé par étudiant
UE6 : Langues	2	18h								
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>54h</b>	<b>11</b>	<b>70h</b>	<b>5</b>	<b>24h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>5</b>	<b>18h et de 2h à 4h de suivi individualisé par étudiant</b>

<b>UE 1 - Atelier d'approfondissement disciplinaire</b>	<p>Dans le cadre des programmes d'histoire-géographie et d'éducation civique des lycées et collèges, cet atelier posera les fondements méthodologiques permettant aux enseignants du secondaire d'accéder à des savoirs actualisés en fonction des dernières avancées de la recherche en histoire et en géographie.</p> <p>L'UE se déclinera en deux éléments constitutifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ECUE 1 - Atelier d'approfondissement en géographie - 18 h [3 ECTS]</li> </ul>
---	---

<b>UE 2 – Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'un programme en histoire, géographie, éducation civique</b>	<p>Dans le cadre de la formation en alternance des nouveaux enseignants, cette UE de didactique des disciplines enseignées, est fondée sur l'apprentissage de la construction des cours. Elle se décline en 3 éléments constitutifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ECUE 1 – Construire son cours en géographie – 30 h [5 ECTS]</li> <li>- ECUE 2 – Construire son cours en histoire – 30 h [5 ECTS]</li> <li>- ECUE 3 – Construire son cours en éducation civique – 10 h [1 ECTS]</li> </ul> <p>Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu</p>
<b>UE 3 – Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement</b>	<p>En approfondissant les principes et les méthodes de la recherche en histoire et en géographie, l'enseignant en alternance construira un mémoire autour d'un projet ou une expérience d'enseignement.</p> <p>Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu</p>
<b>UE 4 – Tronc commun</b>	<p>Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires.</p> <p>À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ESPÉ.</p>
<b>UE 5 – Exercer son métier : analyse des pratiques</b>	<p>Cette UE permet à l'étudiant d'apprendre à effectuer un retour réflexif sur ses pratiques.</p>
<b>UE 6 – Langues</b>	

❖ **S4 - volume horaire : 66h**

<b>S4</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>
<b>UE7 : Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire</b>	2	12h								
<b>UE8 : Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle – TICE</b>			5	30h						
<b>UE9 : Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement</b>					5	4h d'accompagnement individualisé sur l'ensemble du M2				

<b>UE10 : Tronc commun</b>							3	18h		
<b>UE11 : Exercer son métier : analyse des pratiques</b>									15	6h et de 2h à 4h de suivi individualisé par étudiant
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>12h</b>	<b>5</b>	<b>30h</b>	<b>5</b>	<b>4h d'accompagnement individualisé sur l'ensemble du M2</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>15</b>	<b>6h et de 2h à 4h de suivi individualisé par étudiant</b>

<b>UE 7 - Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire</b>	Prolonge l'UE 1 (S3) Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu.
<b>UE 8 - Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle - TICE</b>	Dans le prolongement de l'UE 2 (S4), cette UE mettra plus particulièrement l'accent sur l'emploi des TICE. Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu.
<b>UE 9 - Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement - Suivi individualisé</b>	En prolongement de l'UE 3 (S3), réalisation du mémoire sous la conduite d'un binôme (disciplinaire/didactique) de direction de recherche. Modalités de contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu.
<b>UE 10 - Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE 11 - Exercer son métier : analyse des pratiques</b>	Cette UE permet à l'étudiant de savoir prendre un retour réflexif sur ses pratiques.

2800

Mention MEEF « second degré », parcours « LETTRES »

**M1 - volume horaire total : 563h**

❖ **S1 - volume horaire : 263h**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECT S	Heures /étudiant	ECT S	Heures /étudiant	ECT S	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
Composition française	6	36h								
Langue française	6	66h								
Commentaire de textes	4	24h								
Histoire littéraire	3	24h								
Séminaire de recherche disciplinaire					3	24h				
Analyse d'une situation professionnelle (optio n obligatoire)			1	12h						
Enseignement de la littérature			2	21h						
Enseignement de la langue			2	21h						
Langue vivante			1	9h						
Tronc commun							2	18h		
Stage									Évalu é au S2	8h
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>150</b>	<b>6</b>	<b>63h</b>	<b>3</b>	<b>24h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	<b>8h</b>

<b>Composition française</b>	A pour objectif la maîtrise des connaissances disciplinaires requises pour l'épreuve écrite de composition française (capacité à analyser, à mobiliser une culture littéraire, esthétique et critique, à construire et à développer une argumentation dans une langue claire et précise).
<b>Langue française</b>	Cette UE devra donner aux étudiants les compétences nécessaires pour affronter l'épreuve de l'« étude grammaticale de textes de langue française » : histoire de la langue, français moderne ou contemporain, stylistique.
<b>Commentaire de textes</b>	Il s'agit de préparer l'épreuve d'explication de texte figurant au concours (maîtrise de l'oral, culture littéraire, capacité à analyser les enjeux d'un texte, méthodologie de l'exercice).

<b>Histoire littéraire</b>	Cette UE a pour objet d'asseoir les compétences en composition française sur un socle de connaissances solides en histoire littéraire : histoire des formes et des genres, histoire des mouvements littéraires, histoire des mouvements de pensée.
<b>Séminaire de recherche disciplinaire</b>	Il s'agit de donner aux étudiants une formation à la recherche en littérature (méthodologie spécifique, maîtrise des concepts et des outils critiques).
<b>Enseignement de la littérature</b>	Ce module vise l'acquisition progressive de savoirs et de compétences nécessaires à l'exercice du métier : épistémologie et histoire de la discipline ; recomposition des contenus disciplinaires à des fins d'enseignement ; découverte des différents champs didactiques ; maîtrise des programmes et compréhension des enjeux de l'enseignement du français ; conception et mise en œuvre de situations d'enseignement (progression annuelle, séquences et séances). Modalités d'évaluation : 100 % de contrôle continu.
<b>Enseignement de la langue française</b>	Il s'agit de développer les compétences des étudiants dans le domaine de la grammaire scolaire et de son enseignement, en prenant appui sur les travaux récents de la recherche en didactique. Ce module fait partie des premiers éléments de professionnalisation, en même temps qu'il prépare l'épreuve écrite à partir d'un dossier, laquelle évalue notamment ces compétences. Modalités d'évaluation : L'évaluation s'appuiera sur des exercices d'entraînement et une épreuve écrite de concours blanc.
<b>Analyse d'une situation professionnelle (option obligatoire)</b>	Cet enseignement est destiné à préparer l'option obligatoire qui constitue une des épreuves orales du concours et correspond à une spécialisation (latin, FLE/FLS, littérature et langue françaises, théâtre et cinéma). Il repose en S1 sur un approfondissement des connaissances. Modalités d'évaluation : 100 % de contrôle continu.
<b>Langue vivante</b>	
<b>Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Séminaire de stage d'observation</b>	Séminaire de suivi d'un stage en établissement scolaire qui permet une première mise en situation professionnelle, d'une durée équivalente à quatre journées. Il vise à préparer et exploiter cette expérience professionnalisante.

❖ **S2 - volume horaire : 300h**

S2	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
<b>Composition française</b>	2	21h								

<b>Langue française</b>	4	50h								
<b>Commentaire de textes</b>	2	24h								
<b>Histoire littéraire</b>	2	24h								
<b>Séminaire de recherche disciplinaire</b>					3	24h				
<b>Analyse d'une situation professionnelle (option obligatoire)</b>			2	24h						
<b>Enseignement de la lecture, écriture, oral</b>			2	21h						
<b>Enseignement de la langue</b>			2	21h						
<b>Oraux blancs</b>	3	30h	1	6h						
<b>Langue vivante</b>			1	9h						
<b>Tronc commun</b>							3	26h		
<b>Stage</b>									3	20h
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>149h</b>	<b>8</b>	<b>81h</b>	<b>3</b>	<b>24h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>20h</b>

<b>Composition française</b>	A pour objectif la maîtrise des connaissances disciplinaires requises pour l'épreuve écrite de composition française (capacité à analyser, à mobiliser une culture littéraire, esthétique et critique, à construire et à développer une argumentation dans une langue claire et précise).
<b>Langue française</b>	Cette UE devra donner aux étudiants les compétences nécessaires pour affronter l'épreuve de l'« étude grammaticale de textes de langue française » : histoire de la langue, français moderne ou contemporain, stylistique.
<b>Commentaire de textes</b>	Il s'agit de préparer l'épreuve d'explication de texte figurant au concours (maîtrise de l'oral, culture littéraire, capacité à analyser les enjeux d'un texte, méthodologie de l'exercice).
<b>Histoire littéraire</b>	Cette UE a pour objet d'asseoir les compétences en composition française sur un socle de connaissances solide en histoire littéraire : histoire des formes et des genres, histoire des mouvements littéraires, histoire des mouvements de pensée.
<b>Séminaire de recherche disciplinaire</b>	Il s'agit de donner aux étudiants une formation à la recherche en littérature (méthodologie spécifique, maîtrise des concepts et des outils critiques).

<p align="center"><b>Enseignement de la lecture, de l'écriture, de l'oral</b></p>	<p>Il s'agit d'approfondir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier découvertes en S1 et de les articuler avec le stage de pratique accompagnée : épistémologie et histoire de la discipline ; recomposition des contenus disciplinaires à des fins d'enseignement ; découverte des différents champs didactiques ; maîtrise des programmes et compréhension des enjeux de l'enseignement du français ; conception et mise en œuvre de situations d'enseignement (progression annuelle, séquences et séances). Modalités d'évaluation : 100 % de contrôle continu</p>
<p align="center"><b>Enseignement de la langue française</b></p>	<p>Dans le prolongement des modules du S1 et en lien avec le stage de pratique accompagnée, des situations d'enseignement-apprentissage sont analysées, incluant notamment une réflexion sur l'évaluation. Est ainsi préparé l'entretien de l'épreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire. Modalités d'évaluation L'évaluation s'appuiera sur des exercices d'entraînement et une épreuve orale de concours blanc (épreuve orale de mise en situation professionnelle).</p>
<p align="center"><b>Analyse d'une situation professionnelle (option obligatoire)</b></p>	<p>Au cours du S2, la préparation de cette option se poursuit par l'élaboration de projets de séquence d'enseignement intégrant le développement d'une séance de cours. Modalités d'évaluation. L'évaluation s'appuiera sur des exercices d'entraînement et une épreuve orale de concours blanc (épreuve d'analyse de mise en situation professionnelle).</p>
<p align="center"><b>Oraux blancs et accompagnement personnalisé</b></p>	<p>Il s'agit de préparer chaque étudiant aux épreuves d'admission par des entraînements reproduisant les conditions des épreuves orales du concours. Des heures d'enseignement pourront être prélevées sur ce quota horaire pour aider les étudiants selon leurs besoins spécifiques.</p>
<p align="center"><b>Langue vivante</b></p>	
<p align="center"><b>Tronc commun</b></p>	<p>Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.</p>
<p align="center"><b>Séminaire de stage de pratique accompagnée</b></p>	<p>Séminaire de suivi du stage de pratique accompagnée, dans le même établissement scolaire qu'en S1, mais sur une période de trois semaines, à l'intersemestre, de façon à prendre en charge des séances d'enseignement. L'UE a un intérêt formatif, qui vise à conforter les compétences professionnelles requises, en prenant appui sur cette expérience. Modalités d'évaluation : L'évaluation associe le tuteur professeur de l'établissement d'accueil et le formateur responsable de l'UE.</p>

**M2 - volume horaire total : 251h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

S3 et S4	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
Littérature française	6	39h						
Analyses des pratiques professionnelles					20	24h +6h de suivi individualisé sur l'année		
Séminaire de recherche didactique					10	24h+4h de suivi individualisé sur l'année		
Enseignement de la lecture, écriture, oral			8	55h				
Enseignement de la langue			8	55h				
Langue vivante S3	2	18h						
Tronc commun S3							3	18h
Tronc commun S4							3	18h
<b>Totaux</b>	<b>8</b>	<b>57h</b>	<b>16</b>	<b>110h</b>	<b>30</b>	<b>48h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>	<b>6</b>	<b>36h</b>

2810

<b>Littérature française</b>	Il s'agira d'approfondir les connaissances disciplinaires et de consolider la formation à la recherche en littérature.
<b>Analyses des pratiques professionnelles</b>	Séminaire de suivi du stage en responsabilité. Il permet d'articuler l'exercice en établissement avec l'analyse didactique et pédagogique, et favorise le développement d'une pratique professionnelle réflexive. En plus des séances de regroupement, les étudiants bénéficient d'un suivi individuel dans leur établissement, avec la visite d'un formateur (observation d'une séance, suivie d'un entretien). Modalités d'évaluation : L'évaluation porte sur l'activité du stagiaire en situation professionnelle et associe le binôme de tuteurs (professeur de l'établissement et formateur de l'ÉSPÉ)
<b>Séminaire de recherche didactique</b>	L'activité de recherche vise le renforcement des compétences liées à l'exercice du métier. Le contenu disciplinaire et de recherche est orienté vers les finalités d'enseignement et la pratique professionnelle. Modalités d'évaluation : Mémoire de master, encadré par un enseignant-chercheur et un professionnel de terrain et faisant l'objet d'une soutenance.
<b>Enseignement de la lecture, écriture, oral</b>	L'enseignement de cette UE a pour but d'enrichir les pratiques professionnelles des étudiants, en leur faisant découvrir des méthodes innovantes. Il porte notamment sur les outils technologiques et numériques au service de l'enseignement.

<b>Enseignement de la langue</b>	L'enseignement de cette UE a pour but d'enrichir les pratiques professionnelles des étudiants, en leur faisant découvrir des méthodes innovantes. Il porte notamment sur les outils technologiques et numériques au service de l'enseignement. Modalités d'évaluation
<b>Langue vivante S3</b>	
<b>Tronc commun S3</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Tronc commun S4</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.

Mention MEEF « second degré », parcours « MATHEMATIQUES »

M1 - volume horaire total : 572h

❖ S1 - volume horaire : 299h

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
Statistiques et Probabilités	4	40h								
Analyse I	7	70h								
Algèbre	7	70h								
Conception de séquences			5	47h	1	9h				
Analyse de dossiers			1	9h	2	18h				
Tronc commun							2	18h		
Stage d'observation									évalué en S2	9h
LVE	1	9h								
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>189h</b>	<b>6</b>	<b>56h</b>	<b>3</b>	<b>27h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	<b>9h</b>

<b>Statistiques et Probabilités, Analyse I, Algèbre,</b>	Il s'agit d'un enseignement disciplinaire en mathématiques. Les connaissances vues en Licence sont reprises et approfondies de façon transverse. Le lien et les interactions entre les différents domaines sont mis en valeur en insistant sur les méthodes communes. Évaluation : contrôle continu ; concours blancs.
<b>Conception de séquences</b>	Le travail doit permettre aux étudiants de s'approprier des programmes du secondaire, de les analyser tant du point de vue disciplinaire que didactique et de préparer l'oral du CAPES. L'axe Recherche permet d'initier à une méthodologie de la recherche (disciplinaire, didactique, historique et épistémologique). Évaluation : contrôle continu reposant sur des présentations orales.
<b>Analyse de dossiers</b>	Le travail sur dossier met en œuvre une complémentarité des aspects scientifiques et professionnels. L'axe Recherche permet d'initier à une méthodologie de la recherche (disciplinaire, didactique, historique et épistémologique) au travers de la mise en place de projets. Evaluation : Contrôle continu reposant sur des présentations orales.
<b>Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.

<b>Stage d'observation</b>	5 jours d'observation : de différents acteurs d'un EPLE et de leurs missions, - de séances d'enseignement disciplinaire. dont trois jours dans l'établissement correspondant au stage de PA du S2, une journée en école primaire (cycle 3), une journée dans un établissement ne correspondant pas au stage de PA (collège ou lycée LGT ou LP). Évaluation : évalué avec le stage de pratique accompagnée en S2.
<b>LVE</b>	Des mutualisations seront à rechercher, les étudiants seront regroupés par niveau.
<b>Statistiques et Probabilités, Analyse I, Algèbre,</b>	Il s'agit d'un enseignement disciplinaire en mathématiques. Les connaissances vues en Licence sont reprises et approfondies de façon transverse. Le lien et les interactions entre les différents domaines sont mis en valeur en insistant sur les méthodes communes. Évaluation : contrôle continu ; concours blancs.
<b>Conception de séquences</b>	Le travail doit permettre aux étudiants de s'approprier des programmes du secondaire, de les analyser tant du point de vue disciplinaire que didactique et de préparer l'oral du CAPES. L'axe Recherche permet d'initier à une méthodologie de la recherche (disciplinaire, didactique, historique et épistémologique). Évaluation : contrôle continu reposant sur des présentations orales.

❖ **S2 - volume horaire : 273h**

<b>S2</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>Géométrie</b>	6	60h								
<b>Analyse II</b>	4	40h								
<b>Conception de séquences</b>	2	18h	4	37h						
<b>Analyse de dossiers</b>			4	37h	3	27h				
<b>Tronc Commun</b>							3	26h		
<b>Stage de pratique accompagnée</b>									3	19h
<b>LVE</b>	1	9								
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>127h</b>	<b>8</b>	<b>74h</b>	<b>3</b>	<b>27h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>19h</b>

<b>Géométrie, Analyse II</b>	Il s'agit d'un enseignement disciplinaire en mathématiques. Les connaissances vues en Licence sont reprises et approfondies de façon transverse. Le lien et les interactions entre les différents domaines sont mis en valeur en insistant sur les méthodes communes. Évaluation : contrôle continu ; concours blancs.
<b>Conception de séquences</b>	Le travail doit permettre aux étudiants de s'approprier des programmes du secondaire, de les analyser tant du point de vue disciplinaire que didactique et de préparer l'oral du CAPES. Évaluation : contrôle continu reposant notamment sur des préparations de séquences par les étudiants ; oraux blancs.
<b>Analyse de dossiers</b>	Le travail d'analyse de dossiers liés à l'enseignement dans le secondaire met en œuvre une complémentarité des aspects scientifiques et professionnels. La partie Recherche permettra de travailler différents aspects, disciplinaires et didactiques, historiques et épistémologiques, en prolongeant les projets initiés en S1. Évaluation : portfolio et exposés ; oraux blancs.
<b>Tronc Commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Stage de pratique accompagnée</b>	Préparation, encadrement et accompagnement du stage de pratique accompagnée. Évaluation : analyse et construction de séances pour la classe (portfolio).
<b>LVE</b>	Des mutualisations seront à rechercher, les étudiants seront regroupés par niveau.

2820

**M2 - volume horaire total : 243h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 153h**

S3	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 4 Contexte...		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
<b>Maîtriser des contenus mathématiques pour enseigner. Histoire des mathématiques</b>	4	27h						
<b>Acquérir des pratiques pour la classe</b>			9	60h				
<b>Intégrer les TICE dans son enseignement</b>			2	12h				
<b>LVE</b>	2	12h						
<b>Tronc commun</b>					3	18h		
<b>Accompagnement du stage</b>							10	24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année

<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>39h</b>	<b>11</b>	<b>72h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>10</b>	<b>24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>
---------------	----------	------------	-----------	------------	----------	------------	-----------	---

<b>Maîtriser des contenus mathématiques pour enseigner. Histoire des mathématiques.</b>	Mise en perspective de notions mathématiques pour enseigner (exemples de thèmes : modélisation, aléatoire, géométrie dans l'espace, nombres, ...). Cette mise en perspective s'appuiera notamment sur l'histoire des mathématiques.
<b>Acquérir des pratiques pour la classe</b>	Apports théoriques et construction concrète de séquences et de séances : travail sur le couple contenu/déroulement. Réflexion et travail sur l'évaluation, le socle commun et les compétences. Évaluation : contrôle continu s'appuyant sur un portfolio (type portfolio d'apprentissage).
<b>Intégrer les TICE dans son enseignement</b>	Intégrer les TIC dans son enseignement pour favoriser les apprentissages : quand ? pour quoi ? comment ? Évaluation : conception, réalisation et évaluation d'une séance en classe utilisant les TIC.
<b>LVE</b>	L'anglais dans un contexte d'enseignement ; découverte d'autres cultures de classe et d'autres pratiques. Lien possible avec une formation en DNL.
<b>Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Accompagnement du stage</b>	Les modules de cette UE permettront à l'étudiant d'analyser ses pratiques professionnelles. Un certain nombre (1/2) seront consacrés à des séminaires de recherche pour encadrer le travail de mémoire. Évaluation : contrôle continu sur des étapes intermédiaires du travail de mémoire ; un compte rendu réflexif d'une visite de formation sera demandé aux étudiants.

❖ **S4 - volume horaire : 90h**

<b>S4</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>Maîtriser des contenus mathématiques pour enseigner. Histoire des mathématiques.</b>	2	15h						
<b>Acquérir des pratiques pour la classe.</b>			4	24h				
<b>Intégrer les TICE dans son enseignement</b>			1	9h				
<b>Tronc commun</b>					3	18h		
<b>Accompagnement de stage (séminaires et analyse de pratiques)</b>							20	24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année

<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>15h</b>	<b>5</b>	<b>33h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>20</b>	<b>24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>
---------------	----------	------------	----------	------------	----------	------------	-----------	---

<b>Maîtriser des contenus mathématiques pour enseigner. Histoire des mathématiques.</b>	Mise en perspective de notions mathématiques pour enseigner (exemples de thèmes : modélisation, aléatoire, géométrie dans l'espace, nombres, ...). Cette mise en perspective s'appuiera notamment sur l'histoire des mathématiques.
<b>Acquérir des pratiques pour la classe.</b>	Poursuite du travail effectué en S3. Un accent supplémentaire sera mis sur la différenciation pédagogique, la prise en charge des élèves en grande difficulté et les progressions. Evaluation : contrôle continu avec appui sur le portfolio.
<b>Intégrer les TICE dans son enseignement</b>	Intégrer les TIC dans son enseignement pour favoriser les apprentissages : quand ? pour quoi ? comment ? Évaluation : conception, réalisation et évaluation d'une séance en classe utilisant les TIC.
<b>Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Accompagnement de stage</b>	En plus de séances d'analyse de pratique et d'accompagnement du mémoire, des options seront proposées au choix de l'étudiant (travail sur l'interdisciplinarité ; observation dans un autre cycle ; ...) Evaluation : mémoire et soutenance ; portfolio de présentation.

Mention MEEF « second degré », parcours « MATHEMATIQUES - SCIENCES »

2830 M1 - volume horaire total : 539,5h

❖ S1 - volume horaire : 296h

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1 - Tronc commun							2	18h		
UE2 - Approfondissements en Mathématiques, pour l'enseignement	9	96h			1	10h				
UE3 - Approfondissements en Sciences Physiques, pour l'enseignement	8	86h			2	20h				
UE4 - Didactique appliquée			3	18h <sup>14</sup>						
UE5 - Epistémologie, Histoire des Sciences			3	30h						
UE6 - Langue vivante	2	18h								
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>200h</b>	<b>6</b>	<b>48h</b>	<b>3</b>	<b>30h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	

<b>UE1 - Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE2 - Approfondissements en Mathématiques, pour l'enseignement</b>	Maîtrise et approfondissement en mathématiques du programme de BAC PRO vu au niveau des connaissances de M1 (Bloc 1 : 32TD) Méthodologie de l'expérimentation numérique (Bloc 3 : 1TD + 2TP/TICE)
<b>UE3 - Approfondissements en Sciences Physiques, pour l'enseignement</b>	Maîtrise et approfondissement en sciences-physiques du programme de BAC PRO vu au niveau des connaissances de M1 (Bloc 1 : 24TD+4TP). Méthodologie des sciences expérimentales - Métrologie (Bloc 3 : 2TD + 4TP).
<b>UE4 - Didactique appliquée</b>	Didactique des programmes au regard la pédagogie préconisée en lycée professionnel - Analyse de séances observées (Bloc 2 : 6TD+Stage d'Observation)
<b>UE5 - Épistémologie, Histoire des Sciences</b>	Connaissances historiques et philosophiques pour l'enseignement (Bloc 2 : 10TD)
<b>UE6 - Langue vivante</b>	Bloc 1 : 6TD

<sup>14</sup> Autour du stage d'observation (2 semaines en EPLE).

❖ S2 - volume horaire : 243,5h

S2	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1 - Tronc commun							3	26h		
UE2 - Conception de séquences pédagogiques en mathématiques	6	48h	4	42h						
UE3 - Conception de séquences pédagogiques en sciences physiques	6	48h	4	42h						
UE4 - Projet personnel de recherche sur le rôle des sciences dans la vie économique et sociale	1	3h <sup>15</sup>			3	19,5h				
UE5 - Analyser et communiquer sur sa pratique (Stage PA)									3	15h <sup>16</sup>
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>99h</b>	<b>8</b>	<b>84h</b>	<b>3</b>	<b>19,5h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>15h</b>

<b>UE1 - Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE2 - Conception de séquences pédagogiques en mathématiques</b>	Méthodologie de conception de séquences pédagogique en mathématiques (Bloc 2 : 16TD). Activités mathématiques BAC PRO vu au niveau des connaissances de M1 (Bloc 1 : 12TP/TICE)
<b>UE3 - Conception de séquences pédagogiques en sciences- physiques</b>	Méthodologie de conception de séquences pédagogique en sciences physiques (Bloc 2 : 16TD). Travaux pratiques de BAC PRO vu au niveau des connaissances de M1 (Bloc 1 : 12 TP).
<b>UE4 - Projet personnel de recherche sur le rôle des sciences dans la vie économique et sociale</b>	Méthodologie de la recherche bibliographique et de rédaction de rapports scientifiques + Conception d'expériences d'illustration (Bloc 3 : 3TD+3TP+Travail de recherche personnel). Compléments théoriques adaptés aux projets des étudiants (Bloc 1 : 3h de tutorat/étudiant).

15 3 heures de tutorat.

16 Autour du stage de pratique accompagnée (4 semaines en EPLE).

<b>UE5 – Analyser et communiquer sur sa pratique (Stage PA)</b>	Analyse de pratique (Bloc 5 : 5TD autour du stage de pratique accompagnée de 2 semaines).
---	---

**M2 - volume horaire total : 282h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 156h**

<b>S3</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE1 – Tronc commun</b>					3	18h		
<b>UE2 – Approfondissement disciplinaire théorique et expérimental</b>	4	35h						
<b>UE3 – Conception et animation de séquences pédagogiques</b>			5	28h			5	18h + 2h de suivi individualisé <sup>17</sup>
<b>UE4 – Analyse de pratique I</b>							5	15h + 4h d'accompagnement individualisé <sup>18</sup>
<b>UE5 – Progression didactique et évaluation</b>			6	30h				
<b>UE6 – Langue vivante pour enseigner : initiation à la DNL</b>	2	12h						
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>47h</b>	<b>11</b>	<b>58h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>10</b>	<b>33h + 6h de suivi individualisé</b>

<b>UE1 – Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE2 – Approfondissement disciplinaire théorique et expérimental I</b>	Compléments disciplinaires sur le tronc commun du programme vu au niveau master (Bloc 1 : 10TP/TICE).
<b>UE3 – Conception et animation de séquences pédagogiques</b>	Méthodologie et réalisation supervisée de conception de séquences pédagogiques adaptées à la filière et au niveau des élèves (Bloc 2 : 8TP). Entraînement supervisé à l'animation de séances et à l'application des méthodes pédagogiques préconisées en lycée professionnel (Bloc 5 : 6 TD + 2h d'accompagnement personnalisé).
<b>UE4 – Analyse de pratique I</b>	Analyse de pratique (Bloc 5 : 5TD + 2 visites de 2h)

17 Tutorat.

18 Visite terminale dans les deux valences.

<b>UE5 – Progression didactique et évaluation</b>	Conception d'une progression et des évaluations associées (diagnostic, formatives et sommatives) + Docimologie (Bloc 2 : 8+2TD).
<b>UE6 – Langue vivante pour enseigner : initiation à la DNL</b>	Initiation à l'enseignement en discipline non linguistique (Bloc 1 : 4TD).

2840

❖ **S4 - volume horaire : 126h**

<b>S4</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE1 – Tronc commun</b>					3	18h		
<b>UE2 – Approfondissement disciplinaire théorique et expérimental II</b>	2	12h						
<b>UE3 – Diversifier ses pratiques pédagogiques</b>			5	30h			5	30h
<b>UE4 – Analyse de pratique II</b>							5	27h + 2h de suivi individualisé <sup>19</sup>
<b>UE5 – Faire évoluer sa pratique du métier (Mémoire)</b>							10	9h + 2h de suivi individualisé <sup>20</sup>
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>12h</b>	<b>5</b>	<b>30h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>20</b>	<b>66h + 4h de suivi individualisé</b>

<b>UE1 – Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. A définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ESPE
<b>UE2 – Approfondissement disciplinaire théorique et expérimental II</b>	Compléments disciplinaires sur les modules spécifiques du programme vus au niveau master (Bloc 1 : 4TP/TICE)
<b>UE3 – Diversifier ses pratiques pédagogiques</b>	Pédagogie différenciée + Démarche d'investigation + Histoire des sciences pour l'enseignement (Bloc 2 : 10TD) Conception et analyse de séances en pédagogie différenciée (Bloc 5 : 10TD)
<b>UE4 – Analyse de pratique II</b>	Analyse de pratique (Bloc 5 : 9TD + 1 visite de 2h)
<b>UE5 – Faire évoluer sa pratique du métier</b>	Méthodologie + Accompagnement au mémoire professionnel (Bloc 3&5 : 3TD + 2h de tutorat par étudiant)

19 Visite terminale dans l'une des deux valences

20 Tutorat de mémoire

Mention MEEF « second degré », parcours « PHYSIQUE CHIMIE »

**M1 - volume horaire total : 600h**

❖ **S1 - volume horaire : 295h**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1 : Tronc commun							3	18h		
UE2 : Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en physique 1	9	95h	1	12h						
UE3 : Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en chimie 1	9	95h	1	12h						
UE4 : Transposition didactique, conceptions des élèves et démarche d'investigation 1			2	18h	1	6h				
UE5 : Épistémologie et Histoire des Sciences 1			2	12h	2	12h				
UE6 : Langue vivante	1	9h								
Stage d'observation										6h
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>199h</b>	<b>6</b>	<b>54h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	<b>6h</b>

<b>UE1 : Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE2 : Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en physique 1</b>	Maîtriser les savoirs académiques (théoriques et expérimentaux) en physique. Être capable de transposer une partie de ces savoirs et de les transmettre à un niveau donné en collège ou en lycée. <i>MCC : contrôles continus sous forme de devoirs surveillés et contrôle terminal sous forme d'un écrit.</i>
<b>UE3 : Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en chimie 1</b>	Maîtriser les savoirs académiques (théoriques et expérimentaux) en chimie. Être capable de transposer une partie de ces savoirs et de les transmettre à un niveau donné en collège ou en lycée. <i>MCC : contrôles continus sous forme de devoirs surveillés et contrôle terminal sous forme d'un écrit.</i>

<b>UE 4 : Transposition didactique, conceptions des élèves 1</b>	En s'appuyant sur les travaux de recherche en didactique (transposition didactique et conception des élèves), être capable d'analyser, d'adapter et d'exploiter des documents scientifiques pour l'enseignement. <i>MCC : élaboration de dossiers + contrôle terminal sous forme d'écrit.</i>
<b>UE5 : Épistémologie et Histoire des Sciences 1</b>	Acquérir quelques éléments d'histoire des sciences physiques et chimiques. Comprendre comment les notions se sont construites pour mieux les comprendre. Proposer diverses situations d'utilisation de l'histoire des sciences susceptibles d'aider les élèves à résoudre certaines des difficultés qu'ils rencontrent. <i>MCC : élaboration de dossiers + contrôle terminal sous forme d'écrit.</i>
<b>UE6 : Langue vivante</b>	Analyse de documents didactiques et pédagogiques en langue étrangère (par exemple extraits de manuels scolaires étrangers).

2850

❖ *S2 - volume horaire : 305h*

<i>S2</i>	<i>Bloc 1 Disciplinaire</i>		<i>Bloc 2 Didactique</i>		<i>Bloc 3 Recherche</i>		<i>Bloc 4 Contexte...</i>		<i>Bloc 5 Mise en situation pro</i>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE1 : Tronc commun</b>							3	26h		
<b>UE2 : Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en physique 2</b>	6	81h	2	24h						
<b>UE3 : Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en chimie 2</b>	6	81h	2	24h						
<b>UE4 : Conceptions des élèves et démarche d'investigation 2</b>			2	12h	2	12h				
<b>UE5 : Épistémologie et Histoire des Sciences 2</b>			2	18h	1	6h				
<b>UE6 : Langue vivante</b>	1	9h								
<b>UE7 : Pratique du métier (4 semaines de stage observation et pratique accompagnée)</b>									3	12h
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>171h</b>	<b>8</b>	<b>78h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>12</b>

<b>UE1 : Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE2 : Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en physique 2</b>	Maîtriser les savoirs académiques (théoriques et expérimentaux) en physique. Être capable de transposer une partie de ces savoirs et de les transmettre à un niveau donné en collège ou en lycée. MCC : contrôles continus sous forme de devoirs surveillés ou d'oraux et contrôle terminal sous forme d'un oral.
<b>UE3 : Maîtrise et transmission des savoirs disciplinaires en chimie 2</b>	Maîtriser les savoirs académiques (théoriques et expérimentaux) en chimie. Être capable de transposer une partie de ces savoirs et de les transmettre à un niveau donné en collège ou en lycée. MCC : contrôles continus sous forme de devoirs surveillés ou d'oraux et contrôle terminal sous forme d'un oral.
<b>UE4 : Transposition didactique, conceptions des élèves et démarche d'investigation 2</b>	Poursuite du travail effectué en S1, mais un accent sera mis sur la démarche d'investigation et des travaux de recherche dans ce domaine. MCC : élaboration de dossiers + contrôle terminal sous forme d'écrit.
<b>UE5 : Épistémologie et Histoire des Sciences 2</b>	Poursuite du travail effectué en S1. MCC : élaboration de dossiers + contrôle terminal sous forme d'écrit.
<b>UE6 : Langue vivante</b>	Poursuite du travail effectué en S1.
<b>UE7 : Pratique du métier (4 semaines de stage observation et pratique accompagnée)</b>	Connaître la diversité des conditions d'exercice du métier (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire) et la diversité des publics scolaires. MCC : réalisation d'un portfolio en lien avec le stage analyse.

**M2 - volume horaire total : 240h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 150h**

S3	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 4 Contexte...		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
<b>UE1 : Tronc commun</b>					3	18h		
<b>UE2 : Maîtriser des contenus pour enseigner en interdisciplinarité 1</b>	4	18h	2	12h				
<b>UE3 : Construction et mise en œuvre de séquences d'enseignement (dont TICE) 1</b>			9	66h				
<b>UE4 : Analyses des pratiques et mémoire 1</b>							10	24h + suivi individualisé (10h sur l'année)

<b>UE5 : Langue vivante pour enseigner : initiation à la DNL</b>	2	12h						
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>30h</b>	<b>11</b>	<b>78h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>10</b>	<b>24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>

<b>UE1 : Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>UE2 : Maîtriser des contenus pour enseigner en interdisciplinarité 1</b>	Apports théoriques et didactiques sur des thématiques communes à différentes disciplines (ex. : énergie, environnement durable, mesure, couleur...).
<b>UE3 : Construction et mise en œuvre de séquences d'enseignement (dont TICE) 1</b>	Construction de séquences d'enseignement (déroulement de la séance, les traces écrites des élèves, activités des élèves, rôle et positionnement du professeur...) en tenant compte des contraintes (administratives, programmes, matériel, horaires...). Réflexion et travail sur l'évaluation, le socle commun et les compétences. Intégration des TICE dans son enseignement pour favoriser les apprentissages : quand ? pour quoi ? comment ? MCC : évaluation s'appuyant sur un portfolio en lien avec le stage intégrant la conception, la réalisation et l'évaluation de plusieurs séances en classe dont au moins une séance expérimentale et une séance intégrant l'utilisation des TICE.
<b>UE4 : Analyse des pratiques et mémoire 1</b>	Analyser ses pratiques professionnelles : le comportement des élèves pendant la séance ; les apprentissages des élèves ; savoir modifier sa progression pour tenir compte des difficultés de gestion de classe et des difficultés des élèves. Séminaires de recherche pour encadrer le travail de Mémoire. MCC : évaluation s'appuyant sur un portfolio en lien avec le stage intégrant au moins un compte rendu réflexif d'une visite de formation.
<b>UE5 : Langue vivante pour enseigner : initiation à la DNL</b>	Langage de la classe : savoir gérer sa classe, donner des consignes dans une autre langue. Enseignement de sa discipline à l'étranger, horaires, pratiques et contenus scolaires ; connaître le contexte institutionnel éducatif.

❖ **S4 - volume horaire : 90h**

<b>S4</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>UE1 : Tronc commun</b>					3	18h		
<b>UE2 : Maîtriser des contenus pour enseigner en interdisciplinarité 2</b>	2	12h	2	12h				
<b>UE3 : Construction et mise en œuvre de séquences d'enseignement (dont TICE) 2</b>			3	24h				

<b>UE4 : Analyse des pratiques et mémoire 2</b>							20	24h + suivi individualisé (10h sur l'année)
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>12h</b>	<b>5</b>	<b>36h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>20</b>	<b>24h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>

<b>UE1 : Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ESPE
<b>UE2 : Approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire 2</b>	Poursuite du travail effectué en S3 : apports théoriques et didactiques sur des thématiques communes aux disciplines scientifiques (énergie, environnement durable, mesures, couleur...).
<b>UE3 : Construction et mise en œuvre de séquences d'enseignement (dont TICE) 2</b>	Poursuite du travail effectué en S3, mais un accent supplémentaire sera mis sur la différenciation pédagogique, la prise en charge des élèves en difficulté. MCC : évaluation s'appuyant sur un portfolio en lien avec le stage intégrant la conception, la réalisation et l'évaluation de plusieurs séances en classe dont au moins une séance expérimentale et une séance intégrant l'utilisation des TICE.
<b>UE4 : Analyses des pratiques et mémoire 2</b>	Poursuite du travail effectué en S3 sur les analyses de pratiques, mais un accent supplémentaire sera mis sur la gestion de l'hétérogénéité en classe. Mémoire de recherche en lien avec le stage. MCC : évaluation s'appuyant sur un portfolio en lien avec le stage intégrant au moins l'analyse d'une séance réalisée en classe. Mémoire et soutenance du mémoire.

2860

Mention MEEF « second degré », parcours « SES »

M1 - volume horaire total : 569h

❖ S1 - volume horaire : 324h

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
Economie 1	8	85h								
Sociologie 1	8	85h								
Histoire 1	1	10h								
Epistémologie de l'Economie	1	10h								
Epistémologie de Sociologie	1	10h								
Didactique des Sciences économiques et sociales			3	30h						
Histoire de la pensée			2	30h						
Langues			1	10h						
Méthodologie					3	30h				
Tronc commun							2	18h		
Stage									Évalué dans le S2	6h
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>200h</b>	<b>6</b>	<b>70h</b>	<b>3</b>	<b>30h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	<b>6h</b>

<b>Economie 1</b>	Les bases du fonctionnement de l'économie (appareil productif, répartition des revenus, consommation), croissance et crises, les mécanismes de la politique économique et de l'intervention de l'État, l'évolution des structures de l'économie (marchés du travail, financement de l'économie), la mondialisation.
<b>Sociologie 1</b>	La socialisation, normes et valeurs, culture, déviances, la mobilité sociale, le lien social, l'action collective, classes et stratification sociale, inégalités et justice sociale, la consommation, sociologie du travail, sociologie des organisations, sociologie économique
<b>Histoire 1</b>	Histoire économique contemporaine, XIXe et XXe siècle (Révolutions industrielles, crise des années 1930, « Trente glorieuses », crise des années 1970).
<b>Épistémologie de l'Économie</b>	Apprentissage de l'épistémologie de l'Économie. Les enjeux de la construction de l'Économie comme discipline. Histoire et construction des concepts économiques. L'Économie et les sciences sociales.

<b>Épistémologie de la Sociologie</b>	Apprentissage de l'épistémologie de la sociologie. Les enjeux de la construction de la sociologie comme discipline. Sociologie et politique(s). La problématique de la demande sociale.
<b>Didactique des Sciences économiques et sociales</b>	Travail sur les programmes de SES. Apports théoriques et construction concrète de séquences, en lien avec les apprentissages disciplinaires en Sociologie et en Économie. Réflexion et travail sur l'évaluation, le socle commun et les compétences.
<b>Histoire de la pensée</b>	Histoire de la pensée économique et Histoire de la pensée sociologique.
<b>Langues</b>	
<b>Méthodologie</b>	Méthodologie de la recherche documentaire en Économie et en Sociologie. Apprentissage de la construction d'une problématique.
<b>Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.

❖ **S2 - volume horaire : 245h**

<i>S2</i>	<i>Bloc 1 Disciplinaire</i>		<i>Bloc 2 Didactique</i>		<i>Bloc 3 Recherche</i>		<i>Bloc 4 Contexte...</i>		<i>Bloc 5 Mise en situation pro</i>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>Économie 2</b>	6 ou 7	55h ou 65h								
<b>Sociologie 2</b>	6 ou 7	55h ou 65h								
<b>Didactique des Sciences économiques et sociales</b>			3	30h						
<b>Épistémologie des Sciences économiques et sociales</b>			3	20h						
<b>Mathématiques</b>			1	10h						
<b>Langues</b>			1	10h						
<b>Méthodologie</b>					3	20h				
<b>Tronc commun</b>							3	26h		
<b>Stage</b>									3	9h
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>120h</b>	<b>8</b>	<b>70h</b>	<b>3</b>	<b>20h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>9h</b>

<b>Économie 2</b>	Révision et approfondissement des concepts et mécanismes de base. Notions complémentaires. Compléments et horaire renforcé pour les étudiants formés dans l'autre discipline.
<b>Sociologie 2</b>	Science politique, sociologie politique. Révision et approfondissement des concepts et mécanismes de base. Notions complémentaires. Compléments pour les étudiants formés dans l'autre discipline.
<b>Didactique des Sciences économiques et sociales</b>	Travail sur les programmes de SES. Apports théoriques et construction concrète de séquences. Réflexion et travail sur l'évaluation, le socle commun et les compétences. Séances : travail sur les contenus et déroulements.
<b>Épistémologie des Sciences économiques et sociales</b>	Épistémologie des Sciences économiques et sociales, construction comme discipline d'enseignement en lycée, apprentissage de l'interdisciplinarité.
<b>Mathématiques</b>	Mathématiques et statistiques pour les Sciences économiques et sociales.
<b>Langues</b>	
<b>Méthodologie</b>	Méthodologie de la recherche documentaire. Apprentissage de la construction d'une problématique, apprentissage de la synthèse d'un dossier.
<b>Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Stage</b>	Stage d'observation et de pratique accompagnée en établissement scolaire (lycée) dans la filière ES.

**M2 - volume horaire total : 244h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

2870

❖ **S3 - volume horaire : 178h**

S3	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECT S	Heures /étudiant	ECT S	Heures /étudiant	ECT S	Heures /étudiant	ECT S	Heures /étudiant	ECT S	Heures /étudiant
<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Economie</b>	3	15h								
<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Sociologie</b>	3	15h								

<b>Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle en Sciences économiques et sociales (SES)</b>			4	30h						
<b>Epistémologie des SES pour la transmission didactique</b>			4	30h						
<b>TICE pour les SES</b>			1	10h						
<b>Langues</b>			2	18h						
<b>Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement</b>					5	24h				
<b>Tronc commun</b>							3	18h		
<b>Exercer son métier : analyse des pratiques</b>									5	18h + 6h d'accompagnement individualisé sur l'ensemble du M2
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>30h</b>	<b>11</b>	<b>88h</b>	<b>5</b>	<b>24h</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>5</b>	<b>18h + 6h d'accompagnement individualisé sur l'ensemble du M2</b>

<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Économie</b>	Compléments aux enseignements de Master 1 et approfondissement des connaissances.
<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Sociologie</b>	Compléments aux enseignements de Master 1 et approfondissement des connaissances.
<b>Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle en Sciences économiques et sociales (SES)</b>	Dans le cadre de la formation en alternance des nouveaux enseignants, cette UE de didactique des disciplines enseignées, est fondée sur l'apprentissage de la construction des cours. Elle se décline en 2 éléments constitutifs : - Construction de séquences d'enseignement (déroulement de la séance, traces écrites des élèves, activités des élèves, rôle et positionnement du professeur, ...) en tenant compte des contraintes (administratives, programmes, matériel, horaires, ...) - Réflexion et travail sur l'évaluation, le socle commun et les compétences.

<b>Épistémologie des SES pour la transmission didactique</b>	Histoire de la pensée économique. Histoire de la pensée sociologique. Apprentissage de l'épistémologie de l'économie et de la sociologie, pour l'enseignement des SES. Spécificité de l'approche interdisciplinaire.
<b>TICE pour les SES</b>	Intégration des TICE dans son enseignement pour favoriser les apprentissages : quand ? pour quoi ? comment ?
<b>Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement</b>	Suivi du travail de rédaction du mémoire, en lien avec l'initiation à la recherche.
<b>Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Exercer son métier : analyse des pratiques</b>	Articulation des connaissances théoriques, disciplinaires et didactiques, avec les enseignements de l'expérience du métier acquise dans le cadre du stage.
<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Économie</b>	Compléments aux enseignements de Master 1 et approfondissement des connaissances.

❖ **S4 - volume horaire : 66h**

<b>S4</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche</b>		<b>Bloc 4 Contexte ...</b>		<b>Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>	<b>ECTS</b>	<b>Heures /étudiant</b>
<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Économie</b>	1	6h								
<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Économie en Sociologie</b>	1	6h								
<b>Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle en SES</b>			3	18h						

Epistémologie des SES pour la transmission didactique			2	12h						
Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement					5	4h d'accompagnement individualisé sur l'ensemble du M2				
Tronc commun							3	18		
Exercer son métier : analyse des pratiques									15	6h et 6h d'accompagnement individualisé sur l'ensemble du M2
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>12h</b>	<b>5</b>	<b>30h</b>	<b>5</b>	<b>4h d'accompagnement individualisé sur l'ensemble du M2</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>	<b>15</b>	<b>6h et 6h d'accompagnement individualisé sur l'ensemble du M2</b>

<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Économie</b>	Compléments aux enseignements de Master 1 et approfondissement des connaissances.
<b>Atelier d'approfondissement disciplinaire dans le cadre des programmes du secondaire en Économie en Sociologie</b>	Compléments aux enseignements de Master 1 et approfondissement des connaissances.
<b>Construction et mise en œuvre d'une séance, d'une séquence et d'une programmation annuelle en SES</b>	Poursuite du travail effectué en S3, mais un accent supplémentaire sera mis sur l'approche interdisciplinaire.
<b>Épistémologie des SES pour la transmission didactique</b>	Épistémologie de l'économie et de la sociologie. Histoire de la pensée économique. Histoire de la pensée sociologique.
<b>Mémoire de recherche disciplinaire articulé sur la pratique d'enseignement</b>	Suivi du travail de rédaction du mémoire. Articulation des connaissances théoriques, disciplinaires et didactiques, avec les enseignements de l'expérience du métier acquise dans le cadre du stage.
<b>Tronc commun</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Exercer son métier : analyse des pratiques</b>	En lien avec le stage.

## MAQUETTE MEEF « second degré », parcours « SVT »

### Remarque liminaire

2880 Le parcours de sciences de la Vie et de la Terre (SVT) du master MEEF de l'ÉSPÉ de Créteil est assuré conjointement par les universités Paris Est Créteil (UPEC) et Paris Diderot – Paris 7, ainsi que par l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP). Ce partenariat historique tire ses racines dans une préparation au CAPES SVT interacadémique Paris 7 / UPEC / IPGP (ouverte en 2000) et ayant évolué en master spécialité « Enseignement et formation en SVT » en 2009. Ce partenariat permet une mutualisation des compétences des trois établissements et s'étend également à la formation continue, comme la préparation à l'agrégation interne SVT de l'académie de Créteil. Plusieurs laboratoires de recherche<sup>21</sup> sont cohabités entre l'UPEC et Paris Diderot-Paris 7 et contribuent à l'adossement à la recherche du master MEEF parcours SVT. La proximité géographique des universités Paris Est Créteil et Paris Diderot permet de constituer un pôle est-parisien de formation des enseignants de SVT.

2890 **M1 - volume horaire total : 615h**

❖ **S1 - volume horaire : 374h**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
Stage de terrain en Normandie	3	36h								
Sciences de la Vie 1	8	132h								
Sciences de la Terre et de l'Univers 1	7	108h								
Épistémologie et Histoire des SVT			3	22h						
Tronc commun 1							2	18h		
SVT discipline scolaire 1			3	24h						
Projet de recherche scientifique 1					3	24h				
Langues étrangères 1	1	10h								
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>286h</b>	<b>6</b>	<b>46h</b>	<b>3</b>	<b>24h</b>	<b>2</b>	<b>18h</b>	<b>0</b>	

---

21 Citons notamment le Laboratoire de Didactique André Revuz (EA 4434) et le Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques (UMR CNRS 7583).

<b>en Normandie</b>	<b>Stage de terrain</b>	Cette UE participe à l'acquisition des méthodes de terrain (description, échantillonnage, analyse,...) ainsi qu'au renforcement des connaissances en Biologie, Écologie et Sciences de la Terre. Six jours de terrain permettent d'appréhender la diversité des milieux côtiers (écologie, botanique, biologie animale) et de retracer quelques grandes étapes de l'histoire géologique d'un massif ancien (massif armoricain).
<b>Sciences de la Vie 1</b>		Cette UE a pour objectif la préparation aux épreuves du concours et la formation scientifique nécessaire à l'exercice du métier d'enseignant. Les enseignements sont organisés autour des grands thèmes scientifiques au programme du concours (structure du vivant, information génétique, métabolisme cellulaire, fonctions de nutrition, de relation, de reproduction, développement, diversité et évolution du vivant, écologie).
	<b>Sciences de la Terre et de l'Univers 1</b>	Cette UE a pour objectif la préparation aux épreuves du concours et la formation scientifique nécessaire à l'exercice du métier d'enseignant, y compris dans ses aspects de formation continuée. Les enseignements sont organisés autour des grands thèmes scientifiques au programme du concours (la Terre dans le système solaire; structure et géodynamique internes; métamorphisme et magmatisme dans leurs contextes géodynamiques; les chaînes de montagne,...).
	<b>Épistémologie et Histoire des SVT</b>	Cette UE vise l'acquisition des bases notionnelles et méthodologiques de l'épistémologie /histoire des Sciences en s'appuyant sur les grands thèmes biologiques et géologiques au programme du concours (histoire de la tectonique des plaques, histoire de la génétique, la théorie cellulaire,...)
	<b>Tronc commun 1</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
	<b>SVT discipline scolaire 1</b>	Cette UE permet une préparation au métier d'enseignant par la découverte du fonctionnement d'un établissement (stage d'une semaine) ainsi qu'au concours de recrutement par une réflexion sur la signification culturelle et éducative des savoirs ainsi que leur analyse didactique.
	<b>Projet de recherche scientifique 1</b>	Cette UE vise l'acquisition des compétences expérimentales et des techniques usuelles de biologie et géologie utilisées actuellement en recherche. Ces enseignements permettent de préparer le stage de recherche en laboratoire ayant lieu au second semestre.
	<b>Langues étrangères 1</b>	Cette UE vise la maîtrise d'une langue étrangère au niveau B2.

❖ **S2 - volume horaire : 241h**

<b>S2</b>	<b>Bloc 1 Disciplinaire</b>		<b>Bloc 2 Didactique</b>		<b>Bloc 3 Recherche</b>		<b>Bloc 4 Contexte...</b>		<b>Bloc 5 Mise en situation pro</b>	
	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>	<i>ECTS</i>	<i>Heures /étudiant</i>
<b>Stage de terrain dans les Alpes</b>	3	36h								
<b>Sciences de la Vie 2</b>	5	50h	2	12h						
<b>Sciences de la Terre et de l'Univers 2</b>	5	50h	2	12h						

<b>Projet de recherche scientifique 2</b>					3	3				
<b>SVT discipline scolaire 2</b>			3	30h					3	12h
<b>Tronc commun 2</b>							3	26h		
<b>Langues étrangères 2</b>			1	10h						
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>136h</b>	<b>8</b>	<b>64h</b>	<b>3</b>	<b>3h</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>	<b>3</b>	<b>12h</b>

<b>Stage de terrain dans les Alpes</b>	Cette UE permet le renforcement des connaissances en Biologie (systématique), Écologie (étude de différents milieux) et Sciences de la Terre ; ainsi que l'acquisition des méthodes de biologie et géologie de terrain. 6 jours de terrain permettent l'étude des différents écosystèmes alpins (prairie de fauche, forêt montagnarde et subalpine, lande subalpine, pelouse alpine) et la reconstitution des grandes étapes de l'histoire géologique de la chaîne alpine.
<b>Sciences de la Vie 2</b>	Cette UE, en continuité avec celle du premier semestre, a pour objectif la préparation aux épreuves du concours et la formation scientifique nécessaire à l'exercice du métier d'enseignant, dans le domaine des Sciences de la Vie. Les enseignements sont organisés autour des grands thèmes scientifiques complémentaires de ceux traités au premier semestre (conférences, TP, colles, oraux blancs, correction de CAPES blancs).
<b>Sciences de la Terre et de l'Univers 2</b>	Cette UE, en continuité avec celle du premier semestre, a pour objectif la préparation aux épreuves (écrites et orales) du concours et la formation scientifique nécessaire à l'exercice du métier d'enseignant dans le domaine des Sciences de la Terre. Les enseignements sont organisés autour des grands thèmes scientifiques complémentaires de ceux traités au premier semestre (conférences, TP, colles, oraux blancs, correction de CAPES blancs).
<b>Projet de recherche scientifique 2</b>	L'UE constitue une expérience personnelle de recherche en laboratoire permettant de mieux comprendre comment s'élaborent des connaissances scientifiques et de découvrir la réalité du monde de la recherche universitaire en biologie ou géologie. Elle comprend une semaine de stage en laboratoire de recherche ou sur le terrain. Elle permet par ailleurs de développer la capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral le résultat d'une recherche.
<b>SVT discipline scolaire 2</b>	Cette UE permet une préparation au métier d'enseignant ainsi qu'au concours de recrutement. Elle comprend un stage de 4 semaines en observation et pratique accompagnée encadré par un professeur de SVT référent. Les objectifs sont : - faire le lien entre savoirs universitaires et savoirs enseignés (transposition didactique) ; - préparer les oraux du concours.
<b>Tronc commun 2</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Langues étrangères 2</b>	Cette UE vise la maîtrise d'une langue étrangère au niveau B2.

**M2 - volume horaire total : 240h et 10 heures de suivi individualisé par étudiant**

❖ **S3 - volume horaire : 148h**

S3	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
Mémoire et séminaire					10	22h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année		
SVT pour l'enseignement 1	4	30h	3	12h				
Conception et mise en œuvre des enseignements en SVT 1	1	8h	7	46h				
Tronc commun 3							3	18h
Langues étrangères 3	1	8h	1	8h				
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>42h</b>	<b>11</b>	<b>66h</b>	<b>10</b>	<b>22h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

<b>Mémoire et séminaire</b>	Cette UE permet de contribuer à la construction progressive des compétences nécessaires à la conception, la mise en œuvre et l'analyse des enseignements en sciences de la vie et de la Terre en s'appuyant sur la réalisation d'un mémoire professionnel. Il s'articule sur des questions relatives à l'apprentissage des sciences de la vie de la Terre dans le second degré et correspond à un travail sur différents aspects biologique / géologique, historique, épistémologique et didactique en articulation étroite avec une pratique de classe mise en œuvre au cours d'un stage en établissement.
<b>SVT pour l'enseignement 1</b>	Cette UE est la consolidation des savoirs en biologie et en géologie permettant une construction éclairée de séquences d'enseignement au collège et au lycée (maîtrise des connaissances, des supports d'enseignements, analyse des programmes, des difficultés des élèves...).
<b>Conception et mise en œuvre des enseignements en SVT 1</b>	Cette UE est de guider et accompagner le professeur débutant dans une prise en main des classes. Elle vise à apporter une aide concrète, dès le début d'année scolaire ; il s'agit de mettre les étudiants en situation de produire, construire, des documents (progressions, programmation, déroulement de séances, évaluations ...) présentés, analysés et validés par l'ensemble du groupe. Cette UE s'articule avec le suivi individualisé, en particulier les visites.
<b>Tronc commun 3</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.
<b>Langues étrangères 3</b>	Cette UE vise la maîtrise d'une langue étrangère au niveau B2.

❖ S4 - volume horaire : 92h

S4	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche et Bloc 5 Mise en situation pro		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
Stage et mémoire					20	22h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année		
SVT pour l'enseignement 2	2	16h	1	10h				
Conception et mise en œuvre des enseignements en SVT 2			4	26h				
Tronc commun 4							3	18
<b>Totaux</b>	<b>2</b>	<b>16h</b>	<b>5</b>	<b>36h</b>	<b>20</b>	<b>22h + 10h de suivi individualisé réparties sur l'année</b>	<b>3</b>	<b>18h</b>

<b>Stage et mémoire</b>	Cette UE vise la construction des compétences nécessaires à la conception, la mise en œuvre et l'analyse des enseignements en sciences de la vie et de la Terre amorcée en S3. Cette UE de mise en situation professionnelle s'articule autour du stage en établissement et de la réalisation du mémoire professionnel commencé en S3. Le stage (9 heures par semaine) a pour objectif d'assurer la maîtrise des savoirs et savoir-faire indispensables à la prise en charge d'une classe.
<b>SVT pour l'enseignement 2</b>	Cette UE permet la consolidation des savoirs en biologie et en géologie permettant une construction éclairée de séquences d'enseignement au collège et au lycée (maîtrise des connaissances, des supports d'enseignements, analyse des programmes,...).
<b>Conception et mise en œuvre des enseignements en SVT 2</b>	Cette UE conduit à un certain degré d'autonomie le professeur débutant en lui permettant d'avoir un regard plus global sur sa pratique et sur son rôle de professeur de SVT. Cette UE s'articule avec le suivi individualisé, en particulier la deuxième visite.
<b>Tronc commun 4</b>	Cette UE permet la construction des compétences professionnelles communes, non disciplinaires. À définir, dans le cadre d'une réflexion collective au sein de l'ÉSPÉ.

## **Mention MEEF « second degré », pour tous les parcours « PLC », bloc 5 : tronc commun**

Ce premier descriptif correspond aux projets qui ont été envisagés lors des réunions consacrées à l'élaboration des maquettes des parcours disciplinaires. Mais une réflexion transversale aux disciplines reste nécessaire pour préciser les contenus et les modalités de ce tronc commun. Un groupe de pilotage interuniversitaire en est chargé, ses travaux sont en cours.

2910

### **❖ *Semestre 1 : 18 heures***

Module portant sur des thématiques transversales définies à partir du 4<sup>ème</sup> alinéa des dispositions générales du Cadre national des formations liées aux métiers du professorat du premier et du second degré et de l'éducation (cette UE correspond à l'UE2, EC2.3, de la maquette MEEF premier degré). Ce module se déroulera sur 3 vendredis banalisés.

### **❖ *Semestre 2 : 26 heures***

Cette UE prendra en compte, dans le cadre des thématiques définies par le Cadre national des formations, les épreuves d'admission du concours, qui évaluent « la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. » Une ECUE pourra porter, en lien avec les enseignements de didactique de la discipline, sur la connaissance du socle commun, de l'approche par les compétences et des méthodes d'évaluation des élèves : les équipes souhaiteraient qu'elle soit mise en œuvre au sein de groupes disciplinaires ou de disciplines connexes. Une autre ECUE pourra porter, en lien avec les stages d'observation et de pratique accompagnée, sur la connaissance du système éducatif, de l'EPLE, de la laïcité, des valeurs de la République. Elle pourra regrouper des étudiants de toutes les disciplines dans chaque université.

2920

### **❖ *Semestre 3 (18 heures) et 4 (18 heures).***

Certains thèmes sont apparus aux équipes comme devant être approfondis en M2 :

- Causes et conséquences de la violence à l'école ; prévention de la violence.
- Gestion et conduite de la classe.
- Politiques et pratiques en éducation prioritaire.
- Orientation des élèves.
- Psychologie de l'adolescent.
- Prise en compte de la diversité des publics. Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Processus d'apprentissage des élèves, différenciation pédagogique, aide aux élèves en difficulté.

2940

Les spécificités de certaines disciplines (EPS, documentation...) seront par ailleurs prises en compte.

## Mention MEEF « second degré », parcours « PLC » : équipes pédagogiques

### Universités

La responsabilité de la coordination de l'ensemble des parcours du second degré général est assurée par Marie-Sylvie CLAUDE (Prof. Agrégée de lettres classiques, université Paris-Est Créteil)).

2950

Disciplines	Université	Responsables <sup>22</sup>	Enseignants second degré (dont enseignants en temps partagé <sup>23</sup> )
Anglais Allemand	UPEC	Françoise Dupeyron, Élisabeth Vialle, Thérèse Robin s (IMAGER, EA 3958)	Marie-Claire Chauvin Alain Dhuez (TP) Jérôme Picq Michel Pires (TP) Benjamin Templier (TP)
	Paris 8	Andrée-Anne Kekeh-Dika (TCDS, EA 1569)	
	Paris 13	Rose-Marie Pham-Dinh (CRIDAF, EA 453)	
Arts plastiques	Paris 8	Gilles Devaux	
Documentation	UPEC	Dominique Ducard (CEDITEC, EA 3119)	Florence Colin
Éducation musicale	Paris 8	Olga Moll (EMCM, EA 1572)	Rachel Roguin (TP)
EPS	UPEC	Philippe Sarremejane (CIRCEFT, EA 4384)	Laurent Fouchard (TP) Thierry Choffin Marc Desbordes Perrine Grandclément Loïc Le Meur Patrick Vidalie
	UPEM	M. Éric Levet-Labry (ACP, EA 3350)	
	Paris 13	Pascale Jeannin	
Espagnol	UPEC	Graciella Villanueva (IMAGER, EA 3958)	Catherine Alber (TP) Élisa Colay (TP) Nicolas Pinsault (TP)
	Paris 8	Marta Lopez Izquierdo (LER, EA 4385)	
	Paris 13	Élisabeth Pagnoux (CRICCAL, EA 2052).	
	UPEM	Monique Plaa (LISAA, EA 4120)	
Histoire-géographie	UPEC	Jacques Paviot, histoire (CRHEC, EA 4392) et Sophie Lestrade, géographie (LAB'URBA, EA 4382)	Jérôme Chastan (TP) Pascale Monnet-Chaloin (TP) Daniel Ourman
	Paris 8	Emmanuelle Sibeud, (IDHE, UMR 8533).	
	Paris 13	Michel Molin, histoire et Frédéric Alexandre, géographie (CRESC, EA 2356)	

22 Nous n'indiquons ici que les responsables des parcours dans chaque université. La liste des autres enseignants-chercheurs et des autres enseignants (y compris rectorat et corps d'inspection) est reportée en annexe.

23 PRAG ou certains enseignants à mi-temps en établissement scolaire (TP). Dans plusieurs disciplines, des professeurs du secondaire extérieurs sont en outre associés à la formation.

	UPEM	Christian Delacroix (ACP, EA 3350)	
Lettres	UPEC	Jean de Guardia (LIS, EA 4395)	Guillaume Duez (TP) Julien Harang (TP) Nadia Mekhtoub Sophie Renaut Marie-France Rossignol (CIRCEFT) Catherine Dolignier
	Paris 13:	Pauline Haas (LDI, UMR 7187)	
	Paris 8	Mireille Séguy (L&H, EA 1579)	
	UPEM	Pascale Alexandre (LISAA, EA 4120)	
Mathématiques	UPEC	Geneviève Allain (LAMA, UMR 8050)	Stéphane Bardau Bernard Chareyre Marc Guignard (CIRCEFT) Isabelle Lallier Girot (TP) Marie-Hélène Le Yaouanq Marie-Christine Marilier Stéphane Wilke (TP) Florian Paulou (TP) Stéphane Wilke (TP)
	UPEM	Marie-Hélène Mourgues (ELM, UMR 7056) Romain Dujardin (LAMA, UMR 8050)	
	Paris 13	Laurent Rigal (LAGA, UMR 7539)	
Maths - Sciences	UPEC	Patrick Berger	Annick Carême
Physique Chimie	UPEC	Thierry Olynyk (LDAR, EA 4434)	Sophie Canac (LDAR, EA 4434) Thomas Crouzet (TP) Guillaume Sibut (TP)
Sciences de la vie et de la terre	UPEC	Yann Bassaglia (BOREA, UMR 7208)	Hubert Demets Damien Jaujard Martine Pernodet (TP)
	Paris VII	Robin Bosdeveix (LDAR, EA 4434)	
Sciences économiques et sociales	UPEC Paris VIII	Stéphanie Treillet (CEMOTEV, EA 4457)	Philippe Goeme (TP) Fabien Truong

### Pilotage de la formation

À l'échelle de la mention, l'équipe pédagogique est nombreuse et répartie sur quatre universités. Elle est structurée par un groupe de pilotage composé notamment de responsables des parcours, chaque université étant représentée. Le groupe de pilotage assure des tâches de coordination et fait des propositions concernant l'évolution de la maquette, des descriptifs d'UE et EC dans chaque parcours et des modalités de contrôle des connaissances.

Le conseil de perfectionnement a pour but de donner les orientations générales en assurant une coordination avec le futur employeur. Il comprend trois représentants de l'employeur (Éducation nationale : représentants désignés par la rectrice), quatre représentants des universités (un par université de l'académie de Créteil), quatre représentants des enseignants intervenant dans la mention, deux responsables de la coordination de la mention et le directeur de l'ÉSPÉ.

2960

**Note PLP/PLT (en complément de la note second degré général, pour prendre en compte des différences substantielles)**

**Les besoins de formation des enseignants des voies technologiques et professionnelles**

2970 Il s'agit de pouvoir acquérir les savoirs, savoir-faire et compétences nécessaires pour enseigner dans les filières de ces établissements, afin de faire acquérir aux élèves de ces mêmes établissements les compétences leur permettant soit de s'insérer professionnellement soit parfois de poursuivre des études.

La situation dans les voies technologiques et professionnelles est la suivante :

- la démarche de formation "par compétence" est en place depuis longtemps ;
- les cursus de baccalauréats professionnels se préparent dans une alternance qui propose aux élèves 22 semaines de formation en milieu professionnel sur les 3 ans. De plus, en terminale, le dispositif d'évaluation par CCF (contrôle en cours de formation) constitue un fil rouge pour les enseignements de cette année ;
- 2980 • les disciplines des voies technologiques sont, pour les filières industrielles, pluritechnologiques et regroupées dans la seule voie STI2D (Sciences et Technologie de l'Industrie et du Développement Durable qui regroupe les génies électrique, énergétique, civil et mécanique). L'exercice du métier d'enseignant se rapproche par conséquent **davantage de la polyvalence** du premier degré que de la monovalence des disciplines du second degré général.

Il en résulte les contraintes fortes suivantes :

- le stage de pratique accompagnée qu'effectuent les étudiants doit être placé de façon judicieuse pour éviter l'accueil dans des établissements qui ne rempliraient pas les conditions favorables pour mener ce stage. La période du stage de pratique accompagnée comme celle du stage d'observation doit pouvoir être déterminée en fonction du projet de formation ;
- la réunion en formation de tronc commun entre les enseignants de disciplines différentes mais exerçant dans les établissements de forte proximité (voies professionnelles et voies technologiques) est prioritaire par rapport au regroupement de tous les enseignants du second degré. Il est nécessaire de conserver la possibilité de rassembler sur quelques jours (2 ou 4) tous les enseignants sur des thématiques de formation transversales, mais il est aussi nécessaire de laisser la possibilité de rassembler tous les enseignants des voies technologiques et professionnelles ;
- les enseignants des voies technologiques et professionnelles ont à suivre **un stage en entreprise**. Il ne s'agit pas pour eux d'une simple rencontre avec le monde de l'entrepreneuriat et de l'économie réelle. Dans leur cas il s'agit aussi et surtout de conforter et de compléter des savoirs et des savoir-faire disciplinaires comme cela a été exposé plus haut. Il s'agit aussi de commencer à construire des compétences afin d'accompagner ultérieurement les **élèves qui seront eux-mêmes en période de formation en entreprise**.

3000 L'expérience de l'organisation d'un stage filé en entreprise (3 jours par semaine) a déjà été tentée en 2007 ; 2008 et 2009. Or, les entreprises ne sont pas favorables à accueillir un stagiaire pour des activités spécifiques devant être aménagées sur 3 jours par semaine. Ceci est d'autant plus vrai que le stage en entreprise se conçoit davantage comme un échange réciproque entre les deux parties et que l'entreprise en attend également souvent une contrepartie.

**Propositions en cours d'évaluation**

3010 Est actuellement à l'étude la possibilité de banaliser une journée par semaine. Proposer deux ou trois journées au choix qui doivent être déclarées permettrait de réunir par pôle géographique ou par groupes de disciplines les enseignants de différentes catégories. Cela aurait aussi l'avantage de ne pas avoir à requérir tous les formateurs sur une seule et même journée pour permettre d'organiser plusieurs sessions de formation dans des zones géographiques différentes.

3020 Pour réunir les différentes catégories d'enseignants du second degré avec les enseignants du premier degré sur des thèmes communs et transversaux, il est indispensable de mettre en place des journées banalisées. Le projet initialement envisagé de 3 ou 4 vendredis dans un semestre permet de créer des sessions de travail efficaces.

Il est envisagé de laisser la possibilité d'organiser la distribution des activités d'enseignement et de formation dans le cadre des semestres en respectant quelques orientations, ce qui permettrait :

- l'organisation du stage d'observation et de pratique accompagnée au meilleur moment en fonction des objectifs poursuivis ;
- la réunion des PLP et PLT de toutes spécialités et disciplines ;
- l'intervention d'équipes de formateurs (E.C. et autres enseignants sur différents jours sur un ou plusieurs thèmes (pouvant ainsi être proposée à un plus grand nombre d'étudiants).

3030

Mention MEEF « second degré », maquette générique aux 3 parcours « CAPET »

❖ *Master 1, semestre 1*

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1-Acquérir les connaissances et compétences scientifiques et didactiques pour enseigner	16	180	6	70						
UE2- Appréhender le contexte d'exercice professionnel dans les EPLE					3	25	2	15		
UE5 - Utiliser la langue anglaise	1	20								

❖ *Master 1, semestre 2*

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE4-Maîtriser les compétences disciplinaires pour enseigner	8	90	4	50						
UE5 - Contextualiser les savoirs technologiques enseignés	4	40	4	40						
UE6 - Mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour les élèves					3	20	3	20	3	30
UE7 - Utiliser la langue anglaise	1	20								

❖ **Master 2, semestre 1**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 / 5 Recherche + Mise en situation prof.		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1- Prendre ses fonctions et entrer dans le métier					2	10	3	20
UE2- Consolider ses compétences disciplinaires et didactiques	5	10	10	30				
UE3- Enseigner dans le cadre institutionnel du service public d'éducation					8	40		
UE4- Pratiquer l'anglais pour enseigner sa discipline	1	10	1	10				

3040

❖ **Master 2, semestre 2**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 / 5 Recherche + Mise en situation prof.		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE5- Mettre en œuvre une démarche réflexive sur ses pratiques	2	12	4	12	4	12		
UE6- Écrire sur sa pratique professionnelle					10	45		
UE7- Préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté et à la responsabilité (dont l'éducation à la santé et à la prévention des risques)					7	10	3	30

**3 parcours CAPET**

**Parcours Sciences Industrielles**      **Parcours Economie Gestion**      **Parcours Biotechnologie**

<p><u>Ces parcours s'adressent tout particulièrement aux étudiants :</u>                  - préparant les concours CAPET suivants -&gt;                  - voulant, à travers un master, compléter et certifier leurs connaissances dans les domaines suivants -&gt;</p>	<p><b>Concours CAPET préparés :</b>                  Sciences Industrielles de l'Ingénieur                  1. option Ingénierie des constructions                  2. option Energie                  3. option Informatique et numérique                  4. option Ingénierie mécanique</p>	<p><b>Concours CAPET préparés :</b>                  Economie - Gestion                  1. option Marketing                  2. option Comptabilité Finances                  3. option Communication, organisation et Gestion des RH                  4. option Conception et gestion des systèmes d'information                  5. option Gestion des activités touristiques</p>	<p><b>Concours CAPET préparés :</b>                  Biotechnologie                  option Biochimie - génie biologique ?</p>
--	--	--	--

Semestre	Unités d'enseignement	Horaire étudiant	Horaire enseignant	Répartition par bloc					Descriptif de l'UE	Commentaires	Modalités pédagogiques privilégiées
				ECTS	Bloc 1 Discip	Bloc 2 Didac	Bloc 3 Rech	Bloc 4 Cont			
S1	UE1-Acquérir les connaissances et compétences scientifiques et didactiques pour enseigner	300	250	24	18	6			UE11. Economie (mutualisé éco-gestion) - 35h UE12. Droit (mutualisé éco-gestion) - 35h UE13. Sciences de gestion (mutualisé éco-gestion) - 55h UE14. Sciences de gestion (par option) - 125h	Enseignements mutualisés CAPET (9h) - la découverte des ressources biblio, la méthode de recherche documentaire - l'information sur le C2I2e - la connaissance des filières de formation des élèves, le champ d'intervention des différents enseignants (selon concours), la terminologie et la structure des référentiels et programmes 3 à 4 ECTE thématiques par parcours combinant apports disciplinaires et réflexion épistémologique et didactique	Recherche documentaire et exposés des étudiants : synthèses thématiques, déclinaisons selon les filières et le niveaux d'enseignement, réflexion épistémologique sur les thèmes traités
	UE2- Appréhender le contexte d'exercice professionnel dans les EPLE	40	40	5			3	2	Partiellement mutualisé CAPET, partiellement par parcours Stage d'observation : 4 jours filés sur 4 semaines Séminaire de suivi du stage d'observation : - Méthodologie d'observation (gestion de classe, didactique, pédagogie) et constitution d'outils (portfolio par exemple) - L'EPL : la communauté éducative, les partenaires, la spécificités des publics, les filières - Découverte du milieu professionnel - Première approche de la notion d'éthique professionnelle, fondée sur les valeurs de la République	Intègre le tronc commun MEEF de 18h (3 vendredis en novembre et décembre) Compétences communes aux professeurs et personnels d'éducation principalement travaillées : C1, C2, C6	Des apports en conférence, et des ateliers (TP) en appui sur le stage.
	UE3- Utiliser la langue anglaise	20	10	1	1				Mutualisé, par groupe de niveau 10h de travail étudiant en autonomie et avec tutorat (EPREL Langues) 10h en groupe de TP à raison de 1h30 par semaine		
	<b>Total S1</b>	<b>360</b>	<b>300</b>	<b>30</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		

S2	UE4-Maîtriser les compétences disciplinaires pour enseigner	140	140	12	8	4			UE41. Economie (mutualisé économie gestion) - 20 heures UE42. Droit (mutualisé économie gestion) - 20 heures UE43. Sciences de gestion (tronc commun mutualisé économie gestion) - 40 heures UE44. Sciences de gestion (spécifique à l'option choisie) - 60 heures	les 3 parcours présentent chacun des ECTE thématiques spécifiques mélangeant apports disciplinaires et réflexion épistémologique et didactique (entre 2 et 4 ECTE) Ils incluent : - des apports disciplinaires - En commun 12h d'ingénierie pédagogique en coanimation pour la préparation d'une leçon (exploitation d'un référentiel, pédagogie par objectif, méthode de conception d'une séquence d'enseignement, d'une séance) et d'évaluation.	
	UE5 - Contextualiser les savoirs technologiques enseignés	80	80	8	4	4			UE51. Didactisation de pratiques professionnelles (spécifique à l'option choisie) - 40 heures UE52. Contextualisation de situations pédagogiques en sciences de gestion (spécifique à l'option choisie) - 40 heures	Les pratiques professionnelles de référence de la discipline, leur analyse et leur didactisation. Comprend : le stage en entreprise ou l'exploitation d'un stage préalablement effectué en entreprise, la contextualisation de situations pédagogiques, la préparation des épreuves orales de dossier et/ou leçon.	
	UE6 - Mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour les élèves	110	70	9			3	3	3	Essentiellement par parcours (mutualisations éventuelles à définir) Séminaire de suivi du stage de pratique accompagnée (4 à 8 jours filés sur 4 semaines) : - Mise en œuvre didactique et pédagogique de thèmes / sujets et objets d'étude / notions / compétences prescrits par les programmes - Sensibilisation à la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves - Retour d'expérience et initiation à l'analyse de pratique professionnelle	Des conférences, des études de cas en atelier, la préparation d'un entretien à faire en stage, l'analyse des informations recueillies en stage, des exposés d'étudiants.
	UE7- Pratiquer l'anglais	20	10	1	1				Mutualisé CAPET, par groupe de niveau 10h de travail étudiant en autonomie et avec tutorat (EPREL Langues) 10h en groupe de TP à raison de 1h30 par semaine		
<b>Total S2</b>	<b>350</b>	<b>300</b>	<b>30</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>			

<b>Totaux M1 CAPET</b>	<b>710</b>	<b>600</b>	<b>60</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>3</b>			
------------------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	----------	----------	----------	--	--	--

				3 parcours CAPET							
				Parcours Sciences Industrielles		Parcours Economie Gestion		Parcours Biotechnologie			
<b>Ces parcours s'adressent aux étudiants :</b> - lauréats des concours CAPET suivants -> - voulant, à travers un master, compléter et certifier leurs connaissances dans les domaines suivants (titulaires, parcours "formateur" ?) ->				<b>Lauréats des concours CAPET :  Sciences Industrielles de l'Ingénieur</b> 1. option Ingénierie des constructions 2. option Energie 3. option Informatique et numérique 4. option Ingénierie mécanique		<b>Lauréats des concours CAPET :  Economie - Gestion</b> 1. option Marketing 2. option Comptabilité Finances 3. option Communication, organisation et Gestion des RH 4. option Conception et gestion des systèmes d'information 5. option Gestion des activités touristiques		<b>Lauréats du concours CAPET :  Biotechnologie</b> option Biochimie - génie biologique ?			

Semestre	Unités d'enseignement	Horaire étudiant	Horaire enseignant	ECTS	Répartition par bloc				Descriptif de l'UE	Commentaires	Modalités pédagogiques privilégiées
					Bloc 1 Discip	Bloc 2 Didac	Bloc 3 et 5 Rech & M. Sit	Bloc 4 Cont			
S3	UE1- Prendre ses fonctions et entrer dans le métier	40	30	5			2	3	(Séminaire d'accompagnement du stage en responsabilité-S3) <b>En commun 30h</b> : Formation préalable à la rentrée scolaire et accompagnement de la prise de fonctions : gérer sa classe, gérer des situations difficiles (conflit, violence), appréhender l'établissement scolaire (les acteurs et leurs rôles, cahier de bord, cahier de texte, environnement numérique), éthique professionnelle		Conférences, travaux de groupes, études de cas, visites de stage (tutorat), debriefings, retours d'expérience.
	UE2- Consolider ses compétences disciplinaires et didactiques	120	40	15	5	10			UE11. Economie (mutualisé économie gestion) UE12. Droit (mutualisé économie gestion) UE13. Sciences de gestion (tronc commun mutualisé économie gestion) UE14. Sciences de gestion (spécifique à l'option choisie)	Dans les 3 parcours (SI, Biotechnologies, gestion) - approfondissements disciplinaires adaptés aux profils et aux filières d'affectation des étudiants stagiaires ; - épistémologie de la discipline, histoire et questions vives de la discipline - didactique de la discipline - analyse des référentiels et programmes, partie conception/debriefing de l'ingénierie pédagogique mise en oeuvre sur le terrain de stage, élaboration de la progression didactique des classes du stage. <b>Partie en commun 6h</b> : - découverte des ressources bibliographiques disciplinaires, la méthodologie de recherche documentaire, la mutualisation de ressources numériques, fonctionnement de groupes d'échanges en ligne, sélection-transformation-adaptation de ressources existantes pour un usage didactique. - information sur le C2I2e	Recherche documentaire, exposés des étudiants et constitution de dossiers documentaires : synthèses thématiques et déclinaisons selon les filières et les niveaux d'enseignement. Ateliers (TP) de conception et de debriefing d'enseignements réalisés en stage. Conférences.
	UE3- Enseigner dans le cadre institutionnel du service public d'éducation	40	40	8			8		<b>Mutualisé (30h)</b> - enjeux éducatifs actuels, le système éducatif, les politiques éducatives et leurs mises en oeuvre en EPLE, - le travail en équipe, le travail en partenariat (avec familles, entreprises, collectivités territoriales, associations, ...), le travail sur projet (financement région, Europe, DHG) - éthique et responsabilité de l'enseignant, la prise en charge globale des jeunes, accompagnement personnalisé et orientation - la profession enseignante (groupes professionnels, carrières possibles, relation à la hiérarchie, ...) <b>+ Suivi individualisé (10h)</b>		
	UE4- Pratiquer l'anglais pour enseigner sa discipline	30	20	2	1	1				3 parcours (SI, Biotechnologies, gestion) coanimé par un enseignant d'anglais et par un enseignant de la discipline. Préparation et présentation d'une séance d'enseignement dans sa discipline en langue anglaise.	Ateliers
<b>Total S3</b>		<b>230</b>	<b>130</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>3</b>			
S4	UE5- Mettre en œuvre une démarche réflexive sur ses pratiques	30	35	10	2	4	4		<b>Séminaire d'accompagnement du stage en responsabilité</b> <b>En commun 25h</b> , dès le S3 : Travail sur les représentations des étudiants sur le métier d'enseignant, accompagnement psychosocial de la construction d'une professionnalité, questionnements éthiques		Ateliers d'analyse de pratiques, visites, debriefings de visites
	UE6- Ecrire sur sa pratique professionnelle	90	45	10			10		<b>Séminaire mémoire</b> <b>En commun 45h</b> , dès le S3 : Approfondissement d'un aspect particulier du métier d'enseignant, élaboration d'un questionnement problématique, recherche documentaire et synthèse sur le sujet, enquête de terrain, propositions d'actions prospectives.		Ateliers d'écriture, conférences/débats autour de lectures thématiques. Production d'un mémoire de 20-30 pages et soutenance.
	UE7- Préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté et à la responsabilité (dont l'éducation à la santé et à la prévention des risques)	90	40	10			7	3	<b>En commun 45h</b> (dont 15h d'encadrement de projet): Education à la citoyenneté, prérequis en prévention et éducation à la santé et à la prévention des risques, déclinaisons dans les secteurs disciplinaires des étudiants. Mise en projet des étudiants sur ces thématiques : les étudiants participent en groupe à la mise en œuvre de projets portés par des enseignants de l'ESPE ou par des partenaires de l'ESPE.		Conférences, ateliers, mises en situations pratiques. Projets en partenariat, revues de projets, compte-rendu sous une forme graphique au choix (poster, film, animation, ...).
<b>Total S4</b>		<b>210</b>	<b>120</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>3</b>			
<b>Totaux M2 CAPET</b>		<b>440</b>	<b>250</b>	<b>60</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>31</b>	<b>6</b>			

Mention MEEF « second degré », maquette générique aux 5 parcours « CAPLP »

❖ *Master 1, semestre 1*

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1- Maîtriser des savoirs pluridisciplinaires	7	70	2	20						
UE2- Maîtriser les disciplines pour l'enseignement	8	80								
UE3- Appréhender les didactiques des disciplines et l'usage des TICE pour l'enseignement	3	30	4	40						
UE4- Appréhender le contexte d'exercice du métier en lycée professionnel (Séminaire de suivi du stage d'observation)					3	24	2	12		
UE5 - Utiliser la langue anglaise	1	20								

3050

❖ *Master 1, semestre 2*

S2	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE6 - Construire son identité de professeur de lycée professionnel	5	24	3	12						
UE7-Approfondir les compétences disciplinaires pour les enseigner	3	40	4	50						
UE8- Approfondir les compétences didactiques	3	25			1	10	1	10	2	20
UE9- Mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour les élèves	1	10	1	10	2	20	2	25	1	10
UE10- Pratiquer l'anglais	1	10								

❖ **Master 2, semestre 1**

S1	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 /5 Recherche + Mise en situation pro		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE1- Appréhender les dimensions collectives du métier de professeur de l'Éducation nationale			2	10	2	10	2	10
UE2- Consolider ses compétences disciplinaires et didactiques	4	15	3	15	3	10		
UE3- Exercer l'activité d'enseignant en responsabilité	1	10	5	10	5	10	1	10
UE4- Pratiquer l'anglais pour enseigner sa discipline	1	10	1	10				

❖ **Master 2, semestre 2**

S2	Bloc 1 Disciplinaire		Bloc 2 Didactique		Bloc 3 /5 Recherche + Mise en situation pro		Bloc 4 Contexte...	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
UE5- Préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté et de la responsabilité dans le monde du travail	1	10	1	10	5	10	1	10
UE6- Écrire sur sa pratique professionnelle					11	30	1	10
UE7- Prendre en charge des classes en responsabilité (séminaire de suivi du stage en responsabilité)	1	10	4	10	4	10	1	10

5 parcours CAPLP					
Parcours Lettres, Histoire, Géographie, Anglais		Parcours Economie Gestion		Sciences Industrielles (SI)	
		Parcours Métiers de l'Automobile	Parcours Métiers de la Construction dans le BTP	Parcours Métiers de la Mécanique, l'Électrotechnique et l'Énergie	
<b>Ces parcours s'adressent tout particulièrement aux étudiants :</b> - préparant les concours CAPLP suivants -> - voulant, à travers un master, compléter et certifier leurs connaissances dans les domaines suivants ->					
<b>Concours CAPLP préparés :</b> 1. Lettres - Histoire - Géographie 2. Lettres - Anglais		<b>Concours CAPLP préparés :</b> Economie-Gestion 1. option Communication et organisation 2. option Comptabilité et gestion 3. option Commerce et vente 4. option Transport et logistique	<b>Concours CAPLP préparés :</b> 1. Maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier 2. Réparation et revêtement en carrosserie 3. Construction en carrosserie	<b>Concours CAPLP préparés :</b> 1. Équipements techniques - énergie 2. Construction et économie 3. Construction et réalisation des ouvrages	<b>Concours CAPLP préparés :</b> 1. Construction 2. Productique 3. Maintenance des systèmes mécaniques automatisés 4. Électrotechnique et énergie 5. Structures métalliques

Semestre	Unités d'enseignement	Horaire étudiant	Horaire enseignant	Répartition par bloc					Descriptif de l'UE	Commentaires	Modalités pédagogiques privilégiées					
				ECTS	Bloc 1 Discip	Bloc 2 Didac	Bloc 3 Rech	Bloc 4 Cont				Bloc 5 Mise en Sit				
S1	UE1- Maîtriser des savoirs pluridisciplinaires		90	9	7	2				Maîtrise de la bivalence lettres-histoire-géographie / lettres-langues	<b>Mutualisé économie gestion</b> A. Analyse de problématiques managériales B. Analyse de problématiques économiques C. Analyse de problématiques juridiques	Maîtrise du socle commun des métiers de l'automobile	Maîtrise du socle commun des métiers des constructions	Maîtrise du socle commun des métiers métiers de la mécanique, de l'électrotechnique et de l'énergie	* Enseignement communs : 10h (découverte des ressources biblio, la méthodologie de recherche documentaire, information sur le C2I2e, connaissance des filières de formation des élèves,...) * UEUE thématiques spécifiques avec mutualisation partielle aux trois domaines STI	Recherche documentaire et exposés des étudiants : synthèses thématiques, déclinaisons selon les filières et le niveau d'enseignement, réflexion épistémologique sur les thèmes traités
	UE2- Maîtriser les disciplines pour l'enseignement		80	8	8						<b>Par option</b> : Analyse d'activités professionnelles et résolution de problèmes	<b>Formation externalisée</b> Maîtrise des techniques du métier (selon concours préparé)	<b>Formation externalisée</b> Maîtrise des techniques du métier (selon concours préparé)	<b>Formation externalisée</b> Maîtrise des techniques du métier (selon concours préparé)	* Enseignement communs : 10h (découverte des ressources biblio, la méthodologie de recherche documentaire, information sur le C2I2e, connaissance des filières de formation des élèves,...) * UEUE thématiques spécifiques avec mutualisation partielle aux trois domaines STI	Recherche documentaire et exposés des étudiants : synthèses thématiques, déclinaisons selon les filières et le niveau d'enseignement, réflexion épistémologique sur les thèmes traités
	UE3- Appréhender les didactiques des disciplines et l'usage des TICE pour l'enseignement		70	7	3	4				Découverte des didactiques du français, de l'histoire-géographie, de l'anglais			<b>Mutualisé STI</b> Elaboration de séquences d'enseignement, exposés des étudiants	* Enseignement communs : 10h (découverte des ressources biblio, la méthodologie de recherche documentaire, information sur le C2I2e, connaissance des filières de formation des élèves,...) * UEUE thématiques spécifiques avec mutualisation partielle aux trois domaines STI	Recherche documentaire et exposés des étudiants : synthèses thématiques, déclinaisons selon les filières et le niveau d'enseignement, réflexion épistémologique sur les thèmes traités	
	UE4- Appréhender le contexte d'exercice du métier en lycée professionnel (Séminaire de suivi du stage d'observation)	40	36	5				3	2		<b>Partiellement mutualisé, partiellement par parcours</b> <b>Stage d'observation</b> : entre 4 et 7 jours, filé ou massé, compte-tenu de l'organisation de l'alternance			<b>Intègre le tronc commun de 18h (3 vendredis en novembre et décembre)</b> Compétences communes aux professeurs et personnels d'éducation principalement travaillées : C1, C2, C6	Des apports en conférence, et des ateliers (TP) en appui sur le stage.	
	UE5- Utiliser la langue anglaise	20	10	1	1						<b>Mutualisé, par groupe de niveau</b> 10h de travail étudiant en autonomie et avec tutorat (EPREL Langues) 10h en groupe de TP à raison de 1h30 par semaine					
<b>Total S1</b>		<b>60</b>	<b>286</b>	<b>30</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>							

S2	UE6- Construire son identité de professeur de lycée professionnel	50	36	8	5	3					<b>Partiellement mutualisé CAPLP (18h), partiellement par parcours (18h)</b> - Construction d'une culture commune, fondée sur le décloisonnement des disciplines et l'articulation de l'enseignement général et professionnel, attentive à donner un sens global aux apprentissages - Accompagnement des élèves dans leur parcours de formation - Réflexion sur l'éthique et la responsabilité enseignantes, sur les valeurs de la République - Connaissance de la politique éducative de l'enseignement professionnel ; l'alternance			Compétences communes aux professeurs et personnels d'éducation principalement travaillées : C7, C8	Ateliers	
	UE7-Approfondir les compétences disciplinaires pour les enseigner	120	90	7	3	4				* Consolidation et élargissement des savoirs en lettres, histoire-géographie, anglais * Méthodologie pour la préparation des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours	<b>Formation externalisée :</b> Apprentissage des gestes techniques et professionnels par des TP et exploitation pour la première épreuve d'admission et synthèse.	<b>Formation externalisée :</b> Apprentissage des gestes techniques et professionnels par des TP et exploitation pour la première épreuve d'admission et synthèse.	<b>Partiellement externalisé :</b> Apprentissage des gestes techniques et professionnels par des TP et exploitation pour la première épreuve d'admission et synthèse.	<b>Par parcours</b> - Consolidation et élargissement des savoirs - Méthodologie pour la préparation des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours Compétences communes aux professeurs principalement travaillées : C1, C2		
	UE8- Approfondir les compétences didactiques	75	65	7	3		1	1	2		* Méthodologie pour la préparation aux épreuves d'admission * Conception de séances, séquences et progressions * Mise en oeuvre de projets bivalets, de l'enseignement de l'Histoire des arts * Évaluation : enjeux et modalités		<b>Mutualisé SI</b> Préparation à la deuxième épreuve d'admission Création de séquences pédagogiques Préparation au C2I2e.	<b>Mutualisation partielle</b> -Méthodologie pour la préparation aux épreuves d'admission du concours - Conception de séances, séquences et progressions - Construction de situations d'enseignement et d'apprentissage en lien avec des situations professionnelles réelles (liées au stage en entreprise) ou construites, ou des projets professionnels, culturels et artistiques - Évaluation : enjeux et modalités Compétences communes aux professeurs principalement travaillées :		
	UE9- Mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour les élèves	90	75	7	1	1	2	2	1		<b>Essentiellement par parcours</b> (mutualisations éventuelles à définir) <b>Séminaire de suivi du stage de pratique accompagnée</b> : - Mise en oeuvre didactique et pédagogique de thèmes / sujets et objets d'étude / notions / compétences prescrits par les programmes - Sensibilisation à la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves - Retour d'expérience et initiation à l'analyse de pratique professionnelle			Toutes les compétences travaillées dans les autres UE du M1 sont mobilisées Nouvelles compétences communes aux professeurs et personnels d'éducation travaillées : C3, C4 et C10	Stage de pratique accompagné (filé ou massé), compte-tenu de l'organisation de l'alternance Prévoir un "écrit professionnel" à la forme variée, déterminée selon les spécialités	
	UE10- Pratiquer l'anglais	20	10	1	1						<b>Mutualisé CAPLP, par groupe de niveau</b> 10h de travail étudiant en autonomie et avec tutorat (EPREL Langues) 10h en groupe de TP à raison de 1h30 par semaine				Compétence commune aux professeurs principalement travaillée : C3	
<b>Total S2</b>		<b>355</b>	<b>276</b>	<b>30</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>							

5 parcours CAPLP				
Parcours Lettres, Histoire, Géographie, Anglais	Parcours Economie Gestion	Sciences Industrielles (SI)		
		Parcours Métiers de l'Automobile	Parcours Métiers de la Construction dans le BTP	Parcours Métiers de la Mécanique, l'Electrotechnique et l'Energie
Lauréats des concours CAPLP : 1. Lettres - Histoire - Géographie 2. Lettres - Anglais	Lauréats des concours CAPLP : Economie-Gestion 1. option Communication et organisation 2. option Comptabilité et gestion 3. option Commerce et vente 4. option Transport et logistique	Lauréats des concours CAPLP : 1. Maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier 2. Réparation et revêtement en carrosserie 3. Construction en carrosserie	Lauréats des concours CAPLP : 1. Equipements techniques - énergie 2. Construction et économie 3. Construction et réalisation des ouvrages	Lauréats des concours CAPLP : 1. Construction 2. Productique 3. Maintenance des systèmes mécaniques automatisés 4. Electrotechnique et énergie 5. Structures métalliques

Ces parcours s'adressent aux étudiants :  
- lauréats des concours CAPLP suivants ->  
- voulant, à travers un master, compléter et certifier leurs connaissances dans les domaines suivants (titulaires, parcours "formateur" ?) ->

Semestre	Unités d'enseignement	Horaire étudiant	Horaire enseignant	Répartition par bloc					Descriptif de l'UE	Commentaires	Modalités pédagogiques privilégiées
				Total ECTS	Bloc 1 Discip	Bloc 2 Didac	Bloc 3 et 5 Rech & M. SI	Bloc 4 Cont			
S3	UE1- Appréhender les dimensions collectives du métier de professeur de l'Éducation nationale	30	30	6	2	2	2	2	<b>Mutualisé</b> - Enjeux éducatifs actuels, le système éducatif, les politiques éducatives et leurs mises en oeuvre en EPLE, - Travail en équipe, travail en partenariat (avec familles, entreprises, collectivités territoriales, associations, ...), travail sur projet (financement région, Europe, DHG) - Éthique et responsabilité de l'enseignant, prise en charge globale des jeunes, accompagnement personnalisé et orientation - La profession enseignante (groupes professionnels, carrières possibles, relation à la hiérarchie ...)	Compétences communes aux professeurs et personnels de l'éducation principalement travaillées : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9	Conférences-débats, interventions de professionnels de l'éducation, exposés des étudiants, ateliers
	UE2- Consolider ses compétences disciplinaires et didactiques	70	40	10	4	3	3		<b>Par parcours</b> - Compléments disciplinaires adaptés - Approfondissement de l'épistémologie de la discipline, historiographie et questions vives de la discipline - Approfondissement de la didactique de la discipline - Retour sur les référentiels et les programmes Méthodologie de la recherche pour préparer le mémoire - Approfondissement de la méthodologie de la recherche, constitution de ressources bibliographiques disciplinaires, mutualisation de ressources numériques, fonctionnement des groupes d'échange en ligne, sélection-transformation-adaptation des ressources existantes pour un usage didactique. - Information sur le C2Ize.	Compétences communes aux professeurs principalement travaillées : C1, C2, C4, C5, C7.	En collaboration avec la BUFM Recherche documentaire, exposés des étudiants et constitution de dossiers documentaires : synthèses thématiques et déclinaisons selon les filières et les niveaux d'enseignement. Usage de la plate-forme collaborative EPREL pour mutualiser les ressources
	UE3- Exercer l'activité d'enseignant en responsabilité	60	30	12	1	5	5	1	<b>Par parcours, (mutualisation possible pour SI)</b> <b>Séminaire de suivi du stage en responsabilité</b> - Formation préalable à la rentrée scolaire et accompagnement à la prise de fonction : tenue de classe (prise en charges des élèves, gestion des situations difficiles) ; intégration à la culture de l'établissement d'affectation (acteurs et leurs rôles, cahier de bord, cahier de texte, environnement numérique) ; protocole de collaboration avec le tuteur du stage. - Accompagnement à la conception et au retour sur l'ingénierie pédagogique mise en oeuvre sur le terrain de stage, élaboration de la progression didactique des classes sur le terrain de stage - Analyse de pratique professionnelle <b>Suivi individualisé</b>	Toutes les compétences sont travaillées, dont deux de manière privilégiée : compétences communes aux professeurs C6 ; compétence commune aux professeurs et personnels de l'éducation nationale C10	Ateliers (TP) de conception et de debriefing d'enseignements réalisés en stage Études de cas en travail de groupe Visites de stage Entretiens individuels Analyse de pratique professionnelle
	UE4- Pratiquer l'anglais pour enseigner sa discipline	30	20	2	1	1			<b>Par parcours et par groupe de niveau</b> - Préparation et présentation d'une séance d'enseignement dans sa discipline en langue anglaise - Appui sur des supports concernant les partenariats éducatifs internationaux et les systèmes éducatifs européens. - En partie en autonomie (EPREL langues) et tutorat.	Compétences communes aux professeurs principalement travaillées : C1, C3. Compétences communes aux professeurs et personnels d'éducation principalement travaillées : C7, C9.	Ateliers coanimés par un enseignant d'anglais et par un enseignant de sa discipline
	<b>Total S3</b>	<b>190</b>	<b>130</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>3</b>			
S4	UES- Préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté et de la responsabilité dans le monde du travail	70	40	8	1	1	5	1	<b>Mutualisé</b> dont 12h d'encadrement de projet <b>Réalisation d'un projet collaboratif sur l'une des thématiques, adossé à des projets portés par des enseignants de l'ESPE ou par des partenaires de l'ESPE.</b> Formation aux "éducations à" relevant de son enseignement disciplinaire : - Éducation à la citoyenneté - Éducation à la morale laïque - Éducation au développement durable - Éducation à la santé et prévention des risques : prérequis en prévention (PRP), prévention des risques liés aux activités physiques (PRAP)	Compétences communes aux professeurs et personnels de l'éducation principalement travaillées : C1, C2, C6, C7, C8 Compétences communes aux professeurs principalement travaillées : C1, C6	Conférences, ateliers, mises en situations pratiques. Projets en partenariat, revue de projets, compte-rendu sous forme de productions variées
	UE6- Écrire sur sa pratique professionnelle	90	40	12			11	1	<b>Mutualisé</b> - Élaboration accompagnée du mémoire : approfondissement d'un aspect particulier du métier d'enseignant, détermination d'un sujet, élaboration d'un questionnement problématique, mise en oeuvre d'une recherche documentaire et d'une enquête de terrain sur le sujet, propositions d'actions prospectives. - Écriture accompagnée du mémoire	Toutes les compétences peuvent être travaillées, mais une compétence commune aux professeurs principalement travaillée : C2	Exposés/débats autour de lectures thématiques Ateliers d'écriture Production d'un mémoire de 20-30 pages et soutenance.
	UE7- Prendre en charge des classes en responsabilité (séminaire de suivi du stage en responsabilité)	50	40	10	1	4	4	1	<b>Par parcours, mutualisation possible SI)</b> <b>Séminaire de suivi du stage en responsabilité</b> - Travail sur les représentations des étudiants sur le métier d'enseignant, accompagnement psychosocial de la construction d'une professionnalité, questionnements éthiques - Analyse de pratique professionnelle - Suivi personnalisé de l'étudiant-enseignant-stagiaire	Toutes les compétences sont travaillées ; une compétence commune aux professeurs et personnels de l'éducation travaillée de manière privilégiée : C10	Ateliers (TP) de conception et de debriefing d'enseignements réalisés en stage Études de cas en travail de groupe Visites de stage Entretiens individuels Analyse de pratique professionnelle
	<b>Total S4</b>	<b>210</b>	<b>120</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>3</b>			
<b>Totaux M2 CAPLP</b>		<b>400</b>	<b>250</b>	<b>60</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>Horaire enseignant : dont 10h de suivi individualisé des étudiants</b>		

#### **Annexe 4 : Master MEEF, mention « Encadrement éducatif »**

3060 L'UPEC souhaite proposer un dispositif original avec la mise en place de deux parcours dans le cadre du master MEEF mention « Encadrement éducatif ».

Prenant acte dans le cadre de la mise en place des ESPÉ de la nécessité de rapprocher la formation des professionnels de l'école et de ceux du champ de l'éducation plus globalement, notre université propose de former ensemble des candidats au concours de CPE, et des professionnels de l'encadrement éducatif des enfants et des jeunes. Si leurs espaces et leurs modes d'intervention sont différenciés, les publics qu'ils encadrent sont identiques et le développement des espaces de collaboration est indispensable dans un contexte d'accroissement des inégalités sociales qui interdit le morcellement de l'action éducative.

3070 L'évolution des publics de l'école, mais aussi des publics accueillis dans l'éducation spécialisée ou en contact avec l'intervention sociale, posent des problèmes de terrain et de formation très concrets : les questions du comment enseigner et comment travailler avec ces publics parfois dits « difficiles », que ce soit dans l'école, dans les structures de prévention, dans les établissements sociaux et médico-sociaux, mais aussi au niveau des collectivités locales sont devenues des enjeux éducatifs majeurs. Les professionnels doivent aujourd'hui être formés pour assurer leur mission de service publique de manière générale, mais doivent également être en mesure de prendre en compte les spécificités locales qui nécessitent parfois une meilleure synergie des différents professionnels du champ éducatif et une capacité à prévenir et à prendre en charge de nouvelles problématiques éducatives (prévention des violences à l'école et du harcèlement, prévention du décrochage, lutte contre les discriminations sexuées, etc.). Adossé à un l'Observatoire universitaire international éducation et prévention (OUIEP), cette formation bénéficiera des travaux et des réseaux développés dans cette structure qui développe recherches, formations et expertise de politiques publiques en lien avec ces questions.

3080 C'est aussi un enjeu démocratique sur certains territoires où l'égalité des services publics est remise en question par des fonctionnements qui contribuent à enfoncer dans la relégation les habitants de quartiers en déshérence et les élèves de certains établissements scolaires, et dans la marginalisation et la stigmatisation des enfants et des jeunes en difficulté sociale et familiale.

3090 Cette formation et la mise en place de ces deux parcours visent donc à articuler la formation des étudiants en lien avec les impératifs des concours qu'ils préparent pour certains, et la réalité des terrains qu'ils vont côtoyer qui exigent une amélioration significative des espaces de collaborations entre les différents acteurs éducatifs. Le morcellement de l'encadrement éducatif des adolescents, en particulier des plus à la marge qui accumulent souvent les difficultés sociales, familiales et scolaires, la distance entre les publics scolaires et les exigences de l'école dans certains territoires, nécessite une prise en charge significative et coordonnée qui passe aussi par une amélioration de la cohérence de leurs dispositifs de formation, soucieuse du respect des identités professionnelles de chacun.

#### **Deux parcours sont proposés**

- **Master MEEF, mention « Encadrement éducatif », parcours « Conseiller Principal d'Education » (CPE).** Les étudiants qui suivent ce parcours se destinent à passer le concours de CPE et à exercer ce métier.
- **Master MEEF, mention « Encadrement éducatif », parcours « Cadres en éducation et prévention (CEEP).** Les étudiants qui suivent ce parcours se destinent à exercer dans le champ de l'éducation et du social, sur des postes de coordinateurs de dispositifs et de programme de prévention en éducation, de chargés de mission dans les collectivités locales et territoriales sur les questions de réussites éducatives, de prises en charge des publics difficiles, etc. Ils pourront exercer dans des structures socioéducatives de type centre social ou maison de quartier, dans des services municipaux politiques de la ville, jeunesse ou éducation, dans des cellules ou des services de collectivités locales et territoriales liés à la réussite éducative, à la prévention des violences ou de la délinquance, etc. La maquette de ce parcours est en cours d'élaboration. Il sera proposée en 2014-2015.

3110 *Une alternative pour les étudiants qui ne réussissent pas le concours CPE*

Même s'il ne se limite pas à ces publics, le second parcours CEP est aussi ouvert aux étudiants du parcours CPE qui souhaiterait changer d'orientation en cours de master et intégrer l'autre parcours en M2 par exemple. De la même manière, les étudiants qui n'auraient pas obtenu le concours, mais qui souhaiteraient s'inscrire en M2 sans redoubler, et en repassant les épreuves en fin d'année, pourraient intégrer ce parcours EEP. Ils renforceraient ainsi leur formation, élargiraient leurs opportunités d'insertion professionnelle, tout en disposant d'aménagements spécifiques pour la préparation au concours.

*Des maquettes compatibles*

3120 Les deux maquettes sont construites exactement selon la même répartition dans un souci de compatibilité. Il y a le même nombre d'UE, le même nombre d'ECUE dans chaque UE, le même volume horaire pour chaque bloc au total et dans chaque ECUE.

**Une partie des enseignements de chacun des deux parcours est commune**, pour assurer une dynamique de formation pluri-professionnelle qui vise à une plus grande cohérence dans l'accompagnement et l'encadrement des publics scolaires, la capacité de mobilisation d'une communauté éducative élargie (acteurs de l'école, familles, travailleurs sociaux, etc) susceptible d'améliorer les conditions la réussite scolaire et l'insertion sociale des élèves. Ces cours en commun commencent en S1 et S2, et sont encore plus significatifs en S3 et S4.

	ECTS Total	ECTS Communs	Heures totales Etudiants	Heures communes étudiants
S1	30	10	215	57
S2	30	9	333	51
S3	30	19	117	63
S4	30	11	114	68

3130

## Parcours « Conseiller Principal d'Education »

S1	Bloc 1 Contenus et méthodes		Bloc 2 Posture et éthique professionnelles		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
<b>UE 1 Connaissances fondamentales</b>	<b>11</b>	<b>72</b>								
ECUE 1.1 Philosophie de l'éducation	2	15								
ECUE 1.2 Laïcité, école et citoyenneté	2	12								
ECUE 1.3 L'État et l'école en France	2	15								
ECUE 1.4 Approche socio-historique du système éducatif	3	15								
ECUE 1.5 Langues étrangères	2	15								
<b>UE 2 Méthodologie des épreuves</b>	<b>5</b>	<b>50</b>	<b>2</b>	<b>21</b>						
ECUE 2.1 Épreuves écrites	3	36	1	14						
ECUE 2.2 Épreuves orales	2	14	1	7						
<b>UE 3 Action éducative et vie scolaire</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>27</b>			<b>2</b>	<b>15</b>		
ECUE 3.1 Vie scolaire et métier de CPE			2	15						
ECUE 3.2 Approche psychologique de l'adolescence	3	15								
ECUE 3.3 Les contextes scolaires du secondaire							2	15		
ECUE 3.4 TICE			2	12						
<b>UE 4 Initiation à la recherche</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL UE</b>	<b>19</b>	<b>137</b>	<b>6</b>	<b>48</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

S2	Bloc 1 Contenus et méthodes		Bloc 2 Posture et éthique professionnelles		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
<b>UE 5 Nouvelles problématiques éducatives</b>	<b>9</b>	<b>36</b>					<b>3</b>	<b>15</b>		
ECUE 5.1 Discriminations et intégration	3	12								
ECUE 5.2 Rapport au savoir, décrochages et ruptures scolaires	3	12								
ECUE 5.3 L'école et les familles	3	12								
ECUE 5.4 Politiques éducatives							3	15		
<b>UE 6 Méthodologie des épreuves (2)</b>	<b>4</b>	<b>150</b>	<b>2</b>	<b>60</b>						
ECUE 6.1 Épreuves écrites	2	60	1	30						
ECUE 6.2 Épreuves orales	2	90	1	30						
<b>UE 7 Action éducative et vie scolaire (2)</b>			<b>6</b>	<b>30</b>					<b>3</b>	<b>18</b>
ECUE 7.1 Stage groupé									3	18
ECUE 7.2 Action éducative en établissement			3	15						
ECUE 7.3 Vie scolaire et action de Ingénieur			3	15						
<b>UE 8 Initiation à la recherche (2)</b>						24				
<i>a) Culture scolaire, cultures juvéniles</i>					3	12				
<i>b) Mixités sociales à l'école</i>						12				
<b>TOTAL UE</b>	<b>13</b>	<b>246</b>	<b>8</b>	<b>90</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>18</b>

❖ **En première année :**

- Le **volume horaire total** par étudiant en M1 est de 548h (215 en S1, 333 en S2). La répartition des heures entre les blocs a été calculée, autant que possible, au prorata des

ECTS en fonction du volume horaire de chaque semestre, en tenant compte de l'inscription de certains enseignements dans plusieurs blocs de compétences.

3140 • **Ce volume horaire ne tient pas compte de la demande de reconduction des 2h par étudiant consacrées au suivi de leur note de recherche dans le cadre de l'UE 8.**

En deuxième année, deux parcours sont proposés aux étudiants en fonction de leurs résultats au concours :

- un parcours « CPE » pour les lauréats du concours (M1 MEEF, M1 non-MEEF, M2 non-MEEF, M2 MEEF n'ayant pas réussi le concours lors de leur première tentative en fin de M1 et devant valider les 20 ECTS pour être titularisés) ;
- un parcours intitulé « Encadrement éducatif et prévention (EEP) » pour les étudiants qui désirent se réorienter (profil EEP1) ou ceux qui désirent repasser le concours tout en approfondissant leurs connaissances spécialisées (profil EEP2).

3150 Les étudiants des deux parcours auront des **enseignements communs et d'autres propres à leur parcours** (et dans certains cas à leur profil). Les enseignements spécifiques au parcours EEP pourront être cumulés avec ceux dispensés dans la spécialité « éducation et prévention » proposée par Benjamin Moignard et Marie-Pierre Mackiewicz.

Malgré des différences de pondération entre les ECTS d'un parcours à l'autre, chaque parcours comprend bien 30 ECTS par semestre. Pour le parcours CPE, la pondération des ECTS entre les blocs est conforme aux textes de référence sur le sujet.

Les enseignements signalés par un astérisque font partie des ECUE que l'étudiant doit impérativement valider pour être titularisé (parcours balisé des 20 ECTS, comptabilisé séparément dans le bloc 5 par souci de lisibilité).

3160 Les M2 transitoires de l'année 2013-2014 pourront bénéficier de ces deux parcours dès la rentrée 2013.

S3	Bloc 1 Contenus et méthodes		Bloc 2 Posture et éthique professionnelle		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
<b>UE 9 Connaissance de publics spécifiques</b>	6	21					3	9	2	6
ECUE 9.1 Approches de la jeunesse	3	12								
ECUE 9.2 Approches du handicap*	3	9							1	3
ECUE 9.3 Dispositifs spécifiques*							3	9	1	3
<b>UE 10 Savoirs et compétences professionnels</b>			5 (CPE) 6 (EEP1) 7 (EEP2)	28 (CPE) 35 (EEP1) 36 (EEP2)					2 (CPE) 1 EEP1 -	14 (CPE) 7 EEP1 -

ECUE 10.1 Conduite de projet <i>a) Parcours CPE : Management d'équipe, conduite de réunion et procès de décision*</i> <i>b) Parcours EEP : Conduite de projets et gestion de partenariats</i>			3	14					1	7
ECUE 10.2 Approche des situations éducatives <i>a) Parcours CPE + EEP1 : Gestion de crise et prévention des risques*</i> <i>b) Parcours EEP2 : méthodologie des épreuves (3)</i>			2	14					1	7
ECUE 10.2 Approche des situations éducatives <i>b) Parcours EEP2 : méthodologie des épreuves (3)</i>			3	15						
<b>UE 11 Outils d'action et de connaissance</b>			<b>6</b>	<b>24</b>					<b>1</b>	<b>3</b>
ECUE 11.1 TICE*			3	9					1	3
ECUE 11.2 Recueil et analyse de données (entretien et observation)			3	15						
<b>UE 12 Mise en situation et analyse réflexive</b>									<b>5(CPE) 5 (EEP)</b>	<b>12 (CPE) 12 (EEP)</b>
ECUE 12.1 Parcours CPE*									5	12
ECUE 12.2 Parcours EEP									5	12
<b>TOTAL UE</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>11 (CPE) 12 (EEP1) 13 (EEP2)</b>	<b>52 (CPE) 59 (EEP1) 60 (EEP2)</b>	<b>Voir bloc 5</b>	<b>Voir bloc 5</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>10 (CPE) 9 (EEP1) 8 (EEP2)</b>	<b>35 (CPE) 28 (EEP1) 21 (EEP2)</b>

S4	Bloc 1 Contenus et méthodes		Bloc 2 Posture et éthique professionnelles		Bloc 3 Recherche		Bloc 4 Contexte...		Bloc 5 Mise en situation pro	
	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant	ECTS	Heures /étudiant
<b>UE 13 Contextes internationaux</b>	<b>2</b>	<b>18</b>					<b>3</b>	<b>15</b>		
ECUE 13.1 Langues étrangères	2	18								

ECUE 13.2 La division du travail éducatif à l'étranger							3	15		
<b>UE 14 Savoirs et compétences professionnels (2)</b>			2 (CPE) 2 (EEP1) 4 (EEP2)	15 (CPE) 15 (EEP1) 15 (EEP2)					2 (CPE) 2 EEP1 -	15 (CPE) 15 EEP1 -
ECUE 14.1 Prévention et remédiation en milieu scolaire (CPE + EEP1)*			2	15					2	15
ECUE 14.2 Parcours EEP2 : méthodologie des épreuves (4)			4	15						
<b>UE 15 Outils d'action et de connaissance (2)</b>			3	15						
ECUE 15.1 Recueil et analyse de données (questionnaire)			3	15						
<b>UE 16 Mise en situation et analyse réflexive (2)</b>					10 (CPE) 10 (EEP)	20 (CPE) 20(EEP)			8 (CPE) 8 (EEP)	16 (CPE) 16 (EEP)
ECUE 16.1 Parcours CPE*					10	20			8	16
ECUE 16.2 Parcours EEP					10	20			8	16
<b>TOTAL UE</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	5 (CPE) 5 (EEP1) 7 (EEP2)	30 (CPE) 30 (EEP1) 30 (EEP2)	10 (CPE) 10 (EEP)	20 (CPE) 20 (EEP)	<b>3</b>	<b>15</b>	10 (CPE) 10 (EEP1) 8 (EEP2)	31 (CPE) 28 (EEP1) 16 (EEP2)

❖ **Concernant le M2 :**

- Le **volume horaire total** par étudiant en M2 est de 240h pour le parcours CPE, 237h également pour le parcours EEP profil EEP1 et de 219h pour le profil EEP2. La répartition des heures entre les blocs a été calculée, autant que possible, au prorata des ECTS en fonction du volume horaire de chaque semestre, en tenant compte de l'inscription de certains enseignements dans plusieurs blocs de compétences.
- **Ce volume horaire ne tient pas compte des 10h par étudiant consacrées au suivi individualisé (visites et mémoire).**

3170

UE. 1 Connaissances fondamentales	<p>Cette UE comprend plusieurs cours dont l'objectif commun est de transmettre aux étudiants les connaissances fondamentales (philosophiques et sociohistoriques) relatives à l'éducation et à la construction des institutions scolaires et attendues aux épreuves du concours de CPE.</p> <p>L'enseignement des langues vivantes, sans constituer l'une de ses épreuves, constitue également aux yeux de l'équipe pédagogique une connaissance fondamentale que l'étudiant doit maîtriser.</p>
-----------------------------------	--

UE 2. Méthodologie des épreuves	Cette UE regroupe l'ensemble des cours donnés en vue de préparer les candidats aux épreuves du concours de CPE elles-mêmes (aide à la rédaction et la problématisation des épreuves écrites, ateliers d'oral) ainsi que les concours blancs passés par les étudiants tout au long de l'année.
UE 3. Action éducative et vie scolaire	Cette UE rassemble plusieurs cours spécifiques nécessaires à l'exercice du métier de CPE (sa définition et son rôle dans la vie scolaire, la connaissance du milieu institutionnel dans lequel ce service s'insère, la connaissance des publics adolescents concernés et la maîtrise des outils bureautiques de base).
UE 4. Initiation à la recherche	Conformément à la progression des apprentissages définie par l'équipe pédagogique, cet enseignement vise à aider les étudiants à identifier les grandes étapes d'une recherche dans le champ de l'éducation à partir de l'exploitation d'un recueil de textes.
UE 5. Nouvelles problématiques éducatives	Cette UE vise à approfondir les connaissances attendues au concours de CPE dans des domaines spécifiques mentionnés dans le programme du concours mais aussi dans le référentiel de formation des personnels du second degré (sur par exemple les discriminations, les questions de décrochage scolaire, les liens entre l'école et les familles ou encore la conduite des politiques éducatives).
UE 6. Méthodologie des épreuves (2)	Cette UE prolonge et approfondit le travail engagé dans l'UE 2, avec une grande importance accordée en fin de semestre à la préparation aux épreuves orales qui requièrent la participation et la rémunération de plusieurs professionnels (constitution de jurys).
UE 7. Action éducative et vie scolaire (2)	Cette UE s'inscrit dans la continuité de l'UE 3 en développant plus spécifiquement les aspects liés à la mise en œuvre des actions du CPE en établissement (conception de projets, suivi et accompagnement des élèves, prévention des risques etc.).
UE 8. Initiation à la recherche (2)	Dans le prolongement de l'UE 4, cet enseignement vise à accompagner les étudiants dans la construction d'une problématique de recherche (définition d'un objet et d'une question de recherche, analyse des enjeux, construction d'un premier cadre théorique de réflexion) dans le cadre de deux thématiques majeures liées au concours de CPE.
UE 9. Connaissance de publics spécifiques	Cette UE regroupe plusieurs enseignements portant sur des types d'élèves particuliers (des « jeunes », des personnes en situation de handicap, avec des difficultés scolaires spécifiques) et les dispositifs existant pour améliorer leur prise en charge (interventions de professionnels).
UE 10. Savoirs et compétences professionnels	Cette UE regroupe différents enseignements nécessaires à l'exercice immédiat du métier de CPE et s'oriente dans deux directions principales : la conduite de projet et l'action partenariale d'un côté, la gestion et la prévention des risques de l'autre. Une partie de l'ECUE 10.2 doit permettre aux étudiants qui souhaitent repasser le concours de continuer à se préparer aux épreuves écrites prévues pour les M1 dans le cadre de l'UE2.
UE 11. Outils d'action et de connaissance	Il s'agit dans cette UE de former les étudiants à l'usage de techniques (TICE, applications utilisées en établissement) et de méthodes de recherche (entretien et observation) qui leur seront directement utiles pour exercer leurs fonctions à la rentrée suivante (soit dans une perspective immédiate d'action, soit dans une perspective de réflexion et de construction d'un diagnostic).
UE 12. Mise en situation et analyse réflexive	Cette UE intègre, pour chaque parcours, l'ensemble des séances du semestre 3 visant à préparer, accompagner et analyser les pratiques professionnelles de l'étudiant au cours de son stage, que ce soit en établissement (pour les étudiants du parcours CPE) ou dans d'autres structures (parcours EEP),
UE 13. Contextes internationaux	Cette UE regroupe deux cours qui s'adressent à l'ensemble des étudiants et qui visent à améliorer leurs connaissances de contextes éducatifs internationaux, soit par le biais d'un travail en langue étrangère sur la base de divers supports abordant les liens entre les jeunes et les institutions scolaires, soit au travers d'un cours explicitement dédié à une comparaison des modes de division du travail éducatif dans les établissements scolaires dans différents pays.
UE 14. Savoirs et compétences professionnels (2)	Comme l'UE 10, cette UE vise à transmettre un certain nombre de gestes, de savoir-faire, de connaissances et de compétences en matière de prévention et de remédiation en milieu scolaire. L'ECUE 14.2 doit permettre aux étudiants qui souhaitent repasser le concours de continuer à se préparer aux épreuves écrites prévues pour les M1 dans le cadre de l'UE6.
UE 15. Outils d'action et de connaissance (2)	Dans le prolongement de l'UE 11, cette UE vise à sensibiliser les étudiants à l'usage d'une méthode de recherche particulièrement diffusée dans le milieu éducatif sans qu'elle soit toujours contrôlée et mise en œuvre de manière rigoureuse : le questionnaire.

UE 16. Mise en situation et analyse réflexive (2)

Comme l'UE 12, cette UE intègre, pour chaque parcours, l'ensemble des séances du semestre 4 visant à accompagner et à analyser les pratiques professionnelles de l'étudiant au cours de son stage, que ce soit en établissement (pour les étudiants du parcours CPE) ou dans d'autres structures (parcours EEP),



## **Annexe 5 : Master MEEF « Ingénierie et Pratiques de Formation »**

3180 Cette mention regroupe les parcours préparant aux métiers de la formation dans les domaines de l'ingénierie de la formation et la formation de formateur. Elle permet la mise en commun au sein de l'ÉSPÉ de parcours existant dans d'autres mentions de master des universités (labellisation). Elle a pour but à la fois de rendre plus visible l'offre académique et de favoriser le dialogue entre les équipes de formation au sein du conseil de perfectionnement. Cette mention permet également de renforcer les collaborations pour la construction de parcours nouveaux.

Un des objectifs de cette mention étant la diversification des débouchés dans le domaine de la formation, le cadrage pour ces parcours est volontairement peu contraignant et ne vise qu'à garantir la cohérence de la mention. Ainsi pour être rattachés à la mention MEEF IPF, les parcours doivent répondre aux critères suivants :

- Être un parcours professionnel
- Être proposé en M1 et M2 (pas de parcours exclusivement en M2)
- Déboucher sur des métiers de la formation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique ou dans la formation de formateur.

### 3190 **Parcours existants pouvant être rattachés à la mention MEEF « IPF »**

Les quatre universités ont identifié dans leur offre de formation des parcours qui seront rattachés parallèlement à la mention MEEF IPF et à une autre mention dans l'université d'origine (voir descriptif en annexe)

- Formateurs et encadrants de professionnels des métiers de l'enseignement, de l'action sociale et éducative du soin (Sciences de l'éducation, Paris 8)
- Adaptation aux situations de handicap
- Transmission, pédagogie et médiation musicales (Musique, Paris 8)

### **Nouveaux parcours MEEF « IPF »**

3200 La concertation entre les quatre universités a permis l'élaboration d'un nouveau parcours (voir descriptif en annexe)

- Formation de formateurs et conseil en formation

### **Parcours « Formateurs et encadrants de professionnels des métiers de l'enseignement, de l'action sociale & éducative et du soin »**

Forte d'une expérience d'une dizaine d'années, de différents conventionnements (IUFM, Rectorat, IFCS) et partenariats avec des Instituts de formation (IRTS) ainsi que d'un adossement scientifique à l'équipe d'accueil CIRCEFT, la proposition que nous faisons correspond à l'actuelle spécialité professionnelle du Master Éducation et Formation délivrée par l'université de Paris 8.

### **Publics visés**

3210 Ce cursus s'adresse à des étudiants se destinant à exercer des fonctions de formation et d'accompagnement auprès de praticiens et collectifs de travail dans les domaines de l'éducation et du soin (enseignement et enseignement spécialisé, éducation et prévention spécialisées, interventions socio-éducatives et médico-sociales, insertion). Il peut également être conçu comme une réorientation pour des étudiants engagés dans les masters MEEF ou permettre, dans le champ de la formation et de l'encadrement, une mobilité professionnelle entre différents secteurs éducatifs.

## Objectifs

3220 Cette mention de Master IPF s'inscrit dans un processus de formation qui porte une attention particulière à la question de la relation formative dans ses dimensions individuelles et groupales.

En effet, le contexte social et éducatif contemporain met à l'épreuve cette relation de formation ainsi que celle d'encadrement (souffrance au travail, nouvelles configurations de l'activité, nouveaux publics, modification des frontières entre les métiers, etc.) et occasionne des remaniements institutionnels (réformes) et subjectifs (identité professionnelle, posture et positionnement) que la formation propose d'accompagner et d'élaborer.

3230 La formation offre aux futurs professionnels issus de différents champs un cadre pour penser ensemble questions de terrain, de formation et construction des identités professionnelles. Elle leur permet d'appréhender les enjeux particuliers occasionnés par le rapprochement entre secteurs d'activité (collaboration, partenariat, pratiques de réseaux, fonctions nouvelles situées à l'intersection de ces secteurs...).

Par les outils qu'elle dispense et la réflexivité qu'elle promeut, la formation prépare les étudiants à occuper des fonctions d'ingénierie de formation :

- Conception et évaluation de dispositifs de formation.
- Animation d'actions de formation.
- Analyse des besoins et des politiques de formation.
- Encadrement d'équipes et animation de groupes professionnels.

## Débouchés

3240 Le Master prépare les étudiants à une expertise dans le domaine de la formation aux métiers de l'enseignement, du travail social, de l'animation socio-éducative, du médico-social, de la formation professionnelle, débouchant sur les fonctions suivantes :

- Formateurs de formateurs ou de professionnels (formation initiale ou continue).
- Responsables et coordinateurs pédagogiques.
- Responsables de structures ou d'encadrement d'équipes.
- Consultants en formation, chefs de projet, animateurs territoriaux...

Dans ces domaines, il permet également d'envisager une reconversion et/ou d'acquérir une reconnaissance, de niveau Master, des compétences acquises par l'expérience sur le terrain.

**Parcours « Formation de formateurs et conseil en formation »**

## Objectifs

3250 Ce parcours de la mention de master IPF a pour objectif de former des professionnels et des chercheurs capables de développer des compétences centrées sur l'élaboration, la mise en œuvre, le développement et l'évaluation des politiques et des dispositifs de formation.

Ces professionnels et ces chercheurs doivent être capables de concevoir et de construire l'architecture d'un système de formation, et de développer des dispositifs adaptés aux orientations et aux objectifs à atteindre, mais aussi de coordonner et de gérer des actions de formation, d'accompagner et d'encadrer des formateurs, des enseignants, des adultes engagés dans un processus de VAE, ou de faire du conseil dans leur secteur disciplinaire d'origine. Pour cela, il doivent être en mesure de mettre en adéquation des moyens humains et financiers, des matériels, des méthodes et des outils nécessaires à la réalisation des finalités.

3260 Pour atteindre ces objectifs, ils doivent maîtriser les théories et les méthodes leur permettant de participer aux expérimentations, et de réaliser les activités de validation et de suivi. En options professionnelles suivies, ils doivent par exemple être capables de :

- diagnostiquer une situation professionnelle et sociale à partir des concepts de l'économie, du droit, de la sociologie, de la psychologie, des sciences de l'éducation, des didactiques disciplinaires en lien avec une démarche formative ;
  - construire une réponse pédagogique tenant compte du rapport au savoir et aux apprentissages des personnes tout en mobilisant les outils adaptés ;
  - d'animer et de coordonner une action, un dispositif, une organisation ou un service de formation ;
- 3270
- réaliser l'évaluation, la capitalisation des acquis et la réorientation des actions entreprises ;
  - mettre en place une démarche de veille technologique et pédagogique dans le but d'identifier les innovations à venir dans le champ disciplinaire d'origine ;
  - d'analyser les équilibres budgétaires, et les effets d'une action/dispositif/politique de formation.

Ils doivent également maîtriser et être en capacité de développer de nouvelles compétences dans le champ de la formation découlant du processus d'individualisation et de la pluralité des publics, y compris les spécificités du numérique en formation et des usages associés (FOAD...), ainsi que des activités de conseil.

3280 **Publics visés**

Elle s'adresse autant à des publics en formation initiale qu'en reprise d'étude dans le but de faire évoluer leur parcours professionnel, et s'inscrit dans un schéma global de formation à la fois pour :

- les titulaires d'une licence de sciences de l'éducation – parcours « formation de formateurs », (cf. offre de l'UFR SESS STAPS) ;
  - les Titulaires d'un master 1 ou 2 disciplinaire (biotechnologie, sciences industrielles de l'ingénieur... commerce international...) (cf. offre SSTP) ;
  - ceux qui souhaitent reprendre des études dans le cadre de la formation continue (cf. offre de l'UFR SESS STAPS, SSTP) ;
- 3290
- ceux qui sont désireux d'évoluer dans la carrière, en particulier les enseignants du second degré.

**Débouchés**

Les détenteurs de ce master exerceront leur activité aussi bien dans des entreprises privées que publiques, de toutes tailles et tous secteurs, des associations en tant qu'employeurs, des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État - organismes de formation, organisations consulaires et syndicales, organismes financeurs de la formation continue publics et privés tant au plan national qu'international, notamment au sein d'établissements d'enseignement supérieur et de formation étrangers, mais aussi d'organisations internationales (UNESCO...), humanitaires à finalité éducative, de travail (BIT...), de formation.

3300 **Parcours « Scolarisation des élèves à besoins spécifiques »**

**Objectifs**

Les orientations scientifiques de la formation sont déclinées en termes de **savoirs, aptitudes et compétences**, en référence au Cadre Européen des Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC).

<p><b>Savoirs visés</b> (faits, principes, théories et pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude théorique ou factuel)</p>
--

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides aux élèves à besoins spécifiques.</li> </ul> |
|--|

- Disposer de repères épistémologiques, sociologiques et culturels relatifs à l'évolution du système éducatif français pour la prise en charge des élèves en difficulté et/ou handicapés, aux orientations des politiques éducatives européennes dans ce domaine.
- Développer des connaissances universitaires (en lien avec la didactique, la psychologie, etc.) susceptibles de faire écho à une pratique pédagogique et d'optimiser celle-ci.
- Concevoir les intersections des champs disciplinaires, dans un objectif d'aide à l'accès aux savoirs.
- Appréhender des épistémologies ouvertes à la réflexion et à la confrontation raisonnée d'approches dont la mise en regard permet d'appréhender la complexité de certains phénomènes pédagogiques.
- Connaître et savoir comment prendre en compte dans ses évaluations et médiations les répercussions possibles, sur le plan pédagogique, de difficultés, troubles et maladies dans les domaines physique, cognitif, affectif et relationnel.
- Faire preuve d'une réflexion critique et d'une argumentation réfléchie autour de ses missions et des concepts fondamentaux (déficience, incapacité, désavantage, handicap, personne en difficulté, autonomie, projet, normalité, pathologie, insertion, inclusion...), sur le rôle et le sens de l'école et les attentes des familles à cet égard.
- Pouvoir prendre appui sur des éléments de théorisation pour adopter une attitude réflexive et critique sur sa pratique professionnelle.
- Actualiser ses connaissances et développer ses compétences.

**Aptitudes visées** (cognitives ou pratiques, elles constituent la capacité à mobiliser un savoir et utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes).

- S'approprier la spécificité et la complémentarité de son registre d'intervention.
- Mettre en œuvre les adaptations indispensables des situations d'apprentissage et des supports, afin de tenir compte des conséquences des déficiences, atteintes ou maladies sur les apprentissages et la socialisation.
- Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins particuliers des élèves, au sein d'une équipe pluricatégorielle, en prenant en compte des données contextuelles (environnementales, sociales, thérapeutiques, etc.).
- Optimiser l'accès aux apprentissages scolaires par la mise en œuvre d'adaptations (supports, rythmes, ...), par une attention portée aux modes de communication (oral, gestuel, écrit), par le recours (si nécessaire) à des médiations spécifiques.
- Maîtriser un environnement numérique professionnel, savoir choisir et utiliser les ressources et services d'un espace numérique de travail pour faciliter la socialisation et l'accès aux apprentissages d'élèves à besoins spécifiques.
- Savoir utiliser des outils de travail collaboratif pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage favorisant pour des élèves à besoins spécifiques le développement des capacités liées au B2i.
- Permettre aux élèves dont on a la (co)-responsabilité de poursuivre tous les apprentissages dont ils sont capables et favoriser autant que possible leur parcours en milieu scolaire ordinaire.
- Apporter son concours aux équipes pédagogiques pour l'analyse et le traitement des situations scolaires qui peuvent faire obstacle au bon déroulement des apprentissages des élèves.
- Contribuer, dans le cadre d'un travail en équipe et en partenariat, à identifier les besoins d'apprentissage personnels et partagés et favoriser autant que possible la mise en œuvre d'actions pédagogiques différenciées et adaptées permettant d'y répondre.
- Mettre en place des actions qui visent à la maîtrise des méthodes et des techniques de travail, à la stabilisation des acquisitions et à leur transférabilité, à la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite.
- De par ses médiations pédagogiques, pouvoir faire évoluer le rapport au savoir/à autrui/au groupe d'un élève, et restaurer ou aider à instaurer son investissement scolaire.

- Mettre en place des médiations pédagogiques qui favorisent un engagement actif de l'élève dans différentes situations scolaires, ainsi que la (re)construction et la prise de conscience de ses compétences d'élève.

**Compétences visées** (ou capacités avérées à utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel, la prise de responsabilité et l'autonomie).

- Assurer une mission de prévention des difficultés d'apprentissage et de leur aggravation, favoriser la réussite scolaire des élèves et leur insertion dans la vie collective.
- Participer à l'élaboration progressive et adaptée d'un parcours scolaire.
- Savoir identifier, au-delà de la manifestation diversifiée de troubles, l'expression de besoins éducatifs et pédagogiques permettant d'instaurer une dynamique de groupe favorable aux apprentissages et de faire face aux situations difficiles.
- Rechercher pour chacun des élèves dont on a la (co)-responsabilité les conditions optimales d'accès aux apprentissages scolaires et sociaux, en s'adaptant à un contexte professionnel d'intervention.
- Assurer une mission de re-médiation face à des difficultés persistantes d'acquisition ou d'adaptation, en accompagnement et en complément d'aides éducatives et pédagogiques pensées en réseau.
- Savoir intervenir en complémentarité des actions d'aide conduites par d'autres professionnels.
- Savoir participer à la mise en œuvre d'une scolarisation ayant une visée d'insertion sociale et professionnelle, en favorisant la construction par l'élève d'un projet personnel prenant en compte les compétences qu'il est susceptible de mobiliser et qui sont mobilisées dans ce projet.
- Favoriser chez les élèves l'acquisition progressive de la plus grande autonomie possible, et le développement d'une image positive d'eux-mêmes, pour qu'ils accomplissent dans les meilleures conditions leur parcours de formation.
- Agir selon une éthique professionnelle consciente du devoir de réserve et de l'obligation de discrétion de tout fonctionnaire, et respectueuse du droit au secret de l'élève et de sa famille, conformément à la loi.
- Pouvoir exercer dans des contextes professionnels et institutionnels variés dont on connaît la place, les missions et les obligations inscrites dans les lois et règlements.

3310

Les compétences professionnelles visées au sein de ce parcours « Scolarisation des élèves à besoins spécifiques » renvoient aux compétences définies dans la circulaire du 10 février 2004<sup>24</sup> :

- Savoir repérer l'expression de difficultés (en particulier cognitives) rencontrées par un élève, en fonction d'un contexte interactif donné.
- Tenir conjointement compte des potentialités et des répercussions des troubles ou atteintes susceptibles d'entraver les processus d'apprentissage.
- Construire un projet d'aide éducatif et pédagogique en prenant en compte des données personnelles, contextuelles et environnementales ; en définir les objectifs et les stratégies, l'articuler à des actions complémentaires ainsi qu'aux projets institutionnels et partenariaux.

---

24 Circulaire n° 2004-026 du 10 février 2004 « Mise en œuvre de la formation professionnelle spécialisée destinée aux enseignants du premier et du second degrés préparant le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) ou le certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH) ».

- 3320
  - Favoriser l'établissement d'une relation de confiance et une communication dynamique et fructueuse avec l'environnement familial de l'élève et savoir associer celui-ci à la construction et à l'évaluation d'un projet d'aide pédagogique.
  - Savoir analyser des obstacles et besoins d'apprentissage dans le cadre d'une réunion de concertation et participer au choix de réponses à y apporter.
  - Savoir accompagner un élève dans la construction de son projet scolaire et de vie (sociale, professionnelle).
  - Pouvoir mettre en œuvre des pratiques éducatives et pédagogiques différenciées et adaptées.
  - Savoir adapter les situations proposées en prenant en considération des connaissances, capacités et attitudes scolaires attendues.
- 3330
  - Tenir compte dans ses médiations et choix pédagogiques des besoins éducatifs particuliers de l'élève.
  - Favoriser la prise de conscience par l'élève de ses stratégies d'apprentissage et de ses procédures intellectuelles, afin de l'aider à améliorer ses compétences et son investissement scolaires.  
Savoir aider et accompagner les équipes pédagogiques dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de médiation pour des élèves présentant des difficultés spécifiques dans le domaine de l'expression et la communication.
  - Construire son identité professionnelle dans la complémentarité de celle de ses partenaires de travail.
- 3340
  - Savoir présenter et expliciter à une équipe pédagogique et à des partenaires des observations organisées et un projet de travail au sujet d'un élève ou d'un groupe d'élèves, en intégrant dans son analyse les apports des autres professionnels.
  - Savoir promouvoir des actions de scolarisation et y participer dans leurs différentes modalités (personne-ressource).

### **Débouchés**

Les professions concernées par la spécialité sont :

- l'enseignement spécialisé dans le premier degré pour les options D, E et F (secteur public ou privé) ;
- l'enseignement spécialisé dans le second degré pour les options D et F (secteur public ou privé) ;
- 3350
  - la profession d'enseignant référent à la scolarisation d'élèves handicapés, de conseiller d'aide à la scolarisation ;
  - l'enseignement dans le premier ou le second degré (formation complémentaire de la formation initiale, secteur public ou privé) ;
  - la profession d'auxiliaire de vie scolaire (individuel ou collectif) ;
  - la profession de moniteur-éducateur, d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé (formation complémentaire de celle d'éducateur) ;
  - la profession de psychologue, de psychologue scolaire, de conseiller d'orientation psychologue (secteur public ou privé, formation complémentaire de celle dispensée en faculté de psychologie) ;
- 3360
  - et, plus largement, toute profession ou mission en lien avec l'aide éducative ou pédagogique des enfants et/ou adolescents à besoins spécifiques (soutien scolaire, etc.).

### **Relations avec le milieu socioprofessionnel**

Ce parcours « Scolarisation des élèves à besoins spécifiques » prend appui, comme les formations ASH actuelles de l'UPEC, sur des stages d'observation qui se réalisent en milieu

scolaire, dans des classes ou dispositifs de scolarisation pris en charge par des enseignants du premier ou du second degré exerçant auprès d'élèves à besoins spécifiques.

3370 Au début de chaque année universitaire, le réseau des « maîtres d'accueil » est actualisé en accord avec les IEN ASH des trois départements de l'académie. Cette actualisation prend notamment appui sur les réussites à la certification : les enseignants ayant témoigné d'une posture et de gestes professionnels évalués par un jury CAPA-SH ou 2CA-SH comme étant remarquables sont sollicités pour rejoindre ce réseau. Ces maîtres d'accueil sont, pour la plupart, également sollicités par les IEN ASH pour faire partie des jurys de CAPA-SH ou 2CA-SH.

### **Parcours « Transmission, pédagogie et médiation musicales »**

#### **Objectifs**

Jusqu'à la création de l'ESPE, un parcours *Transmission, pédagogie et médiation musicales* proposait deux sous-parcours, l'un préparant au concours de l'Éducation Nationale, l'autre ouvert plus largement sur les fonctions d'enseignement en direction des établissements sous la responsabilité d'associations ou de collectivités territoriales : écoles de musique, conservatoires, centres d'animation culturelle.

3380 En outre des partenariats et conventions sont actuellement à l'étude avec le *Pôle d'enseignement supérieur de Seine Saint-Denis*<sup>25</sup> ([Pôle sup. 93](#)) et le centre de formation des enseignants de la musique (CEFEDM), établissements dépendants du Ministère de la Culture. À venir également une convention avec le CFMI d'Orsay, établissement mixte (Ministères de la Recherche et de la Culture), délivrant un DUMI, permettant de déployer l'enseignement de la musique dans les collectivités territoriales de petite et moyenne taille d'Ile de France. Tout cela est mis en œuvre pour, à la fois mettre en application un projet commun de formation des étudiants et pour mettre en place un projet de recherche sur la pédagogie et la didactique de la musique : transmission, création, interprétation, geste, émotion, analyse... y constitueront des problématiques centrales.

3390 Le but de la formation est d'amener les étudiants à aborder l'ensemble de leurs pratiques pédagogiques (présentes ou futures) au sein d'une réflexion critique sur les contenus, les méthodes de transmission, la fonction, la portée, et les enjeux de la musique dans son inscription culturelle et sociale. Il est ainsi prévu d'allier un approfondissement des connaissances musicologiques et un travail de réflexion sur la didactique, la transmission et la culture contemporaine. Il s'agit en même temps de former à la pratique la plus responsable des divers métiers de l'enseignement musical, mais également aux concours particuliers qui y conduisent.

3400 L'accès à ce master est très ouvert, même s'il est particulièrement conseillé d'avoir suivi en amont, le parcours de licence « Enseignement de la musique », pour accroître ses chances de réussite et bénéficier de son aspect de formation professionnelle.

#### **Publics visés**

Étudiants visant le concours de Professeur de la ville de Paris, et – dans un avenir proche – les étudiants se préparant aux concours du Ministère de la Culture ; accueil des étudiants communs avec les établissements du Ministère de la Culture, dans le cadre d'une poursuite d'étude (en attendant la mise en place, en cours de réflexion, de masters communs). Il est également ouvert aux étudiants étrangers très demandeurs pour recevoir une approche raisonnée et pragmatique de la didactique.

#### **Débouchés**

Ce sont tous les débouchés liés à l'enseignement de la musique (hors éducation nationale) :

3410 • professeur des Conservatoires (analyse, esthétique et histoire de la musique...);

---

25 Le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine Saint-Denis Ile-de-France - Pôle Sup'93 - est un établissement d'enseignement artistique (1er cycle d'enseignement supérieur) habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) couplé avec la licence « Arts, mention Musique » délivrée par l'Université Paris 8.

- conseiller pédagogique en éducation musicale ;
- musicien intervenant en milieu scolaire et dans les écoles de musique (pédagogie et création musicales) ;
- conseiller d'éducation populaire et de jeunesse.

## **Annexe 6 : Licence professionnelle « Éducation & Prévention »**

### **Projet de création – Ouverture Janvier 2014**

#### **Partenariat ESPÉ de l'académie de Créteil et IUT de Sénart-Fontainebleau**

3420 **Public**

La licence professionnelle s'adresse prioritairement aux Assistants chargés de prévention et de sécurité du Ministère de l'Éducation nationale. Elle a également vocation à former des acteurs de la prévention et de l'action socio-éducative dans les collectivités et les associations des départements d'Ile de France

#### **Effectifs**

25 stagiaires par session de 18 mois (**Assistants de Prévention et de Sécurité**)

#### **Objectifs**

- Développer une nouvelle offre de formation sur les « nouvelles problématiques éducatives » de type violence à l'école, décrochage scolaire et discrimination sexuée

- 3430
- Professionnaliser les APS
  - Garantir leur reconnaissance par la certification
  - Permettre la mobilité professionnelle des APS, à l'intérieur de l'Education nationale et vers les collectivités et associations délégataires ou sous contrat

#### **Modalités**

La licence professionnelle sera proposée essentiellement sous le régime de la formation continue en alternance sur 18 mois.

#### **Financement**

Le financement de la formation est assuré par l'Éducation nationale et les rectorats

#### **Porteurs**

- 3440
- Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention
  - Département Carrières Sociales, IUT Sénart-Fontainebleau
  - ESPE

#### **Partenaires**

- Rectorat de Créteil
- Délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire
- Université de Nice Sophia Antipolis

#### **Volume horaire**

- 3450
1. 200h de formation assurée par l'UPEC et financée par le MEN.
  2. 250h + encadrement alternance financé par le rectorat de Créteil

#### **Programme**

Le programme de la licence professionnelle s'articulera classiquement autour de 4 entrées (UE)

1. Environnement institutionnel : Institutions et partenariats, politiques publiques en éducation et en prévention, politiques publiques en matière de sécurité, Droit,
2. Analyse et stratégie : Sociologie, de la jeunesse, sociologie de la violence, analyse des besoins et diagnostic local, psychologie et développement de l'enfant et du jeune,

3. Méthodes et pratiques : conduite de projet, pratiques d'intervention, analyse des pratiques, animation de groupe, gestion des conflits, communication
4. Pratiques professionnelles : projet tutoré / mémoire

#### 3460 *Contexte*

Le ministre de l'éducation nationale souhaite professionnaliser les APS et améliorer leur certification. Il a donc adressé une demande de mise en place d'une Licence Professionnelle portée par deux universités (une en Ile de France et l'autre dans l'Est), et co animé par les universités et les rectorats des territoires d'implantation. La mise en place d'une formation diplômante est mentionnée dans la circulaire n° 2012-136 du 29-8-2012 : « tout ou partie des 200 heures annuelles allouées à la formation des APS pourront servir au suivi de formations diplômantes, soit en alternance au niveau L3 faisant appel, en cas de nécessité, aux modalités de formation à distance, soit par validation des acquis de l'expérience, selon des dispositions qui seront définies avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ». Cette entrée dans une formation diplômante est particulièrement attendue par les APS. D'après une étude du bureau de la Sous-direction de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives de la DGESCO, plus de 60% des APS actuels souhaiteraient intégrer une formation de ce type.

3470

La mise en place de cette formation répond aussi à un besoin de **pallier la pénurie de recrutement** dans les secteurs éducatifs et scolaires de certaines académies en facilitant la **poursuite d'étude** d'étudiants de filières de qualité couvrant en partie le champ de la prévention : DUT Carrières Sociales, Licence Éducation et Médiation... La mise en place de ces formations pourrait aussi **intégrer d'autres personnels** en demande et en besoin de qualification (EMS, AVS par exemple).

#### 3480 *Pourquoi une formation sous la forme d'une licence professionnelle en alternance ?*

Les besoins de formation sont importants sur les territoires en Ile de France et d'autres grandes agglomérations sur la conception, le suivi et le pilotage à l'échelon local de dispositifs de prévention et d'éducation qui se développent fortement : action dans les établissements, dispositifs de type PRE (Plan de Réussite Éducative), mise en place des PEDT (Plan Educatif Territoriaux), développement des dispositifs locaux de prise en charge de publics particuliers (collégiens temporairement exclus, etc.). La France a un retard significatif eu égard à d'autres pays comparables sur la professionnalité des personnels scolaires et éducatifs autour de ces questions.

#### *Le format de la licence Professionnelle en alternance*

3490 L'alternance vise à confronter rapidement l'étudiant aux réalités d'un territoire, d'un public, de problématiques spécifiques et de le former selon la culture spécifique de l'organisation qui l'accueille. L'exigence universitaire permet quant à elle de questionner l'expérience dans un cadre rigoureux et de capitaliser les expériences individuelles comme les expériences du collectif de formation pensé comme ressource. Cette intensité de formation est une forte composante pédagogique des licences professionnelles.

#### *La mise en place de la licence professionnelle comme source de partenariat entre l'université et le Rectorat*

3500 La mise en place de cette formation peut-être un exemple, même modeste, de mise en partenariat entre l'université et le Rectorat. Le dossier d'habilitation en cours de rédaction est travaillé à la fois par plusieurs composantes de l'université (ÉSPÉ et IUT), et par le rectorat de Créteil. Ce partenariat semble essentiel dans le développement de dispositifs de formation qui puisse à la fois s'appuyer sur les compétences reconnues et la connaissance des terrains des académies et des structures de formations de l'EN au niveau national, mais aussi sur la remobilisation des apports de la recherche, l'accompagnement méthodologique, et la reconnaissance académique permise par les contenus proposés par les universités.

3510 L'enjeu est donc bien de mettre en place un dispositif de formation qui puisse faire l'exemple d'un partenariat efficace et référé entre l'université et les services académiques, en lien avec des besoins identifiés sur les terrains, en particulier dans les établissements les plus sensibles. Ces formations peuvent être l'occasion de développer des synergies qui pourront être remobilisées dans le cadre de la formation initiale des enseignants, y compris en envisageant

des séances de regroupement propice aux efforts à fournir en terme de formations pluri professionnelles des personnels éducatifs sur les enjeux de prévention et de sécurité.



**Annexe 7 : Master MEEF, mention « premier degré »,  
équipe pédagogique**

<b>A -ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS</b>						
<b>Nom</b>	<b>Nom patron.</b>	<b>Prénom</b>	<b>Grade</b>	<b>Établissement de rattachement</b>	<b>Section CNU ou discipline</b>	<b>Responsabilité pédagogique</b>
ADAD		DANIELE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
ALAMARGOT		DENIS	PR	UPEC-IUFM	16	Resp. option
ANNEDE		FRANCOISE	PRAG	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
AUDOIN		HELENE	PRCE	UPEC-IUFM	DOCUMENTATION	
AVEL		PATRICK	PRAG	UPEC-IUFM	S.V.T.	Resp. option
BARBE	LEPIGEON	FRANCOISE	PRAG	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
BARDAU		STEPHANE	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	Resp. UE
BARNIER		GILLES	PRAG	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
BARRY	SOAVI	VALERIE	MCF	UPEC-IUFM	70	Resp. option
BARTOLI		JACQUES	PRAG	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
BASTIDE		LAURENT	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
BATISTA		HENRI	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
BATTU		MARTINE	PRAG	UPEC-IUFM	E.P.S.	
BELDA	LE DU	MARTINE	PRCE	UPEC-IUFM	TECHNOLOGIE	
BENIT		BERNARD	PRCE	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
BERNARD	VENTURA	ANNE	PRAG	UPEC-IUFM	E.P.S.	
BINISTI		PATRICK	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
BLANCHOUIN		ALINE	PRAG	UPEC-IUFM	E.P.S.	
BONICOLI		JEAN-MARC	PRCE	UPEC-IUFM	ARTS PLASTIQUES	
BOUDJEDRA		MUSTAPHA	PRCE	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
BREWER		STEPHEN SCOTT	MCF	UPEC-IUFM	11	Resp. option
BUDIN		ROMUALD	PRCE	UPEC-IUFM	E.P.S.	
BUGEAT		VINCENT	PRCE HC	UPEC-IUFM	PHYSIQUE-CHIMIE	Resp. UE
CAFFIER		JEAN	PRCE	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	Resp. rel. int.
CALLEN		DELPHINE	MCF	UPEC-IUFM	23	
CAMPBELL	NATHAN	FREDERIQUE	PRAG	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
CARON-THOLLOT	CARON	FLORENCE	PRCE	UPEC-IUFM	ARTS PLASTIQUES	
CASTERA		CATHERINE	PRAG	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
CERQUETTI-ABERKANE	CERQUETTI	FRANCOISE	PRAG	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
CHANTAL		MARCEL	PRCE HC	UPEC-IUFM	SC. PHYSIQUES	
CHANTRAINE		LAURENT	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
CHARLOPIN		PAUL XAVIER	PRCE	UPEC-IUFM	S.V.T.	
COFFIN		CLARISSE	PRCE	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
COMMO		JEAN-MICHEL	PRCE	UPEC-IUFM	E.P.S.	
COSPEREC		SERGE	PRAG	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
COUCHOT-SCHIEX	SCHIEX	SIGOLENE	MCF	UPEC-IUFM	74	Resp. option
CRENNE		BRIGITTE	PRCE	UPEC-IUFM	E.P.S.	
CRINON		JACQUES	PR	UPEC-IUFM	70	Resp. mention
CUSSET		YVES	PRAG	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	

DAGOURET		NOEMIE	PRCE	UPEC-IUFM	EDUCATION MUS.	
DEBLICQUY		JEAN MICHEL	PRCE	UPEC-IUFM	S.V.T.	
DELARUE-BRETON	DELARUE	CATHERINE	MCF	UPEC-IUFM	7	Resp. option
DELAUNAY		PASCAL	PRCE	UPEC-IUFM	E.P.S.	
DELETTRE		DANIEL	PRAG HC	UPEC-IUFM	S.V.T.	
DELL'ANGELO	SAUVAGE	MICHELE	MCF	UPEC-IUFM	70	Resp. option
DELORMAS		PASCALE	MCF	UPEC-IUFM	7	
DELPierre		LOIC	PRAG	UPEC-IUFM	E.P.S.	
DIMIC		BILIANA	PRAG	UPEC-IUFM	ANGLAIS	
DOLIGNIER		CATHERINE	PRAG	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
DUSZYNSKI		MANUELLE	PRCE	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
FABRE		SYLVAIN	PRCE	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
FERONE		GEORGES	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
FLAMBARD		FABIENNE	PRAG	UPEC-IUFM	ARTS PLASTIQUES	
FORTUN-CARILLAT	CARILLAT	VERONIQUE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
FOURNIER		LAURENT	PLP2	UPEC-IUFM	LETTRES HIST	
FRADET	LE COZ	MARIE- FRANCOISE	PRAG HC	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
FREDON		NATHALIE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
FRYDMAN		DIDIER	PRAG	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
GAMO		SYLVIE	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
GARCIA	RABACCA	ROSE MARIE	PRCE	UPEC-IUFM	ANGLAIS	
GASTELLIER- MASSIAS	GASTELLIER	MARIELLE	PRCE HC	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
GAUVAIN		NADINE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
GERBAUD	DONTENWILLE	AUDE	MCF	UPEC-IUFM	22	Resp. option et UE
GERMAIN	GERMAIN	PHILIPPE	MCF	UPEC-IUFM	28	Resp. option
GERMOND		OLIVIER	PRAG	UPEC-IUFM	EDUC. MUSICALE	
GIROT		MARC	PRAG	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
GODFROY- STRAUSS	GODFROY	ANNE-SOPHIE	MCF	UPEC-IUFM	72	Resp. option
GOLDSTEIN		CLAUDINE	PRAG	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
GRAPIN		NADINE	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
GRECH		JEAN	PRAG	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
GROS	MAURIN	KARINE	MCF	UPEC-IUFM	9	Resp. option
GRUGEON-ALLYS		BRIGITTE	PR	UPEC-IUFM	26	Resp. option
GUIHENEUX		CATHERINE	PRCE	UPEC-IUFM	ANGLAIS	
GUILPAIN		GENEVIEVE	PRCE	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
HENRI		ALAIN	PRCE HC	UPEC-IUFM	TECHNOLOGIE	
HOROKS		JULIE	MCF	UPEC-IUFM	26	
IODAN	BOJOI	ELENA	PRCE	UPEC-IUFM	ANGLAIS	
IVORRA		WILFRID	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
JEZEQUEL		PASCAL	PRAG	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
KAZMIERCZAK		CHRISTIAN	PRCE	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
LACAZE		GREGOIRE	PRAG	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
LAFONTAINE		JOELLE	PRCE HC	UPEC-IUFM	E.P.S.	
LASNIER		BENOIT	PRAG	UPEC-IUFM	E.P.S.	
LAVENKA		AUORE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
LE FRANCOIS		CHRISTOPHE	PRCE	UPEC-IUFM	TECHNOLOGIE	
LE MEUR		LOIC	PRAG	UPEC-IUFM	E.P.S.	

LECULLEE	LECULLEE	CHRISTOPHE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
LESTRADE	METTON	SOPHIE	MCF	UPEC-IUFM	23	
LONCHAMPT		JACQUES	PRAG	UPEC-IUFM	EDUC. MUSICALE	
MAINGUY-BERGEOT	MAINGUY	VERONIQUE	PRAG	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
MAINIE		HENRI	PEGC	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
MAITRE DE PEMBROKE	MAITRE DE PEMBROKE	EMMANUELLE	MCF	UPEC-IUFM	7	
MALIFAUD		MARIANNE	PRCE	UPEC-IUFM	DOCUMENTATION	
MANARANCHE		VERONIQUE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	Resp. adj.mention
MARILIER		MARIE CHRISTINE	PRAG	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
MARIN		BRIGITTE	PR	UPEC-IUFM	7	
MAROUBY	TERRIOU	GENEVIEVE	MCF	UPEC-IUFM	7	Resp. option
MARTIN		FLORENCE	PRCE	UPEC-IUFM	SC. PHYSIQUES	
MARTINELLI		OLIVIA	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
MAS		MARION	PRAG	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
MAUFRAIS		ODILE	PRCE	UPEC-IUFM	E.P.S.	Resp. UE
MAYRARGUE		ARNAUD	MCF	UPEC-IUFM	72	Resp. option
MAZET		JOCELYNE	PRCE HC	UPEC-IUFM	ANGLAIS	
MAZOLLIER	COTTET	MARIE-SOPHIE	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
MENDIBIL		DIDIER	MCF	UPEC-IUFM	23	
MERIGUET	BERAUT	NATHALIE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	Dir. site
MERRHEIM	BARBE	MARIE-PIERRE	PRCE	UPEC-IUFM	S.V.T.	
MESNARD		ERIC	PRCE	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
MICHEL		CLAUDE	PRAG	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
MIERMONT		FLORENCE	PRCE	UPEC-IUFM	DOCUMENTATION	
MIRANDA-SAYAC	SAYAC	NATHALIE	MCF	UPEC-IUFM	26	
MOUNIER		ERIC	MCF	UPEC-IUFM	26	
MOUSSY		CHANTAL	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
NAPOLI		BRUNO	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
NICKELSEN		GILLES	PRCE	UPEC-IUFM	TECHNOLOGIE	
NORA	LOQUET	ELISABETH	PRAG	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
OMONT		SOLINE	PRCE	UPEC-IUFM	DOCUMENTATION	
OUVRIER-BUFFET	OUVRIER-BUFFET	CECILE	MCF	UPEC-IUFM	26	
PELTIER-LECULLEE	PELTIER	ISABELLE	PRCE	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
PENET-BELLEVILLE	BELLEVILLE	CHRISTINE	PRCE	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
PERRIN	DOUCEY	AGNES	PRAG	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	Resp. UE
PERRONNET		JEAN-MICHEL	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
PETTIER		JEAN-CHARLES	PRCE	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
PEZARD-CHARLES	PEZARD	MONIQUE	MCF	UPEC-IUFM	26	
PFAFF		NATHALIE	PRAG	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
PHELIPPEAU		GERARD	IPRI	UPEC-IUFM	GENERALISTE	Dir. site
PLOYE		ALEXANDRE	PRCE	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
POINCET		MICHELE	PRAG	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
PONS		XAVIER	MCF	UPEC-IUFM	70	
PREZEAU		OLIVIER	PRCE HC	UPEC-IUFM	SCIENCES PHYS.	
PUECHBERTY		SERGE	PRAG	UPEC-IUFM	HIST-GEO	
RACZYNSKI		CECILE	PRCE	UPEC-IUFM	DOCUMENTATION	

RAT-ROUSSIN	RAT	ANNABELLE	PRAG	UPEC-IUFM	ARTS PLASTIQUES	
RETAILLEAU		ISABELLE	PRAG	UPEC-IUFM	EDUC. MUSICALE	
REYGNER		JEAN-CLAUDE	PRCE	UPEC-IUFM	E.P.S.	
RICARD-FERSING	FERSING	ELIANE	PRCE	UPEC-IUFM	PHILOSOPHIE	
RICHARD-PRINCIPALLI	PRINCIPALLI	PATRICIA	MCF	UPEC-IUFM	9	
ROCCHINI		MARIE PIERRE	PRCE	UPEC-IUFM	E.P.S.	
SAMY	DION	NATHALIE	PRAG	UPEC-IUFM	LETTRES MOD.	
ROBIN	JUILLEMER	THERESE	MCF	UPEC-IUFM	12	Resp. option
SCHUTZ		JEAN JACQUES	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
SEBAG	SEBAG	SYLVIE	PRCE	UPEC-IUFM	LETTRES MOD.	
SEVERAC		PASCAL	MCF	UPEC-IUFM	17	
SZTERENBARG		MARTINE	PRCE	UPEC-IUFM	S.V.T.	
TALBORDET		LYNE	PRCE	UPEC-IUFM	ARTS PLASTIQUES	
TEMPEZ		BERNARD	IPRI	UPEC-IUFM	GENERALISTE	Dir. site
THEVENART		SOPHIE	PRCE	UPEC-IUFM	LETTRES MOD	
TOSSEN	ROYERE	MARTINE	PRCE	UPEC-IUFM	ANGLAIS	
TRITSCH		CLAIRE	PRCE	UPEC-IUFM	MATHEMATIQUES	
VANN	DUBREUIL	FRANCOISE	PRCE	UPEC-IUFM	TECHNOLOGIE	
VAUTROT	VAUTROT	ARMELLE	PRCE	UPEC-IUFM	LETTRES MOD.	
VAZQUEZ DE CASTRO		ISABEL	MCF	UPEC-IUFM	14	Resp. option
VENDRAMINI	DEMARE	CARMEN	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
VERKINDRE		ISABELLE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
VIGLIOTTI		DANIEL	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
VIGNAUD	BLONDEL	ANNE CHARLOTTE	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
VINCENTI		MARC	PREC	UPEC-IUFM	GENERALISTE	
VIRIOT-GOELDEL	GOELDEL	CAROLINE	MCF	UPEC-IUFM	70	
WORMS	RAMDANI	RYM	MCF	UPEC-IUFM	26	
MACKIEWICZ		Marie-Pierre	MCF	UPEC-SESS	70	Resp. option
MILANEZI		Silvia	PR	UPEC-Lettres	21	
SOTINEL		Claire	PR	UPEC-Lettres	21	Resp. option
GOROCHOV		Nathalie	PR	UPEC-Lettres	21	
PAVIOT		Jacques	PR	UPEC-Lettres	21	Resp. option
WEILL-PAROT		Nicolas	PR	UPEC-Lettres	21	
DUBOST		Jean-François	PR	UPEC-Lettres	22	
TOUZERY		Mireille	PR	UPEC-Lettres	22	
BOURILLON		Florence	PR	UPEC-Lettres	22	
BRICE		Catherine	PR	UPEC-Lettres	22	
ALFANDARY		Isabelle	PR	UPEC-Lettres	11	
CARON		Nathalie	PR	UPEC-Lettres	11	
DESCHAMPS		Yannick	MCF	UPEC-Lettres	11	
DUPEYRON-LAFAY		Françoise	PR	UPEC-Lettres	11	Resp. option
GOURNAY		Lucie	PR	UPEC-Lettres	11	
GRAY		Mark	MCF	UPEC-Lettres	11	
HENRY		Monica	MCF	UPEC-Lettres	11	
LASSALLE		Didier	PR	UPEC-Lettres	11	
MULLEN		John	MCF	UPEC-Lettres	11	
BAGARD		Matthieu	MCF	UPEC-Sciences	66	

CHABAS		Anne	MCF-HDR	UPEC-Sciences	33	
MORA		Philippe	PR	UPEC-Sciences	67	
LAFFRAY		Daniel	PR	UPEC-Sciences	66	
REPELLIN		Anne	PR	UPEC-Sciences	66	
ROCHET		Juliette	PRAG	UPEC-Sciences	67	
CARLO		Catherine	MCF-HDR	U Paris 8	7	
CIECANSKY		Maud	MCF	U Paris 8	7	
CLAUDEL		Chantal	MCF	U Paris 8	7	Resp. option
HERRY		Nadine	MCF-HDR	U Paris 8	7	
VILLEZ		Barbara	PR	U Paris 8	11	
BAUTIER		Elisabeth	PR	U Paris 8	70	Resp. option
KAKPO		S��verine	MCF	U Paris 8	70	
NETTER		Julien	Doctorant	U Paris 8	70	
RAYOU		Patrick	PR	U Paris 8	70	Resp. option
ROCHEX		Jean-Yves	PR	U Paris 8	70	
BOUSSION		Samuel	MCF	U Paris 8	70	
GAVARINI		Laurence	PR	U Paris 8	70	
GEFFARD		Patrick	MCF	U Paris 8	70	
LE ROY		Caroline	MCF	U Paris 8	70	
SAVOYE		Antoine	PR	U Paris 8	70	Resp. option
BLONDEAU		Nicole	MCF	U Paris 8	70	
GARCIA		Brigitte	PR	U Paris 8	7	
HILTON		Heather	PR	U Paris 8	7	
LENART		Ewa	MCF	U Paris 8	7	
SALLANDRE		Marie-Anne	MCF	U Paris 8	7	
VILLOING		Florence	MCF	U Paris 8	7	Resp. option
BARATGIN		Jean	MCF	U Paris 8	16	
BRUNO		Sandra	MCF	U Paris 8	16	
GUERAUD		Sabine	MCF	U Paris 8	16	Resp. option
LABAT		H��l��ne	MCF	U Paris 8	16	
NOGRY		Sandra	MCF	U Paris 8	16	
ROYER		Carine	MCF	U Paris 8	16	
SANDER		Emmanuel	PR	U Paris 8	16	Resp. option
COLLET		Sandra	PRAG	UPE Marne		
COLLINET		C��cile	PR	UPE Marne	74	Resp. option
DELALANDRE		Matthieu	MCF	UPE Marne	74	Resp. option
LEVET-LABRY		Eric	MCF	UPE Marne	74	
SCHUT		Pierre-Olaf	MCF	UPE Marne	74	
TROTOT		Caroline	MCF	UPE Marne	9	Resp. option
ALEXANDRE		Pascale	PR	UPE Marne	9	
SEGINGER		Gis��le	PR	UPE Marne	9	
TARRIDA		Martine	MCF	UPE Marne	35	Resp. option
CALVET		Olivier	PRAG	UPE Marne	62	Resp. option
BONZON		Thierry	MCF	UPE Marne	22	
CHIRIO		Maud	MCF	UPE Marne	22	Resp. option
DELACROIX		Christian	PRAG	UPE Marne	22	Resp. option
FRITZ		Alexandre-Thierry	MCF	UPE Marne	19	
LARRERE		Mathilde	MCF	UPE Marne	22	

VADELORGE		Loïc	PR	UPE Marne	22	
WEBER		Serge	MCF	UPE Marne	23	
MADEC		Gwenola	PRAG	U Paris 13	26	Resp. option
SCHWER		Sylviane	PU	U Paris 13	27	Resp. option
BROUGÈRE		Gilles	PR	U Paris 13	70	
GARNIER		Pascale	PR	U Paris 13	70	
GUENIF		Nacira	MCF HDR	U Paris 13	70	
RAYNA		Sylvie	MCF	U Paris 13	70	Resp. option
ROUCOUS		Nathalie	MCF	U Paris 13	70	
ARIGNE		Viviane	MCF HDR	U Paris 13	11	
BARQUE		Lucie	MCF	U Paris 13	7	
BONNET		Véronique	MCF	U Paris 13	9	
BRIDET		Guillaume	MCF	U Paris 13	9	
BUVET		André	MCF HDR	U Paris 13	7	
CARTIER		Emmanuel	MCF	U Paris 13	7	
CASTANON		Brice	MCF	U Paris 13	14	
COUDREUSE		Anne	MCF	U Paris 13	9	
FABRE		Gilbert	PR	U Paris 13	14	
KOBER		Marc	MCF	U Paris 13	10	
LARUE		Anne	PR	U Paris 13	10	
LECLER		Daniel	MCF	U Paris 13	14	
LECOINTRE		Melissa	MCF	U Paris 13	14	
LOISEAU		Sylvain	MCF	U Paris 13	7	
MANZI		Joaquin	MCF	U Paris 13	14	
MARION		Claudine	PRAG	U Paris 13	14	
MEJRI		Salah	PR	U Paris 13	7	
PAGNOUX		Elisabeth	MCF	U Paris 13	14	
PALLEAU-PAPIN		Françoise	PR	U Paris 13	11	
PAUPE		Anne	MCF	U Paris 13	11	
PAVEAU MARIE-		Marie-Anne	PR	U Paris 13	7	
PECH		Sarah	MCF	U Paris 13	14	
PHAM-THANH		Gilbert	MCF	U Paris 13	11	
POUDAT		Céline	MCF	U Paris 13	7	
SABLAYROLLES		Jean-François	PR	U Paris 13	7	
SALVADOR		Xavier-Laurent	MCF	U Paris 13	7	
SIMATOS		Isabelle	MCF	U Paris 13	7	Resp. option
SYLVANISE		Frédéric	MCF	U Paris 13	11	
VION-DURY		Juliette	PR	U Paris 13	10	
ZOBERMAN		Pierre	PR	U Paris 13	9	
FRABOULET		Danièle	PR	U Paris 13	22	
MICHEL		Marie-José	PR	U Paris 13	22	
MOLIN		Michel	PR	U Paris 13	21	
SOHN		Andreas	PR	U Paris 13	21	
STORA		Benjamin	PR	U Paris 13	22	
BUENO		Steve	MCF	U Paris 13	16	Resp. option
FÉNÉRON		Renée	MCF	U Paris 13	69	Resp. option
GHEUSI		Gilles	MCF	U Paris 13	69	
GRINSCHPOUN		Marie-France	MCF	U Paris 13	16	
MEGHERBI		Hakima	MCF	U Paris 13	16	

NOWBAHARI		Elise	MCF	U Paris 13	69	
VINCENT-CASSY		Cécile	MCF	U Paris 13	14	

<b>B -PROFESSIONNELS</b>		
<b>Entreprise ou organisme</b>	<b>Nom-prénoms</b>	<b>Fonction dans l'entreprise ou l'organisme</b>
IA Seine et Marne	ADAD DANIELE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	AUBRY CHRISTINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BAFFOGNE PHILIPPE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BATISTA CATHERINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BAUDIC ESTELLE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BEAUFILS SERGE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BENAYOUN LYDIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BENHIZIA LYDIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BERNARD MANUELLE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BLANC VÉRONIQUE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BLIN MARIE-JANE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BONNIN SYLVIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BOURGOIS VALERIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BOURLAND PASCALE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	BRUAT FRANCOISE	DEA <sup>26</sup>
IA Seine et Marne	BUGEAT LORELLA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	CABANTOUS PHILIPPE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	CAILLIS SANDRINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	CHADUTAUD GILDA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	CHERIFI SALIMA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	CHEVROLLIER CLOTHILDE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	CHIFFLET LAETITIA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	CLAUSS SABRINA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	COURTOIS NATHALIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	DEVE-BOURQUIN DOMINIQUE	DEA
IA Seine et Marne	DRICI MEHDI	Maitre formateur
IA Seine et Marne	DUFLOCQ JULIEN	Maitre formateur
IA Seine et Marne	EL HOUATI MARIE-CHRISTINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	ENTRAIGUES MARTINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	FAUCHERE ANNE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	FELIX-BORON SÉVERINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	FREDON Nathalie	Maitre formateur
IA Seine et Marne	GARAS VERONIQUE	DEA
IA Seine et Marne	GAU CORINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	GEORGE MONIQUE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	GESSION MARTINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	GOMES ANNA-BELLA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	GOULARD ELISABETH	Maitre formateur
IA Seine et Marne	GRAS ANITA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	GUERRAS JULIEN	Maitre formateur
IA Seine et Marne	HERICOURT MICHELLE	Maitre formateur

IA Seine et Marne	HERVE ISABELLE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	HERVE VERONIQUE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	JACOTIN SOPHIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	JACQUOT-DESCHAMPS EMMANUELLE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	JAY-THILLOT CAROLINE	DEA
IA Seine et Marne	JEAN WOLDEMAR CHRISTINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	JOSEPH EDOUARD JEAN-PHILIPPE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	JUBLOT DANIELE	DEA
IA Seine et Marne	LABADIE MYLENE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LACROIX SARAH	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LACROIX CARINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LAMY GUILLEMETTE	DEA
IA Seine et Marne	LAURENT BRIGITTE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LAVENKA AURORE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LE CAR-MOUSSET VERONIQUE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LECHENE BRIGITTE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LEIGNEL MONIQUE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LEPLÂTRE SANDRINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LIOURE CLAUDE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	LOCICIRO SYLVIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MACHAVOINE CYRIL	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MAGREault BEATRICE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MARCHAND FREDERIQUE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MASSICOT CATHERINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MAZARS OLIVIER	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MEDDEB ELODIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MOKHBI ANGELIQUE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MONTACLAIR ARMELLE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MORINI MICHEL	Maitre formateur
IA Seine et Marne	MORINI-DORNIER CECILE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	NICAUD MICHAEL	Maitre formateur
IA Seine et Marne	NIGON FRANCOISE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	NOGUEIRA NATHALIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	PAPIN PATRICK	Maitre formateur
IA Seine et Marne	PEDRETTI SYLVIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	PEDRON CLAUDE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	PENNERET MARINE	DEA
IA Seine et Marne	PEPIN MURIEL	Maitre formateur
IA Seine et Marne	PERROTEAU PASCALE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	PHILIPP VÉRONIQUE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	RAULT ELISABETH	Maitre formateur
IA Seine et Marne	RIQUIT VALERIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	ROCH SOPHIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	ROYUILLON MARIE	DEA
IA Seine et Marne	ROUX SONIA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	SAVY XAVIER	Maitre formateur
IA Seine et Marne	SCHUMMER PATRICIA	Maitre formateur
IA Seine et Marne	SOUMAH-GOUMEZIANE ELISABETH	Maitre formateur
IA Seine et Marne	STEPHAN CHRISTINE	Maitre formateur

IA Seine et Marne	SULTAN VIRGINIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	THAMIE NICOLE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	THIELMENT CATHERINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	THIMONIER CATHERINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	TRACHET CATHERINE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	TUVACHE MARIE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	VACCARIELLO KATY	Maitre formateur
IA Seine et Marne	VALOT COLETTE	DEA
IA Seine et Marne	VANDEKERCKHOVE BEATRICE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	VEZIER SEBASTIEN	Maitre formateur
IA Seine et Marne	WEBER FABIENNE	Maitre formateur
IA Seine et Marne	YVARD ODILE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	ALGAVA BRIGITTE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	ANASTASI BLANZAT ANNIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	BAKHTI SAFI	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	BENAYOUN ALEXANDRA	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	BENGUESMIA LOUISA	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	BLANC VIRGINIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	BOSSIN JOCELYNE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	BOUHADJEB FADILA	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	BRABANT VERONIQUE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	BRUNG VIRGINIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	CHAMMOUT LEILA	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	CHARRIERE EMMANUELLE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	DEMARLE STEPHANIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	DI DOMENICO STEPHANE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	DUFOUR DENIS	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	FOLLIN ESTELLE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	FRUITIER NATHALIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	GALLAND PHILIPPE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	GALLAND NANCY	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	GALLINA NADEGE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	GARCIA CHRISTINE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	GIBET MARIA	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	GUILLEN MURIELLE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	GUYOT REMI	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	HAEGEL NATHALIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	HARRAULT ANNE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	HENIN SEBASTIEN	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	ITZKOVITCH SERGE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	JOLY DOMINIQUE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	JOURDAIN VERONIQUE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	LAGHZLI NAOILE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	LE COQ CAROLINE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	LEMAIRE VIRGINIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	LEPIZZERA SYLVIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	MAC ELHONE BRIAN	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	MALLET SERGE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	MASQUILLIER CATHERINE	Maitre formateur

IA Seine-Saint-Denis	MBOMA PEHN FATIMATOU	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	MENNECHEZ CELINE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	MIAS JACQUELINE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	NACACHE KARIN	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	PEPIN LILIANE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	PEREIRA FERNANDES NATHALIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	PLANCHAIS JEROME	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	PLANTET VALERIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	PLE NATHALIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	POGGIO CLAIRE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	POIRIER IRENE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	PROSPERI JOËLLE BRIGITTE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	RIVEREAU GUILLAUME	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	ROCHARD HUBERT	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	ROUSSELY CORINNE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	SAEZ CELINE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	SERDANE CAROLE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	SERRIER-FRANCHE FREDERIQUE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	SIMON MARIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	SOTO LUDOVIC	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	SOUCHAL VIRGINIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	STEIGER THERESE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	SUAUDEAU VIRGINIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	SUDER DAVOISE MARIE-ANGE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	TETART MYRIAM	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	VAILLANT MARIE-HELENE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	VERDIER SYLVIE	Maitre formateur
IA Seine-Saint-Denis	AHMED-YAHIA MYRIAM	DEA
IA Seine-Saint-Denis	BARRAU JEANNE	DEA
IA Seine-Saint-Denis	BENBETKA HAKIM	DEA
IA Seine-Saint-Denis	BICHON CAROLINE	DEA
IA Seine-Saint-Denis	BOURDILLAT CECILE	DEA
IA Seine-Saint-Denis	DEMETZ SYLVIE	DEA
IA Seine-Saint-Denis	FAVRETTO AGNES	DEA
IA Seine-Saint-Denis	IGNACE PASCAL	DEA
IA Seine-Saint-Denis	JEANBOURQUIN CATHERINE	DEA
IA Seine-Saint-Denis	JOCK CHRISTINE	DEA
IA Seine-Saint-Denis	QUICRAY-RENARD FRANCINE	DEA
IA Seine-Saint-Denis	SACHET JESSY	DEA
IA Seine-Saint-Denis	SOBUCKI BIJANA	DEA
IA Seine-Saint-Denis	SOUCHAL FREDERICK	DEA
IA Seine-Saint-Denis	VERDEIL ALAIN	DEA
IA Seine-Saint-Denis	VERITE ELISABETH	DEA
IA Seine-Saint-Denis	ZAK CHRISTIANE	DEA
IA Val-de-Marne	NAMY ARMELLE	DEA
IA Val-de-Marne	COQUILLON MURIEL	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	LERCH CATHERINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	ARAUJO CAROLINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	THEVENET CATHERINE	DEA

IA Val-de-Marne	LECLUSE JEAN YVES	DEA
IA Val-de-Marne	FOURNIAUD STEPHANE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	BLANC SEVERINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	LAGOUEYTE ISABELLE	DEA
IA Val-de-Marne	BON CATHERINE	DEA
IA Val-de-Marne	DUCASTEL RENAUD	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	SGARBOZZA CHRISTINE	DEA
IA Val-de-Marne	OTTOZ MURIEL	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	MELANIE VERONIQUE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	DURBIN SANDRINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	LAKHDARI JOCELYNE	DEA
IA Val-de-Marne	DELORT BEATRICE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	LONGUET VIVIANE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	BLANES CHRISTINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	PACHET LILIANE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	DABESTANI M. NOËLLE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	FRIGOUT STEPHANIE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	CHABENES LAURENCE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	CHOCARD VERONIQUE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	GHEBBI CHRISTIANE	DEA
IA Val-de-Marne	COQUARD CAROLINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	AUFRERE CHRISTINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	BAUSSET SANDRINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	ISRAEL CELINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	CARRE HELENE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	CHAIX PASCALE	DEA
IA Val-de-Marne	HELOIR FABRICE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	THEVENET PHILIPPE	DEA
IA Val-de-Marne	QUINET BERTRAND	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	LAFON	DEA
IA Val-de-Marne	SALVERT ANNE	DEA
IA Val-de-Marne	CHARTIER SYLVIA	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	SIAU SYLVAIN	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	MANGE ANNE CLAIRE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	GONCALVES SANDRINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	PERNET DIT VINCENT FABIENNE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	DESROCHES BRIGITTE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	TOUZAIN CELINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	POUGET MARISOL	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	MOUNIE ELISE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	PRIGENT NADEGE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	VISENTIN-GILLES ISABELLE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	GALLON DELPHINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	RECOUDERC KARINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	DELAHAYE FRANCOISE	DEA
IA Val-de-Marne	ROSIER JOSEPH ANDRE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	GARCIA DE VIEDMA MARIA	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	GIRARD MANUELLE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	DAHDI ANNE	Maitre formateur

IA Val-de-Marne	VERDIER ISABELLE	DEA
IA Val-de-Marne	BRIARD STEPHANIE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	GAILHAC BRUNO	DEA
IA Val-de-Marne	BOELENS CELINE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	PALLISCO VANESSA	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	BOUKHERS MAGALI	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	LAZON ELISABETH	DEA
IA Val-de-Marne	BOUCHE CECILE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	BEDNAZ VERONIQUE	Maitre formateur
IA Val-de-Marne	GOAREGUER FRANCOISE	Maitre formateur

**Annexe 8 : Master MEEF, mention « second degré »,  
équipes pédagogiques**

3520 **Universités**

❖ **Allemand**

Denis BOUSCH, UPEC MCF-HDR CNU 12, IMAGER EA 3958  
Dirk WEISSMANN, UPEC MCF CNU 12, IMAGER EA 3958  
Sylvie TOSCHER-ANGOT, UPEC MCF CNU 12, associée IMAGER, labo CNRS/EHESS  
Thérèse ROBIN, UPEC-IUFM CNU 12, associée IMAGER/STIH Paris-Sorbonne  
Elisabeth ROTHMUND, UPEC MCF CNU 12, IMAGER, EA 3958  
Jens GRIMSTEIN, lecteur  
Jérôme PICQ, UPEC-IUFM

3530 ❖ **Anglais**

Françoise Duperyon-Lafay (Professeur) IMAGER, EA 3958 UPEC  
Isabelle Alfandary (Professeur) IMAGER, EA 3958 UPEC  
Nathalie Caron (Professeur) IMAGER, EA 3958 UPEC  
Élisabeth Vialle (MCF) IMAGER, EA 3958 UPEC  
Claire Fabre (MCF) IMAGER, EA 3958 UPEC  
Valérie Bourdier (MCF) UPEC  
Sabine Reungoat (MCF) UPEC  
Charlotte Coffin (MCF) IMAGER, EA 3958 UPEC  
John Mullen (MCF) IMAGER, EA 3958 UPEC

3540

Guillaume Marche (MCF) IMAGER, EA 3958 UPEC  
Stephen Scott Brewer (MCF) didactique des langues IMAGER, EA 3958 UPEC  
Marie-Claire Chauvin (Prag IUFM) UPEC  
Michel Pires (Prag IUFM TP) UPEC  
Alain Dhuez (Prag IUFM TP) UPEC  
Benjamin Templier (Prag IUFM TP) UPEC

3550

ARIGNE Viviane PR CNU 11 CRIDAF Paris 13  
DULAC Anne-Valérie MCF CNU 11 CENEL Paris 13  
FOURNIER Pierre MCF CNU 11 CRIDAF Paris 13  
KOBBER Anémone PR CNU 11 CRIDAF Paris 13  
LATRACHE Rim MCF CNU 11 CRIDAF Paris 13  
PALLEAU Françoise née PAPIN PR CNU 11 CRIDAF Paris 13  
PARFAIT Claire PR CNU 11 CRIDAF Paris 13  
PAUPE Anne MCF CNU 11 CRIDAF Paris 13  
PHAM DINH Rose May PR CNU 11 CRIDAF Paris 13  
PHAM-THANH Gilbert MCF CNU 11 CRIDAF Paris 13  
PICKFORD Susan MCF CNU 11 CRIDAF Paris 13  
PORTIER Fabienne MCF CNU 11 CRIDAF Paris 13  
SIBLEY John Richard MCF CNU 11 CRIDAF Paris 13  
3560 SYLVANISE Frédéric MCF CNU 11 CRIDAF Paris 13  
ZABUS Chanta PR CNU 11 CRIDAF Paris 13

3570

Abrioux Yves CNU 11° PR EA 1569 Paris 8  
Joubert Claire CNU 11° PR EA 1569 Paris 8  
Bourdin Juliette CNU 11° MCF Paris 8  
De Champs Emmanuelle CNU 11° MCF Paris 8  
Desagulier Guillaume CNU 11° MCF Paris 8  
Doro-Mégy Françoise CNU 11° EA 1569 MCF Paris 8  
Fogels Audrey CNU 11° MCF EA 1569 Paris 8  
Fromonot Jacqueline CNU 11° MCF EA 1569 Paris 8  
Herry-Benit Nadine CNU 11° MCF EA 1569 Paris 8  
Kekeh Andrée-Anne CNU 11° MCF EA 1569 Paris 8  
Kleinman Sylvie CNU 11° MCF EA 1569 Paris 8  
Parrott Lilli CNU 11° MCF EA 1569 Paris 8  
Regnauld Arnaud CNU 11° MCF EA 1569 Paris 8  
Rinaldetti Thierry CNU 11° PRAG Paris 8  
Sacksick Elsa CNU 11° MCF EA 1569 Paris 8

❖ **Arts plastiques**

3580 Eric BONNET

Pascal BONAFOUX, PRU Paris 8, 18ème section du CNU, dépend du laboratoire EA 4010, AIAC Arts des Images & Art Contemporain (dir. François SOULAGES)  
Antoine LEYGONIE, MCF Paris 8, 18ème section du CNU, dépend du laboratoire EA 4010, AIAC Arts des Images & Art Contemporain (dir. François SOULAGES)  
Daphné LESERGENT, MCF Paris 8, 18ème section du CNU, dépend du laboratoire EA 4010, AIAC Arts des Images & Art Contemporain (dir. François SOULAGES)  
Gwenola WAGON, MCF Paris 8, 18ème section du CNU, dépend du laboratoire EA 4010, TeAMED  
Emmanuelle GUEDON, PRAG Paris 8  
Sylvaine LABORIE, PRAG Paris 8  
3590 Fabienne FLAMBARD, PRAG IUFM-UPEC  
Vincent SERVOZ, professeur agrégé d'Arts plastiques en lycée  
Vincent DOROTHEE, professeur agrégé d'Arts appliqués  
Gilles DEVAUX, PRAG Paris 8. Directeur d'études

#### ❖ *Documentation*

DUCARD Dominique ; UPEC, PR 07 Sciences du langage, Céditec EA 3119  
BRUILLARD Eric ; ENS Cachan ; PR 27 Informatique, STEF, UMR  
BONACCORSI Julia ; UPEC ; MCF 71 Sciences de l'information et de la communication, Céditec EA 3119  
3600 LEBLOND Dominique ; UPEC ; MCF 11 Langues, littératures et civilisations anglo-saxonnes, IMAGER EA 3958  
PERES-LEBLANC Marie ; UPEC ; PRAG Technologies de l'information et de la communication  
COLIN Florence ; UPEC ; PRCE Documentation  
TUGAULT Tiphaine ; Service commun de documentation UPEC ; Conservateur des bibliothèques  
NIGUES Emmanuelle ; Service commun de documentation, UPEC ; PRCE Documentation  
WABANT Pauline ; Service commun de documentation, UPEC ; Assistante contractuelle  
ROUSSIGNOL Diane ; Bibliothèque départementale de prêt du Val d'Oise ; Bibliothécaire  
BOULAHNA Sonia ; Collège de Fresnes ; Professeur documentaliste  
3610 MERRAN Stéphanie ; Réunion des musées nationaux - Grand Palais ; Chargée de projets culturels - publics empêchés

#### ❖ *Éducation musicale*

Jean Angliviél ; Professionnel de la musique, Pianiste (pour l'accompagnement au clavier)  
Mathilde Darmon ; PRAG Paris 8  
Guillaume Loizillon, MCF Paris 8 EA 1572  
Didier Louis ; Professionnel de la musique, Chef de chœur, (pour la direction chorale)  
Olga Moll ; PRAG Paris 8, docteur, qualifiée MCF, 18e section EA 1572, Paris 8  
Rachel Roguin ; Professeur certifié, personnel temps partagé UPEC.  
Henry Runey ; professionnel de la musique, Chanteur (pour la pratique vocale)  
3620 Danièle Villemin ; PRAG Paris 8, docteur 18e section (didactique de la discipline)

#### ❖ *EPS*

ANDRÉ Bernard ; UPEC ; PRAG  
BRIÈRE Fabienne ; UPEC ; MCF  
CHOFFIN Thierry ; UPEC ; PRAG  
DEMESLAY Julie ; UPEC ; MCF, CIRCEFT, EA 4384  
DORON Julie ; UPEC ; MCF 70, CIRCEFT, EA 4384  
ELOI Serge ; UPEC ; MCF 70, CIRCEFT, EA 4384  
GRAND-CLÉMENT Perrine ; UPEC ; PRAG  
3630 GUERLAIN Claire ; UPEC ; PRAG  
LE GALL Benjamin ; UPEC ; PRAG  
LEMEUR Loïc ; UPEC ; PRAG  
MOUCHET Alain ; UPEC ; MCF 70, CIRCEFT, EA 4384  
SALMON Marc ; UPEC ; PRAG  
SARREMEJANE Philippe ; UPEC ; PR 70, CIRCEFT, EA 4384  
VIDALIE Patrick ; UPEC ; PRAG  
Levet-Labry Eric (MCF responsable du parcours sur l'UPEMLV)  
Collinet Cécile (PU) UPEMLV  
Delalandre Matthieu (MCF) UPEMLV  
Pierre Jérémy (MCF) UPEMLV  
3640 Bernardeau-Moreau Denis (MCF HDR) UPEMLV  
Schut Pierre-Olaf (MCF) UPEMLV  
Kermoal Claude PRAG docteur qualifié 70e section UPEMLV  
Carreras Keveen PRAG UPEMLV

Bot Gilles PRAG UPEMLV  
Ricordel Valérie PRAG UPEMLV  
Commo Hélène PRAG UPEMLV

### ❖ *Espagnol*

- 3650 De Diego, Inès, Prag, MLV  
DELFOUR, Christine, LISAA EA 4120 MLV  
GIL, Henry, LISAA EA 4120MLV  
HIREL, Sophie, LISAA EA 4120MLV  
Mornat, Isabelle, LISAA UE4120 McF  
PLÂA, Monique, LISAA EA 4120 MLV  
QUERO, Fabrice, LISAA EA 4120 MLV  
Requejo, Marie-Blanche, LISAA UE4120 McF  
RODRIGUEZ, Béatrice, IMAGER, EA 3958 MLV  
TERRASSON, Claudie, LISAA EA 4120MLV  
VINCENOT, Emmanuel, LISAA EA 4120MLV
- 3660 Brice Castanon (MCF) P13 C.R.E.S.C. EA 2356  
Jean-Stéphane Duran Froix MCF Université de Bourgogne  
Gilbert Fabre (PR) P13 LDI  
Carmen Gonzalez (Lectrice) P13 LDI  
Daniel Lecler (MCF) P13 14ème section, Laboratoire d'Études Romanes (EA 4385),  
Claudine Marion (Professeur Agrégé Lycée) chargée de cours à P13  
Elisabeth Pagnoux (MCF, responsable du parcours Capes Espagnol à P13) CRICCAL EA 2052  
Sarah Pech (MCF) P13 C.R.E.S.C. Pléiade EA 2356  
Françoise PRIOUL (MCF P13) CRICCAL EA 2052
- 3670 Mari Luz Rico (Lectrice) P13 LDI  
Cécile Vincent-Cassy (MCF) P13 C.R.E.S.C. EA 2356
- 3680 Annick Allaigre, PR, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Michèle Arrué, MCF, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Françoise Crémoux, PR, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Diego Farnié, MCF, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Marie Cordoba, MCF, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Maria Llombart, MCF, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Marta López Izquierdo, MCF, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Nathalie Ludec, PR, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Christine Marguet, MCF, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Myriam Ponge, MCF, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Julio PRemat, PR, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Pascale Thibaudeau, PR, LER (EA 4385), Université Paris 8  
Mercedes Yusta, PR, LER (EA 4385), Université Paris 8
- 3690 Teresa Keane, IMAGER, EA 3958 UPEC  
Patricia Cardona, IMAGER, EA 3958 UPEC  
Béatrice Rodríguez, IMAGER, EA 3958 UPEC  
Graciela Villanueva. IMAGER, EA 3958 UPEC  
Catherine Alber (TP) UPEC IUFM  
Élisa Colay (TP) UPEC IUFM  
Nicolas Pinsault (TP) UPEC IUFM  
Nicolas Pinsault (TP) UPEC IUFM

### ❖ *Histoire-géographie*

#### *Histoire*

- 3700 J. Paviot PR UPEC  
S. Milanezi PR UPEC  
K. Tréhuedic, MCF UPEC  
N. Weill-Parot, PR UPEC  
N. Gorochov, PR UPEC  
S. Fourcade, MCM UPEC  
Mireille Touzery, PR UPEC  
JF. Dubost PR UPEC  
François Dosse PR UPEC IUFM  
Marie-Albane De Suremain MCF UPEC IUFM  
Jérôme Chastan PRAG (TP) UPEC IUFM  
Pascale Monnet-Chaloin PRAG (TP) UPEC IUFM

- 3710 Daniel Ourman PRAG UPEC IUFM  
Aude Gerbaud UPEC IUFM  
Michel Molin, PR CRESC, EA 2356  
Christian Delacroix ACP, EA 3350  
Anne BONZON, MCF (22e) P8  
Marie-Cécile BOUJU, MCF (22e) P8  
Boris BOVE, MCF (21e) P8  
Joël chandelier MCF (21e) P8  
Joël CORNETTE, PR (22e) P8  
Marie-Pierre DAUSSE, MCF (21e) P8
- 3720 Caroline DOUKI, MCF (22e) P8  
Jean-Pierre DUTEIL, PR (22e) P8  
Anne-Marie HELVÉTIUS, PR (21e) P8  
Nicolas KYRIAKIDES, MCF (21e) P8  
Daniel LEFEUVRE, PR (22e) P8  
Brigitte Le Guen, PR (21e) P8  
Benjamin LELLOUCH, MCF (22e) P8  
Marie-Anne MATARD-BONUCCI, PR (22e) P8  
Philippe MINARD, PR (22e) P8  
Claudia MOATTI, PR (21e) P8
- 3730 Sylvain Pattieu, PR (22e) P8  
Patrice PÉVERI, MCF (22e) P8  
Valérie POUZOL, MCF (22e) P8  
Yannick RIPA, PR (22e) P8  
Catherine SALIOU, PR (21e) P8  
Emmanuelle SIBEUD, MCF (22e) P8  
Danièle TARTAKOWSKY, PR (22e) P8  
Philippe VERHEYDE, MCF (22e) P8  
Catherine VERNA, PR (21e) P8
- 3740 ARMANI Sabine, MCF, CNU 21, CRESC, Paris 13  
BELMAS-LEPETIT Elisabeth, PR, CNU 21, CRESC, Paris 13  
BRUNO Anne-Sophie, MCF, CNU 22, CRESC Paris 13  
DELUERMOZ Quentin MCF CNU 22 CRESC Paris 13  
FRABOULET Danièle PR CNU 22 CRESC Paris 13  
GAUDE-FERRAGU Murielle MCF CNU 21 CRESC Paris 13  
GODINEAU Laure MCF CNU 22 CRESC Paris 13  
MARIN Olivier MCF CNU 21 CRESC Paris 13  
MICHEL Marie-José R CNU 22 CRESC Paris 13  
MOLIN Michel PR CNU 21 CRESC Paris 13
- 3750 RENTET Thierry MCF CNU 22 CRESC Paris 13  
SCHEID Evelyne PR CNU 21 CRESC Paris 13  
SOHN Andréas PR CNU 21 CRESC Paris 13  
STORA Benjamin PR CNU 19 CRESC Paris 13

Vincent Azoulay (MC/UPEMLV)  
Nicolas Kyriakidis (MCF P8)  
Gaelle Deschodt (Agrégé, vacataire MLV)  
Valérie Auclair (MCF/MC/UPEMLV)  
Pierre Savy (MCF/MC/UPEMLV)

3760 Thierry Bonzon (MCF/MC/UPEMLV)  
Vincent Lemire ( MCF/MC/UPEMLV)  
Claire Marynower (ATER/MC/UPEMLV)  
Vanessa Caru (CNRS, MCF, vacataire /UPEMLV)  
Romy Sanchez (vacataire/UPEMLV)  
Christian Delacroix (PRAG Histoire/UPEMLV)

### ***Géographie***

- 3770 Estebanez, MCF Lab'Urba EA 3482 UPEC  
S. Blanchard, PRAG Lab'Urba EA 3482 UPEC  
Sophie Lestrade, LAB'URBA, EA 4382  
Brice Gruet MCF UPEC IUFM  
Didier Mendibil MCF UPEC IUFM
- Sophie DIDIER, MCF, CNU 23, CRESC P13  
Marie REDON, MCF, CNU 23, CRESC P13  
Boris LEBEAU, MCF, CNU 23, CRESC P13  
Frédéric ALEXANDRE, PR, CNU 23, CRESC P13

3780 EBERHARD Jean-Michel, MCF, CNU 23, CRESC P13  
HUGUET Francis, MCF, CNU 23, CRESC P13  
MARSHALL Anaïs, MCF, CNU 23, CRESC P13  
MONTAGNE-VILLETTE Solange, PR, CNU 23, CRESC P13  
REDON Marie, MCF, CNU 23, CRESC P13

3790 Anne Clerval (MCF/UPEMLV)  
Karine Marot (PRAG Histoire/UPEMLV)  
Marie Redon (MCF, vacataire/UPEMLV)  
Sophie Moreau (MCF/UPEMLV)  
Armelle Choplin (MCF/UPEMLV)  
Alexandra Monot (MCF, vacataire/UPEMLV)  
Mathieu Giroud (vacataire/UPEMLV)  
Mathieu Delalande (vacataire/UPEMLV)  
Annaïg OIRY (vacataire/UPEMLV)  
Brice Gruet (MCF/IUFM-UPEC)

#### ❖ *Lettres*

3800 P. Alexandre, UPEMLV  
C. Hussher, UPEMLV  
C. Trotot, UPEMLV  
E. Lecorre, MCF 09, UPEC, LIS, EA 4395  
E. Pellet, PRAG  
G. Seginger, UPEMLV  
J.-P. Honoré, UPEMLV

3810 J. de Guardia, MCF 09, UPEC, LIS, EA 4395  
M. Aquien, PR 07, UPEC, LIS, EA 4395  
M. Labouret, PR 09, UPEC, LIS, EA 4395  
M.-E. Plagnol, PR 09, UPEC, LIS, EA 4395  
N. Le Cadet, MCF 09, UPEC, LIS, EA 4395  
T.-V. Tôn-Thât, PR 07, UPEC, LIS, EA 4395

Guillaume Duez (PRAG TP) IUFM UPEC  
Julien Harang (PRAG TP) IUFM UPEC  
Nadia Mekhtoub (PRAG) IUFM UPEC  
Sophie Renaut (PRAG) IUFM UPEC  
Marie-France Rossignol IUFM (CIRCEFT)  
Catherine Dolignier IUFM UPEC

3820 Patrick Brasart P8 (9e section, EA 1579 "Littérature et histoires")  
Mireille Séguy P8 (9e section, EA 1579 « Littérature et histoires »)  
Patrick Wald-Lasowski P8 (9e section, EA 1579 "Littérature et histoires")  
Anne Herschberg Pierrot P8 (9e section, EA 1579 « Littérature et histoires »)

Marc Kober P13: CENEL, EA 452, section 10  
Xavier-Laurent Salvador P13: LDI, UMR 7187, section 7 et 9  
Jean-François Sablayrolles P13 : LDI, UMR 7187, section 7  
Pauline Haas P13 LDI, UMR 7187, section 7

#### ❖ *Mathématiques*

3830 Geneviève ALLAIN, MC,26, UPEC, laboratoire LAMA, UMR805027  
Stéphane BARDAU, PRCE, UPEC  
Anne BEAULIEU, MC, 26 HDR, UPEC, laboratoire LAMA, UMR8050  
Alain BERNARD, MC 72, UPEC, centre A. Koyré, UMR 8560, CNRS-EHESS-MNHN  
Pascal BOYER, PU, UPN Institut Galilée, laboratoire LAGA  
Julien BREMONT, MC, 25, HDR, UPEC, laboratoire LAMA,UMR8050  
Bernard CHAREYRE, PRAG, UPEC

---

27 LAMA : Laboratoire d'Analyse et de Mathématiques Appliquées, UMR 8050 ; LAGA : Laboratoire Analyse Géométrie et Applications, UMR 7539 ; IMJ : Institut Mathématique de Jussieu ; LDAR : Laboratoire de Didactique André Revuz ; CREF : Centre de Recherche Éducation et Formation (Université Paris 10 Nanterre)

- Frédéric CLERC, PRAG, UPN Institut Galilée, IREM Paris Nord  
 Romain DUJARDIN, PU, UPMLV, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Mathieu FRADELIZI, MC, HDR, UPEMLV, laboratoire LAMA, UMR8050  
 3840 Didier GAMBLIN, PRAG, UPN Institut Galilée, laboratoire LAGA  
 Nathael GOZLAN, MC, HDR, UPEMLV, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Brigitte GRUGEON, PU, HDR, UPEC, laboratoire LDAR  
 Marc GUIGNARD, PRCE, UPEC, laboratoire CREF  
 Colette GUILLOPE, PU,26, UPEC, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Isabelle LALLIER-GIROT, PRAG, UPEC  
 Marie-Hélène LE YAOUANQ, PRAG, UPEC  
 Lingmin LIAO, MC,26, UPEC, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Marie-Christine MARILIER, PRAG, UPEC  
 3850 Miguel MARTINEZ, MC, UPEMLV, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Nicolae MIHALACHE, MC,25 UPEC, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Marie-Hélène MOURGUES, MC, UPEC, IMJ  
 Alain PAJOR, PR, UPEMLV, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Florian PAULOU, PRCE, UPEC  
 Frédéric PRASLON, PRAG, UPEMLV  
 Anne QUEGUINER, MCF, HDR, UPN Institut Galilée, laboratoire LAGA  
 Anne RASKINE, PRAG, UPEMLV  
 Laurent RIGAL, PU, UPN Institut Galilée, laboratoire LAGA  
 Pascal ROMON, MC, HDR, UPEMLV, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Paul-Marie SAMSON, MC, UPEMLV, laboratoire LAMA, UMR8050  
 3860 Olivier SESTER, MC, UPEMLV, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Stéphane WILKE, PRAG, UPEC  
 Rym WORMS, MC,26 UPEC, laboratoire LAMA, UMR8050  
 Marguerite ZANI, MC,26, HDR, UPEC, laboratoire LAMA, UMR8050

❖ **Maths-sciences**

Patrick Berger  
 Annick Carême

❖ **Physique- Chimie**

- 3870 Alain Bernard ; MCF / UPEC ; centre A. Koyré, UMR 8560, CNRS-EHESS-MNHN  
 Patrick Berger ; PRAG / UPEC  
 Sophie Canac ; PRAG / UPEC ; Doctorant en didactique de la chimie - Laboratoire LDAR<sup>28</sup>  
 Thomas Crouzet ; PRAG/temps partagé / UPEC  
 Élisabeth Didelot ; PRAG / UPEC  
 Alice Di Fabio ; PRAG / UPEC  
 Philippe Germain ; MCF / UPEC ; Laboratoire PLMC  
 Emilie Journet ; MCF / UPEC ; Laboratoire LISA  
 Lucas Levrel ; MCF / UPEC ; Laboratoire PLMC  
 Arnaud Mayrargue ; MCF / UPEC ; Sciences, Philosophie, Histoire - UMR 7219, laboratoire SPHERE  
 3880 Thierry Olynyk ; PRAG / UPEC ; Docteur de l'Université Pierre et Marie Curie  
 Estelle Renard ; PR / UPEC ; Laboratoire ICMPE  
 Guillaume Sibut ; PRCE / temps partagé / UPEC

❖ **Sciences économiques et sociales**

Philippe Goeme PRAG (TP) IUFM UPEC  
 Zakia Hidouche, vacataire  
 Erwan Le Nader, vacataire  
 Stéphanie Treillet (MCF/ IUFM UPEC, CEMOTEV, EA 4457)  
 Fabien Truong PRAG P8

3890 ❖ **SVT**

Magali Ader, PR, Inst. de Physique du Globe de Paris  
 Robin Bosdeveix, PRAG, U. Paris-Diderot

---

28 LDAR : Laboratoire de Didactique André Revuz, EA 4434 ; PLMC : Physique des Liquides et Milieux Complexes, EA 3954 ; LISA : Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques, UMR 7583 ; ICMPE : Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est, UMR 7182.

Vincent Chassany, PRAG, U. Paris-Diderot  
 Hubert Demets, PRAG,IUFM UPEC  
 Jérôme Gaillardet, PR, IPGP  
 Damien Jaujard, PRAG, IUFM UPEC  
 Sylvie Meyer, MCF, U. Paris-Diderot  
 Alice Michel-Salzat, MCF, U. Paris-Diderot  
 Sandrine de Montgolfier, MCF, UPEC, IRIS UMR 8156-723  
 3900 Catherine Quiblier, MCF, U. Paris-Diderot  
 Martine Pernodet, PRAG,IUFM UPEC, temps partagé  
 Patrick Avel, PRAG, IUFM UPEC

*Équipe enseignante « université », parcours « CAPET » et « CAPLP »*

ALLAIS, Ophélie ; PRAG ; Biotechnologie  
 AUBON, Rémy ; P.L.P. ; Génie Industriel Structures métalliques  
 AUDOIN, Hélène ; PRCE ; Documentation  
 BARBE, Françoise ; PRAG ; Philosophie  
 BECKER, Thierry ; P.L.P. ; Lettres Histoire-Géo.  
 3910 BEN SALAH, Samir ; MCF ; Génie Mécanique Construction  
 BERGER, Patrick ; PRAG ; Sciences Physiques-Chimie  
 BERKANI (BOUARROUDJ), Mounira ; MCF ; Électronique, optronique  
 BIACHE, Roland ; PRCE ; Génie Mécanique Construction  
 BISIAUX, Jean-Pierre ; PRAG ; Audiovisuel  
 BURGADÉ, Philippe ; PRAG ; Génie Civil  
 CAPPE, Yvan ; PRAG ; Sciences Physiques-Chimie  
 CAREME, Annick ; PRAG ; Mathématiques  
 CHANIAUD, Élisabeth ; PRCE ; Biochimie-Biotechnologie  
 CHARPENTIER, Frédéric ; PRAG ; Génie Mécanique Construction  
 CHEP, Alain ; MCF ; Génie Mécanique Construction  
 3920 COMBESCOT, Sébastien ; PRAG ; Génie Mécanique Construction  
 COSTA, François ; PR ; Électronique, optronique  
 DAILLY, Jean-Pierre ; PRCE ; Génie Mécanique Construction  
 DAUZET, Lucien ; MCF ; Sciences de l'éducation CNU  
 DE MONTGOLFIER, Sandrine ; MCF ; Biochimie-Biotechnologie  
 DELANNOY-POILVE, Chantal ; P.L.P. ; Lettres Modernes  
 DELVILLE, Gérard ; PRAG ; Génie Mécanique Maintenance  
 DESSONS, David ; PRAG ; Génie Civil Thermique Énergie  
 DUFFAUD, Didier ; PRAG ; Génie Électrique Électrotechnique  
 FREBOURG, Laure ; PRAG ; Économie-Gestion  
 3930 FROMENTIN, Jean ; PRAG ; Génie Mécanique Construction  
 GARREC, Catherine ; PRAG ; Sciences Physiques-Chimie  
 GASNIER, Guy ; PRCE ; Génie Mécanique Maintenance  
 GAVALDA, Jean-Pierre ; P.L.P. ; Génie Industriel Structures métalliques  
 GILLET, Pascal ; PRAG ; Génie Civil  
 GOLDSTEIN, Claudine ; PRAG ; Histoire-Géographie  
 GRATALOU, Anne-Marie ; PRAG ; Histoire-Géographie  
 GRECH, Jean ; PRAG ; Philosophie  
 GUILLOSSOU, Bernard ; PRAG ; Génie Électrique Électrotechnique  
 3940 HENRY, Alix ; PRAG ; Génie Civil Thermique Énergie  
 HOUSEAUX, Vincent ; PRAG ; Mathématiques  
 HUCHETTE, Michaël ; MCF ; Génie Mécanique Construction  
 JOUAN, Pascal ; PRAG ; Lettres Modernes  
 JOUIN, Béatrice ; P.L.P. ; Sciences Physiques-Chimie  
 KRIL, Alain ; PRAG ; Génie Mécanique Construction  
 LANDE, Catherine ; PRCE ; Technologie  
 LARBI, Sabrina ; PRCE ; Génie Électrique Électrotechnique  
 LAROCHE, Christian ; PRCE ; Génie Électrique Électrotechnique  
 LEVREL, Lucas ; MCF ;  
 3950 MALLARD, Jean-Michel ; PRAG ; #Coordination pédagogique  
 MAZE, Michel ; P.L.P. ; Génie Électrique Électrotechnique  
 OLYNYK, Thierry ; PRAG ; Sciences Physiques-Chimie  
 PICARD, Serge ; PRAG ; Génie Mécanique Construction  
 PRADEAU, Pascal ; PRCE ; Génie Mécanique Construction  
 RICHAUD, Henri ; PRAG ; Génie Civil  
 RODRIGUEZ, Antonio ; PRAG ; Génie Électrique Électrotechnique  
 ROSSIGNOL, Marie-France ; PRAG ; Lettres Modernes  
 SALEMI, René ; PRAG ; Sciences Physiques-Chimie  
 SAUZEAU, Dominique ; PRCE ; Technologie

SCHMITT, Nicolas ; PR ; Génie Civil  
 SEKOWSKI, Jean-Jacques ; PRCE ; Génie Électrique Électrotechnique  
 TAMAIN, Claire ; PRAG ; Sciences Physiques-Chimie  
 TETOT, Jean Claude ; PRCE ; Génie Industriel Structures métalliques  
 VANNIER, Jean-Yves ; PRCE ; Génie Civil  
 VIDAL, Claude ; Audiovisuel  
 WILMOT, Franck ; PRAG ; Génie Électrique Électrotechnique

### *Inspecteurs référents (y compris formations technologiques et professionnelles)*

Inspecteurs	Grade	Formation de référence
Alain LABAT	IA-IPR	Chinois
Aurélie SURATTEAU	IA-IPR	Philosophie
Claude DESFRAY	IA-IPR	Éducation musicale et chant choral
Corinne PASCO	IA-IPR	Économie et gestion, voie technologique
Daniel GUILLAUME	IA-IPR	Lettres
Gisèle COUPERT	IA-IPR	Arts appliqués, voie technologique
Hélène COMBEL	IA-IPR	Sciences physiques
Isabelle HERBET	IA-IPR	Arts plastiques
Jean-Marc SERFATY	IA-IPR	Éducation physique et sportive
Jean-Pierre BERNARDY	IA-IPR	Allemand
José INZAURALDE	IA-IPR	Espagnol et Lettres - Espagnol
Marc DAYDIE	IA-IPR	CPE
Marie-Thérèse MEDJADJI	IA-IPR	Italien
Martine LEMOINE	IA-IPR	Sciences médico-sociales
Michel NEYRENEUF	IA-IPR	Arabe
Michel PRAT	IA-IPR	Biotechnologie
Michelle RONDEAU-REVELLE	IA-IPR	Sciences de la vie et de la Terre
Pascal FRANCOIS	IA-IPR	Histoire - géographie
Philippe AMPILHAC	IA-IPR	Documentaliste
Ruth ALIM	IA-IPR	Anglais
Samuel VIOLLIN	IA-IPR	Sciences et techniques industrielles, voie technologique
Véronique BOUSSARIE	IA-IPR	Mathématiques
Corinne GLAYMANN	IEN	Lettres - Histoire
Jean LABOUZ	IEN	Mathématiques - Sciences
Jean-Claude SUC	IEN	Hôtellerie - Restauration
Joseph FESTA	IEN	Lettres - Anglais
Laurence ULMANN	IEN	CAB COB VENTE / ECG, voie professionnelle
Michèle DELOMEL	IEN	SBSSA
Pascal JAVERZAC	IEN	Sciences et techniques industrielles, voie professionnelle
Régine BERNAD	IEN	Arts appliqués, voie professionnelle

### *Formateurs « rectorat » (y compris formations technologiques et professionnelles)*

BALLOUSSA Miriam	Allemand	PRCE
BARRETEAU Elodie	Allemand	PRCE
BOURGERY Véronique	Allemand	PRCE
HALDENWANG Nils	Allemand	PRCE
HING Isabelle	Allemand	PRCE

LOZACHMEUR Florence	Allemand	PRAG
MARTINÉ Odila	Allemand	PRCE
RIZZA Béatrice	Allemand	PRCE
SALAMITO Marie-Hélène	Allemand	PRAG
TEINTURIER Héloïse	Allemand	PRAG
VLADIC Bojana	Gestion de classe	PRCE
BJAI Dany(Mme)	Anglais	PRCE
CONDÉMI Stéphane	Anglais	PRCE
DELSINNE Marie-Christine	Anglais	PRAG
DHUEZ Alain	Anglais	PRCE
JOUINI	Anglais	
LELONG Philippe	Anglais	PRCE
MICHELET Christelle	Anglais	
OLIVIER Laurence	Anglais	
PAPKE Stéphane	Anglais	
RAULT-NOGUES	Anglais	
VAUTTIER	Anglais	
CHAMARD Audrey	Arts appliqués, voie prof.	PLP
FROMENT Anne	Arts appliqués, voie prof.	PLP
GUERROUMI Halima	Arts appliqués, voie prof.	PLP
HICHERI	Arts appliqués, voie prof.	Chef d'établissement
MANIÈRE Richard	Arts appliqués, voie prof.	PLP
PONTIEUX Corinne	Arts appliqués, voie prof.	PLP
BRAGÉ Gwladys	Gestion de classe	
ANDRIES Gabrielle	Arts appliqués, voie technol.	PRCE
BARRAUD Estelle	Arts appliqués, voie technol.	PRAG
BUARD Mathieu	Arts appliqués, voie technol.	
HUYGEVELDE Fabienne	Arts appliqués, voie technol.	PRCE
ROULOT Martial	Arts appliqués, voie technol.	PRCE
COULAUD Edith	Arts plastiques	PRAG
FOUQUERAY Céline	Arts plastiques	PRAG
GÉNÉTINE Wilfried	Arts plastiques	PRAG
LUGAN Mickaël	Arts plastiques	PRCE
MARINO Daniel	Arts plastiques	PRCE
PÉRÉ Jacques	Arts plastiques	PRAG
SABAH Cariou	Arts plastiques	PE
BLAIZET Francis	Gestion de classe	Chef de travaux
ALLIOT Julien	Biochimie, Génie biologique	
BARBE Françoise	Biochimie, Génie biologique	
BARDES Sylvie	Biochimie, Génie biologique	
CARAYOL Géraldine	Biochimie, Génie biologique	
DUMAIRE Virginie	Biochimie, Génie biologique	
JOFFIN Christiane	Biochimie, Génie biologique	
LATTAPY Jasmine	Biochimie, Génie biologique	
LAUGA Karine	Biochimie, Génie biologique	
MALINE Véronique	Biochimie, Génie biologique	
SCHUSTER Claudine	Biochimie, Génie biologique	
VERNIER Charlotte	Biochimie, Génie biologique	
BENBENAI Nassim	CPE	CPE

BERNARD-BREILLAT Agnès	CPE	Médecin scolaire
CARRAUT Ghyslaine	CPE	CPE
CHAMBON Sylvie	CPE	Assistante de service social
FAURE Lionel	CPE	PEPS
LEBOEUF Sébastiena	CPE	Proviseur adj.
NANA Maminata	CPE	CPE
POPHILLAT Chantal	CPE	CPE
RAFFAELLI Christelle		Coord. dispositifs relais
SIMONNOT-BAILLY Catherine	CPE	CPE
STAINVURCEL Philippe	CPE	Éducateur PJJ
BODIN Franck	Documentation	
KULIKOVA Alla	Documentation	Association e-enfance
MAIRESSE Véronique	Documentation	COP
BOSSO Thierry	Cab cob vente	PLP
CASSAGNE Jocelyne	Cab cob vente	
CALAMBE Sophie	Cab cob vente	PLP
CHIARAMONTI Virginie	Cab cob vente	PLP
COUSINIÉ Isabelle	Cab cob vente	PLP
HEUSER Florence	Cab cob vente	PLP
LEVIONNOIS Vincent	Cab cob vente	PLP
MATTI Bahia	Cab cob vente	PLP
MOREAU Mathilde	Cab cob vente	PLP
TEFAINE Alain	Cab cob vente	PLP
BLAIZET Francis	Gestion de classe	Chef de travaux
BERMIS Olivier	ECC-voie techno	PRAG
BOUCHERON Marie	ECC-voie techno	PRAG
CANSOULINE Nathalie	ECC-voie techno	PRCE
DAVIOT Gilles	ECC-voie techno	PRCE
DJELASSI Cécile	ECC-voie techno	PRAG
KALFA Agnès	ECC-voie techno	PRCE
LEGARS Stéphane	ECC-voie techno	PRCE
MARSAULT Cyrille	ECC-voie techno	PRCE
POULLARD Hervé	ECC-voie techno	PRCE
TRUCHETTI Lydie	ECC-voie techno	PRAG
BILLONNET Nathalie	Éducation musicale	PRCE
GUINCHAT Yves	Éducation musicale	PRCE
MARTIGNY Daniel	Éducation musicale	PRCE
MODDE Michael	Éducation musicale	PRCE
RICHAUDEAU Cécile	Éducation musicale	PRCE
ROGUIN Rachel	Éducation musicale	PRCE
THUNIÈRE Anne	Éducation musicale	PRCE
TRUET Frédéric	Éducation musicale	PRCE
VERNY Pierre-Gérard	Éducation musicale	PRCE
GHIRINGHELLI Fabrice	EPS	
RUSQUET Vincent	EPS	
DIROU Bouchra	Espagnol	PRCE
HORB Maria	Espagnol	
ROGISSART Gloria	Espagnol	
CHASTAN Jérôme	Histoire géographie	PRAG

GÉRARDI Patricia	Histoire géographie	PRAG
PAILLERY Annabelle	Histoire géographie	PRCE
EVELEIGH Hélène	Lettres	PRAG
JUILLIEN Karine	Lettres	PRAG
PLAISANT-SOLER Estelle	Lettres	PRAG
ABJEAN Françoise	Lettres anglais	
AURIEL Christine	Lettres anglais	PLP
BAQUET Marie	Lettres espagnol	PRCE
BOUVET Jérôme	Lettres espagnol	PRCE
DIROU Bouchra	Lettres espagnol	PRCE
EL AZHAR Imed	Lettres espagnol	PRCE
JANIAUD Claire	Lettres espagnol	PRCE
BERGOZ Claudine	Lettres histoire	PLP
BLUZAT Béatrice	Lettres histoire	PLP
CHERARA Fatiha	Lettres histoire	PLP
DE COUCY Laurence	Lettres histoire	PLP
LAFON Annie	Lettres histoire	PLP
TOUITOU Béatrice	Lettres histoire	PLP
BRUGIER Fabien	Mathématiques	PRCE
HENRY Fabienne	Mathématiques	PRCE
PAULOU Florian	Mathématiques	
WILKE Stéphane	Mathématiques	PRAG
BOLLENGIER Jocelyne	Mathématiques sciences	PLP
LE SAUX Richard	Mathématiques sciences	
PEYROT Fabrice	Mathématiques sciences	PLP
STECKZYCKI Anne	Mathématiques sciences	
VIGNAUD Réjane	Mathématiques sciences	
CHARRIAL-BONNEL Sandrine	SBSSA	
PERRAS-GROS Sandrine	SBSSA	
ROMAIN Sylvana	SBSSA	
THIROT Sandrine	SBSSA	
ADENIER Patricia	Physique	
BOUCHER Fabienne	Physique	
COUSIN Isabelle	Physique	
DELITOT Christophe	Physique	
DÉRIVÉ Valérie	Physique	
GOYON Yolande	Physique	
HÉVIN Élisabeth	Physique	
LASSERON Laurent	Physique	
LEVET Nathalie	Physique	
NENEZ Jean-Yves	Physique	
SEIGNEURET Marie-Claire	Physique	
BENASE Sandrine	Sc. écon. et sociales	PRAG
CANDELA Jean-Christophe	Sc. écon. et sociales	PRCE
CHARLES Karine	Sc. écon. et sociales	PRCE
GEBROWICZ Florence	Sc. écon. et sociales	PRCE
JAUPITRE Marion	Sc. écon. et sociales	PRCE
NAVE-BEKHTI Catherine	Sc. écon. et sociales	PRAG
THAMMAVONGSA Hélène	Sc. écon. et sociales	PRAG

BLAIZET Francis	Sc. et techniques indus.	Chef de travaux
RAVET Pascale	Sc. et techniques indus.	PLP
SOUBIELLE Stéphane	Sc. et techniques indus.	PLP
ALLAIN Richard	Sc. de la vie et de la terre	PRAG
BOUTIN-PUECH Sophie	Sc. de la vie et de la terre	PRCE
BOUVIER Alexandra	Sc. de la vie et de la terre	PRCE
ROÏK Christian	Sc. de la vie et de la terre	PRCE
RUFFIÉ Béatrice	Sc. de la vie et de la terre	PRCE
SIX Dominique	Sc. de la vie et de la terre	PRAG
BECHAR Samira	Transversal	
BENARICHA Kamel	Transversal	
BERGOZ Claudine	Transversal	
BLAIZET Francis	Transversal	
BRAGÉ Gwladys	Transversal	
DA SILVA Adelaïde	Transversal	
DEPREZ Patrice	Transversal	
FOURMONT Anne-Laure	Transversal	
GEBROWICZ Florence	Transversal	
HOLMES Miriam	Transversal	
LESUISSE Michelle	Transversal	
LIÉBAULT Fabrice	Transversal	
MATTI Bahia	Transversal	
MÉCHINEAU Dominique	Transversal	
PASSIN Jean-Luc	Transversal	
RICHAUDEAU Cécile	Transversal	
ROIK Christian	Transversal	
RUFFIE Béatrice	Transversal	
SEIGNEURET Marie-Claire	Transversal	
SIMONNOT-BAILLY Catherine	Transversal	
TETREL Julie	Transversal	
VAN BREDERODE Marion	Transversal	
VIGNAUD Réjane	Transversal	
VLADIC Bojana	Transversal	
WILKE Stéphane	Transversal	

3970

**Annexe 9 : Master MEEF « Encadrement Educatif »**

Disciplines	Université	Responsables	Enseignants second degré (dont enseignants en temps partagé <sup>29</sup> )
CPE	UPEC	Xavier Pons (MCF, 70, CEMOTEV, EA 4457) Benjamin Moignard (MCF, 70, CIRCEFT, EA 4384)	Sophie Garanger (CPE) Madeline Reydon (CPE, TP)

29 PRAG ou PRCE enseignant à mi-temps en établissement scolaire. Dans plusieurs disciplines professeurs du secondaire extérieurs seront en outre associés à la formation. Voir également supra mention MEEF « second degré » pour les inspecteurs référents et les formateurs du rectorat.

❖ *Autres enseignants*

ALONSO Begonã

AZOUG Nadia

DIMIC Biljana

FANJUL Sylvane

FOFANA Dieynebou

GOEME Philippe

HATRI Samia

3980 KORONTZIS Damien

MACKIEWICZ Marie-Pierre (PR 70)

MARTINEZ Julien

MEKHTOUB Nadia

MESNARD Eric

PELAGE Agnès (MCF 70)

QUENTIN Bertrand

SAUVADET Thomas

SAVARD Nathalie

SMADJA David

3990

